



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Rapport de la Sixième Réunion du Comité consultatif

GUAYAQUIL, ÉQUATEUR, 29 AOUT – 2 SEPTEMBRE 2011

« Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales. »

Table des mati res

| | |
|--|-----------|
| LISTE DES SIGLES | VI |
| RAPPORT DE LA SIXI ME R UNION DU COMIT  CONSULTATIF | 1 |
| 1. D CLARATIONS PR LIMINAIRES | 1 |
| 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 2 |
| 3. R GLEMENT INT RIEUR | 2 |
| 4. RAPPORT DU D POSITAIRE | 3 |
| 5. SECR TARIAT DE L'ACAP | 3 |
| 5.1 Activit s entreprises pendant la p riode intersessions 2010/2011 | 3 |
| 5.2 Programme de travail du Secr tariat 2010-2012..... | 4 |
| 5.3 Programme de travail du Secr tariat 2013-2015..... | 5 |
| 6. QUESTIONS FINANCI RES DE L'ACCORD | 5 |
| 6.1 Rapport financier | 5 |
| 6.2 Budget de l'Accord 2013-2015..... | 6 |
| 6.3 Bar me des contributions | 7 |
| 7. RAPPORTS D'OBSERVATEURS | 8 |
| 7.1 Rapports d'observateurs de l'ACAP pr sents   des r unions internationales | 8 |
| 7.2 Rapports d'observateurs   CC6..... | 8 |
| 8. PRIORIT S DE L'ACAP EN MATI RE DE CONSERVATION | 9 |
| 9. EXAMEN DU SYST ME DE COMMUNICATION DES RAPPORTS EN LIGNE | 9 |
| 10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD | 11 |
| 11. RAPPORT DU COMIT  CONSULTATIF   LA QUATRI ME R UNION DES PARTIES | 13 |
| 12. R UNION CONJOINTE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LE STATUT ET LES TENDANCES / LES SITES DE REPRODUCTION | 13 |
| 12.1 Introduction et progr s accomplis pendant la p riode intersessions | 13 |
| 12.2 Mise   jour des  valuations d'esp ce | 14 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 12.3 | Lien vers la base de données sur les sites de reproduction de l'ACAP et le suivi mondial des Procellariiformes..... | 15 |
| 12.4 | Sites de reproduction et régions d'importance internationale..... | 15 |
| 12.5 | Statut et tendances des populations..... | 15 |
| 12.6 | Priorités de l'ACAP en matière de surveillance des populations par région et par juridiction..... | 17 |
| 12.7 | Priorités pour les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction menacés et pour la gestion des sites..... | 17 |
| 12.8 | Populations prioritaires de l'ACAP..... | 19 |
| 12.9 | Indicateurs de l'ACAP..... | 19 |
| 12.10 | Lignes directrices et réexamens de la conservation des sites de reproduction..... | 20 |
| 12.11 | Coordination des bagues Darvic..... | 21 |
| 12.12 | Programmes financés par l'ACAP..... | 21 |
| 12.13 | Projet de fusion de groupes de travail..... | 22 |
| 12.14 | Questions diverses..... | 22 |
| 12.15 | Observations finales..... | 23 |
| 12.16 | Recommandations du Comité consultatif sur les problèmes de fond en matière de sites de reproduction et de statut et tendances..... | 23 |
| 12.17 | Futur programme de travail..... | 26 |
| 13 | TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES PÉTRELS..... | 26 |
| 13.1 | Rapport du Groupe de travail..... | 26 |
| 13.2 | Futur programme de travail..... | 27 |
| 14. | SITES DE REPRODUCTION..... | 27 |
| 14.1 | Rapport du Groupe de travail..... | 27 |
| 14.2 | Futur programme de travail..... | 27 |
| 15. | CAPTURE ACCESSOIRE D'OISEAUX DE MER..... | 27 |
| 15.1 | Introduction..... | 27 |
| 15.2 | Atténuation de la capture accessoire dans la pêche palangrière pélagique..... | 28 |
| 15.3 | Atténuation de la capture accessoire dans la pêche au chalut..... | 29 |
| 15.4 | Atténuation de la capture accessoire dans la pêche palangrière démersale..... | 30 |
| 15.5 | Atténuation de la capture accessoire dans la pêche au filet maillant..... | 30 |
| 15.6 | Pêcheries artisanales..... | 31 |
| 15.7 | Examen des données sur la capture accessoire communiquées par les Parties.... | 31 |
| 15.8 | Capture accessoire mondiale d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières... | 32 |
| 15.9 | Collecte de données sur la capture accessoire..... | 33 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 15.10 | Cadre de hi rarchisation des menaces maritimes..... | 33 |
| 15.11 | La r duction de la capture accessoire d'albatros hurleurs devient une priorit  pour l'ACAP | 34 |
| 15.12 |  laboration d'indicateurs..... | 35 |
| 15.12 | Ouverture d'un dialogue entre l'ACAP et les ORGP | 35 |
| 15.13 | Cadre pour les mesures de conservation des oiseaux de mer et leur r vision | 37 |
| 15.14 | Priorit s des ORGP | 37 |
| 15.15 | PAI/PAN-oiseaux de mer de la FAO | 37 |
| 15.16 | Fiches d'information sur l'att nuation | 37 |
| 15.17 | Base de donn es mondiale de suivi des Procellariiformes..... | 38 |
| 15.18 |  valuation des risques..... | 38 |
| 15.19 | Examen des rapports de situation pour les programmes financ s par l'ACAP | 38 |
| 15.20 | Programme de travail du GTCA..... | 39 |
| 15.21 | Membres | 39 |
| 15.22 | R union informelle du GTCA | 39 |
| 15.23 | Avis formul s par le Comit  consultatif sur les questions de capture accessoire d'oiseaux de mer | 39 |
| 15.24 | Questions diverses | 40 |
| 15.25 | Futur programme de travail..... | 40 |
| 16. | <i>PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMIT  CONSULTATIF</i> | 41 |
| 16.1 | Programme de travail du Comit  consultatif 2010-2012..... | 41 |
| 16.2 | Programme de travail du Comit  consultatif 2013-2015..... | 41 |
| 16.3 | Processus d'allocation de fonds..... | 41 |
| 16.4 | R sultats des projets soutenus en 2009 et r sum  des projets financ s en 2010... 42 | |
| 17. | <i> LABORATION D'INDICATEURS POUR MESURER LE SUCC S DE L'ACAP.....</i> | 42 |
| 18. | <i>RENFORCEMENT DES CAPACIT S.....</i> | 44 |
| 19. | <i>INSCRIPTION DE NOUVELLES ESP CES</i> | 45 |
| 20. | <i>PLANS D'ACTION POUR DES ESP CES SP CIFIQUES</i> | 48 |
| 20.1 | Plan d'action pour l'albatros des Galapagos | 48 |
| 20.2 | Plan d'action pour l'albatros d'Amsterdam | 48 |
| 21. | <i>IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES MONDIAUX</i> | 49 |
| 22. | <i> LECTION ET NOMINATION D'AGENTS DU CC.....</i> | 51 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 23. | QUATRIÈME RÉUNION DES PARTIES | 51 |
| 23.1 | Date et lieu | 51 |
| 23.2 | Projet d'ordre du jour | 51 |
| 24. | SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF | 51 |
| 24.1 | Date et lieu | 51 |
| 24.2 | Projet d'ordre du jour | 51 |
| 25. | QUESTIONS DIVERSES..... | 51 |
| 26. | OBSERVATIONS DE CLÔTURE..... | 52 |
| 27. | ADOPTION DU RAPPORT | 53 |
| | ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS..... | 54 |
| | ANNEXE 2: LISTE DES DOCUMENTS DE REUNION | 63 |
| | ANNEXE 3: ORDRE DU JOUR | 67 |
| | ANNEXE 4: RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ CONSULTATIF | 69 |
| | ANNEXE 5: PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF 2012..... | 77 |
| | ANNEXE 6: PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF 2013- 2015..... | 89 |
| | ANNEXE 7: ATTRIBUTIONS DU GTSPC [PACSWG]..... | 101 |
| | ANNEXE 8: A PRELIMINARY ASSESSMENT OF GAPS IN TRACKING DATA FOR ACAP SPECIES..... | 102 |
| | ANNEXE 9: PRIORITY MONITORING PROGRAMMES..... | 103 |
| | ANNEXE 10: PRIORITY POPULATION ASSESSMENTS | 107 |
| 1: | PRIORITY POPULATION ASSESSMENT - WANDERING ALBATROSS AT SOUTH GEORGIA (ISLAS GEORGIAS DEL SUR) ¹ | 107 |
| 2: | PRIORITY POPULATION ASSESSMENT – BLACK-BROWED ALBATROSS AT SOUTH GEORGIA (ISLAS GEORGIAS DEL SUR) ¹ | 112 |

¹ « Il existe un diff rend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souverainet  des  les Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la G orgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes»

| | |
|--|------------|
| 3: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT – TRISTAN ALBATROSS AT GOUGH ISLAND. | 116 |
| 4: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT – SOOTY ALBATROSS AT CROZET AND PRINCE EDWARD ISLANDS | 119 |
| ANNEXE 11: INDICATORS RELATING TO STATUS & TRENDS | 123 |
| ANNEXE 12: INDICATORS RELATING TO SEABIRD BYCATCH | 125 |
| ANNEXE 13: PELAGIC LONGLINE MITIGATION REVIEW | 126 |
| ANNEXE 14: RÉSUMÉ DES CONSEILS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ENGINS DE PÊCHE PALANGRIÈRE PÉLAGIQUE SUR LES OISEAUX DE MER | 139 |
| ANNEXE 15: TRAWL MITIGATION REVIEW | 144 |
| ANNEXE 16: RÉSUMÉ DES CONSEILS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ENGINS DE PÊCHE CHALUTIÈRE PÉLAGIQUE ET DÉMERSALE SUR LES OISEAUX DE MER | 156 |
| ANNEXE 17: DEMERSAL LONGLINE MITIGATION REVIEW | 158 |
| ANNEXE 18: RÉSUMÉ SOMMAIRE DES OBSERVATIONS SUR LA RÉDUCTION DE L'IMPACT DES ENGINS PALANGRIERS DÉMERSAUX SUR LES OISEAUX DE MER | 177 |
| ANNEXE 19: CONSERVATION PRIORITIES | 181 |
| ANNEXE 20: PROJET D'ORDRE DU JOUR – RDP4 | 183 |
| ANNEXE 21: PROJET D'ORDRE DU JOUR - CC7 | 185 |
| ANNEXE 22: OPENING & OTHER STATEMENTS | 187 |
| ANNEXE 23 : DÉCLARATION DE L'ARGENTINE | 191 |
| ANNEXE 24 : DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI | 192 |

Liste des sigles

| | |
|------------------------|--|
| ACAP | Accord sur la conservation des albatros et des pétrels |
| APEC | Forum de coopération économique Asie-Pacifique |
| ASOC | Coalition pour l'Antarctique et l'océan Austral |
| CC [AC] | Comité consultatif |
| CCAMLR [CCFFMA] | Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique |
| CCSBT [CCTRS] | Commission pour la conservation du thon rouge du sud |
| CMS | Convention sur la conservation des espèces migratrices |
| ERE [ERA] | Évaluation des risques écologiques |
| É-U [USA] | États-Unis d'Amérique |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FMN [WWF] | Fonds mondial pour la nature |
| GCI [ICG] | Groupe de contact intersessions |
| GT | Groupe de travail |
| GTCA [SBWG] | Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer |
| GTSR [BSWG] | Groupe de travail sur les sites de reproduction |
| GTST [STWG] | Groupe de travail sur le statut et les tendances |
| GTT [TWG] | Groupe de travail sur la taxonomie |
| HSI | Humane Society International |
| IATTC [CIATT] | Commission interaméricaine du thon tropical |
| ICCAT [CICTA] | Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique |
| IOTC [CTOI] | Commission des thonidés de l'océan Indien |
| IPCC | Panel international sur les changements climatiques |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ORGP [RFMO] | Organisation régionale de gestion des pêches |
| ONU [UN] | (Organisation des) Nations Unies |
| PAN [NPOA] | Plan d'action national |
| RdP [MoP] | Réunion des Parties |
| R-U | Royaume-Uni |
| UICN [IUCN] | Union internationale pour la conservation de la nature |
| WCPFC [CPPOC] | Commission des pêches du Pacifique Ouest et Central |
| ZAI [IBA] | Zone aviaire importante |
| ZEE [EEZ] | Zone économique exclusive |

RAPPORT DE LA SIXI ME R UNION DU COMIT  CONSULTATIF

GUAYAQUIL,  QUATEUR, 29 AO T – 2 SEPTEMBRE 2011

1. D CLARATIONS PR LIMINAIRES

- 1.1 La Sixi me R union du Comit  consultatif (CC) de l'Accord sur la conservation des albatros et des p trels (ACAP) s'est tenue   Guayaquil, en  quateur, du 29 ao t au 2 septembre 2011, sous la pr sidence du Dr Marco Favero et la sous-pr sidence de M. Mark Tasker.
- 1.2 Douze Parties y  taient repr sent es : l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, le Br sil, le Chili, l' quateur, l'Espagne, la France, la Nouvelle-Z lande, le P rou, le Royaume-Uni (R-U) et l'Uruguay. La Norv ge nous a pri s d'excuser son absence.
- 1.3 En outre, trois  tats de l'aire de r partition  taient repr sent s : le Canada, le Japon et les  tats-Unis d'Am rique ( -U).
- 1.4 La Coalition pour l'Antarctique et l'oc an Austral (ASOC), BirdLife International, la F d ration des oiseaux sauvages de Chine, Humane Society International (HSI) et le Fonds mondial pour la Nature (WWF) ont assist    la r union en qualit  d'observateurs.
- 1.5 La liste des participants figure   l'ANNEXE 1. La liste des documents de r union et des documents d'information figure   l'ANNEXE 2.
- 1.6 La r union a commenc  par des allocutions de bienvenue prononc es par Mme Maria Elena Porras, Coordinadora General de Derechos y Garantias (Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio e Integraci n) et M. Nelson Zambrano L pez, Director de Gesti n y Coordinaci n Marina y Costera (Ministerio de Ambiente de Ecuador). Dans leurs allocutions, ils ont fait mention des  les Galapagos de renomm e mondiale qui abritent de nombreuses esp ces d'oiseaux marins, y compris l'albatros des Galapagos *Phoebastria irrorata*, qui est inscrit   l'ACAP, ainsi que de l'Isla de la Plata, au large de la partie continentale de l'Equateur, qui est le seul autre site de reproduction de cette esp ce d'albatros en danger critique d'extinction.
- 1.7 M. Warren Papworth, Secr taire ex cutif de l'ACAP, et le Dr Favero ont remerci  Mme Porras et M. Zambrano L pez de leurs propos aimables et ont attir  l'attention des participants sur les travaux entrepris par l'Accord depuis 2007 en vue d' laborer un plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos, au sujet duquel une table ronde avait  t e organis e le week-end pr c dent pour discuter de la mise en  uvre et faire le point sur le plan.
- 1.8 Au nom du Comit  consultatif, le Pr sident a remerci  le gouvernement de l' quateur de sa g n reuse hospitalit  et du soutien apport  aux travaux de l'Accord.
- 1.9 Le Pr sident a ensuite ouvert la r union.
- 1.10 Les d clarations liminaires re ues lors de la r union figurent   l'ANNEXE 22.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 L'ordre du jour a été adopté par la réunion (ANNEXE 3).

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- 3.1. Le Vice-président a introduit plusieurs propositions de modification du Règlement intérieur (CC6 Doc 10). Ces propositions faisaient suite à la correspondance engagée sur plusieurs questions pendant l'intersession, comme l'avait demandé le Comité consultatif lors de CC5. Une proposition visant à étendre le droit de vote aux Parties en retard de deux ans ou moins dans leurs contributions budgétaires n'a pas fait l'unanimité et il a été estimé que la Réunion des Parties pourrait examiner cette question. Les propositions visant à modifier la Règle 20 n'ont pas abouti à un accord et un petit groupe intersessions a été créé pour se pencher sur cette règle sous la direction de l'Argentine. Toutes les autres modifications ont été acceptées et le Règlement intérieur modifié a été adopté (ANNEXE 4).
- 3.2 La participation proposée d'une économie membre du forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a soulevé des questions, en particulier au sujet de la nomenclature, mais aussi en ce qui concerne l'application de la Règle 3 (1). La question de la nomenclature a été résolue pour cette réunion par l'acceptation de la nomenclature utilisée par l'APEC (« le Taipei chinois »), pour un observateur aux réunions des groupes de travail précédant CC6. Une deuxième question a été soulevée par le Royaume-Uni concernant l'application des termes « au titre de l'article VIII, paragraphe 15, de l'Accord ». Le Comité consultatif a constaté qu'il était possible que des questions similaires soient soulevées en ce qui concerne le Règlement intérieur de la Réunion des Parties et il a été convenu de demander au Secrétariat de les porter dès que possible à l'attention des Parties, afin de permettre un examen approfondi avant RdP4.
- 3.3 S'agissant de l'application de la Règle 3.1, l'Australie a déclaré qu'à son avis, la règle était claire et que les économies membres de l'APEC pouvaient envoyer des observateurs au Comité et à ses groupes de travail, et que ces observateurs avaient le droit de participer à ces réunions.
- 3.4 Les É-U se sont dit déçus que le Taipei chinois ne participait pas à la réunion du Comité consultatif ici en Équateur. Les É-U n'ignoraient pas que des événements déclenchés par des interprétations différentes du Règlement intérieur (Règle 3, paragraphe 1) étaient à l'origine de la non-participation du Taipei chinois.
- 3.5 Les É-U ont fait observer que le Comité consultatif avait, dès la conclusion de l'Accord, donné un degré de priorité élevé à l'importante question de la capture accessoire d'oiseaux de mer, et plus particulièrement, au dialogue entre l'ACAP et les ORGP et aux problèmes relatifs aux pêcheries internationales. Pour pouvoir réaliser l'objectif de l'Accord visant à obtenir un statut de conservation favorable pour les albatros et pétrels inscrits à l'ACAP, dont un si grand nombre est menacé par la pêche, il faut que le Comité consultatif engage le dialogue avec toutes les flottilles de pêche du monde. L'adoption des meilleures pratiques en matière de conservation des oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques est une haute priorité pour l'ACAP. Disposant d'une importante flottille de pêche

hauturière, le Taipei chinois a reconnu l'impact potentiel de sa pêche sur les oiseaux de mer, y compris les oiseaux de mer inscrits à l'ACAP et a pris des mesures importantes pour soutenir la recherche en matière de capture accessoire d'oiseaux de mer. L'importance des informations scientifiques et techniques que ce pays a à offrir et, en fin de compte, les avantages potentiels en matière de conservation que présente sa participation, ici, ne doit pas être sous-estimée.

- 3.6 Les États-Unis ont encouragé le Comité consultatif à poursuivre ses efforts pour obtenir la participation du Taipei chinois ou d'autres entités ou pays possédant d'importantes flottilles de pêche ayant des incidences sur des espèces de l'ACAP pour la prochaine réunion du Comité consultatif.

4. RAPPORT DU DÉPOSITAIRE

- 4.1 En sa qualité de Dépositaire de l'Accord, l'Australie a signalé à la réunion qu'il n'y avait pas eu de nouvelles adhésions ou notifications à l'Accord depuis la Cinquième Réunion du Comité consultatif (voir CC6 Doc 07).
- 4.2 Le Secrétaire exécutif a informé le Comité qu'il avait profité de toutes les occasions, dans les forums internationaux et lors d'autres manifestations, pour discuter avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord de la possibilité de participer à l'action de l'ACAP. Il a toutefois fait observer qu'aucune stratégie claire n'avait été mise en place et a prié les Parties de lui donner des indications sur leurs priorités en matière d'ouverture d'un dialogue avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord.
- 4.3 L'Australie a souligné les avantages découlant de l'adhésion de nouveaux États de l'aire de répartition et d'une plus grande participation de non-Parties en qualité d'observateurs aux réunions de l'Accord. Les Parties ont été encouragées à poursuivre les discussions sur cette question.
- 4.4 Les États-Unis ont signalé qu'ils avaient pris les mesures nécessaires pour adhérer à l'ACAP. Beaucoup de ces étapes ont été menées à bien, mais il en reste encore plusieurs à franchir. Le gouvernement Obama a présenté une lettre au Congrès en 2010 dans laquelle il indiquait son soutien pour une législation complète et détaillée visant à mettre en œuvre l'Accord. Il appartient maintenant au Congrès de prendre des mesures pour accepter la législation qui mettrait en œuvre le traité.

5. SECRÉTARIAT DE L'ACAP

5.1 Activités entreprises pendant la période intersessions 2010/2011

- 5.1.1 Le Secrétaire exécutif a rendu compte au Comité des activités entreprises par le Secrétariat au cours de la période intersessions (CC6 Doc 06). Une réalisation importante a été l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de présentation de rapport en ligne, pour les rapports des Parties sur la mise en œuvre de l'Accord, ainsi que pour la communication de données relatives au statut démographiques des espèces, aux sites de reproduction et à la capture accessoire d'oiseaux de mer.
- 5.1.2 Les membres du Secrétariat se sont également employés activement à faire

progresser la stratégie de l'Accord vis-à-vis des organisations de gestion des pêches régionales (ORGP), la coordination des activités, la préparation des documents et la promotion des objectifs de l'ACAP lors de réunions pertinentes. Des progrès ont été réalisés dans plusieurs ORGP en ce qui concerne l'élaboration d'évaluations des risques écologiques et la mise en place de conditions propices à l'accomplissement de progrès au cours de l'année à venir dans la révision des mesures de conservation des oiseaux de mer.

- 5.1.3 Le Secrétariat a également apporté son soutien à la mise en œuvre du programme de travail du Comité consultatif, par exemple le programme d'octroi de subventions du CC, la tenue d'ateliers sur le processus de hiérarchisation et la collecte de données sur la capture accessoire d'oiseaux de mer, ainsi qu'aux activités des agents du CC. Il a été pris acte que la participation active du Dr Favero, président du Comité consultatif, à ces activités a grandement contribué aux nombreux résultats positifs obtenus.
- 5.1.4 La délégation chilienne a fait grand cas la visite officielle du Secrétaire exécutif de l'ACAP en octobre 2010, les réunions tenues avec les autorités chargées de la pêche, le Sous-secrétaire de la Pêche et le directeur exécutif de l'Institut national de promotion de la pêche (IFOP) ayant clairement renforcé les travaux de l'Accord au Chili.
- 5.1.5 Le Secrétariat a également accueilli deux fonctionnaires en détachement au cours de cette période. Le premier détachement était celui du Dr Elisa Goya de IMARPE (Pérou), qui a entrepris une étude visant à caractériser les flottilles de pêche artisanale d'Amérique du Sud, et le second celui de M. Juan Pablo Seco Pon du CONICET (Argentine), qui a coordonné des travaux intersessions sur le processus de hiérarchisation des priorités. Le soutien financier accordé par le gouvernement de Nouvelle-Zélande au détachement de M. Seco Pon a été reconnu avec gratitude.
- 5.1.6 Le soutien continu apporté par le gouvernement tasmanien aux opérations du Secrétariat à Hobart a également été noté avec satisfaction.

5.2 Programme de travail du Secrétariat 2010-2012

- 5.2.1 Le Secrétaire exécutif a présenté un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du Secrétariat au cours de 2010-2011 (CC6 Doc 21). Après la présentation du rapport, plusieurs membres du Comité consultatif ont fait observer que la nomination de l'agent scientifique avait permis de réaliser des progrès importants en ce qui concerne la fourniture de documentation scientifique sur les espèces inscrites à l'ACAP, telles que les évaluations d'espèce, les lignes directrices en matière de conservation et la fourniture de données démographiques améliorées grâce à l'élaboration du système de présentation de rapport en ligne lié à la base de données de l'ACAP.
- 5.2.2 On a également fait observer, dans les rapports de la réunion conjointe du groupe de travail sur le statut et les tendances et du groupe de travail sur les sites de reproduction, que le soutien apporté par l'agent scientifique était essentiel pour la formulation suivie d'avis scientifiques exacts et opportuns sur le statut de conservation et de population des espèces de l'ACAP. Étant donné le rôle vital joué par ce poste, il a été recommandé qu'il soit classé comme poste permanent au sein du Secrétariat. Il a été convenu d'aborder cette question lors de la discussion du

budget de l'Accord au titre du point 6.2 de l'ordre du jour.

5.2.3 Le Comité consultatif a noté avec satisfaction le niveau élevé de soutien fourni par le Secrétaire exécutif et le personnel du Secrétariat pour les travaux du Comité consultatif.

5.2.4 Suite à un examen des demandes de financement dans le cadre du programme de travail du Comité consultatif pour 2012, il a été décidé qu'aucune ne présentait un caractère fondamental. En conséquence, tous les fonds alloués pour le programme de travail de 2012 seront répartis par le truchement du processus d'examen des subventions de l'ACAP.

5.3 Programme de travail du Secrétariat 2013-2015

5.3.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le projet de programme de travail du Secrétariat pour la période triennale 2013-2015 (CC6 Doc 22). Il a été pris acte que ce programme serait modifié pour incorporer les tâches résultant du programme de travail du Comité consultatif pour 2013-2015.

5.3.2 Plusieurs commentaires ont été faits sur les moyens d'améliorer le format de présentation du rapport, par exemple en indiquant le coût des postes budgétaires pour chaque année de la période triennale et en spécifiant plus clairement ce que comprenaient les frais. Le Secrétaire exécutif s'est engagé à intégrer ces commentaires dans la prochaine révision du document.

6. QUESTIONS FINANCIÈRES DE L'ACCORD

6.1 Rapport financier

6.1.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le rapport financier intérimaire pour 2011 (CC6 Doc 08 Rév2). Les dépenses imputées au Fonds général, composé des affectations 1, 2 et 3, s'élevaient à 492 022 dollars australiens (AUD) contre les 559 393 dollars prévus au budget, laissant un solde de 74 575 dollars. Les dépenses imputées au Fonds spécial s'élevaient à 126 672 dollars contre les 95 621 prévus au budget, entraînant un dépassement de 31 051 dollars. On a fait observer que le Fonds spécial fonctionnait selon la méthode de la comptabilité de caisse [cash basis] et que le dépassement résultait du versement de fonds reportés d'exercices antérieurs.

6.1.2 S'agissant des recettes, le Secrétaire exécutif a signalé qu'au moment de la préparation du rapport financier intérimaire, environ un tiers des contributions des Parties était toujours impayé. Bien que cela n'ait pas causé de problèmes de trésorerie au cours de l'exercice, cela aurait pu être une cause de préoccupation si tous les engagements impayés du programme de travail du Comité consultatif avaient été réglés. Il a pris acte que plusieurs paiements avaient été reçus depuis la préparation du rapport et que l'Espagne avait fait savoir que sa contribution de 2011 serait versée au cours des deux prochains mois, et que le Pérou avait également fait savoir que ses contributions impayées seraient versées sous peu. Brésil a fait savoir que le paiement de sa contribution de 2011 avait été fait récemment. Le Secrétaire exécutif a confirmé par la suite la réception de ce paiement. L'Argentine a fait observer que la différence au cours de l'année 2009 était due à l'appréciation de la monnaie australienne, et que le règlement des contributions impayées jusqu'à

l'année 2011 était en cours.

- 6.1.3 Le Chili a informé le Comité consultatif que son retard de paiement était lié à des difficultés administratives et que le paiement devrait être effectué sous peu.
- 6.1.4 Le Comité consultatif a encouragé toutes les Parties à verser leurs contributions financières dans les délais prévus afin d'assurer le fonctionnement efficace et continu de l'Accord.
- 6.1.5 Le Secrétaire exécutif a fourni une explication pour les postes budgétaires qui avaient connu d'importants excédents ou déficits par rapport aux montants budgétisés. Il a fait observer que l'approbation des Parties avait été sollicitée pour tous les postes entraînant un important dépassement budgétaire avant que des dépenses ne soient engagées.
- 6.1.6 L'Afrique du Sud a demandé qu'il soit envisagé, au cas où les rapports financiers seraient révisés peu avant les réunions du Comité consultatif/de la Réunion des Parties (c'est-à-dire trop tard pour que les délégués puissent imprimer les documents), de fournir des copies papier aux délégués lors des réunions.

6.2 Budget de l'Accord 2013-2015

- 6.2.1 Le Secrétaire exécutif a présenté un projet de budget pour le programme de travail du Secrétariat pour la période triennale 2013-2015 (voir CC6 Doc 09 Rév1). Il a signalé que le budget avait été préparé sur la base d'une croissance nulle en termes réels, avec un indice de correction de l'inflation [inflator] de 3%. Les aboutissements du programme de travail du Comité consultatif pour 2013-15 ont été incorporés dans le présent document au titre de l'affectation n° 4, ce qui a entraîné une augmentation notable de la taille du projet de budget, supérieure à celle du budget actuellement approuvé.
- 6.2.2 Il a été pris acte que plusieurs Parties étaient confrontées à une situation financière rigoureuse en raison de la situation économique mondiale actuelle. France a avancé le fait que, dans cette conjoncture difficile, des économies s'imposaient. France n'était pas en mesure d'accepter une augmentation du budget, même si elle était présentée comme un ajustement pour l'inflation de 3%, ce qui semblait élevé. France a demandé que sa contribution annuelle pour la prochaine période triennale ne dépasse pas le montant payé en 2011. France a également indiqué qu'elle privilégiait un ajustement en douceur des contributions au cours de la période triennale, de telle façon que sa contribution pour la dernière année de la période triennale lors de la réunion des Parties, ne subisse pas d'augmentation.
- 6.2.3 Ces commentaires ont été suivis d'une discussion sur la question de savoir s'il fallait présenter un projet de budget équilibré lors de RdP4, ou s'il fallait appliquer un indice de correction positif ou négatif de l'inflation. Il a été convenu que le budget devait être présenté tel qu'indiqué dans CC6 Doc 09 Rév2, en fournissant des explications dans l'introduction sur les écarts importants par rapport aux montants budgétisés antérieurement et sur les nouvelles demandes de subvention. France a demandé que cette information soit fournie point par point, afin de permettre une discussion éclairée du budget lors de RdP4.
- 6.2.4 Il a également été convenu que le Secrétariat préparerait un document présentant deux budgets, l'un incluant un indice de correction de l'inflation, l'autre établi sur la base d'une croissance nulle. Ces budgets seront fournis aux délégués de RdP4

sous la forme d'un tableau électronique par le Secrétariat avant RdP4.

6.3 Barème des contributions

- 6.3.1 Le Secrétaire exécutif a présenté les résultats de l'examen par un groupe de contact intersessions (GCI) [ICG] du barème des contributions utilisé pour calculer les contributions des Parties (CC6 Doc 34). Les éléments de cet examen, convenus dans les coulisses de CC5, ont été utilisés par le GCI, pour établir des critères permettant d'évaluer différentes méthodes pour calculer les contributions des Parties.
- 6.3.2 Cette évaluation (tableau 1, CC6 Doc 34) a révélé que l'utilisation de la formule d'évaluation des Nations Unies (ONU), du revenu National brut (RNB) par habitant, ou d'une combinaison de ces deux méthodes correspondait le mieux aux critères d'évaluation. Les Parties ont été interrogées et invitées à décider laquelle (lesquelles) des méthodologies proposées elles privilégiaient. Les résultats de cette enquête (Tableau 2, CC6 Doc 34) ont révélé un large soutien de l'utilisation soit de la méthodologie de l'ONU soit de celle du RNB.
- 6.3.3 S'agissant des dispositions de transition pour l'introduction progressive d'une nouvelle méthode de calcul des contributions, toutes les Parties qui ont répondu à l'enquête partageaient le point de vue selon lequel la nouvelle méthode devrait être introduite graduellement sur une période de trois ans.
- 6.3.4 Les Parties ont également été priées d'indiquer leurs préférences quant à l'utilisation des fonds supplémentaires provenant de l'adhésion d'un nouveau parti à l'Accord pendant la période intersessions. Sur les Parties qui ont répondu à l'enquête, trois étaient en faveur de la rétention de la méthode de calcul actuelle, à savoir la méthode qui consiste à utiliser ces contributions pour accroître le budget en cours, mais deux des Parties étaient opposées à cette méthode. Le Comité consultatif était en faveur d'ajouter les contributions au budget au cas où une nouvelle Partie adhérerait à l'Accord au cours d'une période intersessions, notant qu'il serait trop complexe sur le plan administratif pour les Parties de réduire leurs contributions entre les sessions et qu'il serait peu probable que cette injection de fonds se traduirait par des économies importantes pour les Parties.
- 6.3.5 Le GCI a sollicité l'opinion des Parties sur les principes financiers adoptés lors de RdP3. Le GCI a émis l'avis que, selon la méthode de calcul que les Parties décideraient d'adopter lors de RdP4, il faudrait peut-être réviser les principes A2, A3 et B2. Le GCI n'était en mesure de faire des recommandations sur la façon dont ces principes pourraient être modifiés que lorsqu'une nouvelle méthode de calcul aurait été adoptée et que les Parties aient décidé si l'adhésion d'une nouvelle Partie se traduirait par une réduction des contributions des Parties existantes.
- 6.3.6 La réunion a convenu de poursuivre les travaux intersessions après CC6, en vue de déterminer l'impact financier que les méthodes préférées du CC – le barème des Nations Unies, le RNB ou une combinaison des deux – aurait sur le niveau des contributions des Parties. Il a été convenu que la formule actuelle serait également être incluse aux fins de comparaison.
- 6.3.7 L'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Canada, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont déclarés disposés à participer à ces travaux intersessions, en vue d'élaborer un document révisé pour examen lors de RdP4 sur les méthodes de

calcul privilégiées par le CC.

7. RAPPORTS D'OBSERVATEURS

7.1 Rapports d'observateurs de l'ACAP présents à des réunions internationales

7.1.1 Les rapports d'observateurs présents à des réunions internationales ont été pris en compte dans les rapports des groupes de travail (CC6 Doc 14 Rév2 et CC6 Doc 11 Rév4).

7.2 Rapports d'observateurs à CC6

7.2.1 La Convention sur les espèces migratrices (CMS) a signalé qu'elle menait actuellement une enquête sur les impacts des filets maillants sur la faune marine migratrice, y compris, mais sans s'y limiter, les oiseaux de mer. Le rapport sur l'enquête devrait être examiné lors la Dixième Session de la Conférence des Parties à la CMS, qui se tiendra à Bergen, en Norvège, en novembre 2011. On avait jugé que ce rapport serait utile pour les travaux du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer (GTCA) [SBWG]. L'Équateur a signalé qu'il menait sa propre étude nationale sur les effets de la pêche artisanale aux filets maillants.

7.2.2 Des comptes rendus oraux ont été présentés par quatre organisations non gouvernementales, la Coalition pour l'Antarctique et l'océan Austral (ASOC), BirdLife International, Humane Society International et le Fonds mondial pour la Nature (WWF). Toutes ont exprimé leur gratitude de pouvoir continuer à collaborer avec l'ACAP, surtout en matière de lutte contre la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les organisations de gestion des pêches régionales qui traitent de la pêche au thon (ORGP thonières). La réunion a remercié les ONG de leurs contributions positives apportées aux travaux de l'ACAP.

7.2.3 Les exposés écrits reçus d'observateurs lors de la réunion figurent à l'ANNEXE 22.

7.2.4 L'Afrique du Sud a remercié les observateurs présents à la réunion du Comité consultatif pour l'aide importante qu'ils avaient apportée à l'Afrique du Sud pour mettre en œuvre l'Accord, ainsi qu'au fonctionnement général de l'Accord.

7.2.5 BirdLife International a noté avec satisfaction l'excellente collaboration intersessions avec le Secrétariat de l'ACAP, les Parties et les groupes de travail du Comité consultatif, sur un large éventail de questions, notamment celles relatives aux interactions avec les ORGP.

7.2.6 Le WWF a exprimé sa gratitude d'avoir l'occasion d'observer officiellement la Sixième Réunion du Comité consultatif de l'ACAP et a félicité l'Accord des progrès accomplis à ce jour dans l'amélioration du statut de conservation des espèces de l'ACAP. L'importance des avis officiels et des connaissances techniques transmises par l'ACAP ne pouvait être sous-estimée. Le WWF a réaffirmé qu'il s'était engagé à soutenir les travaux de l'Accord à l'échelle mondiale.

8. PRIORITÉS DE L'ACAP EN MATIÈRE DE CONSERVATION

- 8.1 La Nouvelle-Zélande a présenté CC6 Doc 15, tour d'horizon des progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre de hiérarchisation des priorités pour les menaces terrestres et maritimes. D'importants progrès ont été accomplis depuis l'adoption de principe du cadre de hiérarchisation lors de CC5.
- 8.2 Le cadre terrestre, en particulier, était pour ainsi dire achevé. Les données sur les populations et les menaces avaient été mises à jour et vérifiées, les coûts des mesures de conservation avaient été estimés et un document avait été préparé pour CC6, dans lequel étaient présentés les résultats attendus du processus.
- 8.3 Parmi les progrès accomplis au titre des priorités maritimes, citons le détachement de M. Juan Pablo Seco Pon au Secrétariat de l'ACAP, un atelier tenu à Hobart, en Australie, pour procéder à un examen collégial [peer review] des données, et une session à l'atelier du Programme d'observateurs sud-américains financée par le Comité consultatif pour procéder à un examen collégial d'une quantité importante de données provenant de cette région. Un exercice de simulation a également été mené afin de comparer les résultats initiaux du cadre de hiérarchisation avec l'opinion d'experts. Des travaux supplémentaires étaient toutefois encore nécessaires pour compléter le cadre de hiérarchisation à temps pour RdP4.
- 8.4 Le Comité consultatif a accepté un certain nombre de recommandations, y compris celles proposées par le Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer et les Groupes de travail sur les sites de reproduction et sur le statut et les tendances. Ces recommandations convenues figurent à l'ANNEXE 19.

9. EXAMEN DU SYSTÈME DE COMMUNICATION DES RAPPORTS EN LIGNE

- 9.1 Le Secrétariat a présenté CC6 Doc 16 Rév1, où sont résumés les progrès accomplis dans l'élaboration d'un système en ligne pour la présentation des rapports de mise en œuvre. Suite aux discussions tenues lors de CC5, le modèle de présentation des rapports (voir CC5 Doc 16) a été intégré dans la base de données de l'ACAP en deux sections indépendantes – un rapport du Comité consultatif portant sur les prescriptions en matière de présentation de rapports découlant du Plan d'action de l'Accord, à établir avant chaque réunion du Comité consultatif, et un rapport de la RdP, pour les rapports des Parties sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord, à établir tous les trois ans pour la réunion du CC précédant une réunion des Parties. Les données de connexion [login details] ont été communiquées aux Points de contact nationaux et aux observateurs qui ont été invités à présenter les deux rapports en ligne.
- 9.2 Au cours de la compilation de leurs rapports, les Parties ont identifié un certain nombre de problèmes qui ont été présentés pour examen lors de CC6. Le CC a examiné les problèmes identifiés et a approuvé quelques modifications du format et du processus de présentation des rapports :
- i. Délai de communication des rapports

CC6 a convenu qu'à l'avenir, trois mois seraient accordés aux Parties pour

établir leurs rapports sur la mise en œuvre, autrement dit que les demandes seraient faites six mois avant la date limite de présentation des documents au CC.

ii. Sites de l'Antarctique et sites contestés

CC6 a exprimé sa préférence pour l'inclusion de tous les sites antarctiques (au sud de 60°) dans le rapport de chaque partie, de sorte qu'un seul rapport par Partie suffise.

iii. Rapport au CC Section D : Financement reçu et fourni

Cette section a suscité des questions sur l'intérêt de cette information, ainsi que sur le niveau de détail qu'il est possible de fournir en utilisant le format de présentation actuel. Bien que, de l'avis des participants à CC6, cette question puisse être utile à l'avenir pour l'élaboration d'indicateurs de capacité et devrait par conséquent être retenue, ils se sont dits préoccupés de la disponibilité et de la confidentialité des informations nécessaires pour répondre à cette question, ainsi que la complexité de la compilation de ces informations. Les membres ont convenu que, pour tenir compte de ces difficultés, la question pourrait être nuancée par l'addition de l'expression "si disponible(s)".

iv. Accès aux données sur la capture accessoire en dehors du Rapport au CC

Le CC a accepté la recommandation du GTCA que les données concernant les pêcheries soient disponibles en dehors du processus de communication de rapports au CC de sorte qu'il soit possible de les mettre à jour en permanence, comme c'est le cas des données sur les populations et les sites de reproduction.

v. Chevauchement des informations demandées dans les rapports destinés au CC et à la RdP

a) La section D du rapport au CC demande des informations sur la recherche et le renforcement des capacités, alors que le rapport à la RdP demande des informations sur les programmes de recherche et d'action éducative (qui pourraient inclure le renforcement des capacités) dans les sections 5 et 6.

Le CC a proposé d'assembler les informations contenues dans les deux sections d'une façon ou d'une autre, et le Secrétariat a convenu de développer ce concept pour la prochaine série de rapports.

b) Rapport à la RdP : La différence entre la question 2.7 (la Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques et d'intervention pour les études d'impact sur l'environnement?) et la question 4.1 (La Partie a-t-elle réalisé de nouvelles études d'impact sur l'environnement concernant les albatros et les pétrels?) n'était pas claire.

L'interprétation des deux questions a été abordée par un petit groupe de discussion qui a conclu que les deux questions étaient valides et devraient rester inchangées. Les Parties peuvent interroger le Secrétariat sur ces questions pendant la compilation des rapports.

vi. Formulaire de communication de rapports

Pour tenir compte des rapports communiqués par des organisations non-Parties à l'ACAP, le Secrétariat et le WWF ont suggéré qu'un modèle de rapport distinct pourrait être élaboré à l'intention des ONG qui ont été acceptées en qualité d'observateurs lors de la réunion du Comité consultatif précédant la demande de communication de rapports.

La délégation argentine a convenu que si les Parties décidaient d'accepter ce que cette demande implique, les ONG autorisées à soumettre un rapport seraient nécessairement celles qui ont été acceptées par les Parties en tant qu' « observateurs » lors de la réunion du Comité consultatif précédant la demande de communication de rapports. En outre, l'Argentine a déclaré que les rapports de ces ONG devraient se conformer entièrement aux conventions conclues dans le cadre de l'ACAP, telles que, par exemple, la Résolution 2.9. Il n'y a pas eu d'objection à cette proposition. L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Équateur se sont félicités de la possibilité pour les données des ONG d'être soumises dans le cadre de la communication des rapports de l'ACAP, en soulignant qu'il serait préférable que cela se fasse avec la coopération et la consultation des Parties citées dans ces rapports, ce qui est déjà le cas pour plusieurs Parties. BirdLife a signalé que certaines données étaient la propriété exclusive des ONG, mais que ces informations étaient destinées à être vues et utilisées par les Parties. Le CC a convenu que les ONG fournissaient une contribution très précieuse à l'Accord. Les États-Unis ont soutenu la possibilité pour les ONG, qui sont des observateurs aux réunions de l'ACAP, de présenter des renseignements pertinents au CC et aux groupes de travail. Il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de redondance ou de source d'information, étant donné que le format de présentation actuel identifiait la source dans les rapports présentés en ligne. Les informations scientifiques et techniques que les ONG ont à offrir et, en fin de compte, les avantages potentiels en matière de conservation que présente leur participation aux réunions du CC et des groupes de travail ne doit pas être sous-estimée. Le CC ne peut atteindre l'objectif de l'Accord, qui consiste à réaliser un statut de conservation favorable pour les albatros et les pétrels inscrits à l'ACAP que s'il dispose des informations les meilleures et les plus complètes possibles.

BirdLife a offert de travailler pendant l'intersession avec le Secrétariat pour élaborer ces formulaires avant la date limite pour la communication de rapports à CC7.

10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

- 10.1 Le Secrétariat a présenté CC6 Doc 17 Rév1. Il a été noté que le nouveau système de communication de rapports en ligne a permis d'obtenir des renseignements plus détaillés et plus complets sous une forme concise et instructive.
- 10.2 Le Comité avait été prié d'examiner les informations contenues dans ce document et de se mettre d'accord sur les composants qui seraient les plus utiles à RdP4 pour déterminer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord. Le Comité a exprimé sa satisfaction avec le format de présentation adopté pour le rapport précédent.

- 10.3 Dans la mise à jour de son rapport national, l'Australie a pris acte que son Plan national de rétablissement pour les albatros et les pétrels géants est entré en vigueur le 25 mai 2011.
- 10.4 Une déclaration conjointe d'ONG exprimant une vive préoccupation au sujet du projet de politique en matière d'oiseaux marins récemment publiée par le gouvernement néo-zélandais a été présentée. Une copie de cette déclaration figure à l'ANNEXE 22.
- 10.6 En ce qui concerne ce qui précède, la Nouvelle-Zélande a communiqué au Comité consultatif la mise à jour suivante sur les progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre de gestion de prises la capture accessoire d'oiseaux de mer.
- 10.7 La Nouvelle-Zélande a publié un Plan d'action national (PAN) pour les oiseaux de mer en 2004. Tandis que ce plan ait été efficace dans certaines pêcheries, le ministre des pêches de la Nouvelle-Zélande a demandé que le PAN soit réexaminé pour s'assurer qu'il était efficace dans toutes les pêcheries confrontées à un problème d'oiseaux marins. Le gouvernement a également introduit un plusieurs mesures obligatoires d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries au chalut et à la palangre, notamment les lignes de banderoles, la mise à l'eau nocturne et le lestage des lignes. Un projet de politique en matière de capture accessoire d'oiseaux de mer a été soumis par le ministère des Pêches aux commentaires du public en mai 2011. Un certain nombre de commentaires du public ont été reçus, dont la plupart soulevaient des questions nécessitant un examen plus approfondi. Le ministère des Pêches et le département de la Conservation de la Nouvelle-Zélande collaborent à un document énonçant la politique révisée. Il est prévu que la politique révisée sera resoumise aux commentaires du public.
- 10.8 La Nouvelle-Zélande s'est félicitée de l'apport des participants à la réunion et les a encouragés à prendre part au processus de consultation publique.
- 10.9 S'agissant de CC6 Inf 15, la délégation Argentine a demandé la parole pour lire sa note du 26 août 2011 adressée à la Sixième Réunion du Comité consultatif de l'ACAP. La délégation argentine a demandé que son intervention soit incluse dans le rapport final de CC6 (voir ANNEXE 23).
- 10.10 La délégation argentine a également fait observer que « *dans le rapport sur la mise en œuvre de l'Accord 2008-2011 du Royaume-Uni, la possibilité de créer une aire marine protégée (AIM) [MPA] dans les eaux voisines des îles de Géorgie du Sud est évoquée dans le document susmentionné (page 7, point 3.3). La délégation argentine prend acte que l'adoption éventuelle d'une telle mesure relève de la CCFMA [CCAMLR]. La délégation argentine prend acte que s'il y avait une prétention d'adopter une norme relevant du champ d'action de l'ACAP qui irait à l'encontre du régime de la CCFMA, elle serait invalide, étant donné que l'Article XIII de l'ACAP reconnaît que les droits et obligations des Parties découlant des traités internationaux doivent être préservés, y compris une référence spécifique à la CCFMA* ».
- 10.11 La délégation britannique a déclaré qu'elle ne considérerait pas l'ACAP comme un cadre approprié pour soulever des questions de souveraineté de quelque nature que ce soit, ces questions ne relevant ni du champ d'action ni de l'objectif de l'Accord sur la conservation des albatros et les pétrels. Le Royaume-Uni a réaffirmé que « *le Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles*

Malouines [Falkland], la G eorgie du Sud et les  les Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes.   cet  gard, le Royaume-Uni n'a aucun doute sur sa capacit    g rer ses zones maritimes. En outre, il reste totalement attach  aux principes et aux objectifs de la CCFFMA. Il entend veiller   ce que les normes les plus  lev es en mati re de p che et de gestion du milieu marin soient mises en  uvre dans ses eaux territoriales – notamment par l'imposition de mesures de gestion rigoureuses qui suivent et soutiennent les dispositions de la CCFFMA. » (Voir ANNEXE 24).

11. RAPPORT DU COMIT  CONSULTATIF   LA QUATRI ME R UNION DES PARTIES

- 11.1 Le Pr sident et le Vice-pr sident du Comit  consultatif ont pr sent  un projet de rapport sommaire pour le rapport du Comit  consultatif   la Quatri me Session de la R union des Parties (CC6 Doc 20). Le rapport   l'intention de RdP4 sera pr par  par le Pr sident et le Vice-pr sident apr s la conclusion de la r union en cours (CC6), afin d'y int grer les r sultats de cette derni re.
- 11.2. Des commentaires ont  t  faits sur un certain nombre de questions qui seront incorpor es dans un rapport r vis . Ces commentaires portaient notamment sur (1) la n cessit  de renforcer la section sur la taxonomie pour mieux mettre en  vidence les d cisions prises   ce sujet ; (2) l'importance de disposer de ressources financi res et humaines suffisantes pour atteindre les objectifs ; (3) l'importance d'ouvrir un dialogue et d'impliquer plus de Parties et d'intervenants pour r pondre aux exigences d'un programme grandissant et plus complexe ; (4) la n cessit  de r viser attentivement et de hi rarchiser la nature et le contenu des recommandations ; (5) l'identification des donn es et des lacunes qui peuvent aider   orienter d'autres mesures ; et (6) l'importance d'ouvrir un dialogue et de promouvoir la collaboration avec d'autres organisations, notamment les ORGP, dont les programmes s'inscrivent dans la ligne de l'Accord.
- 11.2 Ce document sera diffus  pendant l'intersession aux membres du Comit  consultatif pour examen et approbation avant RdP4.

12. R UNION CONJOINTE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LE STATUT ET LES TENDANCES / LES SITES DE REPRODUCTION

12.1 Introduction et progr s accomplis pendant la p riode intersessions

- 12.1.1 Les pr sidents du Groupe de travail sur la situation et les tendances (GTST : Dr Rosemary Gales) et du Groupe de travail sur les sites de reproduction (GTSR: Dr Richard Phillips) ont pr sent  le rapport de la r union conjointe de la 6  r union du GTST et la 4  r union du GTSR (CC6 Doc 11 R v4). Le rapport a rendu compte des travaux accomplis par le GTST et le GTSR pendant la p riode intersessions ainsi que des discussions qui ont eu lieu lors de la r union conjointe des groupes de travail qui s'est tenue   Guayaquil, en  quateur, les 25-26 August et 26 ao t 2011. Cette r union a rassembl  des membres des groupes de travail de l'Australie, du

Chili, de la France, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, du Canada et de BirdLife International, ainsi que des membres du Comité consultatif venus de l'Argentine et de la Nouvelle-Zélande et des observateurs de divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

- 12.1.2 Le Comité a constaté que des progrès considérables avaient été accomplis par les GT depuis CC5. Il était évident, pour de nombreuses tâches, que ces progrès avaient été accomplis dans les délais prévus et que les résultats des analyses du GTSR et du GTST étaient de plus en plus intégrés dans la formulation d'avis à l'intention du Comité. Avec l'aide de l'agent scientifique du Secrétariat, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'importance et la capacité de la base de données de l'ACAP d'organiser et d'interroger les informations relatives au statut et aux tendances des espèces de l'ACAP. Cette base de données très complète sert désormais de base pour des analyses rigoureuses du statut des populations et des menaces terrestres qui pèsent sur des espèces de l'ACAP. Le Comité a reconnu l'importance des apports des Parties et d'autres intervenants pour la complétion et la mise à jour des données relatives aux populations et aux sites.
- 12.1.3 Des dispositions particulières ont également été prises pendant la période intersessions pour veiller à ce que l'ACAP détienne les informations les plus récentes disponibles sur les îles où des vertébrés introduits sont présents actuellement, ont été éradiqués depuis 2000, ou dont l'éradication est prévue (c'est-à-dire là où il existe un plan de faisabilité) et l'année proposée pour l'élimination, et pour examiner les menaces identifiées pour tous les sites. Ces dispositions ont contribué à améliorer la comparabilité entre les sites et à assurer la robustesse du processus de hiérarchisation des priorités.
- 12.1.4 On a pris contact avec les membres des deux GT pendant la période intersessions pour leur demander de mettre à jour les informations sur les populations, la démographie et les sites de reproduction. Toutes les Parties ont réexaminé ou mis à jour les données, à l'exception de l'Équateur et de la Nouvelle-Zélande. L'Équateur n'a pas encore désigné un membre du GT pour coordonner les futures mises à jour des données. La Nouvelle-Zélande a fait savoir qu'un examen et une mise à jour approfondis des données existantes pour les sites néo-zélandais inscrits à l'ACAP n'était pas possible avant la réunion et que les résultats de plusieurs études importantes sont actuellement en cours d'examen. Le Comité a noté avec satisfaction l'engagement pris par la Nouvelle-Zélande de communiquer ces données à la base de données de l'ACAP pour CC7. Le Comité s'est également félicité de l'engagement pris par les Parties de mettre à jour les informations concernant la saison de reproduction de 2010-11 pour la fin de 2011, et à la fin de juin chaque année pour les saisons de reproduction suivantes.

12.2 Mise à jour des évaluations d'espèce

- 12.2.1 Les évaluations des 29 espèces de l'ACAP sont achevées et sont disponibles en anglais, espagnol et français, et quelques évaluations ont été mises à jour pour prendre en compte les changements de l'état de conservation. Le Comité a souligné l'importance de la tenue à jour des renseignements contenus dans les évaluations pour que celles-ci continuent d'être les examens les plus complets et les plus exacts des espèces de l'ACAP.

12.3 Lien vers la base de données sur les sites de reproduction de l'ACAP et le suivi mondial des Procellariiformes

12.3.1 Le Comité a été informé qu'en mars 2011 un accord entre l'ACAP et BirdLife International avait été conclu en vertu duquel les métadonnées de la base mondiale de suivi des procellariiformes de BirdLife pouvaient être exportées et associées avec les sites de reproduction répertoriés dans la base de données de l'ACAP. Ceci permettra d'évaluer l'étendue des données de suivi disponibles pour chaque site/population. Le GT a recommandé que la tâche d'examiner l'étendue des données de suivi disponibles et d'identifier les lacunes et les priorités ne relève plus du groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer mais du GTSR (ou le GT fusionné proposé). Le GT a ensuite effectué une évaluation préliminaire des lacunes dans le suivi des données pour les espèces de l'ACAP et recommandé une série de programmes de suivi prioritaires pour chaque juridiction/région (CC6 Doc 11 Rév4 alinéa 4.4.1 ; et ANNEXE 8 du présent rapport). Les progrès accomplis dans ces domaines prioritaires seront présentés et examinés lors de CC7.

12.4 Sites de reproduction et régions d'importance internationale

12.4.1 La base de données de l'ACAP contient désormais la quasi-totalité des données de recensement existantes, et des listes actualisables ont été dressées des sites de reproduction qui abritent 1%, 2%, 5% et 10% de la population mondiale de chaque espèce de l'ACAP. Ces listes et une ventilation par espèces du nombre de sites où la population dépasse les différents seuils, ainsi que la qualité des données de comptage, figurent dans CC6 Doc 11 Rév4 Annexe 3 et Annexe 4. La Nouvelle-Zélande et la France ont juridiction sur beaucoup plus de ces sites d'importance internationale que toute autre Partie. Pour la plupart des espèces de l'ACAP, il n'existe que quelques sites qui abritent >1% de la population mondiale.

12.5 Statut et tendances des populations

12.5.1 Les GT ont discuté GTSR4/GTST6 Doc 5 de BirdLife International, qui identifie les zones aviaires candidates importantes (ZAI) [IBA] de BirdLife dans le secteur de l'Atlantique de l'Antarctique (y compris les îles Shetland du Sud et les Orcades du Sud). La reproduction de la seule espèce de l'ACAP de cette région est le pétrel géant du Sud *Macronectes giganteus*, dont les populations ne répondraient aux critères des ZAI que si elles dépassaient 1% de la population mondiale (environ 485 couples). Cependant, certaines ZAI répondant aux critères des ZAI en raison de la présence d'autres espèces d'oiseaux de mer contiennent également des pétrels géants reproducteurs. L'analyse des ZAI, qui tient compte des différents niveaux de certitude des données démographiques et examine également les effets liés à l'échelle, identifie quelque 40 ZAI « confirmés » et 60 ZAI « potentiels ». Des pétrels géants du Sud se reproduisent dans deux ZAI « confirmées », l'île Avian (péninsule Antarctique ; 197 couples) et l'Île Penguin (îles Shetland du Sud ; 634 couples). Des pétrels géants du Sud se reproduisent dans dix ZAI « potentielles ». Globalement, les ZAI identifiées comprennent tous les six sites de reproduction importants pour les espèces de l'ACAP qui abritent >1 % de la population mondiale.

12.5.2 Le Comité a pris acte que le statut des menaces qui pèsent sur les espèces de l'ACAP n'avait pas changé dans la révision de 2011 de la Liste rouge de l'UICN, c'est-à-dire depuis le précédent rapport à ce sujet dans CC5 (CC6 Doc 30). Le GT

signale que la prochaine révision de la Liste rouge de l'UICN, en 2012, sera le grand examen quadriennal de toutes les espèces. Le Comité s'est également félicité de l'intention de BirdLife International de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ACAP pour entreprendre une réévaluation majeure du statut des espèces de l'ACAP en 2012, sur la base des données démographiques disponibles dans la base de données de l'ACAP. Pour rendre compte des tendances globales des populations d'espèces de l'ACAP à RdP en 2012, les GT seront appliqueront les algorithmes utilisés par BirdLife International pour déterminer le statut global, assurant la cohérence des analyses et des avis formulés.

- 12.5.3 Les informations les plus récentes sur le statut et les tendances des populations à avoir été communiquées à l'ACAP par les Parties ont été résumées pour examen par le Comité. Il a été signalé que ces résumés ne prenaient en compte que les données qui avaient été transmises à la base de données. La rigueur de ces informations dépend donc de la communication complète et en temps voulu des données pertinentes par toutes les Parties. Il y a, à l'heure actuelle, 248 îles où se reproduisent des populations d'espèces de l'ACAP. Les 29 espèces de l'ACAP actuellement inscrites comprennent 2,95 millions de couples chaque année, qui se reproduisent dans 141 « groupes d'îles », qui abritent à leur tour 57 populations (à l'exclusion des sites qui abritent des couples uniques ou mixtes). La plus rare des espèces de l'ACAP reste l'albatros d'Amsterdam *Diomedea amsterdamensis*, espèce "En danger critique d'extinction" (30 couples par an), tandis que l'espèce la plus abondante est le puffin à menton blanc *Procellaria aequinoctialis*, espèce "Vulnérable" (env. 1 million de couples par an).
- 12.5.4 L'actualité de la surveillance des populations de l'ACAP a été passée en revue et, pour les populations au sein de groupes d'îles qui représentent au moins 5 % de la population mondiale, six n'ont pas été comptées depuis plus de 20 ans (depuis 1991) et neuf n'ont pas été comptées depuis plus de 10 ans (depuis 2001). Ces groupes d'îles sont tous situés dans les juridictions française ou néo-zélandaise, indiquant le nombre considérable de sites de reproduction de l'ACAP, et par conséquent, la responsabilité en matière de surveillance qui incombe aux Parties concernées.
- 12.5.5 Au niveau des groupes d'îles (tendances des sites extrapolées aux groupes d'îles), 8 des 29 espèces disposent de données actualisées (2001-2010) sur les tendances des populations pour la majeure partie (75 – 100 %) de la population mondiale, y compris les trois espèces du Pacifique Nord. En revanche, des données actuelles sur les tendances des populations très limitées sont disponibles pour le pétrel de Hall *M. halli*, l'albatros à tête grise *Thalassarche chrysostoma* et l'albatros royal du Sud *D. epomophora*, et il n'existe pas de données récentes sur les tendances de 14 espèces de l'ACAP, notamment les cinq espèces de pétrels fousseurs.
- 12.5.6 Le Comité a partagé la préoccupation des GT pour les espèces où des proportions importantes de la population mondiale sont en déclin, surtout l'albatros de Tristan *D. dabbenena* et l'albatros des antipodes *D. antipodensis*, dont plus de 90% de la population mondiale est en déclin. Plus de 50 % des populations (extrapolation au niveau des groupes d'îles) de l'albatros hurleur et de l'albatros à sourcils noirs *T. melanophris* sont également en déclin. Au moins 50% de la population mondiale de sept espèces de l'ACAP augmentent en nombre. Ces espèces comprennent les trois albatros du Pacifique Nord, l'albatros d'Amsterdam, l'Albatros timide *T. cauta* et

le pétrel géant du Sud, dont la plupart sont en train de se rétablir des importantes réductions historiques de la taille de leurs populations.

- 12.5.7 Le Comité a reconnu que la compréhension du statut des populations nécessitait des informations tirées d'études des taux de survie et de la productivité. Ceci requiert des études de marquage-recapture à long terme, particulièrement pour les espèces de l'ACAP, qui vivent longtemps et sont lentes à atteindre la maturité. Sur la base des informations communiquées à ce jour à l'ACAP par les Parties, des discussions tenues lors de la réunion du GT, il a été déterminé, pour les 29 espèces de l'ACAP, que les taux de survie des adultes sont disponibles pour 27 espèces, les taux de survie des juvéniles sont disponibles pour 20 espèces et que des statistiques du succès de reproduction sont disponibles pour 26 espèces. Le Comité a été de constater que de nouvelles études avaient été entreprises récemment en vue déterminer le taux de survie de plusieurs espèces de l'ACAP. Ces études compléteront les importantes études de suivi démographique entreprises par plusieurs Parties (CC6 Doc 11 Rév4 Annexe 6).

12.6 Priorités de l'ACAP en matière de surveillance des populations par région et par juridiction

- 12.6.1 Des études détaillées des populations sont fondamentales pour de nombreux aspects de la conservation des albatros et des pétrels, et essentielles pour surveiller l'efficacité des mesures de gestion et de l'Accord. Le Comité a examiné l'évaluation, par les GT, du niveau des informations disponibles sur le statut et les tendances des populations gérées par les différentes administrations. L'état actuel des connaissances en qui concerne la taille, les tendances et les paramètres démographiques restent insuffisantes pour de nombreuses populations de l'ACAP. Pour quatre juridictions/Parties, la taille de plus de 20% des populations reste inconnue (CC6 Doc 11 Rév4 Annexe 7). Il existe encore moins de données sur la tendance actuelle des populations ; cinq Parties disposent d'informations très limitées sur les tendances des populations d'espèces de l'ACAP qui se reproduisent dans leurs juridictions. Les GT ont discuté les tendances démographiques et les lacunes dans les connaissances pour chaque juridiction, en considérant séparément les régions contestées. Lors de CC5 en 2010, le Comité avait demandé que les priorités en matière de surveillance de la population soient hiérarchisées. Afin de fournir cette orientation et ces avis à CC6, des représentants spécialisés dans les programmes de surveillance régionales ont évalué les informations disponibles et identifié les programmes les plus prioritaires qu'il fallait poursuivre ou lancer (CC6 Doc 11 Rév4 Section 6.2.4 ; et ANNEXE 9 du présent rapport).
- 12.6.2 Après avoir examiné ces priorités, le CC a recommandé que les programmes de surveillance des populations à long terme soient maintenus et que les nouveaux programmes identifiés lors de CC6 soient mis en œuvre en priorité.

12.7 Priorités pour les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction menaces et pour la gestion des sites

- 12.7.1 Une ventilation de la proportion des sites et de la population mondiale qui sont exposés à des menaces qui répondent aux critères de l'ACAP est donnée dans le rapport conjoint des GT. La destruction des habitats et la prédation par des mammifères introduits sont les menaces les plus fréquentes qui pèsent sur les sites de reproduction d'espèces de l'ACAP. Les menaces touchant le plus de sites de

reproduction (combinaisons site-espèce) étaient la prédation par le chat *Felis catus*, le rat noir *Rattus rattus* et le rat brun (surmulot) *Rattus norvegicus*, et la destruction des habitats par le renne *Rangifer tarandus*. Toutes les autres menaces ne touchaient que quelques sites, bien que graves dans certains cas (notamment les effets du choléra aviaire sur l'île Amsterdam). Les espèces touchées sur le plus de sites de reproduction étaient le puffin gris *Procellaria cinerea*, qui niche dans des terriers, et le puffin à menton blanc *P. aequinoctialis*.

- 12.7.2 Les GT ont discuté GTSR4/GTST6 Doc 8, qui décrivait la hiérarchisation des menaces terrestres en utilisant le cadre élaboré par un groupe de travail ad hoc sur les priorités présidé par Spencer Clubb (NZ). Les priorités ont été déterminées par une formule qui combinait la vulnérabilité (en fonction de la taille de la population mondiale, de la proportion de la population mondiale sur le site, et de la tendance de la population), l'ampleur de la menace et les chances de succès des efforts de maîtrise pour chaque site de reproduction par espèce par combinaison de menaces sur la base des données de l'ACAP. Les scores des menaces s'appliquant à plus d'une espèce sur un site ont ensuite été combinés. Les résultats du cadre sont présentés dans le tableau 1 de GTSR4/GTST6 Doc 8 qui indique la priorité relative de chaque menace (telles que l'élimination des porcs ou des chats d'une île particulière).
- 12.7.3 Les GT se sont accordés pour reconnaître que les résultats étaient compatibles avec les avis d'expert et ont également fait un certain nombre de suggestions pour améliorer le cadre : Mise en évidence de l'endémisme de sites uniques (par exemple, l'albatros de Tristan sur l'île Gough) ; l'utilisation de seuils de taille de population minimaux pour inclusion dans le cadre, et le regroupement des scores de menaces similaires et leur présentation en tranches avec des intitulés comme « priorité élevée ». Ces suggestions ont été incorporées dans une version révisée de GTSR4/GTST6 Doc 8.
- 12.7.4 Un score unique a été obtenu pour chaque menace sur chaque île à partir de la somme des scores de hiérarchisation pour toutes les espèces présentes, ou la moyenne des scores de hiérarchisation, s'il existe plusieurs sites de reproduction sur la même île. Un résumé de ces menaces est présenté au tableau 11 dans le rapport conjoint des GT. Le niveau de priorité (élevée, moyenne ou faible) tient compte des ruptures naturelles dans la distribution des scores pour chaque type de menace. Pour la « perte d'habitat ou la destruction/prédation par des espèces exotiques », ce niveau inclut un petit groupe périphérique (priorité élevée), un grand groupe intermédiaire avec des scores qui diffèrent tous les uns des autres de ≤ 2 et qu'il ne convient pas de subdiviser davantage (priorité moyenne), et une observation extrême [outlier] avec un score peu élevé (faible priorité).
- 12.7.5 Dans cet esprit, les mesures les plus hautement prioritaires, dans le cas d'un parasite ou un pathogène serait de lutter contre la menace de choléra aviaire sur l'île Amsterdam, dans le cas de la « concurrence accrue avec les espèces indigènes », d'exclure le fou austral *Morus serrator* de Pedra Branca, et dans le cas de « la perte d'habitat ou la destruction/prédation par des espèces exotiques », d'éliminer les porcs de l'île Auckland, les lapins et rats noirs de l'île Macquarie, et la souris commune *Mus musculus* de l'île Gough. Les tests de sensibilité effectués ont donné à penser que ces conclusions étaient robustes, et les groupes de travail ont se sont accordés pour reconnaître que les résultats du cadre de hiérarchisation des

priorit s  taient conformes aux avis d'expert.

- 12.7.6 Les informations qui ont  t  mises   la disposition de l'ACAP via le portail web de la base de donn es sur des mesures de gestion en cours ou pr vues li es aux menaces qui p sent sur des esp ces inscrites   l'ACAP sur des sites de reproduction sont reprises dans CC6 Doc 11 R v4 Annexe 8. Les Parties ont  t  pri es de fournir des mises   jour sur les mesures actuellement entreprises pour lutter contre ces menaces, ou les raisons pour lesquelles aucune r ponse de gestion n' tait en place, par l'interm diaire du processus annuel de pr sentation de rapports et de CC7, en mettant plus clairement l'accent sur les mesures visant   lutter contre les menaces de haute priorit .
- 12.7.7 Le GT a soulign  que d'importantes ressources seraient n cessaires pour accomplir les t ches prioritaires li es   l' radication d'esp ces exotiques et   la gestion concomitante des sites/habitats, et qu'il y aurait probablement des avantages substantiels d coulant de collaborations de nature technique et pratique, et des demandes conjointes de financement.
- 12.7.8 Le groupe de travail a identifi  un certain nombre de lacunes dans la recherche concernant les menaces terrestres qui p sent sur des esp ces de l'ACAP, notamment les  tudes de pr valence et de transmission des maladies et une surveillance am lior e, avant et apr s l' radication, des effets des campagnes d'app tage sur les esp ces non cibl es.

12.8 Populations prioritaires de l'ACAP

- 12.8.1 Suite   la demande du GTCA de dresser une liste provisoire des populations prioritaires sur lesquelles l'ACAP pourrait concentrer ses efforts avant le r sultat de l' valuation de la hi rarchisation des priorit s maritimes, le groupe de travail mixte a examin  les donn es disponibles sur la taille et les tendances des populations dans la base de donn es de l'ACAP. Cet examen a identifi  cinq populations de proportions non n gligeables (> 10 % du total mondial) qui  taient en d clin rapide (> 3 % par an) caus  principalement par la mortalit  incidente dans les p cheries. Il s'agit de la population de l'albatros hurleur de G orgie du Sud (Islas Gorgias del Sur)¹ qui avait d j   t  identifi e, des albatros   sourcils noirs de G orgie du Sud (Islas Gorgias del Sur)¹, des albatros de Tristan sur l' le Gough et des albatros fuligineux *Phoebetria fusca* sur les  les Crozet et du prince  douard. Ces populations  taient toutes consid r es comme hautement prioritaire, et les CT se sont accord es   reconn tre que les menaces qui pesaient sur elles n cessitaient une action internationale urgente et coordonn e. Des  valuations d taill es de chacune de ces populations figurent   l'ANNEXE 10 et seront affich es sur le site Web de l'ACAP.

12.9 Indicateurs de l'ACAP

- 12.9.1 Les GT ont pass  en revue les progr s accomplis dans l' laboration d'indicateurs, en se fondant sur CC5 Inf 16 R v1 (qui r sume la situation lors la derni re r union de l'AC), ainsi que les d veloppements et faits nouveaux intervenus pendant l'intersession, tels que pr sent s dans CC6 Doc 27 et CC 6 Inf 07. Sur la base de ces documents, une liste pr liminaire de la plupart des indicateurs d' valuation potentiels a  t   tablie par les GT (ANNEXE 11) en mati re de sites de reproduction et du statut et des tendances des populations.

12.10 Lignes directrices et réexamens de la conservation des sites de reproduction

- 12.10.1 Les présidents des GT ont informé les groupes de travail que les lignes directrices sur l'éradication disponibles sur le site de l'ACAP seraient mises à jour et contiendraient des conseils améliorés sur la surveillance et l'atténuation de la mortalité des espèces non ciblées avant la fin de 2011, incorporant les leçons tirées des récentes opérations d'appâtage aérien à grande échelle sur l'île Macquarie et en Géorgie du Sud (Islas Gorgias del Sur)¹. Le Dr Anton Wolfaardt (UK) a présenté une mise à jour sur le statut des lignes directrices conformes aux meilleures pratiques, affichées récemment, en matière de biosécurité pour les sites de reproduction de l'ACAP. Les groupes de travail ont pris acte que le but des lignes directrices était de donner des orientations générales aux Parties à l'ACAP, qui produiraient ensuite des plans adaptés aux besoins de leurs propres sites.
- 12.10.2 Le Dr Anton Wolfaardt (R-U) a présenté GTSR4/GTST6 Doc 6, en indiquant que le but du document était de donner des orientations aux Parties à l'ACAP pour les aider à élaborer et mettre en œuvre des plans de recensement d'espèces de l'ACAP. Le document fait une distinction entre les recensements à grande échelle de sites ou de groupes d'îles entiers, et la surveillance continue sur certains sites d'étude, en soulignant que ces deux actions devraient faire partie d'un programme de surveillance. Il identifie également les sources d'erreur associées à différentes méthodes de recensement et fournit des lignes directrices pour réduire ces erreurs au minimum. Les GT se sont accordés pour reconnaître que le document était une précieuse ressource pratique et ont demandé qu'une version révisée, incorporant les questions examinées lors la réunion, soit mise à disposition sur le site Web de l'ACAP, dans le cadre de la série de lignes directrices de l'ACAP en matière de conservation.
- 12.10.3 La délégation de l'Argentine a fait une déclaration concernant GTSR4/GTST6 Doc 6 (voir ANNEXE 23).
- 12.10.4 Les GT ont pris acte que GTSR4/GTST6 Doc 6 Doc 6 contenait des conseils importants sur la fréquence de la surveillance des populations, qui consiste à effectuer des recensements des sites de reproduction au moins une fois tous les dix ans, surtout pour les grands sites et les sites importants, et de combiner ces recensements avec une surveillance plus fréquente sur quelques sites d'étude représentatifs. Dr Wolfaardt (UK) a accepté de produire un document en collaboration avec des experts des Parties à l'ACAP et du Secrétariat, qui fournirait des conseils plus précis aux Parties à l'ACAP sur des questions telles que la fréquence souhaitable et la représentativité des sondages/recensements et de la surveillance d'espèces de l'ACAP.
- 12.10.5 Les GT ont passé en revue une étude des parasites, agents pathogènes et maladies chez les espèces de l'ACAP communiquée par Dr Flavio Quintana (Argentine) (GTSR4/GTST6 Doc 7). Douze (41 %) des 29 espèces semblent être porteuses d'agents pathogènes, avec des effets préjudiciables variables. Des bactéries ont été détectées chez 5 espèces (17 %), des virus chez 3 (10 %), des protozoaires chez 4 (14 %), des parasites gastro-intestinaux chez 3 (10 %), des ectoparasites chez 9 (31 %) et des champignons chez 1 espèce (3 %). Bien qu'il y ait peu de cas prouvés d'infection aiguë entraînant la mort d'adultes ou de poussins,

les agents pathogènes peuvent avoir de graves répercussions sur certains sites. Le GT a été informé de la mort de 1000 albatros à sourcils noirs adultes enregistrée en novembre 2010 sur le même site de reproduction dans les îles Malouines (Falkland Islands/Islas Malvinas)¹ où un sondage précédent avait conclu que la population était exempte de l'exposition à des maladies infectieuses. Malgré l'analyse effectuée par un laboratoire spécialisé des échantillons prélevés sur ces oiseaux morts, les résultats n'étaient pas concluants. Ces deux exemples illustrent la complexité de l'étude des agents pathogènes et la difficulté de déterminer la cause exacte de la mort. Les GT se sont accordés pour reconnaître que plus de recherches étaient nécessaires sur les maladies infectieuses des albatros et des pétrels, et qu'il fallait obtenir des données de base qui permettraient de mesurer les changements ultérieurs. Étant donné que l'apparition d'une maladie dans une population en danger critique d'extinction pourrait être catastrophique, il a été suggéré que l'ACAP engage des pathologistes vétérinaires ayant l'expérience des oiseaux de mer pour formuler des conseils à ce sujet pendant l'intersession.

- 12.10.6 La Coalition pour l'Antarctique et l'océan Austral (ASOC) a rappelé à la réunion que les récents événements de Tristan da Cunha mettaient en évidence le danger que présentaient les déversements d'hydrocarbures pour les oiseaux de mer. Les Parties à l'ACAP ont été invitées à prendre acte de l'importance de la capacité de réaction à des déversements d'hydrocarbures qui pourraient affecter des espèces de l'ACAP.

12.11 Coordination des bagues Darvic

- 12.11.1 Le GT a discuté la proposition que l'ACAP envisage la compilation/coordination des informations inscrites sur les bagues en plastique (Darvic) utilisées dans les études de surveillance des populations afin de réduire les répétitions inutiles et d'améliorer l'utilité des observations en mer. La plupart des Parties qui baguent les espèces de l'ACAP utilisent des bagues en plastique en plus de bagues standard en métal afin de permettre une identification plus facile à distance sur les sites de reproduction et de réduire la nécessité de manipuler les oiseaux. Alors que les codes sur les bagues en métal sont uniques et diffèrent entre les pays, la même couleur de bague en plastique et les mêmes codes alphanumériques (combinaisons de lettres ou de nombres) peuvent être utilisés par plusieurs pays. Les GT ont conclu qu'il serait utile qu'un catalogue central soit hébergé sur le site Web de l'ACAP, de façon que i) les observateurs, en particulier sur les bateaux de pêche, puissent contacter l'organisme de recherche pertinent pour obtenir des renseignements sur les oiseaux et ii) afin d'éviter autant que possible les répétitions inutiles de codes de bagues en plastique. En outre, comme les bagues en métal ne peuvent pas être signalées par les pêcheurs tout simplement parce qu'ils ne savent pas où envoyer les informations, les Parties ont également été invitées à communiquer les coordonnées des systèmes de baguage nationaux, pour affichage sur le site Web de l'ACAP, afin de s'assurer que ces informations importantes sur la prise accessoire ne soient pas perdues.

12.12 Programmes financés par l'ACAP

- 12.12.1 Le Dr Marco Favero (président de du CC) a présenté CC6 Inf 8 aux GT, qui résume les progrès et les résultats des projets soutenus par le Comité consultatif en 2009, et CC6 Doc 23, qui décrit le processus d'attribution de fonds pour les projets. Il a fait

observer que la majorité des programmes financés étaient des études sur les menaces maritimes, 17 des 23 projets financés à ce jour portant sur des problèmes liés à la capture accessoire, et en a profité pour encourager les chercheurs sur les menaces terrestres à solliciter des fonds disponibles par le biais du Comité consultatif.

12.13 Projet de fusion de groupes de travail

12.13.1 Les GT ont discuté une proposition visant à fusionner les GT sur les sites de reproduction et le statut et tendances lors de cette réunion du Comité consultatif, du fait que bon nombre des processus liés à l'acquisition et à la compilation de données et à la présentation de rapports sur les activités des GT sont maintenant bien établis. En outre, les sorties, les résultats de ces deux GT et les questions qu'ils abordent (hiérarchisation des priorités, analyse des lacunes, élaboration d'indicateurs etc.) nécessitent de plus en plus l'intégration des données sur la gestion des sites et le statut et les tendances. De nombreux membres d'un de ces GT sont également membres de l'autre. Les GT étaient en faveur de la fusion et ont informé le CC en conséquence.

12.14 Questions diverses

12.14.1 Les GT ont discuté de la meilleure façon d'illustrer les activités de l'ACAP à la Cinquième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels qui se tiendra du 13 au 17 août 2012, au Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa à Wellington, en Nouvelle-Zélande. Il a été suggéré qu'un ou plusieurs entretiens soient organisés avec des experts en la matière pour un auditoire scientifique bien informé qui mettraient en lumière les progrès accomplis par l'ACAP dans la collecte, la compilation et la synthèse de données sur le statut et les tendances des populations, et sur les menaces, ainsi que le succès dans l'élaboration d'une politique visant à améliorer le statut de conservation des espèces inscrites.

12.14.2 Le CC a soutenu le concept d'un ou de plusieurs exposés faits à la Conférence internationale de 2012 sur les albatros et les pétrels dans le but de présenter les activités de l'ACAP et les progrès réalisés.

12.14.3 Le Dr Beth Flint (É-U) a fait un exposé pour les GT sur les albatros de Laysan *Phoebastria immutabilis* et à pattes noires *P. nigripes* sur les impacts des tempêtes hivernales et du tsunami qui ont frappé les îles hawaïennes du Nord-Ouest en 2010/2011. Cet exposé a mis en évidence la menace croissante posée par les changements climatiques mondiaux pour les albatros et les pétrels qui nidifient dans les îles de basse altitude de l'Océanie.

12.14.4 L'Argentine a fait une déclaration au cours de la discussion du projet de rapport de la réunion conjointe de GTSR 4/GTST 6 sur la toponymie des îles Malouines (Falkland Islands/Islas Malvinas)¹, et a demandé que cette déclaration soit annexée au Rapport final de CC6 :

« La délégation argentine à la 6^e Réunion du Comité consultatif de l'Accord sur la conservation des albatros et les pétrels (ACAP) a le plaisir d'annoncer que, suite à l'engagement pris naguère par l'Argentine de présenter la liste des références toponymiques des îles Malouines (Falkland Islands/Islas Malvinas)¹, la liste précitée est affichée sur les sites Web du Servicio de Hidrografía Naval (www.shn.gov.ar/toponimia/index) et de l'Instituto Geográfico Nacional

(www.ign.gov.ar/toponimia). Ces informations sont disponibles gratuitement dans les pages web susmentionnées et peuvent être utilisées pour se référer aux sites de reproduction, localités et faits géographiques. »

12.14.5 La délégation britannique a déclaré que la réunion n'était pas le cadre approprié pour soulever des questions de souveraineté de quelque nature que ce soit, ces questions ne relevant ni du champ d'action ni de l'objectif de l'Accord sur la conservation des albatros et les pétrels. Le Royaume-Uni a fait la déclaration suivante :

« Le Royaume-Uni n'a aucun doute sur sa souveraineté sur les îles Falkland et ses zones maritimes environnantes. Le Royaume-Uni rejette toute utilisation ou application de la toponymie autre que celle appliquée aux îles Falkland par le peuple et le gouvernement des îles Falkland. Le principe de l'autodétermination, consacré par l'article 1.2 de la Charte des Nations Unies et l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques sous-tend notre position sur la souveraineté des îles Falkland. »

12.15 Observations finales

12.15.1 Le Comité a reconnu que les GT continuaient d'accomplir des progrès exceptionnels dans beaucoup des tâches identifiées dans le Plan d'Action de l'Accord. Le président du GTST a remercié les présidents du GTST et du GTSR, les membres et les observateurs pour leurs précieuses contributions à la réunion et à l'élaboration du rapport. L'agent scientifique de l'ACAP, le Dr Wiesława Misiak, a également été remerciée pour son zèle et son ardeur à aider les travaux des groupes de travail pendant la période intersessions et lors de la réunion.

12.16 Recommandations du Comité consultatif sur les problèmes de fond en matière de sites de reproduction et de statut et tendances

12.16.1 Le Comité consultatif a accepté les recommandations suivantes des Groupes de travail sur les sites de reproduction et le statut et les tendances et :

- a. a encouragé les détenteurs de données et les gardiens de site à s'assurer que les données communiquées étaient complètes et à jour, y compris les informations relatives aux programmes de surveillance et de suivi des populations ;
- b. a convenu que l'examen des données de suivi disponibles pour les espèces de l'ACAP, l'identification des lacunes et l'établissement des priorités pour le comblement de ces lacunes, devaient relever de la compétence du nouveau Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation, et a encouragé les Parties de l'ACAP, dans la mesure du possible, à entreprendre ou planifier pour un avenir proche les études de suivi identifiées comme prioritaires (ANNEXE 8) ;
- c. a convenu que la communication de données et l'élaboration d'outils pour l'identification des sites de reproduction importants pour les espèces de l'ACAP étaient maintenant achevées et qu'un examen de ces outils devait être entrepris lors de CC9 ;
- d. a demandé que des Parties consultatives au traité sur l'Antarctique s'assurent qu'une protection aussi stricte que possible était accordée à six sites identifiés

comme ZAI [IBAs] candidates et comme sites de reproduction importants potentiels pour les espèces de l'ACAP en ce qui concerne leurs populations reproductrices de pétrels géants du Sud ;

- e. Demandé instamment aux Parties et autres intervenants responsables de populations reproductrices d'espèces de l'ACAP de s'assurer de la continuation de leurs programmes de surveillance à long terme en cours;
- f. a encouragé les Parties et autres intervenants responsables de populations reproductrices d'espèces de l'ACAP à mettre en œuvre les programmes de surveillance identifiés comme prioritaires (CC6 Doc 11 Rév 4, Section 6.2.4 ; et ANNEXE 9 du présent rapport) afin d'accroître les connaissances actuelles en matière de taille des populations, tendances et démographie des espèces de l'ACAP ;
- g. a recommandé que les Parties et autres intervenants responsables de populations reproductrices d'espèces de l'ACAP, les groupes de travail et de le Comité consultatif réexaminent ces programmes prioritaires et les progrès accompli pendant la période intersessions lors de CC7 ;
- h. a demandé instamment aux Parties d'examiner les données saisies et de mettre à jour les données de population de la saison de reproduction 2010/11 pour la fin de décembre 2011, et de saisir les données recueillies au cours des saisons suivantes dans la base de données de l'ACAP pour la fin de juin chaque année ;
- i. a pris acte que la tâche de hiérarchisation des menaces terrestres était achevée, et que les priorités de conservation devraient être examinées lors la réunion du Comité consultatif précédant chaque Réunion des Parties ;
- j. a recommandé que les Parties s'attaquent aux menaces hautement prioritaires identifiées dans le processus de hiérarchisation des priorités terrestres, notamment le choléra aviaire sur l'île Amsterdam, la concurrence accrue du fou austral [Australasian gannet] à Pedra Branca, la perte ou la destruction des habitats, ou la prédation, par des lapins et des rats noirs introduits sur l'île Macquarie, des porcs sur l'île Auckland et des souris communes sur l'île Gough, et fassent progresser les programmes préliminaires visant à atténuer ces menaces, notamment les campagnes d'éradication ;
- k. a demandé que les Parties communiquent, dans leurs rapports annuels et lors de CC7, les informations les plus récentes sur ces questions et sur d'autres mesures prises pour contrer les menaces terrestres visées au paragraphe 12.16.1 j plus haut, ou les raisons pour lesquelles aucune réponse des responsables de la gestion n'est en place ;
- l. a reconnu les avantages potentiels des initiatives de collaboration ou de renforcement des capacités qui peuvent contribuer à la fourniture d'expertise technique ou pratique et à l'obtention de financement, pour faire progresser les mesures de gestion hautement prioritaires ;
- m. Face au déclin rapide des populations d'importance mondiale d'albatros hurleurs et d'albatros à sourcils noirs en Géorgie du Sud (South Geogia / Islas Gorgias del Sur)¹, d'albatros de Tristan à l'île Gough et d'albatros fuligineux dans les îles Crozet et du Prince-Édouard, il est demandé au Comité consultatif

de convenir que la capture accessoire d'oiseaux appartenant à ces populations doit être considérée comme une menace hautement prioritaire exigeant une action internationale urgente et coordonnée.

- n. En outre, il a été convenu que cette action d'urgence devait :
- (i) demander instamment aux Parties à l'ACAP de soumettre immédiatement à l'ACAP les données existantes sur la capture accessoire, afin d'améliorer l'évaluation de la capture accessoire de ces populations d'albatros ;
 - (ii) demander instamment aux Parties à l'ACAP qui autorisent la pêche dans l'aire de répartition de ces populations de commencer à collecter des données sur la capture accessoire dans les pêcheries concernées - si elles ne le n'ont pas encore fait - et de communiquer ces données à l'ACAP ; et
 - (iii) souligner en particulier la menace de conservation qui pèse sur ces populations, au cours des contacts entre l'ACAP et les ORGP chargées de la gestion des pêcheries dans l'aire de répartition de la recherche alimentaire, et demander que ces ORGP mettent en œuvre les mesures optimales d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer recommandées par l'ACAP, recueillent des données sur la capture accessoire d'oiseaux de mer au niveau de l'espèce et communiquent rapidement à l'ACAP les données existantes sur la capture accessoire d'oiseaux de mer.
- o. S'agissant des indicateurs de performance en matière de statut, de tendances et sites de reproduction, le CC a demandé au Secrétariat :
- (i) d'extraire et d'analyser les données voulues afin de créer des valeurs pour le plus grand nombre possible d'indicateurs identifiés pour évaluer les progrès de l'Accord ;
 - (ii) de fournir, si possible, les valeurs des indicateurs qui rendent compte de la situation au moment où l'ACAP est entré en vigueur, et ;
 - (iii) de signaler les problèmes de disponibilité de données et de recommander une (des) solution(s) à ces problèmes (par exemple, en demandant aux Parties de fournir des données supplémentaires) ;
- p. a encouragé les Parties à adopter des pratiques optimales de suivi, notamment la tenue de recensements sur les sites de reproduction au minimum à des intervalles de dix ans, surtout pour les sites importants, et de procéder à un suivi annuel des tendances et de la démographie des populations au minimum sur un site représentatif pour chaque groupe d'îles ;
- q. a demandé au Secrétariat de veiller à ce que des liens soient créés entre le site Web de l'ACAP et d'autres sites fournissant des informations générales sur les effets des maladies, et des lignes directrices sur le prélèvement et le stockage de tissus en cas d'épidémie, afin de faciliter la collecte d'informations pertinentes et le prélèvement d'échantillons sur des oiseaux morts ;
- r. a demandé aux membres de communiquer des données publiées et non publiées au Dr Flavio Quintana pour lui permettre de mettre à jour son étude des parasites, pathogènes et maladies d'espèces de l'ACAP pour examen par le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation lors de

CC7 ;

- s. sugg r  aux Parties de faire des efforts pour r aliser des  tudes sur la pr valence et la transmission d'agents pathog nes connus, et la possibilit  d'une campagne de vaccination ou d'autres m thodes telles que les mesures d'att nuation pour les populations menac es par une maladie (y compris celles de l' le Amsterdam), compte tenu surtout de l'utilit  de ces informations en cas de futures  pid mies, et ;
- t. a recommand  que les futures recherches sur les agents pathog nes se concentrent en particulier sur les sites o  l'on sait qu'ils sont pr sents ou susceptibles de se propager,  tant donn  les difficult s financi res et pratiques de proc der   un suivi coordonn  sur une plus grande  chelle ;
- u. a soutenu une initiative visant   coordonner l'utilisation de bagues color es en mati re plastique (« Darvic ») au moyen d'un tableau affich  sur le site web de l'ACAP et accessible   chaque Partie (et ne n cessitant qu'un travail minimum de la part du Secr tariat) ; la facilit  et l'utilit  de ce processus seront  valu es lors la prochaine r union du groupe de travail, et il est possible qu'on y ajoute une liste des coordonn es des autorit s de baguage   qui les d tails de r cup ration des bagues m talliques peuvent  tre communiqu es ;
- v. a pris acte que le puffin des Bal ares *Puffinus mauretanicus* reste un candidat   retenir pour l'inscription comme esp ce de l'ACAP, sur la base du niveau et des types de menace auxquels il est confront  ;
- w. a convenu de demander que les futures propositions d'inscription de nouvelles esp ces   l'Accord soient accompagn es d'un projet d' valuation d'esp ce et d'un plan d'action destin s   fournir des informations compl tes sur leur statut de conservation et les menaces qui p sent sur elles, ainsi que les options de gestion ; et
- x. a approuv  la fusion du Groupe de travail sur le statut et les tendances et du Groupe de travail sur les sites de reproduction pour devenir un nouveau groupe de travail qui sera connu sous le nom de Groupe de travail sur le statut des populations et de la Conservation, et a approuv  les attributions du groupe (ANNEXE 7).

12.17 Futur programme de travail

- 12.17.1 Le Comit  a approuv  le plan de travail du Groupe de travail suite aux discussions tenues au titre du point 16 de l'ordre du jour.

13 TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES P TRELS

13.1 Rapport du Groupe de travail

- 13.1.1 Le Groupe de travail sur la taxonomie (GTT) [TWG] n'a pas pr sent  de rapport  tant donn  qu'il n'y avait pas eu de questions taxonomiques   r soudre depuis la derni re r union du Comit  consultatif.
- 13.1.2 Mark Tasker (Vice-pr sident) a demand  s'il y avait des questions taxonomiques concernant les esp ces inscrites   l'Annexe 1. Les  tats-Unis ont sugg r  que le

GTT se penche sur la question de savoir si les populations d'albatros   pieds noirs qui nichent au Japon et   Hawaii sont des unit s biologiques distinctes (sous-esp ces). Une  tude r cente de la structure g n tique de la population d'albatros   pieds noirs qui nichent   Hawaii et au Japon a conclu que les s quences de cytochrome b r v laient des diff rences importantes entre les albatros   pattes noires hawa iens et japonais. Les taux de migration n gligeables, associ es   des diff rences de taille entre les oiseaux hawa iens et japonais et d'autres diff rences ADN entre ces deux populations sugg rent que ces oiseaux sont peut- tre aussi isol es sur le plan reproductif, malgr  le chevauchement de leurs r partitions en mer. La clarification du statut de ces populations (sous-esp ces) serait utile   des fins de conservation et de gestion.

13.2 Futur programme de travail

- 13.2.1 Le Comit  a approuv  le plan de travail du GTT et a pris acte qu'aucune demande de financement n'avait  t  faite.

14. SITES DE REPRODUCTION

14.1 Rapport du Groupe de travail

- 14.1.1 Le rapport du Groupe de travail sur les sites de reproduction a  t  discut  au titre du point 12 de l'ordre du jour.

14.2 Futur programme de travail

- 14.2.1 Le Comit  a approuv  le plan de travail du Groupe de travail suite aux discussions tenues au titre du point 16 de l'ordre du jour.

15. CAPTURE ACCESSOIRE D'OISEAUX DE MER

15.1 Introduction

- 15.1.1 Le pr sident du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer, M. Barry Baker, et le vice-pr sident, le Dr Anton Wolfaardt, ont pr sent  le rapport de la Quatri me R union du GTCA au Comit  (CC6 Doc 14 R v 1). Ce rapport contenait des  l ments pertinents aux points 7, 8, 11, 15.2, 16 et 17 de l'ordre du jour. Ces  l ments feront l'objet de discussions plus d taill es lorsqu'ils auront  t  examin s par le Comit  au titre du point pertinent de l'ordre du jour.
- 15.1.2 Le Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer a  t  impressionn  de constater le niveau des recherches men es depuis CC5 sur l'att nuation dans les p cheries palangri res p lagiques, en particulier en Australie, au Br sil (Projeto Albatroz), en Uruguay, aux  tats-Unis (Washington Sea Grant, qui collabore avec le secteur de la p che japonais dans la Zone  conomique exclusive (ZEE) [EEZ] d'Afrique du Sud) et par l'Albatross Task Force de BirdLife (qui travaille dans les p cheries palangri res et chaluti res p lagiques et d mersales en Am rique du Sud, Afrique du Sud et Namibie). Le GTCA s'est  galement f licit  des travaux de Delphinus Pro et de ses collaborateurs dans la p che artisanale en  quateur et au P rou.

15.2 Atténuation de la capture accessoire dans la pêche palangrière pélagique

- 15.2.1 Le GTCA a passé en revue les récents développements dans les technologies d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer par ses membres et d'autres pêcheurs. Cet examen a porté sur les essais de lestage des lignes, un poseur d'appâts sous-marins, les cosses à hameçons [hook pods], les lignes d'effarouchement des oiseaux et la performance les avançons lestés [weighted branchlines] comparés aux avançons non lestés déployés en combinaison avec des lignes d'effarouchement doubles de jour et de nuit.
- 15.2.2 Un important résultat des réunions précédentes du GTCA a été l'examen des toutes dernières informations sur la recherche de mesures d'atténuation pour la pêche palangrière pélagique et l'identification des lacunes dans les connaissances. Utilisant la même procédure que l'année dernière – en fait la même procédure que chaque année – le groupe de travail a examiné et mis à jour l'information disponible après la présentation des documents visés à la section 1.1 de CC6 Doc 14 Rév1. Après discussion, il a été convenu que la disposition tabulaire utilisée actuellement n'était pas la présentation la plus efficace de l'information, et qu'il convenait de présenter cette information concernant tous les types de pêche dans un style plus narratif. Les résultats de cet examen, avec les informations présentés dans le format révisé, sont inclus à l'ANNEXE 13 du présent rapport. Le GTCA a recommandé que le Comité consultatif approuve cette nouvelle présentation et que les Parties utilisent ces informations pour orienter l'élaboration de la politique et de la pratique dans les pêcheries qui relèvent de leur compétence.
- 15.2.3 Suite à l'examen de la recherche actuelle en matière de mesures d'atténuation, le GTCA a préconisé la combinaison d'avançons lestés, de lignes d'effarouchement des oiseaux et de la mise à l'eau nocturne comme étant les meilleures mesures d'atténuation dans les pêcheries palangrières pélagiques. Une fois de plus, il a été constaté qu'à l'heure actuelle, aucune mesure d'atténuation unique ne pouvait empêcher de manière fiable la mortalité accidentelle des oiseaux de mer dans la plupart des pêcheries palangrières pélagiques, et que la méthode la plus efficace était d'utiliser les mesures mentionnées ci-dessus en combinaison. Compte tenu des différences opérationnelles dans les pêcheries palangrières pélagiques en raison de la taille des bateaux et des types d'engins, les spécifications des lignes d'effarouchement des oiseaux font une distinction entre les navires de plus de 35 mètres et ceux de moins de 35 mètres. Les meilleures pratiques découlant de cet examen ont été résumées en un recueil de conseils qu'il est facile de transmettre aux publics ciblés (ORGP thonières et gestionnaires des pêcheries des Parties concernées). On trouvera ce projet de recueil de conseils à l'ANNEXE 14.
- 15.2.4 Le Comité consultatif a pris acte que des recherches supplémentaires étaient nécessaires pour définir des mesures d'atténuation pour des bateaux plus petits (moins de 15 mètres). Là où les preuves scientifiques font défaut, le principe de précaution doit être appliqué et les mesures d'atténuation conformes aux meilleures pratiques, identifiées pour les grands bateaux, doivent être mises en œuvre, autant que faire se pourra. Le CC a demandé au GTCA d'examiner l'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer sur des navires plus petits lors de sa prochaine réunion.

15.3 Atténuation de la capture accessoire dans la pêche au chalut

- 15.3.1 Le GTCA a examiné les mesures d'atténuation disponibles pour les engins de pêche démersale et pélagique au chalut, sur la base de trois documents présentés à la réunion, de la littérature publiée et des avis d'expert. Les résultats de cet examen figurent à l'ANNEXE 15.
- 15.3.2 Le GTCA a réitéré ses avis formulés antérieurement selon lesquels, dans la pêche au chalut, les oiseaux de mer sont attirés vers le bateau par l'élimination des déchets de traitement. Toutes les études antérieures sur ce sujet ont montré que lorsqu'il n'y a pas de déversement, peu d'oiseaux sont attirés par le bateau, et il n'y a que peu, voire pas de collisions avec les funes [warps]. Il a été pris acte que la rétention complète des rejets et des déchets était difficilement applicable sur certains bateaux, et que, dans ces situations, l'utilisation de lignes d'effarouchement doubles, déployées correctement, était actuellement le moyen plus pratique et le plus efficace de réduire au minimum les collisions d'oiseaux de mer avec les funes. La mise en lots des abats et des rejets a également été signalée comme mesure de gestion recommandée, à utiliser en combinaison avec d'autres mesures d'atténuation, lorsque la rétention complète n'était pas possible.
- 15.3.3 Les méthodes d'atténuation recommandées ont été extraites de l'examen et incorporées dans un petit guide de conseils pratiques pour la pêche au chalut (ANNEXE 16). Le GTCA a recommandé que le Comité consultatif approuve ce projet de guide et a encouragé les Parties à utiliser ces informations pour orienter l'élaboration de la politique et de la pratique dans les pêcheries chalutières qui relèvent de leur compétence.
- 15.3.4 Le GTCA a désigné quatre domaines de recherche comme hautement prioritaires pour réduire davantage la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries chalutières, à savoir :
- a. options pour réduire les collisions des oiseaux de mer avec les funes en modifiant le temps, la nature et l'emplacement du déversement d'abats, et en tenant compte de la taille et des différences opérationnelles entre les bateaux ;
 - b. méthodes pour réduire le nombre d'oiseaux de mer qui s'empêtrent dans les filets pendant la remontée des lignes ;
 - c. méthodes qui peuvent être appliquées à diverses combinaisons de pêcheries et d'oiseaux de mer pour déterminer les relations entre l'abondance des oiseaux de mer, les collisions avec les funes et la mortalité ; et
 - d. l'applicabilité du resserrement des filets dans les pêches pélagiques.
- 15.3.5 Il convient également d'accorder une priorité élevée à l'étude des combinaisons de mesures d'atténuation conformes aux meilleures pratiques. Le GTCA a recommandé au Comité consultatif d'encourager les Parties et autres intervenants à donner un degré de priorité élevé à ces domaines de recherche et à tenir le groupe de travail au courant des éléments nouveaux en matière de mortalité des oiseaux de mer causée par la pêche au chalut.

15.4 Atténuation de la capture accessoire dans la pêche palangrière démersale

- 15.4.1 La discussion du GTCA s'est concentrée sur les récents progrès de la recherche relative à l'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières démersales. Le GTCA a signalé que les résultats de deux projets de recherche présentés lors de la réunion étaient compatibles avec l'examen de l'ACAP et les conseils formulés sur l'atténuation optimale de la capture accessoire pendant les opérations de pêche palangrière démersale. Le dernier examen figure à l'ANNEXE 17, et les conseils à l'ANNEXE 18.
- 15.4.2 Sur la base des discussions concernant les priorités de la recherche sur l'atténuation de la capture accessoire dans les pêcheries palangrières démersales, le GTCA a identifié l'élaboration et la mise à l'essai de mesures d'atténuation pour les petits navires comme la principale priorité de recherche non encore résolue.

15.5 Atténuation de la capture accessoire dans la pêche au filet maillant

- 15.5.1 Aucun document n'a été communiqué au titre de ce point de l'ordre du jour, mais cette question a fait l'objet de discussions par le GTCA. Il a été signalé que, bien que la capture d'oiseaux marins dans la pêche au filet maillant soit généralement faible, extrapolation de ces taux de capture accessoire aux pêches à grande échelle laisse entendre qu'un grand nombre d'albatros et de pétrels est pris dans des filets maillants sur l'ensemble de leurs aires de répartition. Si des oiseaux plongeurs comme les puffins sont inscrits à l'Annexe 1 de l'Accord, la nécessité d'aborder la capture accessoire d'oiseaux de mer dans la pêche au filet maillant deviendra plus pressante.
- 15.5.2 Des mesures et des pratiques d'atténuation potentielles d'atténuation de la capture accessoire dans la pêche au filet maillant sont identifiées dans le rapport du GTCA, et le groupe de travail encourage les Parties de l'ACAP et les États de l'aire de répartition à explorer ces options d'atténuation et à mener des recherches afin de déterminer leur efficacité et leur utilité.
- 15.5.3 Étant donné les graves impacts potentiels sur les populations d'albatros et de pétrels de la pêche au filet maillant et l'absence de documents sur ce sujet, le GTCA a préconisé une évaluation de l'ampleur de l'effort de pêche au filet maillant et de la capture accessoire d'albatros et de pétrels, ainsi que l'identification des options de recherche sur l'atténuation de la capture accessoire dans la pêche au filet maillant. Les évaluations doivent inclure des données sur la saisonnalité, la zone, le temps et d'autres variables environnementales (par exemple, la profondeur, la météo, l'heure de la journée) et le rapport de la capture accessoire d'oiseaux de mer à ces variables.
- 15.5.4 Le Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices a signalé que la Convention avait commandé une étude sur l'impact des filets maillants sur les espèces migratrices marines, y compris les oiseaux de mer, donné qu'on avait identifié un manque d'informations sur l'impact de ce type d'engins de pêche. Les objectifs de cet examen étaient les suivants :
- a. caractériser la pêche au filet maillant à l'échelle mondiale ;
 - b. caractériser l'impact de la pêche au filet maillant sur les espèces de requins, de tortues, d'oiseaux de mer et de mammifères marins inscrits à la CMS ;

- c. identifier les mesures d'atténuation et les meilleures pratiques ; et
- d. formuler des recommandations pour un projet de résolution de la CMS sur la capture accessoire causée par la pêche au filet maillant.

Les résultats de cet examen seront présentés lors des futures réunions du Conseil scientifique et la Conférence des Parties à la CMS, qui se tiendra à Bergen, en Norvège, du 17 au 25 novembre 2011.

15.6 Pêcheries artisanales

- 15.6.1 Un examen très complet des caractéristiques de la pêche artisanale réalisée par les Parties sud-américaines à l'ACAP et de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans leurs zones de compétence a été communiqué au GTCA (GTCA-4 Doc 22). Ce document souligne l'importance des pêcheries artisanales au Brésil, au Chili, en Équateur et au Pérou. La pêche artisanale a augmenté au cours de ces dernières années à tel point que dans certaines régions, l'effort de pêche est parfois supérieur à celui de la pêche industrielle.
- 15.6.2 Le GTCA a reconnu que, compte tenu de la très grande étendue des pêcheries sud-américaines en question, même des taux de mortalité très faibles peuvent avoir de graves effets adverses sur des espèces comme l'albatros des Galapagos *Phoebastria irrorata*, en danger critique d'extinction. On a également fait observer que, lorsqu'on aborde la mortalité accidentelle, il faut tenir compte d'autres problèmes, comme les facteurs socio-économiques. Les pêcheries artisanales nécessiteront par ailleurs l'élaboration de méthodes d'atténuation alternatives ou adaptatives, étant donné que celles qui sont actuellement reconnues comme efficaces peuvent être difficiles à mettre en œuvre sur de petits bateaux de pêche.
- 15.6.3 Le GTCA a recommandé que des études portant sur la capture accessoire d'oiseaux de mer soient réalisées dans les pêcheries artisanales sud-américaines qui chevauchent l'aire de répartition de l'albatros des Galapagos, et dont la capture accessoire est insuffisamment documentée. Ces pêcheries comprennent les pêcheries palangrières de surface équatoriennes de thon à nageoires jaunes, de requins et de dauphins, ainsi que la pêcherie palangrière démersale de merlu au nord du Pérou. Le chevauchement de ces pêcheries et d'autres espèces inscrites à l'ACAP, comme le puffin de parkinson *Procellaria*, était également préoccupant. En outre, le GTCA a recommandé que des recherches soient faites pour identifier les stratégies d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer applicables aux petits navires de pêche, en portant un intérêt particulier aux effets sur le taux de capture des espèces cibles.

15.7 Examen des données sur la capture accessoire communiquées par les Parties

- 15.7.1 Le GTCA a évalué les progrès accomplis depuis CAC5 en matière d'utilisation de formulaires Web pour communiquer des informations sur les pêcheries et la capture accessoire. Il a été recommandé que le format de présentation actuel reste en grande partie inchangé pour le moment, mais que les formulaires soient accessibles indépendamment du cadre de présentation des rapports du Comité consultatif, afin de permettre des mises à jour continues des données et suffisamment de temps pour collationner les données et les communiquer au Secrétariat. Il a toutefois été convenu qu'une date limite pour la soumission de données (avant une réunion du

Comit  consultatif) soit clairement d finie.

- 15.7.2 Suite   une discussion sur l'analyse des donn es, le GTCA a convenu que les donn es fournies par les Parties devraient  tre  tudi es pendant l'intersession afin de d terminer quelles analyses pourraient  tre entreprises et formuler des recommandations sur les meilleures m thodes analytiques possibles. Cette  tude devrait aussi tenir compte de la mesure dans laquelle il est possible d'atteindre les objectifs originaux de la collecte de donn es sur la capture accessoire et du processus de pr sentation des rapports, tel que d crit dans RdP3 Doc Inf 1 et CC5 Doc Inf 10, sur la base des donn es qui sont actuellement sollicit es, et de fournir un retour d'information au GTCA sur toutes les modifications qu'il serait peut- tre n cessaire d'apporter aux donn es que les Parties sont invit es   communiquer. Pour faire progresser ces travaux, un groupe intersessions a  t  cr e qui comprenait Barry Baker, Igor Debski, Wiesława Misiak, Ken Morgan, Kim Rivera et Anton Wolfaardt, ainsi que toute autre personne dispos e   y participer.
- 15.7.3 Il a  t  signal  qu'apr s l'examen de ces donn es, bien que le GTCA ait accept  de se concentrer au d part sur les donn es sur la capture accessoires provenant des p cheries, le groupe intersessions formulerait  galement des conseils sur la communication, par les Parties, de donn es sur la capture accessoire dans les p cheries hauturi res.

15.8 Capture accessoire mondiale d'oiseaux de mer dans les p cheries palangri res

- 15.8.1 Dans une  tude d'exemples de m thodes pour rassembler et examiner les donn es sur la capture accessoire d'oiseaux de mer, le GTCA a reconnu la pertinence d'une  valuation mondiale, publi e r cemment, de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les p cheries palangri res r alis e par BirdLife International (GTCA-4 Doc 30). Malgr  les in vitables lacunes et suppositions contenues dans ces donn es, cette estimation publi e indiquait qu'au moins 160 000 (et peut- tre plus de 320 000) oiseaux de mer  taient tu s chaque ann e, dont un grand nombre d'esp ces d'albatros et de p trels inscrits   l'Annexe 1 de l'Accord.
- 15.8.2 Lorsqu'il est possible de faire des comparaisons r alistes avec des donn es datant des ann es 1990, force est de constater que la capture accessoire a  t  consid rablement r duite dans certaines p cheries importantes. Ces r ductions sont dues   une diminution de l'effort de p che, une utilisation plus g n ralis e et plus efficace des mesures d'att nuation des mesures, notamment dans les p cheries palangri res d mersales. Des p cheries confront es   des probl mes de capture accessoire pr c demment non reconnus ont  galement  t  identifi es. Les auteurs ont signal  qu'  cause des lacunes importantes dans les donn es, il  tait difficile de faire des  valuations ad quates de la force de l'impact (par exemple, dans la flottille de p che  loign e d'Asie). Les futures  valuations futures ne permettront d'atteindre une plus grande pr cision que lorsque les normes minimales en mati re de collecte de donn es, de communication d'informations et d'analyse, seront appliqu es par les flottilles de p che   la palangre, les gestionnaires des p ches nationales concern es et les ORGP. Les p cheries o  la capture accessoire a  t  consid rablement r duite prouvent que la capture accessoire d'oiseaux de mer peut  tre r duite   des proportions n gligeables en imposant la mise en  uvre de dispositifs et de techniques d'att nuation appropri es conformes aux meilleures

pratiques.

15.9 Collecte de données sur la capture accessoire

- 15.9.1 Le GTCA a examiné le projet de lignes directrices sur les exigences minimales en matière de collecte de données en vue d'améliorer la connaissance des impacts des pêcheries sur les espèces inscrites à l'ACAP (GTCA-4 Doc 26). Il a été relevé que les principaux objectifs de la collecte de données sur la capture accessoire d'oiseaux de mer sont de caractériser et de quantifier la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les limites d'une pêcherie afin de comprendre la nature de la capture accessoire d'oiseaux de mer et d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour réduire la mortalité accidentelle. Pour répondre à ces objectifs, il faut aborder un certain nombre de sujets. Ces sujets comprennent :
- a. l'établissement et la mise en œuvre de programmes d'observateur efficaces ;
 - b. l'observation rigoureuse, par les observateurs, de l'effort de pêche afin de quantifier avec précision la capture accessoire d'oiseaux de mer et d'extrapoler les observations de façon fiable à l'ensemble de la pêcherie ;
 - c. La collecte normalisée de données fiables sur la capture accessoire d'oiseaux de mer et de données connexes par des observateurs bien formés ; et
 - d. des prescriptions claires et normalisées pour la notification des captures accessoires, et une gestion coordonnée, et de préférence centralisée, des données sur la capture accessoire.
- 15.9.2 Le GTCA a approuvé les principes généraux contenus dans GTCA-4 Doc 26 et a recommandé qu'ils soient officialisés dans un document sur les lignes directrices de l'ACAP qui pourra être présenté aux ORGP.
- 15.9.3 Le Comité consultatif a pris acte que, bien que les lignes directrices sur les normes minimales en matière de données aient été élaborées principalement à l'intention des ORGP, ces principes étaient également applicables aux programmes nationaux d'observateurs.

15.10 Cadre de hiérarchisation des menaces maritimes

- 15.10.1 Le GTCA s'est penché sur l'examen du cadre de hiérarchisation des menaces maritimes et a pris acte qu'il était presque achevé et qu'il ne restait plus qu'à travailler encore un peu la notation et la pondération. Les résultats obtenus à l'aide de ce cadre seront regroupés en grandes catégories prioritaires, mais la méthode pour le faire n'a pas encore été convenue. Il a été convenu que les membres du GTCA participeront aux travaux intersessions, à la fois pour achever le cadre et pour formuler des conseils à l'intention du Comité consultatif sur son adoption et son utilisation à bon escient avant RdP4.
- 15.10.2 Les activités prioritaires pour les travaux intersessions sont les suivants : (i) déterminer un système de notation et de pondération adapté pour le cadre des menaces maritimes ; (ii) se mettre d'accord sur un système pour présenter les résultats du processus de hiérarchisation des priorités à l'aide d'un simple système catégoriel ; et (iii) formuler des recommandations au Comité consultatif sur l'utilisation et l'entretien du cadre de hiérarchisation des priorités. Il est prévu que ces travaux seront achevés avant MoP4.

15.11 La réduction de la capture accessoire d'albatros hurleurs devient une priorité pour l'ACAP

- 15.11.1 Le GTCA a étudié une proposition (GTCA-4 Doc 54) qui recommandait que la réduction de la capture accessoire de la population d'albatros hurleurs de Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Gorgias del Sur) ¹ soit considérée comme prioritaire pour l'ACAP.
- 15.11.2 Comme les conclusions finales du cadre de hiérarchisation des priorités maritimes de l'ACAP n'étaient pas encore disponibles, le GTCA a reconnu l'intérêt de mettre en évidence les cas hautement prioritaires sur lesquels l'ACAP pourrait concentrer ses efforts dans l'intervalle.
- 15.11.3 Il existe des preuves incontestables d'une diminution à long terme de cette population qui a commencé dans les années 1960 et qui s'est accélérée dans les années 1990 à >pour atteindre > 4 % par an. Le document comprenait des cartes qui mettaient en évidence les zones de la plus grande interaction potentielle entre des oiseaux de toutes les classes d'âge et les pêcheries palangrières démersales, sur la base d'une analyse de données très complètes sur le suivi et l'effort de pêche. L'examen des menaces potentielles qui pèsent sur la population a mené à la conclusion que la capture accessoire dans les pêcheries palangrières est la cause principale du déclin de cette population.
- 15.11.4 Le GTCA a accepté que la capture accessoire de la population de l'albatros hurleur du sud-ouest de l'Atlantique soit considérée une menace hautement prioritaire nécessitant une action internationale urgente et coordonnée (ANNEXE 10.1 de l'annexe). Plusieurs recommandations ont été faites, qu'il est demandé au Comité consultatif d'approuver. Ces recommandations comprennent :
- a. demander instamment aux Parties à l'ACAP de soumettre immédiatement à l'ACAP les données existantes sur la capture accessoire, afin d'améliorer l'évaluation de la capture accessoire d'albatros hurleurs ;
 - b. demander instamment aux Parties à l'ACAP qui autorisent la pêche dans l'aire de répartition de cette espèce/population de commencer à rassembler des données sur la capture accessoire dans les pêcheries concernées - si elles ne le n'ont pas encore fait - et de communiquer ces données à l'ACAP ; et
 - c. souligner en particulier la menace de conservation qui pèse sur cette espèce/population, au cours des contacts entre l'ACAP et les ORGP chargées de la gestion des pêcheries dans l'aire de répartition de la recherche alimentaire, et demander que ces ORGP mettent en œuvre les mesures optimales d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer recommandées par l'ACAP, recueillent des données sur la capture accessoire d'oiseaux de mer au niveau de l'espèce et communiquent rapidement à l'ACAP les données existantes sur la capture accessoire d'oiseaux de mer.
- 15.11.5 Le GTCA a également signalé que d'autres espèces et populations hautement prioritaires avaient été identifiées lors de la réunion conjointe du Groupe de travail sur les sites de reproduction et du Groupe de travail sur le statut et les tendances, et que le texte justifiant ces priorités serait inclus dans le rapport de ces groupes de travail.
- 15.11.6 L'Uruguay a indiqué qu'il était en train d'étudier les données sur la capture

accessoire de thoniers japonais opérant dans leurs eaux territoriales, et qu'il espérait être en mesure de fournir des informations sur la capture accessoire d'albatros hurleurs lors de la prochaine réunion du GTCA.

- 15.11.7 S'agissant du document GTCA-4 Doc 54, la délégation argentine a déclaré que *« dans les îles de Géorgie du Sud, les îles Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes, le seul régime applicable est le régime multilatéral de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCFFMA) [CCAMLR] »*. La délégation argentine a recommandé que cette priorité soit communiquée à la CCFFMA.
- 15.11.8 Le Comité consultatif a pris acte qu'aucun albatros hurleur n'avait été enregistré comme tué dans les pêcheries de la CCFFMA depuis au moins 10 ans et que, par conséquent, la pertinence de la CCFFMA pour la gestion des populations de cette espèce dans l'Atlantique Sud n'était pas grande à l'heure actuelle. L'Argentine a toutefois insisté que son point de vue sur cette question soit versée au dossier (voir l'ANNEXE 23).
- 15.11.9 La délégation britannique a déclaré qu'elle ne considérait pas l'ACAP comme un cadre approprié pour soulever des questions de souveraineté de quelque nature que ce soit, ces questions ne relevant ni du champ d'action ni de l'objectif de l'Accord sur la conservation des albatros et les pétrels. *« Le Royaume-Uni réitère qu'il n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Malouines [Falkland Islands / Islas Malvinas], la Géorgie du Sud [South Georgia / Islas Gorgias del Sur] et les îles Sandwich du Sud [South Sandwich Islands / Islas Sandwich del Sur] et les zones maritimes environnantes. À cet égard, le Royaume-Uni n'a aucun doute sur sa capacité à gérer ses zones maritimes. En outre, il reste totalement attaché aux principes et aux objectifs de la CCFFMA. Il entend veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de pêche et de gestion du milieu marin soient mises en œuvre dans ses eaux territoriales – notamment par l'imposition de mesures de gestion rigoureuses qui suivent et soutiennent les dispositions de la CCFFMA. »*

15.12 Élaboration d'indicateurs

- 15.12.1 Le GTCA a passé en revue les commentaires et les conseils relatifs aux indicateurs (CC6 Inf 07 et CC 6 Doc 27) et a recommandé que des indicateurs (ANNEXE 12) soit affinés et mis en œuvre à court et à moyen terme, et utilisés comme indicateurs de l'ACAP : L'annexe indiquait également les actions proposées pour permettre l'affinement et la mise en œuvre de ces indicateurs, sous réserve de la disponibilité de fonds.

15.12 Ouverture d'un dialogue entre l'ACAP et les ORGP

- 15.12.1 Il a été signalé que la plupart des albatros reproducteurs chevauchent les pêcheries palangrières pélagiques de thon et d'espadon gérées par les cinq ORGP thonières. Par conséquent, l'adoption de mesures optimales de conservation des oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques est une priorité pour l'ACAP et donne une impulsion à la stratégie en cours d'élaboration de l'ACAP à ouvrir un dialogue et une coordination efficaces avec les ORGP.
- 15.12.2 Il y a cinq ORGP thonières responsables de la gestion des pêcheries palangrières de thon en haute mer. Le Comité consultatif a désigné un coordinateur ORGP pour quatre d'entre elles. Il s'agit de la Commission internationale pour la conservation

des thonidés de l'Atlantique (CICTA) [ICCAT], la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) [IOTC], la Commission interaméricaine du thon tropical (CIATT) [IATTC], et la Commission des pêches du Pacifique Ouest et Central (CPPOC) [WCPFC].

- 15.12.3 En vue des progrès importants accomplis dans la recherche de mesures d'atténuation, le GTCA a recommandé que des ressources supplémentaires soient consacrées à la réalisation de changements dans les ORGP thonières afin de veiller à ce que les mesures de conservation soient conformes aux meilleures pratiques actuelles. Le GTCA a décidé que la priorité serait accordée à la réalisation de modifications des mesures de conservation de la CICTA et de la CTOI en 2011, et que cette priorité serait accordée aux autres ORGP thonières les années suivantes.
- 15.12.4 Pour réaliser ces modifications, on s'est accordé à reconnaître que plus de travail serait nécessaire pour assurer la liaison avec les parties intéressées et pour préparer des documents de réunion et des séances d'information pour les délégations nationales. Comme les coordinateurs ORGP travaillaient déjà à la limite de leurs capacités, il a été convenu que des ressources supplémentaires de l'ordre de 30 000 \$ [AUD] par an seraient sollicitées pour permettre d'entreprendre ces travaux, plus 30 000 \$ [AUD] additionnels pour la coordination des questions de capture accessoire en 2011 et 2012. Ce point a fait l'objet de discussions complémentaires au titre du point 16 de l'ordre du jour.
- 15.12.5 Le Secrétaire exécutif a signalé qu'une contribution financière volontaire de la France et le soutien du Royaume-Uni a été précieux pour soutenir le travail des coordinateurs ORGP pendant la période intersessions. Le Comité consultatif a remercié ces Parties pour leurs contributions.
- 15.12.6 S'agissant de la promotion de l'acceptation du lestage des lignes dans les ORGP thonières, on a fait observer que les conclusions définitives de la recherche sur la sécurité des techniques de lestage des lignes devraient être communiquées. Sans ces éléments d'information, il serait très difficile d'obtenir le soutien nécessaire pour l'adoption de cette mesure d'atténuation dans certaines pêcheries.
- 15.12.7 En réponse aux questions sur la façon dont les conseils en matière d'atténuation seraient transmis aux ORGP, le Comité consultatif a convenu que le meilleur moyen de le faire serait d'utiliser un certain nombre de mécanismes complémentaires. Ces mécanismes devraient inclure la présentation officielle de ces conseils aux groupes de travail des ORGP, en s'assurant que les Parties à l'ACAP recommandent les mesures conformes aux meilleures pratiques par l'intermédiaire de leurs délégations respectives auprès des ORGP. Ces conseils devraient également être identifiés correctement et facilement accessibles sur le site de l'ACAP, afin d'indiquer clairement leur source et leur authenticité. Les Parties doivent s'assurer qu'elles ont adopté des mesures de réduction de la capture accessoire conformes aux meilleures pratiques, y compris par le biais de leurs plans d'action nationaux (PAN), afin de prêcher par l'exemple lors des discussions des ORGP.
- 15.12.8 Le Comité consultatif s'est félicité de la continuation de la précieuse collaboration avec le Dr Cleo Small et d'autres membres du personnel de BirdLife International à la mise en œuvre de la stratégie de l'ACAP visant à l'ouverture d'un dialogue avec les ORGP.

15.13 Cadre pour les mesures de conservation des oiseaux de mer et leur révision

- 15.13.1 Le GTCA a examiné un cadre pour l'élaboration de mesures de conservation des oiseaux de mer dans les limites des ORGP thonières. Les grands titres et le contenu du cadre de conservation des oiseaux de mer ont été approuvés par le GTCA. Ils comprennent un but déclaré, les moyens d'atteindre ce but, le domaine d'application, un processus d'examen et les spécifications techniques, qui doivent être basés sur les conseils d'atténuation de l'ACAP conformes aux meilleures pratiques. Ce cadre est décrit plus en détail dans la Section 10.4 de CC6 Doc 14 Rév1 et a été recommandé pour adoption par le Comité consultatif.
- 15.13.2 Un projet de mesure de conservation des oiseaux de mer pour adoption éventuelle par les ORGP thonières (GTCA-4 Doc 56) a également été présenté à la réunion. Suite à la discussion de divers aspects du projet de mesure de conservation, le GTCA a convenu que ce projet serait un outil utile pour guider les travaux des ORGP thonières. Il a été pris acte que ce projet de mesure de conservation devrait être modifié afin de prendre en compte les conseils sur les meilleures pratiques formulés par le GTCA et que cette tâche devrait probablement être entreprise pendant l'intersession.

15.14 Priorités des ORGP

- 15.14.1 Le GTCA a identifié les actions prioritaires relatives à chaque ORGP pour la période 2011-2012 (CC6 Doc 14 Rév1 Section 10.8), que l'on a demandé au Comité consultatif d'approuver.

15.15 PAI/PAN-oiseaux de mer de la FAO

- 15.15.1 Des informations ont été communiquées par des membres du GTCA sur les progrès accomplis dans l'élaboration de nouveaux plans d'action nationaux (NPOA) et l'examen des plans existants. Des commentaires ont été formulés par l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, l'Uruguay et le Canada concernant la mise en œuvre du PAN-oiseaux de mer. Une mise à jour a également été fournie sur le développement d'un Plan d'action de la Communauté européenne visant à réduire la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les engins de pêche.
- 15.15.2 Le GTCA a signalé que les Directives techniques de la FAO pour réduire la prise accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries de capture ont fortement influencé l'élaboration de plusieurs nouveaux PAN-oiseaux de mer. Toutes les Parties à l'ACAP ont été encouragées à appliquer les Directives techniques de la FAO pour renforcer les plans existants ou élaborer de nouveaux plans robustes pour les pêcheries à la palangre, au chalut et, le cas échéant, au filet maillant.

15.16 Fiches d'information sur l'atténuation

- 15.16.1 Le GTCA a signalé les progrès accomplis dans la traduction des fiches d'information sur l'atténuation [Mitigation Fact Sheets] de l'ACAP/BirdLife International (GTCA-4 Doc 37). Les traductions en espagnol, portugais et français sont terminées et disponibles en format PDF, et de bons progrès ont été réalisés avec une version japonaise. Des contrats sont en train d'être négociés pour la traduction en mandarin et en coréen, et il est prévu d'avoir toutes les fiches d'information traduites dans ces deux langues dans la première moitié de 2012.

- 15.16.2 Le GTCA a attiré l'attention sur quelques améliorations à apporter à l'identification marque-produit [branding] et la présentation des fiches d'information. Le groupe a passé en revue le calendrier mis au point lors de GTCA-3 et, sur la base des documents présentés cette année, a convenu que les fiches d'information qui nécessitaient une mise à jour étaient les fiches intitulées : Introduction ; Palangre pélagique ; Lestage des lignes ; Ligne d'effarouchement pélagique ; et Collision avec les funes.
- 15.16.3 Le GTCA a été informé que les progrès accomplis avec la FAO sur le co-marquage étaient lents, la FAO exigeant un Mémoire d'entente conjoint avec BirdLife International et l'ACAP, qui nécessitait un complément de discussion.

15.17 Base de données mondiale de suivi des Procellariiformes

- 15.17.1 Il a été signalé que des améliorations majeures avaient été apportées en 2010 à l'accès et à la fonctionnalité de la Base de données mondiale de suivi des Procellariiformes [Global Procellariiform Tracking Database] de BirdLife. De nouvelles données continuent d'être ajoutées à la base de données, et les données de suivi sont maintenant disponibles pour toutes les espèces de l'ACAP, au moins pour une partie de leur cycle annuel. Les principales lacunes dans les données de suivi pour les albatros et les pétrels ont été identifiées (CC6 Doc 11 Rév4) et les Parties à l'ACAP et autres intervenants ont été invités à communiquer de nouveaux ensembles de données dans le cadre du travail continu de l'Accord.

15.18 Évaluation des risques

- 15.18.1 Le GTCA a examiné trois documents traitant de l'évaluation des risques écologiques (ERE) [ERAs], et les avantages respectifs des différentes méthodes ont été discutés. Tout en reconnaissant que des modèles détaillés pouvaient fournir de meilleures estimations des impacts actuels et potentiellement historiques sur les populations, ainsi que des tendances spatiales et temporelles dans les estimations de la capture accessoire, le GTCA a fait observer que les données sur les taux de capture accessoire dans toutes les pêcheries concernées et sur les paramètres démographiques étaient souvent insuffisantes et que ces évaluations nécessitaient beaucoup de temps et de compétence en matière de modélisation.
- 15.18.2 Le GTCA a conclu qu'il fallait adopter une approche pragmatique des ERE lorsque c'était possible, et qu'il n'était pas nécessaire de placer la charge de la preuve sur l'ERE pour démontrer les impacts au niveau des populations avant de prendre des mesures pour réduire la capture accessoire. Il fallait par conséquent accorder la première priorité aux réponses de gestion après des ERE de niveau-1 (qualitatif) et de -2 (semi-quantitatif), en incluant éventuellement des analyses de sensibilité pour démontrer la robustesse des conclusions malgré les incertitudes des valeurs de paramètre ou du classement exact. En outre, le GTCA a convenu que GTCA-4 Doc 35, qui passe en revue les évaluations des risques écologiques (ERE) en ce qui concerne les effets de la pêche sur les oiseaux de mer, soit inclus dans la série des lignes directrices de l'ACAP en matière de conservation.

15.19 Examen des rapports de situation pour les programmes financés par l'ACAP

- 15.19.1 Plusieurs rapports de situation pour des projets financés par l'ACAP ont été reçus. Le GTCA a signalé les progrès réalisés en ce qui concerne les projets financés

dans le cadre du programme de subventions de l'ACAP [ACAP Grants Scheme] et a exprimé son soutien pour les activités du programme.

15.20 Programme de travail du GTCA

15.20.1 Le programme de travail a été examiné et un projet de révision de la section 4 du programme de travail du Comité consultatif 2013-2015 a été préparé pour examen par le Comité consultatif (ANNEXE 6). Ce point a fait l'objet de discussions au titre du point 16 de l'ordre du jour.

15.21 Membres

15.21.1 La composition du GTCA a été discutée brièvement, une discussion détaillée ayant été reportée au point 3 du Règlement intérieur de CC6. Il convient toutefois de noter que toutes les Parties ne sont pas officiellement représentées dans le groupe. Les demandes d'adhésion au GTCA émanant du Brésil, du Chili, de l'Équateur, de la France et des États de l'aire de répartition intéressés seraient les bienvenues.

15.22 Réunion informelle du GTCA

15.22.1 Le président du groupe de travail a fait observer qu'il pourrait s'écouler jusqu'à 18 mois avant la prochaine réunion du GTCA et qu'il était peut-être nécessaire d'organiser une petite réunion intersessions pour régler les questions urgentes qui pourraient se produire dans l'intervalle. Il existe une possibilité de tenir une courte réunion informelle lors de la Cinquième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels, qui se tiendra à Wellington, en Nouvelle-Zélande, du 13 au 17 août 2012. Cela pourrait être avantageux pour l'Accord si beaucoup des membres du GTCA avaient l'intention d'assister à la Conférence. La Nouvelle-Zélande a indiqué qu'il serait possible de fournir un lieu pour une réunion informelle, s'il était nécessaire de tenir une telle réunion.

15.22.2 Tout en reconnaissant les avantages potentiels de cette suggestion, le Comité consultatif a exprimé sa crainte que tous les membres du GTCA ne puissent pas y assister. Le Comité consultatif a toutefois convenu qu'une telle réunion informelle contribuerait peut-être à faire avancer les travaux du groupe. Le Secrétariat a signalé par ailleurs qu'il n'avait pas été prévu de fonds dans le budget pour prendre en charge les frais de déplacement ou d'interprétation d'une réunion informelle.

15.23 Avis formulés par le Comité consultatif sur les questions de capture accessoire d'oiseaux de mer

15.23.1 Le Comité consultatif a accepté les recommandations suivantes du Groupes de travail sur la capture accessoire et :

- a. a approuvé l'examen des mesures d'atténuation de la pêche pélagique à la palangre (ANNEXE 13) ;
- b. a approuvé la notice de conseils conformes aux meilleures pratiques sur l'atténuation de la pêche pélagique à la palangre (ANNEXE 14) ;
- c. a approuvé l'examen des mesures d'atténuation de la pêche au chalut (ANNEXE 15) ;
- d. approuvé la notice de conseils conformes aux meilleures pratiques sur l'atténuation de la pêche au chalut (ANNEXE 16) ;

- e. a approuvé l'examen des mesures d'atténuation de la pêche démersale à la palangre (ANNEXE 17) ;
- f. a approuvé la notice de conseils conformes aux meilleures pratiques sur l'atténuation de la pêche démersale à la palangre (ANNEXE 18) ;
- g. a encouragé les Parties à soutenir la recherche qui aide à identifier des stratégies d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer applicables aux petits bateaux de pêche, ainsi que des études qui caractérisent la capture accessoire des pêcheries artisanales sud-américaines ;
- h. recommande l'étude intersessions sur les données de capture accessoire communiquées par les Parties pour déterminer quelles analyses pourraient être entreprises, les meilleures méthodes analytiques possibles et la mesure dans laquelle les objectifs initiaux de la collecte de données de capture accessoire et le processus de présentation de rapport peuvent être réalisés au moyen des données qui sont actuellement sollicitées ;
- i. recommande que des travaux soient entrepris pendant l'intersession pour compléter le cadre de hiérarchisation des menaces maritimes (Section 15.10) ;
- j. convient que la capture accessoire de la population de l'albatros hurleur du sud-ouest de l'Atlantique soit considérée une menace hautement prioritaire nécessitant une action internationale urgente et coordonnée (Section 15.10).
- k. approuve l'utilisation, comme indicateurs de l'ACAP, ceux décrits à la Section 15.11 et traités ailleurs dans le présent rapport (Section 17) ;
- l. recommande qu'un financement de 30 000 \$ [AUD] soit alloué chaque année pour les frais de déplacement liés à la présence aux réunions des ORGP, et 30 000 \$ pour la coordination des questions de capture accessoire (point 16 de l'ordre du jour) ;
- m. adopte le cadre d'élaboration de mesures de conservation des oiseaux de mer dans les limites des ORGP thonières énumérées dans la Section 15.12
- n. soutient la tenue d'une réunion informelle du GTCA en Nouvelle Zélande en août 2012, pendant l'intersession, lors de la Cinquième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels, sous réserve de financement, et de la nécessité de la réunion informelle.

15.24 Questions diverses

- 15.24.1 Le président et le vice-président du groupe de travail ont remercié le Comité consultatif pour le soutien accordé aux travaux du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer. Ils ont également remercié le Secrétariat, les coordinateurs des ORGP et tous les membres et observateurs de leur contributions à la réunion et aussi pendant la période intersessions.

15.25 Futur programme de travail

- 14.25.1 Le Comité a approuvé le plan de travail du GTCA suite aux discussions tenues au titre du point 16 de l'ordre du jour.
- 15.25.2 Le Comité consultatif a remercié le président et le vice-président du groupe de travail, ainsi que de tous les membres et observateurs du groupe de travail sur la capture accessoire, pour les excellents progrès réalisés pendant la période

intersessions et lors de la réunion du groupe de travail de cette année, en particulier en ce qui concerne les conseils formulés sur la réduction de la capture accessoire dans la pêche pélagique à la palangre.

16. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF

16.1 Programme de travail du Comité consultatif 2010-2012

- 16.1.1 Un programme de travail pour la période triennale 2010-2012 a été approuvé par la Troisième Session de la Réunion des Parties (RdP3, Résolution 3.4, CC5 Doc 17) et examiné lors de CC5. Le programme de travail a été réexaminé lors de CC6 (et aux réunions de ses groupes de travail) et a subi des modifications (ANNEXE 5). Ces modifications portaient principalement sur la fusion des groupes de travail sur les sites de reproduction et sur le statut et les tendances pour devenir le nouveau Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation, ainsi que de la fusion correspondante des deux programmes de travail.
- 16.1.2 Les actions achevées ont été identifiées (texte en grisé, ANNEXE 5) et les actions complémentaires (affectées d'une lettre supplémentaire) ont été décidées.
- 16.1.3 Le Comité consultatif a exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui ont aidé à mener à bien le programme de travail au cours de l'année écoulée.

16.2 Programme de travail du Comité consultatif 2013-2015

- 16.2.1 Un projet de Programme de travail pour la période triennale 2013-2015 a été élaboré et approuvé par le Comité consultatif pour examen lors de la quatrième Session de la Réunion des Parties (ANNEXE 6).
- 16.2.2 Certaines actions du programme de travail comportent une indication du coût (en dollars australiens). Ces chiffres sont donnés à titre indicatif. Le coût des travaux nécessaires pour mettre en œuvre le programme de travail, qui sont effectués par les Parties, les États de l'aire de répartition, les observateurs et le Secrétariat, ainsi que les nombreux scientifiques qui ont puisé dans leurs propres budgets et qui ont donné de leur temps, ne sont pas inclus.

16.3 Processus d'allocation de fonds

- 16.3.1 Le président a présenté un examen du processus suivi pour allouer des fonds au programme de travail du CC depuis RdP3 (CC6 Doc 23). Ce document comprend également une liste détaillée des 23 projets soutenus pendant les trois appels de demandes, y compris le titre du projet, le chef de projet et les fonds accordés.
- 16.3.2 Ce document met en lumière les leçons apprises et l'affinement du processus au cours de la période triennale. Une version affinée du document rendra compte à la réunion des Parties du processus en place pour l'allocation de fonds.
- 16.3.3 Le FMN [WWF] a souligné la valeur des informations présentées concernant les projets soutenus par l'Accord et a laissé entendre que des informations supplémentaires sur les demandes de projet, y compris celles qui n'ont pas été financées, seraient également utiles. Entre autres choses, ces informations pourraient à l'avenir éclairer les exigences de l'Accord en matière de ressources et de capacités et, en fait, éclairer les autres organisations disposant de ressources

susceptibles de soutenir ces propositions. Il a  t  convenu que plus de d tails seraient fournis sur les demandes de projet re ues dans le document pr par  pour RdP4.

16.4 R sultats des projets soutenus en 2009 et r sum  des projets financ s en 2010

- 16.4.1 Le pr sident a discut  bri vement les r sultats de projets financ s en 2009 (CC6 Inf 8). Le Comit  consultatif a reconnu que les projets soutenus avaient r ussi   poser les bases de travaux futurs potentiels qui seraient utiles pour les objectifs de l'Accord.
- 16.4.2 Le Pr sident a  galement pr sent  CC6 Inf 9 portant sur les huit projets financ s par le Comit  consultatif en 2010. En raison des fonds relativement limit s disponibles en 2010, le Comit  consultatif a approuv , pendant l'intersession, l'utilisation de fonds de l'affectation de 2011 pr vus comme fonds de subvention pour financer des projets de 2010. En cons quence, il n'y a pas eu de demandes d'appels pour 2011 (voir CC6 Doc 23).
- 16.4.3 Le Pr sident et le Sous-comit  des subventions ont  t  remerci s de leurs efforts pour s'assurer que le processus d'octroi des subventions produise des r sultats positifs.

17.  LABORATION D'INDICATEURS POUR MESURER LE SUCC S DE L'ACAP

- 17.1 La base actuelle de l' laboration d'un syst me d'indicateurs pour mesurer l'efficacit  de l'Accord a  t  pr sent e dans CC5 Inf 16 R v 1. Cette question a fait l'objet de travaux intersessions, suivant les directives  nonc es dans le Rapport final de CC5, paragraphes 14.2   14.4.
- 17.2 Le Comit  consultatif a pass  en revue les commentaires et les conseils relatifs   ces indicateurs (CC6 Inf 07 et CC 6 Doc 27), en tenant compte des conclusions et des avis formul s   ce sujet par les groupes de travail (CC6 Doc 14 R v1 et CC6 Doc 11 R v4). Il a recommand  que les indicateurs suivants soient affin s afin d' valuer leur utilisation comme indicateurs potentiels de l'ACAP :
- 17.3 **Indicateurs relatifs   la capture accessoire d'oiseaux de mer**

 tat ( )

- 1) Disponibilit  de donn es pour la d finition des aires de r partition en mer d'esp ces de l'ACAP
- 2) Disponibilit  de donn es sur la capture accessoire concernant des esp ces de l'ACAP

Pression (P)

- 1) Taux et niveaux de la capture accessoire d'esp ces de l'ACAP

R ponse (R)

- 1) Mise en  uvre de mesures d'att nuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les ZEE [EEZ].
- 2) Ouverture d'un dialogue avec les ORGP sur les questions de capture accessoire

d'oiseaux de mer

3) Recherche et  laboration de mesures d'att nuation efficaces pour les oiseaux de mer

17.4 Indicateurs relatifs aux sites de reproduction et aux statut et tendances.

Sites de reproduction

 tat ( )

1.  les abritant des esp ces  trang res
 - a) Modificateurs de l'habitat
 - b) Pr dateurs connus/potentiels

Pression (P)

1. Sites sur lesquels p sent des menaces

Index compos  pr sentant les menaces class es par cat gorie (faible, moyenne,  lev e, tr s  lev e)

R ponse (R)

1. Actions d' radication et/ou de gestion de site engag es (noter qu'il s'agit essentiellement ici de l'inverse de P1).
2. Actualit  du plan de gestion de site (date/date de l'examen) et statut de la mise en  uvre d'actions engag es en faveur d'esp ces de l'ACAP (il a  t  reconnu qu'il serait n cessaire de solliciter des informations compl mentaires des Parties).
3. Existence d'un protocole de bios curit  pour les sites (  cause des donn es incompl tes communiqu es jusqu'ici par certaines Parties, il sera n cessaire de demander des informations suppl mentaires).

Statut et tendances des populations

 tat ( )

1. Disponibilit  de donn es sur les populations
 - a) Pourcentage de sites dont l'estimation des populations est fiable
 - b) Proportion de sites o  des recensements ont  t  r alis s au cours des 10 derni res ann es
 - c) Proportion de sites o  des recensements ont  t  r alis s au cours des 20 derni res ann es
2. Disponibilit  de donn es de suivi – nombre/proportion de combinaisons de sites/populations avec suivi annuel des populations
3. Disponibilit  de donn es d mographiques – nombre/proportion de combinaisons de sites/populations avec programmes d mographiques continus
4. Tendances des populations
 - a) Nombre/proportion de sites sans donn es de tendances (minimum de trois comptages au cours des 10 derni res ann es, avec au moins un comptage r alis  au cours des cinq premi res ann es et un comptage au cours des cinq derni res ann es) ;

b) Nombre/proportion de sites où les tendances des populations sont en hausse, en baisse, stables, indéterminées.

En outre, le Comité consultatif a recommandé que les mises à jour de l'indicateur existant, la Liste rouge de l'UICN [IUCN] du statut des espèces de l'ACAP, continuent d'être présentées à chaque réunion des Parties à l'ACAP.

17.5 Indicateurs de capacité

L'examen de ce sujet faisait partie des tâches du groupe intersessions. Dans CC6 Doc 07, BirdLife International a laissé entendre que les indicateurs potentiels de l'ACAP pourraient prendre en compte certains des indicateurs déjà acceptés par toutes les Parties à l'ACAP lors de la réunion de 2010 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) [CBD].

Ces indicateurs pourraient ainsi inclure, pour atteindre les objectifs de l'Accord :

a) les flux de financement globaux [aggregated financial flows] aux titres suivants : (i) budgets nationaux (ii) secteur privé (iii) ONG, fondations et universités, et (iv) institutions financières internationales ;

b) soutien financier national d'activités nationales ; et,

c) ressources financières allouées par les pays développés aux pays en développement.

17.6 Les Parties ont reconnu la valeur potentielle de ces indicateurs, mais aussi la difficulté d'évaluer ces données de manière comparable et cohérente. Néanmoins le Comité consultatif a encouragé les Parties à faire part de leurs idées, pour la prochaine réunion du Comité consultatif, en ce qui concerne les indicateurs de capacité, y compris ceux signalés lors de la réunion de la CDB, qui pourraient convenir à l'ACAP.

17.7 Il a également été reconnu que les Parties à l'ACAP pourraient peut-être envisager l'élaboration d'indicateurs de capacité se rapportant plus directement aux réalisations faites depuis que l'ACAP est entré en vigueur, en particulier ceux qui se rapportent au programme de renforcement des capacités.

18. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

18.1 Le Président a présenté CC6 Doc 26 sur l'affinement de la stratégie de l'ACAP visant au renforcement des capacités. Ce document aborde les principaux éléments de la stratégie : définition, objectifs et principes.

18.2 S'agissant des principes, le Président a souligné que (a) l'aide peut comprendre la formation, la fourniture d'informations, le soutien institutionnel ou le financement dans les cas où une aide financière serait nécessaire pour aider à mener à bien les actions; (b) les actions de renforcement des capacités seraient guidées par les résultats du processus de hiérarchisation des priorités de l'Accord et les priorités convenues par le Comité consultatif, avec la possibilité de faire face à des opportunités et des contextes politiques qui pourraient favoriser la mise en œuvre d'actions non désignées comme prioritaires ; (c) bien que le renforcement des capacités doive être considéré comme un processus à long terme, des propositions contribuant à la mise en place de systèmes et au renforcement des capacités pour

des programmes continus pourraient être pris en charge étant donné que ces projets serviraient de fonds de démarrage pour des projets à long terme qui seraient à leur tour pris en charge par les Parties concernées.

- 18.3 En ce qui concerne ce dernier principe, le Chili a souligné la valeur des fonds fournis par le Comité consultatif pour l'amélioration de son programme d'observateurs et la façon dont ces fonds de démarrage avaient déclenché plusieurs actions et processus nationaux.
- 18.4 Le document susvisé a proposé de modifier la mise en détachement dans le cadre de l'Accord, qui était limitée jusqu'ici à des stages de formation ou des projets menés au siège de l'Accord à Hobart. L'adoption d'une approche plus souple qui envisagerait la possibilité de mettre en détachement dans d'autres pays élargirait les perspectives des fonctionnaires détachés et, dans de nombreux cas, permettrait une utilisation plus efficace des ressources. Pour modifier ce concept, le Secrétariat devra coordonner avec le Comité consultatif la mise en œuvre des programmes de détachement.
- 18.5 Cette proposition a été bien accueillie par le Comité consultatif et les observateurs. L'Argentine a fait observer que l'élaboration d'un tel concept devrait aller de pair avec l'analyse des mécanismes de sélection des candidats. Ces analyses seront incluses dans la version préliminaire préparée pour RdP4.
- 18.6 Aves y Conservación, qui coordonne l'Albatross Task Force (ATF) en Équateur, a fait observer que l'ATF s'était avérée être un outil essentiel pour identifier et commencer à mettre en œuvre des mesures d'atténuation visant à réduire la capture accessoire d'albatros des Galapagos, en cohérence avec le Plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos. Le succès de l'ATF en Équateur et dans autres pays d'Amérique du Sud et d'Afrique du Sud est fondé en grande partie sur la démonstration par BirdLife d'un engagement à long terme au programme. Aves y Conservación est d'avis que l'ATF est un excellent exemple de stratégie de renforcement des capacités à long terme. L'organisation a exprimé sa reconnaissance à l'ACAP du soutien apporté à l'ATF en Équateur et s'est réjoui de continuer à collaborer pour mettre en œuvre le Plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos.
- 18.7 Le Comité consultatif a approuvé la proposition de modification de la mise en détachement, qui sera présentée pour examen lors de RdP4.
- 18.8 La Nouvelle-Zélande a exprimé son soutien ferme pour le nombre important de projets de renforcement des capacités qui avaient été menés à bien au cours de la période triennale. La Nouvelle-Zélande a fait observer que le renforcement des capacités était un élément extrêmement important de l'accord de l'ACAP et qu'elle attendait avec impatience d'autres initiatives de renforcement des capacités qui contribueraient à créer un état de conservation favorable pour les espèces inscrites à l'ACAP.

19. INSCRIPTION DE NOUVELLES ESPÈCES

- 19.1 L'Espagne a proposé d'ajouter le puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* à l'Annexe 1 de l'Accord (CC6 Doc 31). L'Espagne a fait observer que le puffin des

Baléares se reproduisait uniquement dans les îles Baléares, était mondialement en danger critique d'extinction, était inscrit à l'Annexe I de la CMS, et qu'un plan d'action international, préparé par le partenaire espagnol de BirdLife International, SEO/BirdLife, à l'intention de la Commission européenne, avait été publié en 2011 (CC6 Inf 04). L'Espagne a également fait observer que l'évaluation d'espèce dont le puffin avait fait l'objet avec l'appui du Secrétariat de l'ACAP indiquait que l'espèce était menacée par des prédateurs introduits et des animaux domestiques sur ses sites de reproduction et par les pêcheries palangrières démersales et la modification des procédures d'élimination des déchets de la pêche au chalut en mer, deux menaces considérées comme nuisibles à la survie des adultes.

- 19.2 Le Comité consultatif a pris acte que les Groupes de travail sur les Sites de reproduction et le statut et les tendances avaient examiné la nomination proposée lors de leur réunion conjointe et avaient été d'avis que le puffin était un candidat à retenir pour l'inscription, en faisant observer que cette opinion avait été approuvée précédemment par l'Accord (CC3 Doc 18 ; Inscription de nouvelles espèces).
- 19.3 On a posé une question sur le statut taxonomique du puffin des Baléares, en laissant entendre que cette question était peut-être du ressort du groupe de travail sur la taxonomie de l'ACAP. Il a été signalé que le plan d'action comprenait une analyse taxonomique et que d'autres études génétiques étaient en cours.
- 19.4 La France, la CMS et Birdlife International ont soutenu la proposition de l'Espagne visant à inscrire l'espèce à l'Accord. La CMS a également signalé qu'elle utilisait le puffin des Baléares comme espèce indicatrice pour la sélection des zones aviaires importantes (ZAI) [IBAs] dans son aire de répartition. Le Comité consultatif a approuvé la proposition, en signalant que la documentation devait être reçue par le Secrétariat cette année, à temps pour examiner une nomination lors de la prochaine session de la Réunion des Parties, prévue pour 2012. Cette nomination prendrait obligatoirement en compte toute nouvelle information taxonomique qui deviendrait disponible.
- 19.5 Le Chili a signifié son intention de proposer l'inscription à l'Accord du puffin à pieds roses *Puffinus creatopus*, espèce endémique migrante transéquatoriale, vulnérable à l'échelle mondiale, qui se reproduit au Chili. Il a signalé qu'il menait des recherches sur cette espèce et qu'il existait des plans d'action nationaux et internationaux. L'intention du Chili de proposer l'inscription de cette espèce a été appuyée par le Canada, qui a fait observer qu'il était un État de l'aire de répartition et qu'il avait produit un plan de rétablissement en 2008.
- 19.6 L'Équateur a informé la réunion de son intention de soumettre le pétrel des Galapagos *Pterodroma phaeopygia*, en danger critique d'extinction à l'échelle mondiale, endémique des îles Galápagos, pour examen en vue de son inscription à l'Accord, et a demandé des renseignements sur la procédure à suivre. Le Comité consultatif a indiqué que les candidatures devaient de préférence être soumises accompagnées de plans d'action et d'évaluations d'espèce de l'ACAP, et a offert son aide à ces deux titres, en signalant que, pour ce qui était du Plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos, on avait tenu une série de tables rondes dans le cadre du processus de production.
- 19.7 À propos de CC6 Doc 32, le Comité consultatif a relevé que le point principal, du point de vue de l'ACAP, était la proposition du Groupe de travail sur les voies de

migration de la CMS que l'ACAP et la Convention sur les espèces migratrices discutent de « l'agrandissement de la mission et des travaux de l'ACAP » pour continuer à élaborer (et probablement mettre en œuvre) « un cadre de conservation et un plan d'action cohérents pour les espèces d'oiseaux marins non couverts actuellement par l'ACAP ».

- 19.8 Le Comité consultatif a discuté certaines des implications des propositions faites et a donné acte de ce qui suit pour examen par la Réunion des Parties :
- a. La mise en œuvre de l'ACAP en est encore à ses débuts et demande des ressources et des efforts continus importants de toutes les Parties à l'ACAP pour maintenir les progrès ;
 - b. L'élargissement de l'ACAP en vue d'aborder les questions de conservation ne fût-ce que pour les espèces d'oiseaux de mer, menacés à l'échelle mondiale, non inscrites à l'ACAP ajouterait quelque 80 espèces à l'ACAP et exigerait de nouvelles ressources considérables, même pour commencer les travaux préparatoires nécessaires ;
 - c. Une analyse récente (par BirdLife International) des priorités de conservation pour tous les oiseaux de mer a identifié les pétrels des genres *Pterodroma* et *Pseudobulweria* [gadfly petrels], les manchots et les cormorans comme étant les groupes d'espèces comprenant le plus d'espèces menacées, après celles qui sont inscrites à l'ACAP ;
 - d. L'examen de l'élargissement de l'ACAP de façon à inclure la totalité ou une partie de ces groupes d'espèces doit inclure la prise en compte du grand nombre d'États d'aires de reproduction, qui viendraient s'ajouter aux Parties actuelles à l'ACAP ; et
 - e. En outre, comme de nombreux Plans d'action pour des espèces d'oiseaux de mer menacés à l'échelle mondiale existent déjà ou sont en préparation, y compris beaucoup qui ont été élaborés par des groupes et organisations opérant indépendamment de la CMS ou de l'ACAP ; tout dialogue sur les cadres de conservation et les plans d'action à l'échelle mondiale impliqueront obligatoirement de nombreux intervenants et circonscriptions supplémentaires.
- 19.9 L'Afrique du Sud a exprimé l'avis que l'Accord devait se limiter aux membres de l'ordre des Procellariiformes et ne pas envisager l'extension à d'autres espèces d'oiseaux de mer migrateurs.
- 19.10 Le Comité consultatif a fait observer que les Parties à l'ACAP existantes, dont la plupart sont également des États de l'aire de répartition pour d'autres espèces d'oiseaux menacés à l'échelle mondiale, (y compris dans les groupes susmentionnés) ont indiqué qu'elles étaient favorables, en principe, à l'élaboration d'ententes de collaboration là où ces celles-ci permettraient ou de renforceraient des actions visant à améliorer l'état de conservation de ces espèces.
- 19.11 De telles ententes, qu'elles impliquent l'expansion de l'ACAP ou l'élaboration de nouveaux accords séparés, exigeraient toutefois l'expression claire, au moins par les principaux États de l'aire de reproduction, de leur intention d'être des collaborateurs/partenaires actifs dans de nouvelles initiatives multinationales, y compris en fournissant des ressources ou des opportunités supplémentaires (le cas échéant) pour établir et mettre en œuvre ces initiatives.

- 19.12 Ce commentaire et avis provisoire du Comit  consultatif de l'ACAP pourraient utilement  tre communiqu s   la prochaine discussion par la CMS de ses possibilit s d'action en ce qui concerne les voies de migration aviaire.

20. PLANS D'ACTION POUR DES ESP CES SP CIFIQUES

20.1 Plan d'action pour l'albatros des Galapagos

- 20.1.1 Le Plan d'action pour l'albatros des Galapagos [WVAL],  labor  par les gouvernements de l' quateur et du P rou, en collaboration avec l'ACAP, a pour but de donner aux gestionnaires, scientifiques et parties int ress es un r sum  de la biologie, du statut de cette esp ce et des menaces qui p sent sur elle, ainsi que des mesures n cessaires pour am liorer le statut de conservation de cette esp ce.
- 20.1.2 Selon le document CC6 Doc 29 « Mise en  uvre du plan d'action pour l'albatros des Galapagos », les mesures prises   ce jour ont port  essentiellement sur les interactions avec les p cheries. Depuis 2008, le Comit  consultatif de l'Accord a financ  huit projets identifi s dans le plan d'action.
- 20.1.3 Il a  t  signal  qu'un examen du plan  tait pr vu dans le cadre du programme de travail 2013-2015 de l'ACAP par le biais de l' tablissement d'un comit  directeur. Cet examen du plan d'action portera sur la red finition des t ches et des actions, la r evaluation des priorit s, l'examen des propositions visant   am liorer la communication entre les parties int ress es et l'ouverture du dialogue avec les organisations, et l'identification d'un processus de mise   jour facile des actions men es et des r sultats obtenus.
- 20.1.4 L' quateur a remerci  l'Accord pour soutien re u et a exprim  son engagement   poursuivre l' laboration du Plan d'action en organisant une autre table ronde au P rou.

20.2 Plan d'action pour l'albatros d'Amsterdam

- 20.2.1 France a donn  un aper u du « Plan national d'action pour la conservation de l'albatros d'Amsterdam *Diomedea amsterdamensis* en France » (CC6 Inf 6 R v1). L'Albatros d'Amsterdam se reproduit sur un site unique, avec une population totale de 32 paires (environ 210 individus). Bien que la population augmente actuellement de 5,4 % par an, la disparition de seulement cinq individus par an r duirait la population de 3 % par an et m nerait   l'extinction rapide de l'esp ce. Le Plan d'action national a  t  lanc  par la France en 2010 et est en place depuis 2011. Le plan particulier porte essentiellement sur l'acquisition d'une meilleure compr hension des risques auxquels sont expos es les esp ces et sur les moyens de limiter autant que possible ces risques. Sept actions principales seront men es au cours des cinq prochaines ann es, y compris la poursuite d'un programme de suivi   long terme, l'am lioration des connaissances sur la r partition de l'esp ce en mer et le chevauchement avec les p cheries palangri res, la coop ration avec les ORGP pour r duire les risques de capture , et une  tude des interactions entre les pr dateurs introduits et l'albatros d'Amsterdam. Une action importante aura pour objet une  tude approfondie des agents pathog nes qui affectent deux autres esp ces de l'ACAP sur l' le d'Amsterdam, de la pr valence des agents pathog nes chez l'albatros d'Amsterdam, ainsi que des mesures visant   emp cher la

propagation et à traiter les individus en cas d'infection.

- 20.2.2 BirdLife International a fait observer que, compte tenu de la propension de cette espèce à être capturée dans les pêcheries palangrières, il importait de bien faire comprendre au Comité consultatif les informations contenues dans le Plan d'action sur le statut critique de cette population et sa sensibilité extrême à la capture accessoire, et d'inclure explicitement ces informations dans les communications de l'ACAP et des Parties à l'ACAP aux ORGP pertinentes, notamment la Commission thonière de l'océan Indien (CTOI) [IOTC].
- 20.2.3 France a fait observer que l'albatros d'Amsterdam avait besoin de l'ACAP pour faire face aux menaces auxquelles il était confronté. On a remercié les délégués de l'ACAP pour les observations formulées au sujet du plan.
- 20.2.4 BirdLife International s'est joint au CC pour féliciter la France des progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'albatros d'Amsterdam. La réunion a été informée que, par le biais du « Preventing Extinctions Programme » de BirdLife, son partenaire aux Pays-Bas (Vogelbescherming) avait négocié une entente de parrainage avec la ville d'Amsterdam à l'appui de l'Albatros d'Amsterdam. Par le biais de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (partenaire français de BirdLife International), ces fonds seront utilisés pour collaborer avec le Centre National de la Recherche Scientifique à la mise en œuvre du plan. BirdLife International a souligné que ce parrainage était un bon exemple de l'attraction, par l'ACAP et les Parties à l'ACAP, de fonds provenant d'organisations non membres de l'ACAP.
- 20.2.5 Un rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'albatros d'Amsterdam sera présenté à la prochaine réunion du Comité consultatif.

21. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES MONDIAUX

- 21.1 Il y a de plus en plus de preuves que le changement climatique actuel touche déjà les systèmes écomarins à tous les niveaux des réseaux alimentaires, et les projections des futurs changements donnent à penser que ces effets augmenteront considérablement. Pour cette raison, les Parties reconnaissent qu'il est important d'examiner l'impact potentiel des changements climatiques mondiaux et des oscillations climatiques sur le statut de conservation des albatros et des pétrels.
- 21.2 Cinq articles scientifiques récents ont été communiqués par la France à l'appui de cet examen. Les analyses démographiques d'espèces de l'ACAP dans l'océan Indien montrent que les changements climatiques exercent touchent principalement les paramètres de fécondité des populations, soit positivement, soit négativement, alors que les pêches affectent négativement les paramètres de survie (ACC6 Inf 22, ACC6 Inf 23).
- 21.3 Comme les albatros et les pétrels vivent longtemps, le taux de croissance de leurs populations est principalement touché par la survie des adultes, et la modélisation confirme que ce déclin des populations, lorsqu'il survient, est dû à l'augmentation de la mortalité liée aux efforts de pêche à la palangre dans la zone de compétence de la CTOI [IOTC]. La modélisation des futurs effets des changements climatiques sur les espèces de l'ACAP, fondée sur le couplage de modèles climatiques et de

mod les d mographiques du Groupe International d'experts sur les mod les climatiques de l' volution du climat (GIEC) [International Panel on Climate Change (IPCC)], indique que les esp ces qui seront les plus touch es par le climat dans l'oc an Austral sont celles qui se reproduisent dans les sites du sud, alors que la population subtropicale sera probablement moins touch e (CC6 Inf 20).

- 21.4 Comme ces r sultats sont fond s sur des corr lations entre le climat et la d mographie, il semble important de mieux comprendre les liens m caniques pour  tre en mesure de faire des pr dictions robustes, en particulier en ce qui concerne l'effet du climat sur la r partition et le succ s alimentaire, et les cons quences sur les param tres d mographiques. Au cours des 30 derni res ann es, la r partition en mer de plusieurs esp ces de l'ACAP a chang  de fa on significative (CC6 Inf 21). L'albatros hurleur en particulier a vu son aire de r partition au nord se d placer vers le sud. Une  tude   long terme sur le suivi de cette esp ce confirme ce r sultat et permet de comprendre le m canisme en jeu (CC6 Inf 24).
- 21.5 Dans l'oc an Austral,   la suite du changement climatique, les vents de l'ouest ont augment  en intensit  et se sont d plac s vers le sud. En cons quence, les albatros hurleurs des  les Crozet, qui utilisent le vent comme source d' nergie comme tous les albatros et des p treils, ont d plac  leur aire de r partition vers le nord, augment  leur de vol et de ce fait, leur dur e de vol a diminu , la masse des oiseaux a augment  de 1 kg et leur succ s de reproduction a  galement augment . Cependant, les mod les du GIEC [IPCC] pr disent que les vents du sud continueront   se d placer vers le sud, ce qui sera probablement moins favorable   l'avenir pour les oiseaux de mer qui cherchent leur nourriture dans la zone centrale, comme les albatros hurleurs en provenance des  les subantarctiques. Parmi les autres effets des changements climatiques, il y aura une augmentation de la fr quence et de l'intensit  des temp tes et une hausse du niveau de la mer.
- 21.6 Une conf rence donn e par le Dr Beth Flint ( -U) lors de la r union conjointe des groupes de travail GTCA/GTSR a montr  les effets d vastateurs de deux temp tes et d'un tsunami sur les basses terres des  les Hawa  du Nord-Ouest, tuant plus de 280 000 poussins, ce qui donne   penser que de nombreuses  les de faible altitude ne constituent pas,   long terme, des sites de nidification ad quats pour certains albatros.
- 21.7 Tous ces r sultats montrent clairement que le changement climatique touche d j  les esp ces de l'ACAP, mais les interactions entre les p cheries, le climat et les populations sont complexes et n cessiteront une  valuation sp cialis e des processus en jeu, d'autant plus que les changements climatiques r gionaux vont  tre mis en contraste.
- 21.8 Le Comit  consultatif a signal  que les  tudes publi es   ce jour sont limit es   quelques esp ces de l'oc an Indien.  tant donn  que le changement climatique a des implications potentiellement importantes pour les esp ces de l'ACAP, le Comit  a recommand  que les Parties et les  tats de l'aire de r partition encouragent de nouvelles analyses sur les impacts combin s des changements environnementaux et des p cheries sur les tendances des populations d'albatros et des p treils.

22. ÉLECTION ET NOMINATION D'AGENTS DU CC

- 22.1 Suite à la décision du Comité de fusionner les Groupes de travail sur les sites de reproduction et le statut et les tendances en un groupe de travail unique, le Président a demandé aux membres de nommer des candidats pour les postes de président et de vice-président.
- 22.2 Le Dr Rosemary Gales et le Dr Richard Phillips ont été nommés pour pourvoir aux deux postes de co-président du nouveau Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation. Ces nominations ont été approuvées à l'unanimité.
- 22.3 Le Dr Flavio Quintana et le Dr Henri Weimerskirch ont été nommés pour pourvoir aux deux postes de vice-président. Ces nominations ont été approuvées à l'unanimité.

23. QUATRIÈME RÉUNION DES PARTIES

23.1 Date et lieu

- 23.1.1 Pérou a informé la réunion que RdP4 se tiendrait à Lima pendant la deuxième ou la troisième semaine de mai 2012.

23.2 Projet d'ordre du jour

- 23.2.1 Un projet d'ordre du jour pour RdP4 a été examiné par le Comité (ANNEXE 20) et sera transmis aux Parties pour examen.

24. SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF

24.1 Date et lieu

- 24.1 France a informé la réunion qu'elle n'était pas en mesure, à ce stade, de s'engager pour accueillir CC7, mais qu'elle tiendrait les membres au courant de tout changement à cette situation dès que possible.

24.2 Projet d'ordre du jour

- 24.2.1 Un projet d'ordre du jour pour CC7 a été examiné par le Comité (ANNEXE 21) et sera transmis aux Parties pour examen.

25. QUESTIONS DIVERSES

- 25.1 La délégation argentine a fait l'intervention suivante:

« La République argentine rappelle que les îles Malouines, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, et les zones maritimes environnantes font partie intégrante du territoire national argentin et que, étant occupées illégalement par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, elles font l'objet d'un conflit de souveraineté entre les deux pays reconnus par les Nations Unies.

Pour cette raison et en conformité avec la Résolution 2.9 sur les questions de

nomenclature qui impliquent des territoires dont la souveraineté est contestée, la République argentine demande qu'une note en bas de page signalant l'existence d'un conflit de souveraineté soit incorporée dans les documents relatifs à l'Accord qui contiennent des références bibliographiques aux îles Malouines, à la Géorgie du Sud ou aux îles Sandwich du sud, conformément à ladite Résolution:

a) dans les textes en anglais : *« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des « Îles Malouines (Falkland Islands/Islas Malvinas) », de la « Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands/Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) » et des zones marines environnantes ».*

b) dans les textes en espagnol : *“Existe una disputa entre el Gobierno de la República Argentina y el Gobierno del Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte en relación a la soberanía de las Islas Malvinas (Falkland Islands), Islas Georgias del Sur (South Georgia) e Islas Sandwich del Sur (South Sandwich Islands) y áreas marítimas circundantes”.*

c) dans les textes en français : *“Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des “Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)”, de la “Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur)” et des zones marines environnantes”.*

La République Argentine demande que cette déclaration soit incorporée dans le rapport final du Sixième Comité consultatif de l'ACAP”.

- 25.2 La délégation britannique a réitéré qu'elle ne pensait pas que la réunion était un cadre approprié pour soulever des questions de souveraineté de quelque nature que ce soit, ces questions ne relevant ni du champ d'action ni de l'objectif de l'Accord sur la conservation des albatros et les pétrels.

« Le Royaume-Uni réitère qu'il n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Malouines [Falkland Islands / Islas Malvinas], la Géorgie du Sud [South Georgia / Islas Gorgias del Sur] et les îles Sandwich du Sud [South Sandwich Islands / Islas Sandwich del Sur] et les zones maritimes environnantes. Le Royaume-Uni prend acte que la réunion des Parties n'a pas abordé la question des références bibliographiques dans sa Résolution 2.9. Le Royaume-Uni affirme donc que le titre et l'attribution d'un document qui n'est pas rédigé par le Secrétariat ou d'autres organes de l'Accord ne sont pas concernés par la Résolution 2.9 et le Royaume-Uni rejette donc tout élargissement du champ d'application de cette Résolution. Lorsqu'un document est mentionné dans une bibliographie, il doit être enregistré dans sa langue originale, avec son titre original, et ne doit pas être modifié et des notes en bas de page ne doivent pas y être insérées. La Résolution 2.9 n'autorise pas l'utilisation d'une note de couverture sur la question de la souveraineté dans quelque document que ce soit. »

26. OBSERVATIONS DE CLÔTURE

- 26.1 Le Président a conclu la réunion en remerciant tous les participants de leurs contributions à la réunion, et a pris acte que des progrès importants avaient été

accomplis dans divers domaines qui étaient essentiels à la mise en œuvre efficace de l'Accord. Il a remercié tout particulièrement le Vice-président et les autres délégués qui avaient dirigé des éléments de la réunion, ainsi que le Secrétariat pour l'aide apportée.

- 26.2 Formulant des observations sur la charge de travail des groupes de travail et du Comité consultatif, le Président a fait observer qu'elle avait considérablement augmenté depuis la réunion de CC5 et celles des groupes de travail la semaine précédente et qu'il fallait envisager à l'avenir sur la façon dont nous nous approchons de la charge de travail lors des réunions et de la capacité à gérer lors de la réunion.
- 26.2 Le gouvernement de l'Équateur a été remercié d'avoir accueilli la réunion. Les interprètes, le personnel technique et le personnel de l'Unipark Hotel Guayaquil ont été remerciés de leur excellent soutien. Le Comité consultatif a remercié le Président de son excellente conduite des affaires pendant la réunion et des conseils avisés prodigués pendant la période intersessions.

27. ADOPTION DU RAPPORT

- 27.1 La réunion a adopté le rapport final de CC4.

ANNEXE 1

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS

| | |
|-------------------|--|
| PRÉSIDENT: | Marco FAVERO Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras CONICET- Universidad Nacional de Mar del Plata Funes 3250 (B7602AYJ) Mar del Plata, Argentina Phone: +54 9 223 5209754 Email: marco.favero@acap.aq |
|-------------------|--|

| | |
|------------------------|---|
| VICE-PRÉSIDENT: | Mark TASKER Joint Nature Conservation Committee Inverdee House, Baxter Street, Aberdeen, AB11 9QA, Scotland, United Kingdom Phone: +44 1224 266551 Email: mark.tasker@jncc.gov.uk |
|------------------------|---|

| PARTIES | |
|-------------------|--|
| ARGENTINE | |
| Membre: | Victoria GOBBI Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto Esmeralda 1212 piso 14. Buenos Aires, Argentina Phone: +54 11 4819 7407 Email: gvt@mrecic.gov.ar |
| Membre suppléant: | Maria Laura TOMBESI Secretaria de Ambiente y Desarrollo Sustentable San Martin 451, Buenos Aires, 1004, Argentina Phone: +54 11 4348 8462 Email: mtombesi@ambiente.gob.ar |
| Conseiller: | Daniela JAITE Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto Esmeralda 1212 piso 14. Buenos Aires, Argentina Phone: +54 11 4819 7431 Email: dbj@mrecic.gov.ar |
| AUSTRALIE | |

| | |
|-----------------|--|
| Membre: | Gillian SLOCUM Australian Antarctic Division Department of Sustainability, Environment, Water, Populations and Communities 203 Channel Highway, Kingston Tasmania 7050, Australia Phone: +61 3 6232 3481 Email: gillian.slocum@aad.gov.au |
| Conseiller: | Rosemary GALES Department of Primary Industries, Parks, Water and Environment PO Box 44, Hobart, Tasmania 7001, Australia Phone: + 61 (0)409 002 418 Email: Rosemary.Gales@dpipwe.tas.gov.au |
| Conseiller: | Graham ROBERTSON Australian Antarctic Division Department of Sustainability, Environment, Water, Populations and Communities 203 Channel Highway, Kingston Tasmania 7050, Australia Phone: +61 3 6232 3337 Mobile:+61 (0)400 540 439 Email: graham.robertson@aad.gov.au |
| BRÉSIL | |
| Membre: | Rodrigo WANDERLEY LIMA Ministério das Relações Exteriores Divisão do Meio Ambiente Esplanada dos Ministérios, bloco H, Anexo I, sala 439 70.170-900 – Brasília – DF - Brasil Phone: +55 61 3411 8449 Email: rodrigo.lima@itamaraty.gov.br |
| CHILI | |
| Membre: | Marcelo GARCIA ALVARADO Subsecretaria de Pesca Bellavista 168, Piso 14, Valparaiso, Chile Phone: +56 32 2502700 Email: mgarcia@subpesca.cl |
| Conseiller: | Jorge AZÓCAR RANGEL Instituto de Fomento Pesquero (IFOP) Av. Manuel Blanco Encalada 839, Valparaíso, Chile Phone: +56 322 151 500 Email: jorge.azocar@ifop.cl |
| ÉQUATEUR | |

| | |
|-------------------------|--|
| Membre: | Nelson ZAMBRANO Ministerio del Ambiente Av. Francisco de Orellana y Justino Cornejo, Piso 8, Guayaquil, Ecuador Phone: +593 0 42683991 Email: |
| Membre suppléant: | Marco HERRERA CABRERA Instituto Nacional de Pesca Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca Letamendi y La Ria, Guayaquil, Ecuador Phone: +593 0 42401057 Email: mherrera@inp.gob.ec |
| Membre suppléant: | Frida Pin HOPPE Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio e Integración Paez y Carrion Phone: +593 0 22993200 ext 11553 Email: medioambiente@mmrree.gob.ec |
| Conseiller: | Julia CORDERO Punto Focal Nacional CMS Olmedo entre Sucre y Cordova. Ed. La Previsora Phone: +593 0 52638 857 Email: jcordero@ambiente.gob.ec |
| Conseiller: | Gustavo JIMÉNEZ-UZCÁTEGUI Fundacion Charles Darwin 17-01-3891 Phone & Fax: +593 0 5252-6146 (7) Email : gustavo.jimenez@fcdarwin.org.ec |
| FRANCE | |
| Membre: | Martine BIGAN Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement Grande Arche, Parvis de la Défense, 92055 La Défense cedex, France Phone: +33 1 40 81 32 09 Email: martine.bigand@developpement-durable.gouv.fr |
| Conseiller: | Henri WEIMERSKIRCH CNRS CEBC 79360 Villiers en Bois, France Phone: +33 5 49 09 78 15 Email: henriw@cebc.cnrs.fr |
| NOUVELLE-ZÉLANDE | |

| | |
|-----------------------|--|
| Membre: | Spencer CLUBB Department of Conservation PO Box 10-420, Wellington 6143, New Zealand Phone: +64 4 496 196 Email: sclubb@doc.govt.nz |
| Membre suppléant: | Igor DEBSKI Department of Conservation PO Box 10-420, Wellington 6143, New Zealand Phone: +64 4 471 3189 Email: idebski@doc.govt.nz |
| PÉROU | |
| Membre: | Elizabeth GONZALEZ Ministerio de Relaciones Exteriores del Perú Jr. Lampa 545 Lima 1, Peru Phone: +511 2043247 Email: egonzalezf@ree.gob.pe |
| Conseiller: | Frida RODRIGUEZ PACHECO Ministerio del Ambiente Av. Javier Prado Oeste 1440, Lima 27, Perú Phone: + 551 6116000 anexo 1346 Email: frrodriguez@minam.gob.pe |
| SPAIN | |
| Membre: | Isabel LÓPEZ Subdirección General de Biodiversidad Dirección General de Medio Natural y Política Forestal Ministerio de Medio Ambiente, y Medio Rural y Marino Calle Ríos Rosas 24, 1ª planta, 28003 Madrid, Spain Phone: +34 91 7493974 Email: milopez@mma.es |
| AFRIQUE DU SUD | |
| Membre: | Robert CRAWFORD Department of Environmental Affairs Branch Oceans and Coasts Private Bag X2, Rogge Bay, 8012 South Africa Phone: +27 21 4023140 Email: crawford@environment.gov.za |
| ROYAUME-UNI | |

| | |
|----------------|---|
| Membre: | Mark TASKER Joint Nature Conservation Committee Inverdee House, Baxter Street, Aberdeen, AB11 9QA, Scotland, United Kingdom Phone: +44 1224 266551 Email: mark.tasker@jncc.gov.uk |
| Conseiller: | Richard PHILLIPS British Antarctic Survey High Cross, Madingley Road, Cambridge CB3 0ET, United Kingdom Phone: +44 1223 221 610 Email: raphil@bas.ac.uk |
| Conseiller: | Anton WOLFAARDT Joint Nature Conservation Committee (JNCC) c/o Inverdee House, Baxter Street, Aberdeen, AB11 9QA, Scotland, United Kingdom Phone: 00 500 54068 Email: anton.wolfaardt@jncc.gov.uk |
| URUGUAY | |
| Membre: | Marcel CALVAR AGRELO Departamento de Fauna Dirección General de Recursos Naturales Renovables, Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca Cerrito 318, Piso 1 – 11000 Montevideo, Uruguay Phone: +598 291 55874 - 291 56452/53 Ext. 235 Email: mcalvar@mgap.gub.uy |

ÉTATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION**CANADA**

| | |
|---------------|--|
| Observateur : | Ken MORGAN Canadian Wildlife Service, Environment Canada Institute of Ocean Sciences, 9860 West Saanich Road, Sidney, British Columbia, Canada, V8L 4B2 Phone: +1 250 363 6537 Email: ken.morgan@ec.gc.ca or ken.morgan@dfo-mpo.gc.ca |
|---------------|--|

JAPAN

| | |
|---------------|--|
| Observateur : | Yukiko INOUE National Research Institute of Far Seas Fisheries, Tuna and Skipjack Resources Division, Ecologically Related Species Group 5-7-1, Orido, Shimizu, Shizuoka 424-8633, Japan Phone: +81 54 336 6056 Email: yuinoue@affrc.go.jp |
|---------------|--|

| | |
|------------------------------|---|
| Observateur : | Daisuke OCHI National Research Institute of Far Seas Fisheries, Fishery Research Agency Orido 5-7-1, Shimizu, Shizuoka 424-8633, Japan Phone: +81 54 336 6047 Email: otthii@affrc.go.jp |
| ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | |
| Observateur : | Kim RIVERA National Marine Fisheries Service Protected Resources Division PO Box 21668, Juneau, AK 99802, USA Phone: +1 907-586-7424 Email: Kim.Rivera@noaa.gov |
| Observateur : | Marlene MENARD US Department of State, Office of Marine Conservation 2201 C St., NW, HST – Room 2758, Washington, DC 20520, USA Phone: +1 202 647 5827 Email: menardmm@state.gov |
| Observateur : | Nanette SETO U.S. Fish and Wildlife Service 4401 N. Fairfax Drive, MBSP 4107, Arlington, VA 22203, USA Phone: +1 703 358 1835 Email: nanette_seto@fws.gov |
| Observateur : | Pamela TOSCHIK NOAA 14 th and Constitution Ave NW, Washington, DC 20230, USA Phone: +1 202 482 4347 Email: Pamela.toschik@noaa.gov |

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTER- GOUVERNEMENTALES

UNEP/CMS

| | |
|---------------|---|
| Observateur : | Borja HEREDIA CMS Secretariat, UN Campus, Hermann-Ehlers-Str. 10, 53113 Bonn, Germany Phone: +49 228 8152422 Fax: +49 228 8152449 Email: bheredia@cms.int |
|---------------|---|

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ANTARCTIC AND SOUTHERN OCEAN COALITION (ASOC)

| | |
|---------------|-----------------------|
| Observateur : | Estelle VAN DER MERWE |
|---------------|-----------------------|

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <p>PO Box 23373, Claremont 7735, South Africa or 1630 Connecticut Ave. NW, 3rd Fl. Washington, DC 20009, USA Phone: +27 21 785 1010 Email: estellevdm@mweb.co.za</p> |
| BIRDLIFE INTERNATIONAL | |
| Observateur : | <p>John CROXALL Wellbrook Court, Girton Road, Cambridge, CB3 0NA, United Kingdom Phone: +44 (0) 1223 234 287 Email: john.croxall@birdlife.org</p> |
| Observateur : | <p>David DIAZ Aves y Conservación Pasaje Joaquín Tinajero E3-05 y Jorge Drom, Quito, Ecuador Phone: +593 2 2 249968 Email: ddiaz@avesconservacion.org</p> |
| Observateur : | <p>Esteban FRERE Matheu 1246, C1249AAB, Buenos Aires, Argentina Phone: +54 9 11 50989618 Email: estebanfrere@yahoo.com.ar</p> |
| Observateur : | <p>Jorge SAMANIEGO Aves & Conservación GSP- ATF ECUADOR Urbanización Colinas de Los Ceibos, Condominio Ceibos Colonial, Mz. 21, Solar 9, Villa No. 8, Guayaquil, Ecuador Phone: +593 4 2 853795 Email: jsamaniego@avesconservacion.org</p> |
| Observateur : | <p>Ben SULLIVAN RSPB, The Lodge, Sandy Bedfordshire, SG 192DL, United Kingdom Phone: +44 1202 895 372 Email: ben.sullivan@rspb.org.uk</p> |
| Observateur : | <p>Oliver YATES BirdLife Albatross Task Force Casilla 145, La Serena, Region IV, Chile Phone: +56 51497303 Email: oli.yates@gmail.com</p> |
| CHINESE WILD BIRD FEDERATION | |
| Observateur : | <p>Charles CHENG 1F, No.3, Lane 36, Chinglung St, 116, Taipei, Taiwan Phone: +886 2 86631252 Email: president@bird.org.tw or charlescwbfg@gmail.com</p> |

| HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL, AUSTRALIA | |
|--|---|
| Observateur : | Nigel BROTHERS PO Box 439, Avalon, NSW 2107, Australia Phone: +61 2 9973 1728 Email: Alexia@hsi.org.au or brothersbone@yahoo.com.au |
| WWF- NEW ZEALAND | |
| Observateur : | Rebecca BIRD PO Box 6237, Marion Square, Wellington, 6141, New Zealand Phone: +64 4 499 2930 Mobile: +64 27 212 3121 Email: rbird@wwf.org.nz |

| SECRETARIAT | |
|------------------------|--|
| Executive Secretary: | Warren PAPWORTH Phone: +61 3 6233 3505 Email: warren.papworth@acap.aq |
| Technical Adviser: | Barry BAKER Phone: +61 3 6267 4079 Email: barry.baker@latitude42.com.au |
| Information Officer: | John COOPER 9 Weltevreden Avenue, Rondebosch 7700, South Africa Phone: +27 21 685 1357 Mobile: +27 82 701 3379 Email: john.cooper61@gmail.com |
| Website Administrator: | Luke FINLEY Email: luke.finley@elgin.com.au |
| Science Officer : | Wiesława MISIAK Phone: +61 3 6233 5695 Email: wieslawa.misiak@acap.aq |
| Address: | ACAP Secretariat 27 Salamanca Square, Battery Point, Tasmania 7004, Australia Fax: +61 3 6233 5497 |

| INTERPRETERS | |
|---------------------|---|
| Espagnol/Anglais : | JC LLOYD-SOUTHWELL (Chief Interpreter) Adriana CAMINITI DE PEREZ |
| Français/Anglais : | Gabriela ROVEDA DE PELUFFO Nuria DE PALOL |

| | |
|----------|---|
| Address: | The Language Group 1120/422 Collins Street, Melbourne, Victoria 3000, Australia Phone: +61 3 0642 3002 Email: info@thelanguagegroup.com.au |
|----------|---|

ANNEXE 2: LISTE DES DOCUMENTS DE REUNION

| DOCUMENTS DE TRAVAIL | | | |
|-----------------------------|---|---------------------------------|---|
| Document | Titre | Point de l'ordre du jour | Communiqu  par |
| CC6 Doc 1 Rev 2 | Ordre du jour | 2 | Pr sident du CC, Secr tariat |
| CC6 Doc 2 Rev 2 | Ordre du jour annot  | 2 | Pr sident du CC, Secr tariat |
| CC6 Doc 3 | Calendrier | 2 | Pr sident du CC, Secr tariat |
| CC6 Doc 4 | Liste des participants (AC6 Doc 4 Rev 3 en anglais) | 2 | Secr tariat |
| CC6 Doc 5 Rev 5 | Liste des documents (AC6 Doc 5 Rev 7 en anglais) | 2 | Pr sident du CC, Secr tariat |
| CC6 Doc 6 | Rapport du Secr tariat | 5.1 | Secr tariat |
| CC6 Doc 7 | Rapport du D positaire | 4 | Australie |
| CC6 Doc 8 Rev 2 | 2011 Rapport financier | 6.1 | Secr tariat |
| CC6 Doc 9 Rev 1 | Budget de l'Accord 2013-2015 (AC6 Doc 9 Rev 2 en anglais) | 6.2 | Secr tariat |
| CC6 Doc 10 | R glement int rieur | 3 | Secr tariat, Vice-pr sident du CC |
| AC6 Doc 11 Rev 4 | Rapport du Groupe de travail sur les sites de reproduction & Groupe de travail sur le statut et les tendances (en anglais) | 12.1 | Pr sident du GTSR et Pr sident du GTST |
| CC6 Doc 12 | Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie - pas soumis, voir ce rapport | 13.1 | |
| CC6 Doc 13 | Communiqu  sous le titre de AC6 Doc 11 Rev 4 | 14.1 | |
| AC6 Doc 14 Rev 2 | Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux de mer | 15.1 | Pr sident du GTCA |
| CC6 Doc 15 | Hi rarchisation des mesures de conservation de l'ACAP (AC6 Doc 15 Rev 2 en anglais) | 8 | Secr tariat, Nouvelle-Z lande, agents du CC |
| CC6 Doc 16 Rev 1 | Examen de la pr sentation des rapports en ligne | 9 | Secr tariat |
| CC6 Doc 17 Rev 2 | Rapport sur la mise en  uvre de l'Accord | 10 | Secr tariat, agents du CC |
| CC6 Doc 18 | Programme de travail du Comit  consultatif 2010-2012 | 16.1 | Pr sident et Vice-pr sident du CC |

| Document | Titre | Point de l'ordre du jour | Communiqué par |
|------------|--|--------------------------|---|
| CC6 Doc 19 | Programme de travail du Comité consultatif 2013-2015 (AC6 Doc 19 Rev 3 en anglais) | 16.2 | Vice-président et Président du CC |
| CC6 Doc 20 | Rapport du Comité consultatif à RdP4 | 11 | Président et Vice-Président du CC |
| CC6 Doc 21 | Programme de travail du Secrétariat 2010-2012 | 5.2 | Secrétariat |
| CC6 Doc 22 | Programme de travail du Secrétariat 2013-2015 | 5.3 | Secrétariat |
| CC6 Doc 23 | Rapport à RdP4 sur la procédure d'affectation de fonds au programme de travail du CC | 16.3 | Sous-comité des subventions, Secrétariat |
| CC6 Doc 24 | Communiqué sous le titre de AC6 Inf 8 | | |
| CC6 Doc 25 | Communiqué sous le titre de AC6 Inf 9 | | |
| CC6 Doc 26 | Renforcement des capacités | 18 | Argentine, Chili, Équateur, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, FMN [WWF], Secrétariat, Président du CC, |
| CC6 Doc 27 | Indicateurs de performance pour mesurer le succès de l'Accord | 17 | Royaume-Uni |
| CC6 Doc 28 | Zones de reproduction importantes – AUCUNE COMMUNICATION N'A ÉTÉ REÇUE | | |
| CC6 Doc 29 | Plan d'action pour l'albatros des Galapagos | 20 | Président du CC, Équateur, Pérou |
| CC6 Doc 30 | Mise à jour de la Liste rouge de l'UICN [IUCN] en ce qui concerne les espèces inscrites à l'ACAP | 12 | BirdLife International |
| CC6 Doc 31 | Inscription de nouvelles espèces - Puffin des Baléares <i>Puffinus mauretanicus</i> | 19 | Espagne |
| CC6 Doc 32 | Possibilités d'action par le GT de la CCEM [CMS] sur les voies de migration aviaire | 16.2 | Secrétariat |
| CC6 Doc 33 | Communiqué sous le titre de AC6 Inf 20 – AC6 Inf 24 | | |
| CC6 Doc 34 | Barème des contributions | 6.3 | Secrétariat |
| CC6 Doc 35 | Programme de travail du Comité consultatif 2010-2012 | 16.1 | Président et Vice-président du CC |

| DOCUMENTS D'INFORMATION | | | |
|--------------------------------|--|---------------------------------|---|
| Document | Titre | Point de l'ordre du jour | Communiqué par |
| AC6 Inf 1 | Examen collégial de la base de données sur la hiérarchisation des priorités en Amérique du Sud | 8 | Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Pérou, Uruguay, Président du CC, BirdLife International |
| AC6 Inf 2 | Communiqué sous le titre de GTSR4 [BSWG4] / GTST6 [STWG6] Doc 8 | | |
| AC6 Inf 3 | Communiqué sous le titre de GTCA4 [SBWG4] Doc 29 | | |
| AC6 Inf 4 | Plan d'action international pour le puffin des Baléares <i>Puffinus mauretanicus</i> | 19 | Secrétariat |
| AC5 Inf 5 | COMMUNIQUÉ SOUS LE TITRE DE CC6 Doc 32 | | |
| AC6 Inf 6 | Plan d'action national pour l'albatros d'Amsterdam | 20.2 | France |
| CC6 Inf 7 | Élaboration d'indicateurs pour mesurer le succès de l'ACAP | 17 | BirdLife International |
| AC6 Inf 8 | État d'avancement et résultats des projets soutenus en 2009 | 16.4 | Secrétariat, Président du CC |
| AC6 Inf 9 | Résumé des projets soutenus en 2009 | 16.4 | Sous-comité des subventions, Secrétariat |
| AC6 Inf 10 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Argentine | 10 | Argentine |
| AC6 Inf 11 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Australie | 10 | Australie |
| AC6 Inf 12 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – France | 10 | France |
| AC6 Inf 13 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Nouvelle-Zélande | 10 | Nouvelle-Zélande |
| AC6 Inf 14 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Espagne | 10 | Espagne |
| AC6 Inf 15 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Royaume-Uni | 10 | Royaume-Uni |
| AC6 Inf 16 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Uruguay | 10 | Uruguay |
| AC6 Inf 17 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – États-Unis d'Amérique | 10 | États-Unis d'Amérique |
| AC6 Inf 18 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – BirdLife International | 10 | BirdLife International |
| AC6 Inf 19 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – Chili | 10 | Chili |
| AC6 Inf 20 | Contrasted demographic responses facing future climate change in Southern Ocean seabirds | 21 | France (Barbraud <i>et al.</i> 2011) |

| Document | Titre | Point de l'ordre du jour | Communiqué par |
|------------|--|--------------------------|--------------------------------------|
| AC6 Inf 21 | Interdecadal changes in at-sea distribution and abundance of subantarctic seabirds along a latitudinal gradient in the Southern Indian Ocean | 21 | France (Péron <i>et al.</i> 2010) |
| AC6 Inf 22 | Relative influence of fisheries and climate on the demography of four albatross species | 21 | France (Rolland <i>et al.</i> 2010) |
| AC6 Inf 23 | Combined impacts of longline fisheries and climate on the persistence of the Amsterdam Albatross <i>Diomedea amsterdamensis</i> | 21 | France (Rivalan <i>et al.</i> 2010) |
| AC6 Inf 24 | Climate change induced wind trends affect albatross distribution and life history traits | 21 | France (Weimerskirch <i>et al.</i>) |
| AC6 Inf 25 | Distribution of seabird bycatch at WCPFC and the neighboring area of the southern Hemisphere | 7.2 | Japon |
| AC6 Inf 26 | Rapport 2011 sur la mise en oeuvre – – Afrique du Sud | 10 | Afrique du Sud |

ANNEXE 3: ORDRE DU JOUR

| CC6 R PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ |
|--|
| 1. Observations préliminaires |
| 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 3. Règlement intérieur |
| 4. Rapport du Dépositaire |
| 5. Secrétariat de l'ACAP 5.1. Activités entreprises pendant la période intersessions 2010/11 5.2 Programme de travail du Secrétariat 2010 - 2012 5.3 Programme de travail du Secrétariat 2013-2015 |
| 6. Questions financières de l'Accord 6.1 Rapport financier 6.2 Budget de l'Accord 2013-2015 6.3 Barème des contributions |
| 7. Rapports d'observateurs 7.1 Rapports d'observateurs de l'ACAP présents à des réunions internationales 7.2 Rapports d'observateurs à CC6 |
| 8. Priorités de l'ACAP en matière de conservation |
| 9. Examen du système de présentation de rapports en ligne |
| 10. Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord |
| 11. Rapport du Comité consultatif à la Quatrième Réunion des Parties |
| 12. Statut et tendances des albatros et des pétrels 12.1 Rapport du Groupe de travail 12.2 Programme des futurs travaux |
| 13. Taxonomie des albatros et des pétrels 13.1 Rapport du Groupe de travail 13.2 Programme des futurs travaux |

| CC6 É PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ |
|--|
| 14. Sites de reproduction |
| 14.1 Rapport du Groupe de travail |
| 14.2 Programme des futurs travaux |
| 15. Captures accessoires d'oiseaux de mer |
| 15.1 Rapport du Groupe de travail |
| 15.2 Programme des futurs travaux |
| 16. Programme de travail du Comité consultatif |
| 16.1 Programme de travail du Comité consultatif 2010-2012 |
| 16.2 Programme de travail du Comité consultatif 2013-2015 |
| 16.3 Processus d'affectation de fonds |
| 16.4 Résultats des projets soutenus en 2009 et résumé des projets financés en 2010 |
| 17. Élaboration d'indicateurs pour mesurer le succès de l'ACAP |
| 18. Renforcement des capacités |
| 19. Inscription de nouvelles espèces |
| 20. Plans d'action pour une ou des espèces spécifiques |
| 20.1 Plan d'action pour l'albatros des Galapagos |
| 20.2 Plan d'action pour l'albatros d'Amsterdam |
| 21. Incidences des changements climatiques mondiaux |
| 22. Élection et nomination du Bureau |
| 23. Quatrième Réunion des Parties |
| 23.1 Date et lieu de réunion |
| 23.2 Projet d'ordre du jour |
| 24. Septième Réunion du Comité consultatif |
| 24.1 Date et lieu de réunion |
| 24.2 Projet d'ordre du jour |
| 25. Questions diverses |
| 26. Observations de clôture |
| 27. Adoption du rapport |

ANNEXE 4: RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ CONSULTATIF

PREMIÈRE PARTIE

RÉUNIONS, DÉLÉGUÉS, OBSERVATEURS, SECRÉTARIAT

Règle 1 : Réunions

1. Le Comité consultatif (ci-après appelé le « Comité ») se réunit annuellement, sauf décision contraire du Comité ou sur directive de la Réunion des Parties, de préférence en association avec un autre événement afin de réduire les frais de déplacement des participants.
2. À chaque réunion, le Comité décide de la date, du lieu et de la durée de la réunion suivante. Le Secrétariat avise les Parties de ces renseignements au moins 120 jours avant la réunion suivante.

Règle 2 : Délégués

1. Une Partie à l'Accord (ci-après appelée « Partie ») est habilitée à nommer un membre du Comité (ci-après appelé « membre du Comité ») ainsi que les représentants suppléants et conseillers que cette Partie juge nécessaires. Les Parties communiquent les noms de leur membre du Comité et de leurs représentants suppléants et conseillers au Secrétariat par l'intermédiaire de leurs autorités de coordination avant le début de chaque réunion.
2. Sous réserve des dispositions de la Règle 13, paragraphe 1, le membre du Comité exerce le droit de vote de cette Partie. En l'absence du membre du Comité, un membre du Comité suppléant de cette Partie agit à la place du membre du Comité dans tous ses domaines de compétence.
3. Le membre du Comité nommé ou le membre du Comité suppléant doit être disponible pour consultation entre les réunions.

Règle 3 : Observateurs

1. Tous les signataires de l'Accord, les autres États qui ne sont pas Parties à l'Accord, toute économie membre du Forum de coopération Asie-Pacifique en vertu de l'article VIII, paragraphe 15, de l'Accord, les Nations Unies, toute agence spécialisée des Nations Unies, toute organisation d'intégration économique régionale et tout secrétariat d'une institution internationale compétente, en particulier les organisations régionales de gestion de la pêche, peuvent envoyer des observateurs aux réunions du Comité, qui ont le droit de participer mais non de voter.
2. Toute entité scientifique, environnementale, culturelle ou technique ayant pour objet la conservation et la gestion de la faune et de la flore marines ou la conservation des albatros et des pétrels, peut demander à être admise aux réunions du Comité. Cette participation peut inclure la présentation de documents d'information au Secrétariat

pour distribution lors de réunions et la participation aux discussions du Comité.

3. Les demandes écrites de participation émanant de ces organismes internationaux (mentionnées au paragraphe 2) doivent être reçues par le Secrétariat au moins 90 jours avant la réunion en question, et transmises sans délai aux Parties par le Secrétariat. Les Parties informent le Secrétariat de leur acceptation ou rejet de toutes les demandes au moins 60 jours avant la réunion. Un demandeur est autorisé à assister à la réunion en tant qu'observateur non votant à moins qu'un tiers des Parties qui interviennent ne soit opposé à sa demande.
4. Toute autre entité scientifique, environnementale, culturelle ou technique ayant pour objet la conservation et la gestion de la faune et de la flore marines ou la conservation des albatros et des pétrels, peut demander à être admise aux réunions du Comité. Cette participation peut inclure la présentation de documents d'information au Secrétariat pour distribution lors de la réunion et la participation aux discussions du Comité.
5. Les demandes écrites de participation émanant de ces autres organismes (mentionnés au paragraphe 4) doivent être reçues par le Secrétariat au moins 60 jours avant la réunion pertinente, et transmises sans délai aux Parties par le Secrétariat. Les Parties informent le Secrétariat de leur acceptation ou rejet de toutes les demandes au moins 30 jours avant la réunion. Un demandeur est autorisé à assister à la réunion en tant qu'observateur non votant à condition qu'il n'y ait pas d'objection.
6. Avant la réunion, les noms des représentants d'observateurs doivent être communiqués au Secrétariat par l'État, l'agence, l'organisation ou l'organisme invité(e) à assister.
7. En raison de la capacité d'accueil et des ressources financières limitées du Secrétariat, il est possible qu'il soit nécessaire de limiter à deux le nombre d'observateurs d'un État ou d'une organisation non Parties à l'Accord autorisés à assister aux réunions.

Règle 4 : Secrétariat

1. Sauf directive contraire des Parties, le Secrétariat offre ses services au Comité consultatif.

DEUXIÈME PARTIE MEMBRES DU BUREAU

Règle 5 : Président et autres agents

1. Le Comité élit un(e) Président(e) et un(e) Vice-président(e) parmi les personnes proposées par les membres du Comité, conformément à la Règle 12. Les personnes proposées doivent être ressortissantes d'une Partie à l'ACAP. Au cas où les membres du Comité souhaiteraient proposer un(e) ressortissant(e) d'une autre Partie à l'ACAP, ces nominations doivent se faire en consultation avec cette Partie.

2. Après leur élection, le (la) Président(e) et le (la) Vice-président(e) exercent leurs fonctions jusqu'à la fin de la première réunion du Comité consultatif postérieure à la session suivante de la Réunion des Parties.
3. Le (la) Président(e) et le (la) Vice-président(e) peuvent se représenter à la fin de leur mandat. En règle générale, le (la) Président(e) et le (la) Vice-président(e) n'exercent pas leurs fonctions pendant plus de trois mandats.
4. Dans la mesure où elle est applicable, cette règle s'applique *mutatis mutandis* à toutes les nominations faites par le Comité consultatif.

Règle 6 : Président(e) de séance

1. Le (la) président(e) préside toutes les réunions du Comité.
2. Si le (la) président(e) est absent(e) ou n'est pas en mesure de remplir les fonctions de président(e) de séance, le (la) vice-président(e) le (la) supplée.
3. Si le (la) président(e) et le (la) vice-président(e) sont absent(e)s tou(te)s les deux ou ne sont pas en mesure de remplir les fonctions de président(e) de séance, les membres désignés présents élisent un(e) président(e) parmi les membres du Comité et les membres du Comité suppléants pour la durée de cette réunion.
4. Si le (la) président(e) de séance est un membre du Comité pour lequel un(e) suppléant(e) n'a pas été désigné(e) ou dont le (la) suppléant(e) désigné(e) n'est pas présent(e), le (la) président(e) de séance peut voter.

TROISIÈME PARTIE

RÈGLES DE PROCÉDURE ET DE DÉBAT

Règle 7 : Pouvoirs du (de la) président(e) de séance

1. Outre l'exercice de pouvoirs conférés ailleurs dans les présentes Règles, lors des réunions, le (la) président(e) de séance :
 - a) ouvre et lève la séance;
 - b) dirige les discussions ;
 - c) veille au respect des présentes Règles ;
 - d) accorde le droit de parole ;
 - e) met les questions aux voix et annonce les décisions ;
 - f) statue sur les points de procédure ; et
 - g) sous réserve des présentes Règles, dirige les délibérations de la Réunion et maintient l'ordre.
2. Le (la) président(e) de séance peut, au cours d'une discussion, lors d'une réunion, proposer :
 - a) des limites de temps pour les intervenants ;
 - b) une limitation du nombre de fois que les membres d'une délégation ou un

- observateur peuvent traiter d'une question ;
- c) la clôture de la liste des intervenants ;
 - d) l'ajournement ou la clôture des débats sur le sujet ou le point particuliers en cours de discussion;
 - e) la suspension ou l'ajournement d'une réunion; et
 - f) l'établissement de groupes de discussion et de rédaction sur des problèmes particuliers.

Règle 8 : Quorum

1. Les réunions du Comité n'ont pas lieu si le quorum n'est pas atteint. Pour les réunions du Comité, le quorum se compose de quatre membres du Comité ou de la moitié des membres du Comité présents à la réunion, le nombre le plus élevé étant retenu.

Règle 9 : Droit de parole

1. Le (la) président(e) de séance donne la parole aux intervenants dans l'ordre dans lequel ils ont manifesté leur désir de parler, en accordant la préséance aux membres du Comité.
2. Un membre du Comité, conseiller ou observateur ne peut parler que s'il y est invité par le (la) président(e) de séance, qui peut rappeler un intervenant à l'ordre si ses propos sont étrangers au sujet du débat.
3. Un intervenant ne doit pas être interrompu, excepté pour soulever une question de procédure. L'intervenant peut, toutefois, avec la permission du (de la) président(e) de séance, céder la parole durant son allocution à un participant ou un observateur pour lui permettre de demander des éclaircissements sur un point particulier de ladite allocution.

Règle 10 : Motions de procédure

1. Pendant les discussions sur tout sujet, un membre du Comité peut soulever une question de procédure, et le (la) président(e) de séance statue immédiatement, si possible, sur cette question de procédure conformément aux présentes Règles. Un membre du Comité peut faire appel de toute décision du (de la) président(e) de séance. L'appel est immédiatement mis aux voix, et la décision du (de la) président(e) de séance reste valable à moins qu'une majorité des Parties présentes et ayant droit de vote n'en décide autrement. Un délégué qui soulève une question de procédure ne peut pas s'exprimer sur la substance du sujet en discussion.
2. Les motions suivantes ont la priorité, dans l'ordre indiqué ci-dessous, sur toutes les autres propositions ou motions faites à la réunion et visant à :
 - a) suspendre la réunion;
 - b) ajourner la réunion;
 - c) ajourner les débats sur le sujet ou le point particuliers en cours de discussion;

- d) la clôture des débats sur le sujet ou le point particuliers en cours de discussion.

Règle 11 : Organisation des débats

1. La réunion peut, sur proposition du (de la) président(e) de séance ou d'un membre du Comité, limiter le temps imparti à chaque intervenant et le nombre de fois que quelqu'un peut s'exprimer sur une question. Lorsque les débats font l'objet de telles limitations et qu'un intervenant a épuisé le temps imparti, le (la) président(e) de séance rappelle l'intervenant à l'ordre sans délai.
2. Au cours des débats, le (la) président(e) de séance peut annoncer la liste des intervenants et, avec le consentement du Comité, déclarer la liste close. Le (la) président(e) de séance peut toutefois accorder le droit de réponse à toute personne si une allocution prononcée après la clôture de la liste rend cela souhaitable.
3. Pendant la discussion d'une question, un membre du Comité peut proposer l'ajournement des débats sur le sujet ou le point particuliers en cours de discussion. Outre l'auteur de la motion, un membre du Comité peut parler en faveur, et un membre du Comité de chacune de deux Parties peut parler contre la motion, sur quoi la motion est immédiatement mise aux voix. Le (la) président(e) de séance peut limiter le temps imparti aux intervenants en vertu de cette règle.
4. Un membre du Comité peut à tout moment proposer la clôture des débats sur le sujet ou le point particuliers en cours de discussion, qu'une autre personne ait signifié ou non son désir de s'exprimer. La permission de s'exprimer sur la motion de clôture des débats n'est accordée qu'à un membre du Comité de chacune de deux Parties souhaitant s'exprimer contre la motion, sur quoi la motion est immédiatement mise aux voix. Le (la) président(e) de séance peut limiter le temps imparti aux intervenants en vertu de cette règle.
5. Pendant la discussion d'une question, un membre du Comité peut proposer la suspension ou l'ajournement de la réunion. Ces motions ne sont pas débattues mais immédiatement mises aux voix. Le (la) président(e) de séance peut limiter le temps imparti à l'intervenant proposant la suspension ou l'ajournement de la réunion.

Règle 12 : Prise de décisions

1. Le (la) président(e) de séance soumet à tous les membres du Comité toutes les questions, propositions et mesures nécessitant une décision. Les décisions de la réunion des Parties sont adoptées par consensus ou, s'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, par le vote.

QUATRIÈME PARTIE

LE VOTE

Règle 13 : Le vote

1. Sans préjudice des dispositions de la Règle 2, paragraphe 2, chaque membre du Comité dispose d'une voix.
2. Les Parties qui ont pris un an de retard dans le paiement de leurs contributions budgétaires à la date du premier jour de la réunion du Comité n'ont pas le droit de vote, à moins que la réunion des Parties n'ait convenu de permettre à ces Parties de participer au vote conformément à la Règle 20 (paragraphe 2) du Règlement intérieur relatif à la Réunion des Parties.
3. Le Comité vote normalement à main levée lors d'une réunion, mais tout membre du Comité peut demander un vote par appel nominal [roll-call vote]. En cas de vote entre réunions, on procède à un vote par correspondance ou par courrier électronique. Le vote par courrier électronique ou par correspondance est coordonné par le Secrétariat.
4. Lors de l'élection des membres du bureau, tout membre du Comité peut demander un vote à bulletin secret. Si la proposition est appuyée, la question de savoir si l'on va voter à bulletin secret est immédiatement mise aux voix. La motion proposant un vote à bulletin secret ne peut pas se faire à bulletin secret.
5. Le vote par appel nominal ou à bulletin secret s'exprime par « Oui » « Non » ou « Je m'abstiens ». Seuls les votes affirmatifs et négatifs sont comptés pour le calcul du nombre de suffrages exprimés par les membres du Comité présents et votants.
6. Si, au cours d'une élection à un poste, aucun candidat n'obtient au premier tour le soutien de plus de la moitié des Parties présentes et votantes, un second tour oppose les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. Si, au deuxième tour, les voix sont partagées également, le (la) président(e) de séance décide entre les candidats par tirage au sort.
7. Le (la) président(e) de séance est chargé(e) du dépouillement des votes et annonce les résultats. Le (la) président(e) de séance peut se faire aider par le Secrétariat.
8. Lorsque le (la) président(e) de séance a annoncé le début du scrutin, celui-ci ne doit pas être interrompu, excepté par un membre du Comité souhaitant soulever un point de procédure relatif à la conduite du scrutin. Le (la) président(e) de séance peut permettre à des membres du Comité d'expliquer leur vote soit avant soit après le scrutin, et peut limiter le temps imparti pour ces explications.

Règle 14 : Majorité et procédures de vote en ce qui concerne les motions et les amendements

1. Les décisions, dans la limite des pouvoirs dont dispose le Comité consultatif, relatives au Règlement intérieur et aux questions financières sont adoptées par consensus.
2. Toute autre décision prise par le Comité consultatif est rendue par une majorité de deux tiers des membres du Comité présents et votants, à l'exception de l'élection de membres du bureau qui a lieu conformément à la Règle 13.
3. Lorsqu'un amendement est proposé pour une proposition, l'amendement est d'abord mis aux voix. Si l'amendement est adopté, la proposition amendée est alors mise aux voix.

CINQUIÈME PARTIE

LANGUES ET DOCUMENTS

Règle 15 : Langues de travail

1. L'anglais, le français et l'espagnol sont les langues de travail de toute réunion du Comité et des groupes de travail.
2. À la demande d'une Partie, les discours prononcés dans l'une des langues de travail sont, dans la mesure du possible, interprétés dans une autre langue de travail.
3. Les documents officiels de la réunion sont diffusés dans les langues de travail. En règle générale, les documents d'information ne sont pas traduits.
4. L'interprétation est assurée dans une langue de travail lors d'une réunion du Comité à la demande d'une Partie qui introduit un formulaire d'inscription de délégué [Delegate registration form] au moins un mois avant le commencement de la réunion du Comité.

Règle 16 : Autres langues

1. Une allocution peut être prononcée dans une langue autre qu'une langue de travail si l'intervenant pourvoit à l'interprétation vers une des langues de travail. L'interprétation assurée par le Secrétariat vers une autre langue de travail peut être basée sur la première interprétation.
2. Tout document transmis au Secrétariat dans une langue autre qu'une langue de travail doit être accompagné d'une traduction fidèle dans une des langues de travail.

Règle 17 : Documents

1. Les documents requis pour chaque réunion du Comité sont transmis aux Parties dans les langues de travail par le Secrétariat au moins 30 jours avant l'ouverture de la réunion. Si des documents doivent être traduits par le Secrétariat, ils doivent être envoyés au Secrétariat par les personnes qui les transmettent au moins 60 jours avant la réunion. En règle générale, les documents d'information ne sont pas traduits.
2. À la discrétion du (de la) Président(e), dans des circonstances exceptionnelles, des documents peuvent être acceptés après ces dates limites, mais pas plus de deux semaines avant la réunion. Ces documents doivent être transmis dans toutes les langues de travail.
3. Dans la mesure du possible, les documents sont diffusés électroniquement.
4. Un projet d'ordre du jour est adopté par le Comité consultatif pour la réunion suivante. Ce projet d'ordre du jour est diffusé par le Secrétariat 120 jours avant la réunion, accompagné d'une demande de notification de nouveaux points de l'ordre du jour dans un délai de 30 jours. Le Secrétariat diffuse le projet d'ordre du jour révisé au moins 60 jours avant la réunion.

Règle 18 : Compte rendu de la réunion

1. Les comptes rendus de la réunion sont transmis à toutes les Parties dans les langues de travail de la réunion.
2. Une fois adoptés, les comptes rendus de la réunion ne peuvent être amendés qu'avec l'approbation de toutes les Parties présentes à la réunion. Le Secrétariat peut y apporter des modifications typographiques et rédactionnelles mineures. Le Secrétariat doit tenir un registre des modifications apportées.
3. Les comités et les groupes de travail décident du support utilisé pour établir leurs comptes rendus.

SIXIÈME PARTIE**TRANSPARENCE DES DÉBATS****Règle 19 : Réunions du Comité**

1. Sous réserve d'un nombre de places suffisant, toutes les réunions sont ouvertes au public, à moins que deux tiers des Parties présentes et votantes ne décident de fermer une session au public.

SEPTIÈME PARTIE**Groupes de travail****Règle 20 : Constitution de groupes de travail**

1. Le Comité peut établir les groupes de travail nécessaires pour lui permettre de remplir ses fonctions. Il désigne un(e) président(e) [convenor] (ou des président[e]s) et un(e) vice-président(e) [vice-convenor] (ou des vice-président[e]s) pour chaque groupe de travail et définit ses attributions. Le Comité réexamine les nominations lors de la première Réunion du Comité après chaque session de la Réunion des Parties. Il peut également définir la composition de chaque groupe de travail. Le(s) président(e)s peuvent coopter des membres du groupe de travail.
2. En règle générale, les réunions des groupes de travail sont réservées aux membres du Comité, aux membres suppléants du Comité, à leurs conseillers, aux membres nommés par le Comité et aux membres cooptés par le (la) président(e) (ou les président[e]s) du groupe de travail.

Règle 21 : Règlement

1. Dans la mesure où elles sont applicables, les présentes règles s'appliquent *mutatis mutandis* aux travaux des groupes de travail.

ANNEXE 5

ANNEXE 5: PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF 2012

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|------|--|---|------------|--|
| 1.1 | Examiner les données disponibles qui tendent à confirmer le statut spécifique du complexe de l'albatros hurleur | GTT [TWG] dirigé par le président | 2010 | Ceci conclura le processus d'évaluation de tous les taxons frères étroitement apparentés énumérés à l'Annexe 1 de l'Accord. Achievé en 2010. |
| 1.2 | Tenir à jour la base de données bibliographiques du Groupe de travail sur la taxonomie | GTT dirigé par le président | 2010-2012 | |
| 1.3 | Poursuivre l'établissement d'une base de données morphométriques et de plumage | GTT dirigé par le président (Secrétariat) | 2010-2012 | Ceci facilitera le processus taxonomique, l'identification des spécimens de capture accessoire et le stockage à long terme des données précieuses . |
| 1.4 | Envisager la préparation d'un article sur la taxonomie des albatros destiné à être publié dans une revue pratiquant l'examen collégial | GTT dirigé par le président | 2011 | Un article accepté scientifiquement exposerait le plus clairement possible la position de l'ACAP à la communauté scientifique, mais d'autres approches seraient peut-être plus faciles. En particulier, l'exercice d'influence sur les comités qui s'occupent de grandes parties de la planète, comme le SAOC, doit être une priorité. |
| 1.4a | Répondre aux demandes de renseignements sur la taxonomie de l'ACAP | GTT | 2011 | Début 2010, répondre à la demande de renseignements de la CMS. |
| 1.5 | Examiner l'inscription d'espèces additionnelles à l'Annexe 1 de l'Accord | Parties et CC | 2011-2012 | Préparation d'articles selon les besoins, en utilisant le modèle d'évaluation d'espèce. Puffin des Baléares à considérer en 2011-12. |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|-----|---|--|----------------------------|---|
| 2.1 | Établir une liste des membres des groupes de travail | Les Parties avec l'aide des présidents de GT | 2011-2012 | |
| 2.2 | Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications | GT**, agent scientifique | Continu | Les Parties fourniront des données nouvelles ou non encore communiquées |
| 2.3 | Améliorer la structure du portail de données et des interrogations | Agent scientifique, présidents des GT | Continu | L'agent scientifique facilitera la modification de la base de données selon les besoins |
| 2.4 | Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie en vue de leur analyse et interprétation | Agent scientifique, présidents des GT | Continu | |
| 2.5 | <i>Soumettre les méthodes à des essais précis pour catégoriser les tendances des populations mondiales</i> | <i>Présidents des GT, agent scientifique et BirdLife International</i> | <i>Pour la fin de 2011</i> | <i>Des mises à jour supplémentaires du portail de données seront peut-être nécessaires</i> |
| 2.6 | Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP | Présidents des GT**, agent scientifique | Continu | |
| 2.7 | Traduire les mises à jour des évaluations d'espèce et des lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français | Agent scientifique, Parties hispanophones et francophones | Continu | Inclura éventuellement des contributions en nature de Parties hispanophones et francophones |
| 2.8 | Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie | GT**, agent scientifique | Continu | |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | D tail de l'action |
|------|--|---|-------------------|---|
| 2.9 | Identifier les esp ces ou les populations prioritaires pour les  tudes de suivi | GT**, agent scientifique | Continu | |
| 2.10 | Identifier les esp ces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation | GT**, agent scientifique | Continu | |
| 2.11 | Examiner et hi rarchiser les menaces qui p sent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances | GT**, agent scientifique | Continu | |
| 2.12 |  laborer, examiner et mettre   jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques en vue d'att nuer certaines menaces qui p sent sur les sites de reproduction | GT**, agent scientifique | Continu | . |
| 2.13 |  laborer des lignes directrices conformes aux meilleures pratiques pour le suivi des nombres et des tendances | GT**, direction R-U, agent scientifique | Pour RdP4, (CC7) | Production de deux documents (un pour RdP4, l'autre pour CC7) |
| 2.14 | Examiner les impacts d'agents pathog nes et de parasites sur les esp ces de l'ACAP et l'efficacit  des mesures d'att nuation | GT**, agent scientifique, direction Argentine | Pour CC 7 | Mettre   jour l' tude des agents pathog nes et des parasites. L'apport de pathologistes sera peut- tre n cessaire |
| 2.15 | Inclure des liens Web dans les lignes directrices sur le pr l vement d' chantillons biologiques suite   l'apparition de maladies | GT**, agent scientifique | Continu | |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | D tail de l'action |
|------|--|---|---|---|
| 2.16 | <i>Produire un catalogue centralis  des bagues en plastique utilis es pour les esp ces de l'ACAP et envoyer par courrier  lectronique la liste des contacts et les coordonn es des autorit s de baguage</i> | <i>Agent scientifique, GT**, direction France</i> | <i>Pour 2012</i> | |
| 2.17 | Pr senter le travail de l'ACAP   la Conf rence internationale sur les albatros et les p trels | GT**, agent scientifique | Ao t 2012 | |
| 2.18 | Pr parer des rapports sur les activit s pour les r unions du CC | GT**, agent scientifique | Selon les besoins | |
| 3.1 | Renforcer le Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer | Les Parties avec l'aide du pr sident du GTCA [SBWG] | 2010-2012 | Chili, Nouvelle-Z lande, le Br sil, l' quateur, la France, la Norv ge, l'Uruguay et d'autres  tats int ress s de l'aire de r partition d signeront des membres du groupe de travail. |
| 3.2 | Poursuivre l' laboration et la mise en  uvre d'un plan d'interaction permettant   l'ACAP et aux Parties d'engager le dialogue avec les ORGP et autres organismes internationaux et nationaux et de les aider    valuer et   r duire la capture accessoire d'albatros et de p trels | GTCA et CC Secr tariat | 1) Fin ao t 2008 2) Fin mars 2009 3) 4) et 5) 2010-2012 | 1) Accepter le plan initial et d signer les premiers coordinateurs ORGP (CC) 2) Analyser les besoins, coordonner les travaux et faire rapport sur les ORGP initiales (Coordinateurs ORGP pendant la p riode intersessions avec le GTCA, le CC et les Parties, tel qu'il a  t  expos  dans CC4 Doc 56) 3) Participer   certaines r unions d'ORGP (25 \$ [AUD]) 4) R examiner le processus et sugg rer d' ventuelles modifications (GTCA) 5)  laborer, ORGP par ORGP, des strat gies visant   engager le dialogue (commenc  par CC5). |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | D tail de l'action |
|-----|--|---|---|--|
| 3.3 | Poursuivre l'examen de la disponibilit  de donn es de poursuite/r partition sur les albatros et les p trels afin d'assurer la repr sentativit  des classes d'esp ce/d' ge. Hi rarchiser les lacunes et encourager les  tudes   combler les lacunes | GTCA, CC, Parties et BirdLife International | 2010-2012 | R examiner l' tat d'avancement lors de CC5, CC7, CC9. |
| 3.4 | Achever les rapports sur l'analyse du chevauchement des aires de r partition des albatros et des p trels et des zones de p che relevant des ORGP | BirdLife / ACAP Secr tariat | 1) octobre 2008 2) 2011 3) 2011 | 1) Achever le dernier des cinq rapports initiaux (d j  financ ). Achev  pour CC5 2) Analyse des informations concernant les ORGP restantes, y compris celles qui g rent les p ches au chalut (pour CC6) 3) R examiner si des analyses actualis es du chevauchement sont n cessaires (CC6). (5 \$ [AUD]) |
| 3.5 |  laborer et examiner p riodiquement les produits (tant g n riques que sp cifiques) destin s   aider les ORGP et autres organismes internationaux et nationaux concern s   r duire la capture accessoire d'oiseaux de mer et pour maximiser la participation effective et l'examen de questions qui int ressent l'ACAP. | Nouvelle-Z lande / GTCA/Royaume-Uni Royaume-Uni/BirdLife | 1) 2011 2) 2010-2012 | 1) La conception de programmes d'observateurs, notamment de protocoles pour la collecte de donn es sur la capture accessoire et l'examen des m thodes analytiques pour  valuer la capture accessoire d'oiseaux de mer sera examin e d'abord. Document d'information du Royaume-Uni en 2011. 2) R sum  des m thodes d' valuation des risques et des contacts cl s dans ce domaine Hi rarchisation des priorit s dans le plan d'interaction des ORGP. Version pr liminaire examin e lors de CC5. Travail r dactionnel |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|-----|---|---|-------------------------------|---|
| | | | | nécessaire pour développer la trousse à outils ERA. Idéal pour la réunion des commissions thonières à Brisbane. |
| 3.6 | <p>Étudier et utiliser les renseignements disponibles sur la répartition en matière de recherche alimentaire et la capture accessoire d'oiseaux de mer pour évaluer et hiérarchiser le risque posé par les opérations de pêche sur les espèces de l'ACAP présentes dans les eaux relevant de juridictions nationales</p> <p>Établir un lien avec le processus plus général de hiérarchisation des priorités</p> | GTCA et Parties | <p>1) 2011</p> <p>2) 2011</p> | <p>1) Commander un rapport initial sur la connaissance des pêches, l'état d'avancement des mesures d'atténuation de la capture accessoire, la connaissance de la répartition des oiseaux de mer concernés en vue de CC5. Noter qu'il est également possible d'utiliser les points communs avec 4.4 PAN-Oiseaux de mer [NPOA-Seabirds]</p> <p>2) Évaluer les besoins des eaux relevant de juridictions nationales et en matière de renforcement des capacités.</p> |
| 3.7 | Définir les exigences en matière de soumission par les Parties de données sur la capture accessoire | GTCA (initiative : États-Unis) [Agent scientifique] | 2009-10 | Un énoncé clair et objectif du but, du cadre de référence et du calendrier de la collecte de données sur la capture accessoire est nécessaire. Achievé pour CC5. |
| 3.8 | Regroupement des informations (métadonnées) sur les systèmes de surveillance et les données sur la capture accessoire détenues par chaque Partie | GTCA (initiative : États-Unis) [Agent scientifique] | 2009 | L'établissement d'un formulaire d'enquête sur les métadonnées est nécessaire. Achievé pour CC5. |
| 3.9 | Établir un formulaire prototype de collecte de données sur la capture accessoire, accompagné d'instructions détaillées pour remplir le formulaire | GTCA (initiative : États-Unis) [Agent scientifique] | 2009-10 | Achievé pour CC5 |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|-------|---|--|-----------------------------------|---|
| 3.10 | Mettre à l'essai et établir un formulaire de collecte de données sur la capture accessoire | GTCA (initiative : États-Unis) [Agent scientifique] | 2009-2010 | Échantillon de Parties pour mettre à l'essai et évaluer l'utilité du formulaire et la pertinence des questions posées, sur la base des formulaires remplis par les parties de l'échantillon et réviser, si nécessaire. Presque achevé, mais pas encore d'évaluation officielle. |
| 3.11 | Incorporer le formulaire de collecte de données dans les rapports ordinaires des Parties | CC | 2009-2010 | Voir aussi le point 6.6. Voir aussi le point 6.6. |
| 4.11a | Analyser les informations sur la capture accessoire extraite des rapports des Parties pour déterminer si elles peuvent permettre la réalisation des produits nécessaires pour évaluer la capture accessoire | Secrétariat et GTCA | Avant les dates limites pour CC6 | Le Secrétariat aura peut-être besoin de ressources supplémentaires. (10 \$ [AUD]) |
| 3.12 | Établir et maintenir à jour une bibliographie d'informations sur la capture accessoire | BirdLife/GTCA (Secrétariat) | 2010-2012 | BirdLife établira un rapport/une base de données. Ce rapport/cette base de données inclura la littérature publiée et non publiée. |
| 3.13 | Achever les bilans tabulaires et préparer des conseils sommaires sur les mesures d'atténuation concernant les méthodes de pêche connues pour avoir des incidences sur les albatros et les pétrels (palangre démersale, palangre pélagique, chalut) Traduction des fiches d'information [fact sheets] sur l'atténuation | Chefs de file : Nouvelle-Zélande (chalut), Australie (palangre pélagique), Royaume-Uni (palangre démersale), BirdLife (mesures d'atténuation particulières) BirdLife / GTCA | 2010 2011 2011-2012 | Versions initiales de chaque bilan tabulaire et des conseils sommaires achevés pour CC5. Fiches d'information sur les mesures d'atténuation particulières achevées avant CC5. (18 \$ [AUD] inclus dans le programme de 2009) |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|-------|--|---|------------|--|
| | <p>dans les langues pertinentes</p> <p>Tenir à jour les bilans tabulaires, les conseils sommaires et les mesures d'atténuation particulières</p> | BirdLife / GTCA | | (5 \$ [AUD] [pour des fiches d'info. particulières sur 5 ans]) |
| 3.14 | Établir un rapport sur les enseignements tirés des réussites en matière d'atténuation dans les pêches commerciales | BirdLife/ Australie/ président du GTCA | 2010-2012 | |
| 3.15 | Participer à la préparation, l'adoption et la mise en œuvre du Plan d'action national pour les oiseaux de mer [NPOA] de la FAO ou équivalent | GTCA et Parties/États de l'aire de répartition | 2010 | Réunion d'experts de la FAO avec participation de l'ACAP prévue pour septembre 2008. Achevé et publié en mars 2010 |
| 3.15a | Examiner les PAN-oiseaux de mer existants à la lumière des nouvelles lignes directrices de la FAO | GTCA, Chefs de file: Président du GTCA, Ben Sullivan | 2011 | |
| 3.16 | Préparer un examen de connaissances actuelles sur la prise/mise à mort intentionnelle en mer d'espèces de l'ACAP | Australie/ Brésil/ Nouvelle-Zélande/ Pérou/ Royaume-Uni/ WWF/ GTCA Nécessité d'avoir un initiative | 2011 | Passer en revue les connaissances actuelles (établies en grande partie à partir de sources non publiées) et les causes de la prise intentionnelle et examiner les stratégies possibles de réduction de la prise. |
| 3.17 | Passer en revue les résultats des études financées par l'ACAP sur la capture accessoire | GTCA | 2010-2012 | Tirer les conclusions et faire les recommandations qui s'imposent au CC. |
| 3.17a | Examiner les autres recherches pertinentes sur l'atténuation | GTCA | 2010-2012 | Tirer les conclusions et faire des recommandations au CC, s'il y a lieu. |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|------|---|---|-------------------|--|
| 3.18 | Maintenir le suivi des besoins en matière de recherche et des priorités pour la recherche sur la capture accessoire et l'élaboration de mesures d'atténuation | GTCA | 2010-2012 | La pêche au filet maillant sera examinée en 2011. |
| 3.19 | Communiquer et examiner les rapports annuels soumis au CC sur les activités des GT | GTCA et CC | 2010-2012 | |
| 3.20 | Estimer la mortalité dans les pêches précédemment non surveillées dans l'aire de répartition de l'albatros des Galapagos | Équateur et Pérou. BirdLife, CC, American Bird Conservancy | 2012 | Fait partie de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos. Des travaux financés par l'ACAP ont commencé en 2010 (deux projets d'une valeur totale de 41 \$ [AUD], calendrier original peu réaliste. |
| 4.1 | Élaborer une stratégie pour le renforcement des capacités | Président du CC, Nouvelle-Zélande, Brésil, Argentine, Équateur, Chili, Royaume-Uni, WWF | 2010 | Utiliser les travaux sur des projets potentiels du Brésil et du CC et inclure les sources potentielles de financement. |
| 4.2 | Améliorer la collecte de données sur les oiseaux de mer provenant des programmes d'observateurs en Amérique du Sud | Toutes les Parties sud-américaines | 2010-2012 | Élaborer un cours pour observateurs sud-américains des oiseaux de mer, établir une méthode standard (voir aussi 4.5) et échanger des observateurs entre les Parties. Subvention totale de 33 \$ [AUD] en 2009. Première phase du programme achevée en 2010 (atelier, Buenos Aires) |
| 4.3 | 2 ^e Forum des pêcheurs d'Amérique du Sud | Toutes les Parties sud-américaines, Southern Seabird Solutions, WWF | Décembre 2009 | Toute forme de soutien serait la bienvenue. Le Forum n'a pas eu lieu. |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|-----|---|--|-------------------|---|
| 4.4 | Fournir de l'aide et renforcer les capacités pour assurer l'élaboration et la mise en œuvre des PAN-Oiseaux de mer | Pour examen par CC et les Parties | 2010-2012 | Renforcement des capacités en fonction des besoins déterminés par les parties intéressées afin de favoriser la mise en œuvre, en particulier en Afrique du Sud (Mozambique, Madagascar), en Argentine, en Équateur, en France, au Pérou, à Tristan da Cunha (R.-U.) et dans les pêches extérieures de la Communauté européenne. |
| 4.5 | Coopération technique pour former des observateurs et élaborer un programme d'observateurs en Équateur | Argentine, Équateur, BirdLife International, American Bird Conservancy | 2008 - 09 | Fait partie de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos. |
| 4.6 | Élaboration d'un programme d'observateurs au Pérou | Pérou, BirdLife International, American Bird Conservancy | 2009 | Fait partie de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos. |
| 5.1 | Déterminer et hiérarchiser les mesures de conservation requises pour chaque espèce et par chaque Partie à l'Accord | Présidents des GT et du groupe ad hoc, initiative Nouvelle-Zélande | 2010-2012 | Une analyse des menaces, des lacunes de données/ connaissances et des tendances démographiques sera réalisée (à peu près complète pour CC5). Pour CC6, validation des données et analyse plus poussée avec intégration dans la base de données de l'ACAP (10 S [AUD]). |
| 5.2 | Élaborer et harmoniser les stratégies de conservation pour des espèces ou des groupes d'espèces particuliers d'albatros et de pétrels | GT, CC (Secrétariat) | 2010-2012 | À ce stade, il est difficile de définir les besoins avec précision. |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Détail de l'action |
|------|--|---|--|--|
| 5.2a | Rédiger le Plan d'action national pour l'albatros d'Amsterdam | France (pour examen par le CC) | 2010-2011 | La version préliminaire sera examinée pendant l'intersession par le groupe dirigé par le Président du Comité consultatif. |
| 5.3 | Mettre en œuvre les stratégies de conservation pour des espèces ou des groupes d'espèces particuliers d'albatros et de pétrels | Parties, CC | 2010-2012 | À ce stade, il est difficile de définir les besoins avec précision |
| 5.4 | Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord l'ACAP | Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Afrique du Sud, initiative Royaume-Uni | 2011 | S'appuyant sur les informations fournies par la hiérarchisation des priorités, les études réalisées par les GT et les travaux antérieurs accomplis pour le CC, ces indicateurs sont nécessaires pour évaluer l'efficacité de l'Accord. (Achevé pour 2010) Pour CC6, mettre à l'essai un ensemble d'indicateurs fondés sur les données disponibles et examiner en outre les indicateurs de haut niveau de gain en capacités/ressources par l'ACAP. |
| 5.5 | Étudier les effets des changements climatiques sur les espèces de l'ACAP | France, Royaume-Uni | 2011 | Cette étude devra probablement être mise à jour à intervalles réguliers |
| 5.6 | En collaboration avec le Secrétariat, améliorer les orientations relatives à la fourniture d'informations par les Parties sur la mise en œuvre de l'Accord | CC | Travaux initiaux pour 2010 pour accord en 2011 | Les informations sur la mise en œuvre par les Parties sont difficiles à rassembler et à évaluer à l'heure actuelle et leur collecte peut être ardue pour les Parties. |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | D tail de l'action |
|------|--|---|-------------------|---|
| 5.6a | Aider le Secr tariat et le CC   fournir des informations sur les indicateurs convenus et les demandes de renseignements sur les rapports nationaux | GT, Secr tariat | Avant CC6 | Apr s la mise   jour de la fourniture de donn es et de la base de donn es, fournir des informations au Secr tariat et au CC selon les besoins pour faire progresser les indicateurs convenus et les param tres des rapports nationaux qui ont rapport au statut et aux tendances. (10 \$ [AUD]) |
| 5.7 | Examiner les informations fournies par les Parties sur la mise en  uvre de l'Accord et r diger un rapport   l'intention de la RdP | CC | 2011 | Cette t che rel ve des responsabilit s conf r es par l'article IX 6 6) de l'Accord. |
| 5.8 | Base de donn es d'articles/ouvrages scientifiques pertinents | CC, initiative : Argentine, Royaume-Uni (Secr tariat) | 2010-2012 | Beaucoup existent d j   diff rents endroits. Cette litt rature pr sente  galement un int r t pour plusieurs autres mesures, par exemple 4.12, 4.13. |
| 5.9 |  laborer un r pertoire de lois applicables | Argentine, Royaume-Uni (Secr tariat) | 2010-2012 | Les Parties devront fournir des informations. |
| 6.1 | Questions budg taires | CC | 2010-2012 | Conseils   court terme fournis par le Pr sident du CC. |
| 6.2 | Questions de personnel | CC | 2010-2012 | Conseils   court terme fournis par le Pr sident du CC. |
| 6.4 | Supervision, conseils et orientation du Secr tariat en ce qui concerne la base de donn es, le portail Web | Pr sidents de GT, Pr sident et Vice-pr sident | 2010-2012 | |
| 6.5 | Gestion des travaux du Comit  consultatif | Pr sident, Vice-pr sident et pr sidents de GT | 2010-2012 | T l conf rences et communications  lectroniques r guli res. |

ANNEXE 6

ANNEXE 6: PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF 2013-2015

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|---|--|--|------------|---------------------|------------------|--|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 1. Examen de la taxonomie et de l'Annexe 1 | | | | | | |
| 1.1 | Tenir à jour la base de données bibliographiques du Groupe de travail sur la taxonomie | Le GTT dirigé par le président [convenir] | 2013-2015 | 0.5 semaine par an | 0 \$ [AUD] | |
| 1.2 | Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage | Le GTT dirigé par le président, l'agent scientifique | 2013-2015 | 2 semaines | 0 \$ [AUD] | Ceci facilitera le processus taxonomique, l'identification des spécimens de capture accessoire et le stockage à long terme des données précieuses |
| 1.3 | Aborder les problèmes taxonomiques liés aux espèces dont l'inscription a été proposée à l'Annexe 1 de l'Accord | Les Parties et le CC | 2013-2015 | 0.5 semaine par an | 0 \$ [AUD] | Préparation d'articles selon les besoins, en utilisant le modèle d'évaluation d'espèce. <i>L'Espagne préparera un document sur le puffin des Baléares pour CC5</i> |
| 1.4 | Répondre aux demandes d'information sur des questions taxonomiques relatives aux espèces de l'ACAP | Le GTT dirigé par le président | 2013-2015 | 1-2 semaines par an | 0 \$ [AUD] | <i>En 2011-2012, examiner le statut de sous-espèces possibles de l'albatros à pieds noirs</i> |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|---|---|--|----------------------------|--------------------|------------------|--|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 2. Information sur le statut, les tendances et les sites de reproduction | | | | | | |
| 2.1 | <i>Établir une liste des membres du Groupe de travail sur le statut des populations et le la conservation</i> | <i>Les Parties avec l'aide des présidents de GT</i> | 2012 | | | |
| 2.2 | Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications | Le GTSPC [PaCSWG], l'agent scientifique | 2013-2015 | 10 semaines par an | 0 \$ [AUD] | Les Parties fourniront des données nouvelles ou non encore communiquées |
| 2.3 | Améliorer la structure du portail de données et des interrogations | L'agent scientifique, les présidents des GT | 2013-2015 | 8 semaines par an | 15 000 \$ [AUD] | L'agent scientifique facilitera la modification de la base de données selon les besoins |
| 2.4 | Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation | L'agent scientifique, les présidents des GT | 2013-2015 | 2 semaines par an | 5 000 \$ [AUD] | |
| 2.5 | <i>Soumettre les méthodes à des essais précis pour catégoriser les tendances des populations mondiales</i> | <i>Les présidents du GTSPC, l'agent scientifique et BirdLife International</i> | <i>Pour la fin de 2011</i> | 2 semaines | 5 000 \$ [AUD] | <i>Des mises à jour supplémentaires du portail de données seront peut-être nécessaires</i> |
| 2.6 | Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP | <i>Les présidents du GTSPC, agent scientifique</i> | 2013-2015 | 4 semaines par an | 0 \$ [AUD] | |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|------|--|---|---------------------|-----------------------------|-----------------------|---|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 2.7 | Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français | L'agent scientifique, les Parties hispanophones et francophones | 2013-2015 | | 8 000 \$ [AUD] | Pas de frais si la traduction peut être effectuée par les Parties hispanophones et francophones |
| 2.8 | Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie | Le GTSPC, l'agent scientifique | 2013-2015 | 2 semaines par an | 0 \$ [AUD] | |
| 2.9 | Identifier les espèces ou les populations prioritaires pour les études de suivi | Le GTSPC, l'agent scientifique | En cours | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | |
| 2.9 | Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge Hiérarchiser les lacunes et encourager les études à combler les lacunes | LeGTSPC, le CC, l'agent scientifique et BirdLife International | 2013-2015 | 1 semaine par an | 5000 \$ [AUD] | Examiner le statut lors de CC8 |
| 2.10 | Identifier les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation | Le GTSPC, l'agent scientifique | 2013-2015 | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | |
| 2.11 | Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances | Le GTSPC, l'agent scientifique | 2013-2015 | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | D tail de l'action |
|------|---|--|-------------------------|-------------------|-------------------|--|
| | | | | Temps consacr  | Fonds pour le CC | |
| 2.12 |  laborer, examiner et mettre   jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques en vue d'att nuer certaines menaces qui p sent sur les sites de reproduction | Le GTSPC, l'agent scientifique | 2013-2015 | 3 semaines par an | 0 \$ [AUD] | |
| 2.13 |  laborer des lignes directrices conformes aux meilleures pratiques pour le suivi des nombres et des tendances | Le GTSPC, initiative du R-U, L'agent scientifique | <i>Pour RdP4, (CC7)</i> | 4 semaines | 0 \$ [AUD] | La production de deux documents (<i>un pour RdP4, l'autre pour CC7</i>) |
| 2.14 | Examiner les signes d'incidence de pathog nes et de parasites sur les esp ces de l'ACAP et l'efficacit  des mesures d'att nuation | Le GTSPC, l'agent scientifique, initiative de l'Argentine | Pour CC 7 | 4 semaines | 0 \$ [AUD] | Mettre   jour l' tude des pathog nes et des parasites. L'apport de pathologistes sera peut- tre n cessaire |
| 2.15 | Inclure des liens Web dans les lignes directrices sur le pr l vement d' chantillons biologiques suite   l'apparition de maladies | L'agent scientifique, le GTSPC | 2013-2015 | 1 jour | 0 \$ [AUD] | |
| 2.16 | <i>Produire un catalogue centralis  des bagues en plastique utilis es pour les esp ces de l'ACAP et envoyer par courrier  lectronique la liste des contacts et les coordonn es des autorit s de baguage</i> | <i>L'agent scientifique, le GTSPC, initiative de la France</i> | <i>Pour 2012</i> | <i>1 semaine</i> | <i>0 \$ [AUD]</i> | |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|---|--|---|-------------------------|---|---|--|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 2.17 | Préparer des rapports sur les activités du GT pour les réunions du CC | Le GTSPC, l'agent scientifique | En fonction des besoins | 12 semaines | 0 \$ [AUD] | |
| 3. Capture accessoire d'oiseaux de mer | | | | | | |
| 3.1 | Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'interaction permettant à l'ACAP et aux Parties concernées d'engager le dialogue avec les ORGP [RFMOs] et autres organismes internationaux et de les aider à évaluer et à réduire la capture accessoire d'albatros et de pétrels | Les gestionnaires d'ORGP particulières, le Secrétariat, le GTCA et le CC | 2013-2015 | a) 18 semaines par an 18 semaine par an 2 semaines par an | a) + b) 30 000 \$ [AUD] par an chacun 0 \$ [AUD] | a) Frais de déplacement, etc. pour participer à certaines réunions d'ORGP (moins de frais si une Partie peut contribuer directement) b) activités de coordination d'ORGP b) Examen du processus et recommandation de changements (GTCA) |
| 3.3 | Mettre à jour l'analyse du chevauchement des aires de répartition des albatros et des pétrels et des zones de pêche gérées par les ORGP | BirdLife / l'ACAP | 2013 | 4 semaines | 20 000 \$ [AUD] | |
| 3.4 | Poursuivre l'élaboration de produits (tant génériques que spécifiques) pour aider les ORGP et autres organismes internationaux et nationaux concernés à réduire la capture accessoire d'oiseaux de mer et pour maximiser la participation effective et l'examen de questions | Le président du GTCA étudiera les besoins, de concert avec d'autres consultants du GTCA (Secrétariat) | 2013-2015 | 1) 1 semaine par an 2) 8 semaines | <plus de détails nécessaires> | 1) <i>La conception de programmes d'observateurs, notamment de protocoles pour la collecte de données sur les captures accessoires d'oiseaux de mer, et les études des méthodes analytiques pour évaluer la capture accessoire d'oiseaux de mer seront examinées en premier</i> Guide d'indentification des oiseaux |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|-----|---|---------------------------------------|------------|--------------------------------|------------------|---|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| | qui intéressent l'ACAP. | | | | | noyés, y compris un protocole pour photographier des oiseaux morts. Conseils sur la manipulation d'oiseaux vivants hameçonnés – peut-être disponibles auprès de sources autres que l'ACAP |
| 3.5 | Continuer d'étudier et d'utiliser les renseignements disponibles sur la répartition en matière de recherche alimentaire, les pêcheries et la capture accessoire d'oiseaux de mer pour aider à hiérarchiser les risques posés par les opérations de pêche pour les espèces de l'ACAP présentes dans les eaux relevant de juridictions nationales | Le GTCA et les Parties | 2013-2015 | 1) 8 semaines 2) 2 semaines | 0 \$ [AUD] | 1) Commander un rapport initial sur la connaissance des pêches, le statut des mesures d'atténuation de la capture accessoire, la connaissance de la répartition des oiseaux de mer concernés pour CC5. Noter qu'il est également possible d'utiliser les points communs avec 4.4 PAN-Oiseaux de mer [NPOA-Seabirds] (0 \$ [AUD]) 2) Évaluer les besoins des eaux relevant de juridictions nationales et en matière de renforcement des capacités |
| 3.6 | Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire | BirdLife/le GTCA l'agent scientifique | 2013-2015 | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | Inclut la littérature publiée et non publiée |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|-----|---|--|------------------|-----------------------------------|-------------------|--|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 3.7 | En tenant compte des nouvelles informations disponibles, maintenir à jour les fiches d'information [fact sheets] de l'ACAP/BirdLife sur les mesures d'atténuation concernant les méthodes de pêche connues pour avoir des incidences sur les albatros et les pétrels (chalut, palangre pélagique, palangre démersale) | Le GTCA/BirdLife | 2013-2015 | 1 semaine par fiche d'information | 5000 \$ [AUD] | Les coûts sont pour la traduction. Initiative - Chalut: Nouvelle-Zélande Palangre pélagique : Australie Palangre démersale : R-U Général: BirdLife |
| 3.8 | <i>Établir un rapport sur les enseignements tirés des réussites en matière d'atténuation dans les pêches commerciales</i> | <i>BirdLife/l'Australie/ le président du GTCA/WWF</i> | <i>2010-2012</i> | <i>3 semaines</i> | <i>0 \$ [AUD]</i> | <i>Devrait être terminé pendant l'actuelle période triennale – les gestionnaires des pêcheries sont le public visé</i> |
| 3.9 | <i>Préparer un examen des connaissances actuelles sur la prise/mise à mort intentionnelle en mer d'espèces de l'ACAP</i> | <i>L'Australie/ le Brésil/ la Nouvelle-Zélande/ le Pérou/ le Royaume-Uni/ WWF/ le GTCA</i> | <i>2010</i> | <i>4 semaines</i> | <i>0 \$ [AUD]</i> | <i>Passer en revue les connaissances actuelles (établies en grande partie à partir de sources non publiées) et les causes des prises intentionnelles et examiner les stratégies possibles de réduction de ces prises. Cet examen devrait être terminé pendant l'actuelle période triennale en utilisant l'agent détaché au Secrétariat</i> |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | D tail de l'action |
|------|---|--------------------|------------|-------------------|------------------|--|
| | | | | Temps consacr  | Fonds pour le CC | |
| 3.10 | Examiner les r sultats des  tudes portant sur la capture accessoire d'oiseaux de mer, en particulier celles financ es par l'ACAP | Le GTCA | 2013-2015 | 2 semaines par an | 0 \$ [AUD] | Tirer les conclusions et faire les recommandations qui s'imposent au CC |
| 3.11 | Maintenir le suivi des besoins en mati re de recherche et des priorit s pour la recherche sur la capture accessoire et l' laboration de mesures d'att nuation | Le GTCA | 2013-2015 | 2 semaines | 0 \$ [AUD] | |
| 3.12 | Formuler des recommandations pour le CC sur les mesures   prendre pour lutter contre les menaces maritimes identifi es comme prioritaires en mati re de conservation | Le GTCA | 2013-2015 | 1 semaine | 0 \$ [AUD] | |
| 3.13 | Examiner et mettre   jour le cadre de hi rarchisation des menaces maritimes | Le GTCA | 2014 | 1 semaine | 10 000 \$ [AUD] | Un atelier, l'analyse et la mise   jour des donn es relatives aux menaces et aux mesures d'att nuation |
| 3.14 | Passer en revue et examiner les questions de capture accessoire d'oiseaux de mer qui portent sur des bateaux plus petits (y compris la d finition de « bateaux plus petits ») | Le GTCA | pour GTCA5 | 1 semaine | 0 \$ [AUD] | |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | D tail de l'action |
|------|--|--|------------|----------------|-------------------------------|--|
| | | | | Temps consacr  | Fonds pour le CC | |
| 3.15 | Examiner les donn es qui seraient appropri es comme valeurs de r f rence pour l' valuation des tendances dans les taux et les niveaux de capture accessoire et formuler des indicateurs appropri s | Le GTCA | 2012-2013 | 1 semaine | 0 \$ [AUD] | Les donn es sont d crites dans l'examen global de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les p cheries palangri res (CC6 Doc 30) |
| 3.16 | Estimer la mortalit  dans les p cheries pr c demment non surveill es dans l'aire de r partition de l'albatros des Galapagos | L' quateur et le P rou. BirdLife, le CC, American Bird Conservancy | 2013-2015 | 4 semaines | 30 000 \$ [AUD] sur trois ans | Fait partie de la mise en  uvre du plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos |
| 3.17 | Am liorer l'acc s aux donn es pertinentes (par exemple, les donn es d'observateurs) d tenues par d'autres intervenants. | Le GTCA | 2013-2015 | | | La compilation de m tadonn es, par exemple, des donn es d'observateurs, est n cessaire |
| 3.18 | Analyser les donn es sur la capture accessoire en collaboration avec des chercheurs japonais | Le GTCA | 2013-2015 | 6 mois | 50 000 \$ [AUD] | Pourrait  tre effectu e par un agent d tach  exp riment  remplissant les conditions requises. Les co ts sont difficiles   estimer avec pr cision |
| 3.19 | Analyser les donn es sur la capture accessoire provenant d'autres pays de p che   mesure que les informations deviennent disponibles | Le GTCA | 2013-2015 | 6 mois | 50 000 \$ [AUD] | Il s'agit ici de co ts  ventuels [contingency costs] ; nous ne savons pas encore quand et combien de donn es pourraient devenir disponibles |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|--------------------------------------|--|--|------------|-------------------------------------|------------------------------------|---|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 3.20 | Identifier les points chauds pour la gestion temporelle et spatiale | Les gestionnaires d'ORGP/ le Canada/ BirdLife/ le GTCA | 2013-2014 | Études postdoctorales pendant 2 ans | 10 000 \$ [AUD] 50 000 \$ [AUD] | AUD 10 000 \$ est une contribution à un projet potentiel canadien/BirdLife/ACAP dans le Pacifique Nord qui pourrait être réalisé pendant la période triennale de 2010-12. Le coût total global pourrait être de l'ordre de 50 000 \$ [AUD] |
| 3.21 | Formuler des recommandations préliminaires concernant des analyses valables de données sur la capture accessoire | Le GTCA | 2013-2015 | 3 mois | 20 000 \$ [AUD] | Il est possible que des conseils statistiques soient nécessaires |
| 3.22 | Préparer des rapports sur les activités du GT pour les réunions du CC | Le GTCA et leCC | 2013-2015 | 1 semaine | 0 \$ [AUD] | |
| 4. Renforcement des capacités | | | | | | |
| 4.1 | Fournir de l'aide et renforcer les capacités pour assurer l'élaboration et la mise en œuvre des PAN-Oiseaux de mer | Pour examen par le CC, les Parties et BirdLife | 2013-2015 | 10 semaines | 0 \$ [AUD] | Renforcement des capacités en fonction des besoins déterminés par les Parties intéressées afin de favoriser la mise en œuvre, en particulier en Équateur, en France, au Pérou, en Afrique du Sud (Mozambique, Madagascar), à Tristan da Cunha (R-U) et dans les pêcheries extérieures de la Communauté européenne |

| | Sujet/T che | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | D tail de l'action |
|---|---|--|------------------|--------------------|-------------------|--|
| | | | | Temps consacr  | Fonds pour le CC | |
| 5. Indicateurs, priorit s,  tudes et mesures collectives de conservation | | | | | | |
| 5.1 | Identifier et hi rarchiser les mesures de conservation requises pour chaque esp ce et par chaque Partie   l'Accord | Les Pr sidents des GT et du groupe ad hoc, initiative de la Nouvelle-Z lande | 2013-2015 | 4 semaines 2013 | 10 000 \$ [AUD] | Mieux int grer les informations avec la base de donn es de l'ACAP et la structure de communication de l'information |
| 5.2 |  laborer et harmoniser les strat gies de conservation pour des esp ces ou des groupes d'esp ces particuliers d'albatros et de p trels | Le GT, le CC (Secr tariat) | 2013-2015 | 2 semaines par an | 0 \$ [AUD] |   ce stade, il est difficile de d finir les besoins avec pr cision |
| 5.3 | Mettre en  uvre des strat gies de conservation pour des esp ces ou des groupes d'esp ces particuliers d'albatros et de p trels | Les Parties, le CC | 2013-2015 | ? semaines | 0 \$ [AUD] |   ce stade, il est difficile de d finir les besoins avec pr cision |
| 5.4 |  laborer un syst me d'indicateurs du succ s de l'Accord de l'ACAP | Les Parties, le Secr tariat, BirdLife et le CC | 2013-2015 | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | Examen   temps pour RdP5 |
| 5.5 | Soutenir la base de donn es d'articles/ouvrages scientifiques pertinents | <i>Le CC, initiative de Argentine, le Royaume-Uni (Secr tariat)</i> | 2013-2015 | 12 semaines | 0 \$ [AUD] | Beaucoup de ces donn es existent d j    diff rents endroits. Elles pr sentent  galement un int r t pour plusieurs autres actions |
| 5.7 | <i> laborer un r pertoire des lois applicables</i> | <i>L'Argentine, le Royaume-Uni (Secr tariat)</i> | <i>2013-2015</i> | <i>12 semaines</i> | <i>0 \$ [AUD]</i> | <i>Les Parties devront fournir des informations</i> |

| | Sujet/Tâche | Groupe responsable | Calendrier | Ressources | | Détail de l'action |
|---|---|---|------------|--------------------|------------------|---|
| | | | | Temps consacré | Fonds pour le CC | |
| 5.8 | Établir une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales pertinentes à l'ACAP | L'Argentine, le Royaume-Uni (Secrétariat) | 2013-2015 | 12 semaines | 0 \$ [AUD] | Nécessite l'apport du CC et des Parties |
| 6. Gestion des travaux du CC, supervision du Secrétariat et liaison avec celui-ci, interaction des organes de l'ACAP | | | | | | |
| 6.1 | Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins | Le CC | 2013-2015 | 2 semaines par an | 0 \$ [AUD] | Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC |
| 6.2 | Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins | Le CC | 2013-2015 | 1 semaine par an | 0 \$ [AUD] | Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC |
| 6.3 | Superviser, conseiller et orienter le Secrétariat en ce qui concerne la base de données, le portail Web | Les présidents de GT, le Président et le Vice-président du CC | 2013-2015 | 6 semaines par an | 0 \$ [AUD] | |
| 6.4 | Gestion des travaux du Comité consultatif | Le Président, la Vice-président du CC et les présidents de GT | 2013-2015 | 18 semaines par an | 0 \$ [AUD] | Téléconférences et communications électroniques régulières |

ANNEXE 7: ATTRIBUTIONS DU GTSPC [PaCSWG]

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE STATUT DES POPULATIONS ET DE LA CONSERVATION

Le Comité consultatif de l'ACAP a fusionné le Groupe de travail sur le statut et les tendances et le Groupe de travail sur les sites de reproduction en un groupe de travail unique, le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation, GTSPC [PaCSWG], lors sa Sixième Réunion en août 2011, à Guayaquil, en Équateur, et a convenu les attributions suivantes.

Le GTSPC a pour rôle de formuler des conseils et des recommandations pour le Comité consultatif. Son rôle consiste également à :

- superviser la collecte, la compilation et la gestion des informations les plus récentes sur la taille des populations, les tendances et le statut, la démographie, la répartition en mer, la gestion des sites de reproduction des albatros et des pétrels inscrits à l'Annexe 1 de l'Accord de l'ACAP, et les menaces qui pèsent sur ces sites.
- superviser les examens et analyses de l'information et produire des évaluations du statut des populations et de la conservation des espèces inscrites à l'ACAP et des espèces candidates ;
- identifier les principales lacunes dans les connaissances sur le statut des populations et de la conservation, la démographie, la distribution en mer, les menaces terrestres et leur gestion pour chaque espèce de l'ACAP ;
- identifier les populations d'espèces de l'ACAP qui sont prioritaires en matière de surveillance, de recherche ou de conservation ;
- évaluer les menaces terrestres qui pèsent sur les espèces de l'ACAP, déterminer quelles mesures de gestion sont prioritaires et évaluer l'efficacité de ces mesures ;
- identifier les sites de reproduction d'importance internationale des espèces de l'ACAP ;
- élaborer, examiner et tenir à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques en vue de la surveillance des populations et de la gestion des menaces terrestres.

ANNEXE 8**ANNEXE 8: A PRELIMINARY ASSESSMENT OF GAPS IN TRACKING DATA FOR ACAP SPECIES**

Argentina – Southern Giant Petrels (adults and juveniles) at significant breeding sites.

Australia - Shy Albatross (juveniles) in Tasmania; juveniles of all albatross species at Macquarie Island.

Chile - Black-browed and Grey-headed Albatrosses at Diego Ramirez Islands.

Disputed - Black-browed and Grey-headed Albatrosses (juveniles) at South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹.

Ecuador - Waved Albatross (juveniles) at Galapagos.

France - Grey-headed and Indian Yellow-nosed Albatrosses at Crozet Islands.

Japan - Black-footed Albatross at Ogasawara Islands.

New Zealand – Campbell and Grey-headed albatrosses at Campbell Island; Salvin's Albatross at Bounty Islands; White-chinned Petrel at Auckland Islands.

South Africa - Juveniles of all species at Prince Edward Islands (*Phoebetria* species higher priority).

UK - Grey Petrel at Gough Island; juveniles of most species at Gough and Tristan da Cunha.

USA - Black-footed Albatross at Laysan Island.

¹ “A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas”

ANNEXE 9: PRIORITY MONITORING PROGRAMMES

Antarctica: one ACAP species, 20% of populations of unknown size. Current population trends unknown for 11 island groups. Of concern are the steep population decreases documented for Southern Giant Petrels at King George Island and Nelson Island.

Priority programmes:

(i) Resurvey King George Island and Nelson Island giant petrel populations, reassess population trend and, as appropriate provide advice on known or potential causes of decline.

Argentina: one ACAP species at four sites. Population size known for all sites, no recent (2001 – 2010) trend data. No survival data for any sites.

Priority programmes:

- (i) Develop and implement management plans for Southern Giant Petrel breeding sites and their surrounding waters;
 - (ii) Maintain annual surveys of breeding populations and productivity at all four breeding sites; and
 - (iii) Evaluate the degree of interaction between Southern Giant Petrels and alien species at Isla de los Estados and other sites with potential conflicts.
-

Australia: eight ACAP species at 17 sites, comprising three island groups. Population size is unknown for 18% of populations. The populations of Shy Albatrosses at Pedra Branca and Wandering Albatrosses at Macquarie Island are in steep decline.

Priority programmes:

- (i) Continue the long-term monitoring studies on Macquarie Island (seven ACAP species) and Tasmania (Shy Albatross) that provide critical information on population trends and survival.
 - (ii) Resurvey the Mewstone population of Shy Albatrosses to determine its current population trend.
 - (iii) Resurvey Black-browed Albatrosses and Light-mantled Albatrosses at Heard Island to establish population trends.
-

Chile: three ACAP species at 33 sites, seven island groups. Currently there are no population trends or demographic estimates for any of these species.

Priority programmes:

- (i) estimate demographic parameters for Black-browed and Grey-headed Albatrosses for at least one group of islands;
 - (ii) estimate current population trends by conducting a new census for all groups of islands within the next five years, considering that last censuses conducted at the two largest colonies (Diego Ramirez and Ildefonso Islands) were in the 2006/07 season.
-

Disputed - North Pacific: two ACAP species at two sites: no current trend data, no survival data.

Priority programmes:

(i) Obtain access to Minami-Kojima in the Senkaku (Diaoyu) Islands to confirm continued occupation by breeding albatrosses and initiate periodic population monitoring. (Recommendation included in: U.S. Fish and Wildlife Service. 2008. Short-tailed Albatross Recovery Plan. Anchorage, AK, 105 pp.).

Disputed - South Atlantic: seven species at 223 sites. Population size is known for 62% of populations. Long-term programmes at South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹¹ have provided important population trend and survival estimates for seven ACAP species.

Priority programmes:

Ensure that the established population monitoring projects are maintained. These include annual demographic studies at Bird Island of banded birds to determine adult and juvenile survival rates, individual reproductive success and population trends for Wandering, Black-browed and Grey-headed Albatrosses, Northern and Southern Giant Petrels, as well as annual monitoring of population trends and productivity for Light-mantled Albatrosses. A programme to monitor population trends of White-chinned Petrels from five-yearly surveys of study plots at Bird Island has recently re-commenced, and should be continued. Other ongoing programmes that should be continued include annual monitoring of Wandering Albatrosses, and Northern and Southern Giant Petrels at Albatross and Prion Islands, South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹. Existing programmes that monitor annually population numbers and demographic parameters of Black-browed Albatrosses at New Island and Steeple Jason Island in the Falkland Islands (Islas Malvinas)¹ should be maintained, as should the programme to monitor numbers and breeding success of Southern Giant Petrels on Steeple Jason Island.

In addition, it would be valuable to expand the monitoring protocols for surveying White-chinned Petrels at Bird Island to include other sites in South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹. It is also recommended that a coordinated and standardised approach to conducting island-wide censuses of Black-browed Albatrosses in the Falkland Islands (Islas Malvinas)¹ is developed and implemented. The first complete census of Southern Giant Petrels breeding in the Falkland Islands (Islas Malvinas)¹ revealed that this island group supports approximately 40% of the global population, and an effective monitoring protocol should be developed.

Ecuador: single endemic ACAP species, no current population trend data, no juvenile survival data.

Priority programmes:

- (i) Whole island population size estimate on Española, Galapagos Islands;
 - (ii) Further develop monitoring programme for vital rates and population size in the interior colonies („Colonia Central“) on Española; and
 - (iii) Further develop a monitoring programme for presence/absence and breeding effort on Isla de la Plata.
-

¹ *“A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas”*

France: twelve ACAP species comprising 87 populations at three island groups. Population size is known for 77% of populations. Long-term monitoring programmes have provided important information on survival and productivity for a range of ACAP species.

Priority programmes:

(i) Long term monitoring programmes involving censuses and demographic studies of the 10 ACAP species on the four French sites in the southern Indian Ocean should be continued. This programme is being evaluated this year for a four-year renewal.

(ii) Resurvey colonies at remote islands, which were last counted more than 20 years ago, and include significant populations. These include Wandering Albatrosses on Crozet (Cochons and Ile de l'Est) and Kerguelen (western colonies), Indian Yellow-nosed Albatrosses (Crozet islands (Pingouins and Apotres), Grey-headed Albatrosses on Crozet (Pingouins) and Kerguelen (Iles Nuageuses), Sooty and Light-mantled Albatrosses on Ile de l'Est (Crozet) and Northern and Southern Giant Petrels at Crozet (Cochons and Ile de l'Est).

(iii) Resurvey White-chinned Petrel populations (Possession Island), and Grey Petrels at Kerguelen.

Japan: three ACAP species, five populations all of known size; current trend, adult survival and productivity are known from an ongoing study of one population, but not for the remaining populations.

Priority programmes:

(i) At all albatross breeding sites within Japan, establish data-collection programmes to ensure robust population models. The required demographic parameters include estimates of survival to recruitment, percentage of non-breeding adults and adult survival (recommendation included in: U.S. Fish and Wildlife Service. 2008. *Short-tailed Albatross Recovery Plan*. Anchorage, Alaska, 105 pp.).

Mexico: one species of known population size at four sites; no trend or demographic information.

Priority programme: Establish population trends.

New Zealand: ninety-two populations of 16 ACAP species, including 10 endemic species, more than any other jurisdiction. Population sizes known for 60% of populations, but current trends available for only four populations. Long-term population studies have provided information on survival and productivity for a range of species.

Priority programmes:

(i) Resurvey Campbell Albatross at Campbell Island, where no census has been undertaken for over 10 years.

(ii) Determine the population trend of Salvin's Albatross at Bounty Islands. Salvin's Albatross was identified by a recent assessment of the risk to seabird populations from New Zealand commercial fisheries as one of the ACAP species at greatest risk. Approximately 95% of the population breeds at the Bounty Islands. Recently a complete aerial census has been undertaken. This provides a baseline for further aerial monitoring to establish a population trend.

(iii) Should ground truthing prove feasible, this has potential to be combined with collecting tracking data, as the Bounty Islands' population of Salvin's Albatrosses forms one of the most significant remaining tracking data gaps for ACAP species breeding in New Zealand.

South Africa: seventeen populations of nine ACAP species, 24% of which are of unknown size. Adult survival information is available for four populations.

Priority programmes:

(i) Comparative study of Sooty and Light-mantled Albatrosses, in order to understand factors driving their population trends.

(ii) Refine estimates of the population sizes of White-chinned and Grey Petrels.

United Kingdom: sixteen populations of six ACAP species on two island groups, current trend only known for one population. Long-term studies have provided survival and productivity data.

Priority programmes:

The main priority for the Tristan islands is to continue the existing population monitoring projects. These include annual monitoring of Tristan and Atlantic Yellow-nosed Albatrosses and Southern Giant Petrels at Gough Island, annual monitoring of Atlantic Yellow-nosed Albatrosses at the main island of Tristan da Cunha and Nightingale Island, and repeat scan counts of Sooty Albatrosses at Gough Island every three years, or more frequently if possible. It is important to ensure that the number of birds monitored at study sites is sufficient to be representative of the broader populations. Counts of Spectacled Petrels at Inaccessible Island should continue at approximately five-yearly intervals.

In addition to these existing programmes, it would be valuable to initiate regular monitoring of Sooty Albatrosses at sample sites on the main island of Tristan da Cunha, and to investigate the feasibility of, and undertake, a census of Atlantic Yellow-nosed Albatrosses at the main island, which is thought to hold a significant proportion of the global population. Very little work has been conducted on the winter-breeding Grey Petrel at the Tristan Islands, and so its population status remains poorly understood. It is recommended that efforts are directed towards determining the distribution and abundance of Grey Petrels on Gough Island, and to set up and implement study plots, where population trends can be monitored at intervals of one to three years. A winter survey of Inaccessible Island should be conducted to determine whether Grey Petrels breed at this site, and also to determine whether the species still breeds on the main island of Tristan.

United States: two species; 22 populations all of known size. Population trends (mostly increasing) known for 33% of populations. Limited demographic data exist.

Priority programmes:

(i) Survey the five albatross breeding sites not currently monitored in order to update population estimates (in one case dating to 1982).

(ii) Repeat these surveys throughout the range of the two albatross species breeding within the US every five years.

(iii) Incorporate analyses and reporting of population and demographic data from albatross colonies into a regular and ongoing programme housed in the Division of Migratory Bird Management of the US Fish and Wildlife Service or similar agency.

ANNEXE 10: PRIORITY POPULATION ASSESSMENTS

1: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT - WANDERING ALBATROSS AT SOUTH GEORGIA (ISLAS GEORGIAS DEL SUR)¹

R.A. Phillips (UK), A.G. Wood (UK) and J.P. Croxall (BirdLife International)

Population trends

Although albatrosses are the most globally threatened multi-species family of birds according to IUCN, some species that are endemic to a single island or island group qualify for Red Listing because of their restricted breeding range rather than projected time to extinction based on population data. Others, however, are very clearly in decline. This includes seven of the eight populations breeding in the islands of Tristan da Cunha, the Falkland Islands (Islas Malvinas)¹ and South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ which were considered to be decreasing at 1-4% a year, making the South Atlantic the worst affected region in the Southern Ocean, Fig. 1).

South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ holds major populations (the largest to third largest, globally) of Wandering Albatrosses, Grey-headed Albatrosses, Black-browed Albatrosses and Light-mantled Albatrosses. The Light-mantled Albatross is the least known because it nests solitarily or in small groups, and a proportion of nests is inaccessible, limiting the possibilities for long-term demographic study because permanent movement to an unvisited site is indistinguishable from mortality. Intensive monitoring of the other species provides unequivocal evidence of long-term population decreases beginning in the 1960s or 1970s (British Antarctic Survey unpublished data, Fig. 1). The Wandering Albatross population at Bird Island has decreased from 1554-1922 (mean 1714) pairs during 1962-1964, to 779-865 (mean 834 pairs) during 2006-2011. The trend at Bird Island, which holds 61% of the local breeding population, is the same as in the rest of the island group (Poncet *et al.* 2006). From 1997 to 2007, when the rate of decline increased to 4.5% a year, this represented the removal, without replacement, of 95 breeding birds a year.

Breeding success shows a very different pattern, highly variable for both Grey-headed and Black-browed Albatrosses, but gradually increasing in the Wandering Albatross (Fig. 2). In both Black-browed and Grey-headed Albatrosses, the high variability in breeding success is assumed to relate to the long-term decline in krill abundance in the southwestern Atlantic or to other changes in prey abundance or oceanography. In contrast, the gradual but sustained increase in breeding success of the Wandering Albatross suggests that environmental conditions for this species have been improving (as in the Indian Ocean; Weimerskirch *et al.* unpublished), discard availability has increased, or there has been a density-dependent reduction in intraspecific competition as the population has declined.

¹ "A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur y Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas".

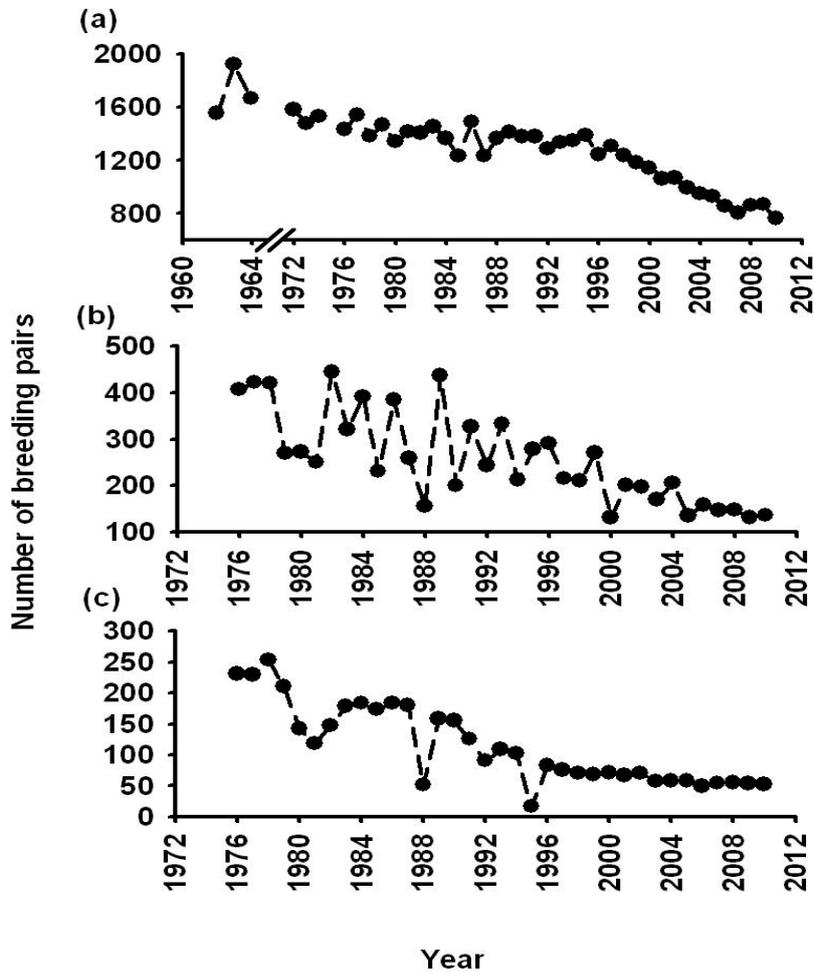


Fig. 1. Population trends of (a) Wandering Albatross, (b) Grey-headed Albatross and (c) Black-browed Albatross at Bird Island, South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹. Data are from the British Antarctic Survey.

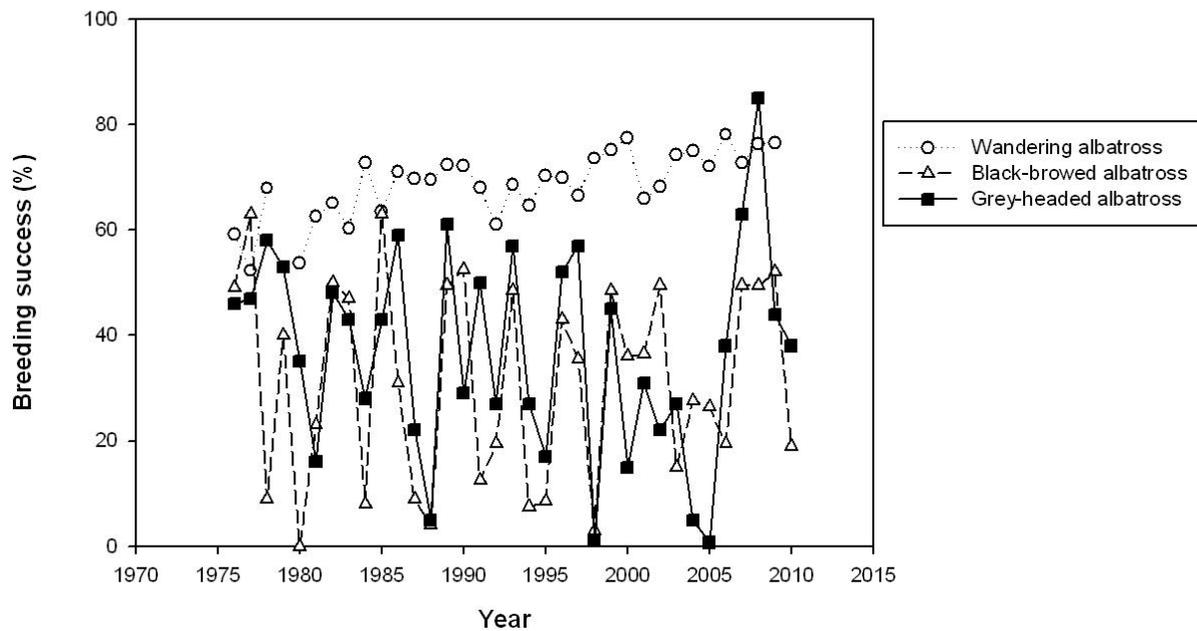


Fig. 2. Long-term changes in breeding success of albatrosses at Bird Island, South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹. Data are from the British Antarctic Survey.

Wandering Albatross distribution in relation to fisheries

Comprehensive data on distribution of Wandering Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ are available from deployment of satellite-transmitters, GPS loggers or GLS loggers (geolocators) on breeding adults, non-breeders, pre-breeders and juveniles. The distribution data were weighted by sex, number of birds of different status in 2005 (based on a demographic model developed by CSIRO Marine and Atmospheric Research, Hobart; Tuck *et al.* in press) and the duration of each phase/stage (Fig. 3). Fisheries data were collated by the CSIRO, Hobart. The areas of greatest potential interaction with fisheries were then mapped, based on the product of the proportion of the year-round, global Wandering Albatross distribution, and the total effort from all pelagic, or demersal fisheries in each 5 x 5 degree grid square (Figs. 4 and 5). The largest fisheries in the areas of greatest interaction are shown in boxes. It is important to note that a high level of interaction is not indicative of high bycatch rates because some fisheries catch few seabirds for operational or other reasons.

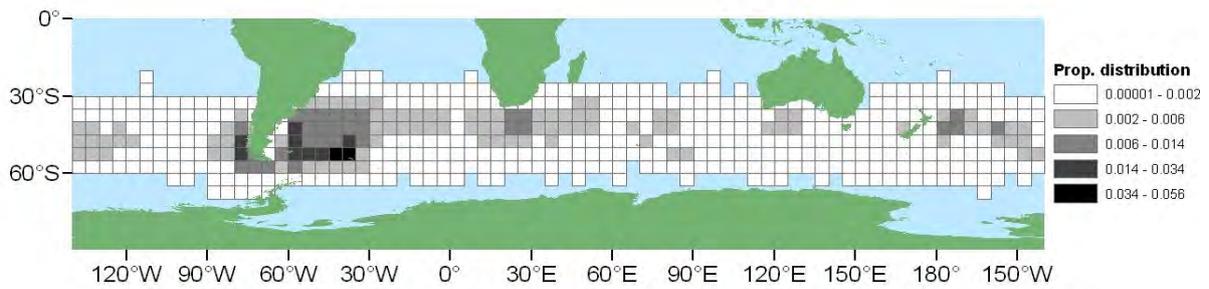


Fig. 3. Year-round distribution of Wandering Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ in 2005, based on tracking data. Data are from the British Antarctic Survey.

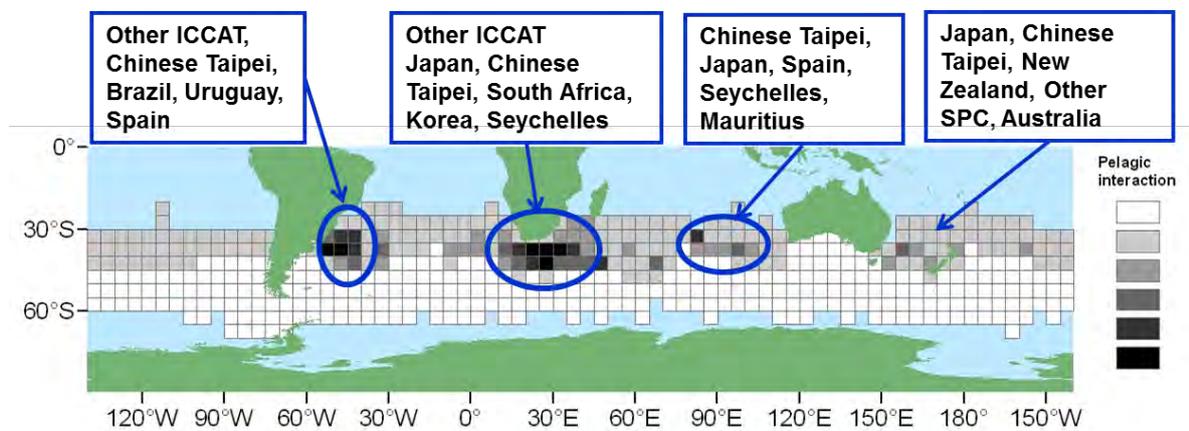


Fig. 4. Areas of greatest potential interaction (bird distribution x fishing effort) of Wandering Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ in 2005 and pelagic longline fisheries. The largest fisheries in the three areas of greatest interaction are shown in boxes. Bird distribution data are from British Antarctic Survey and fisheries data were collated by the CSIRO, Hobart.

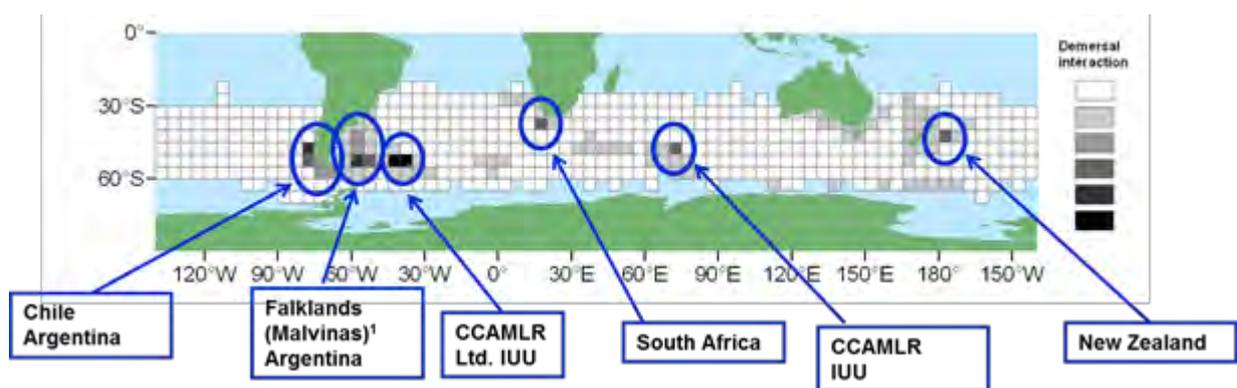


Fig. 5. Areas of greatest potential interaction (bird distribution x fishing effort) of Wandering Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ in 2005 and demersal longline fisheries. The largest fisheries in the areas of greatest interaction are shown in boxes. Bird distribution data are from the British Antarctic Survey and fisheries data were collated by the CSIRO, Hobart.

Conclusions

Work is in progress on the ACAP prioritisation framework which can be expected to identify the Wandering Albatross, and potentially the south-west Atlantic population in particular, as a priority bycatch issue. However, the final conclusions from this process are not expected to be available in time for AC6. As the next opportunity to identify conservation priorities at an Advisory Committee meeting would be 2013 (no meeting is scheduled for 2012), there is a clear advantage to highlighting particularly strong cases on which ACAP might focus its efforts in the interim. The reason for advocating that the Wandering Albatross is one such ACAP priority is the clear acceleration of the downward trend since the late 1990s, indicating that its population is in a particularly parlous state. Given the gradual long-term improvement in breeding success, the lack of evidence that land-based threats (human disturbance or introduced species), or disease, are affecting birds, and the limited spatial overlap with trawlers, the conclusion that bycatch in longline fisheries is the main or only driver of the observed population decline of this population is compelling.

Acknowledgements

We are very grateful to Robin Thomson and Geoff Tuck for collating the fishing effort data and for their expertise. This paper also benefited greatly from discussions with Ian Hay and Graham Robertson. Henri Weimerskirch kindly provided access to an unpublished manuscript.

References

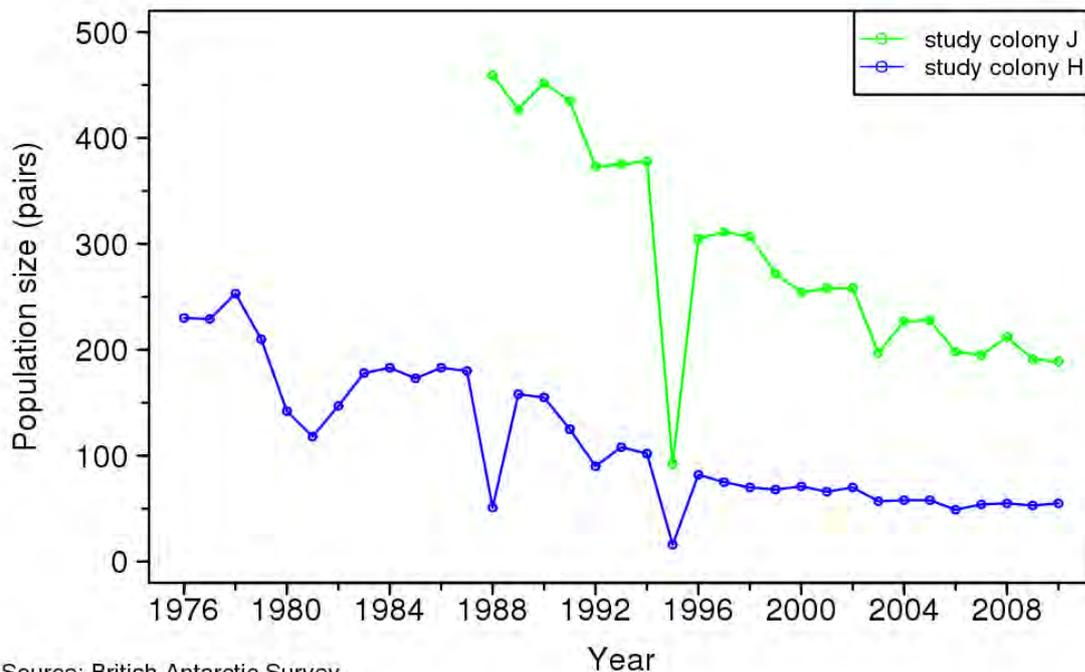
- Cuthbert, R., Ryan, P.G., Cooper, J. & Hilton, G.D. (2003) Demography and population trends of the Atlantic yellow-nosed albatross. *Condor* 105: 439-452.
- Poncet, S., Robertson, G., Phillips, R.A., Lawton, K., Phalan, B., Trathan, P.N. & Croxall, J.P. (2006) Status and distribution of wandering, black-browed and grey-headed albatrosses at South Georgia. *Polar Biology* 29: 772-781.
- Tuck, G.N., Phillips, R.A., Small, C., Thomson, R.B., Klaer, N., Taylor, F., Wanless, R.M. & Arrizabalaga, H. (in press) An assessment of seabird-fishery interactions in the Atlantic Ocean. *ICES Journal of Marine Science*.
- Wanless, R.M., Ryan, P.G., Altwegg, R., Angel, A., Cooper, J., Cuthbert, R. & Hilton, G.D. (2009) From both sides: dire demographic consequences of carnivorous mice and longlining for the Critically Endangered Tristan albatrosses on Gough Island. *Biological Conservation* 142: 1710-1718.

2: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT R BLACK-BROWED ALBATROSS AT SOUTH GEORGIA (ISLAS GEORGIAS DEL SUR)¹

R.A. Phillips (UK), A.G. Wood (UK) and J.P. Croxall (BirdLife International)

Population trends of the Black-browed Albatross

South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ holds around 75,000 pairs of Black-browed Albatrosses, which is the second-largest population at any island group and represents c. 12% of the global total (ACAP Species Assessment). Annual monitoring at Bird Island indicates a marked reduction in adult and juvenile survival rates since the mid 1980s, and a long-term decrease of at c. 4% a year (Croxall *et al.* 1998, Poncet *et al.* 2004, Fig. 1). This has been attributed largely to incidental mortality in fisheries (Croxall *et al.* 1998, Phillips *et al.* 2005). Males show lower survival (by 2%) than females, which might reflect sexual segregation at sea, or the competitive exclusion of females by males from around fishing vessels, which can lead to male-biased bycatch rates.



Source: British Antarctic Survey

Fig. 1. Population trends of Black-browed Albatrosses from two colonies monitored at Bird Island, South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹.

¹ "A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur y Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas".

Black-browed Albatross distribution in relation to fisheries

Comprehensive data on distribution of Black-browed Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ are available from deployment of satellite-transmitters and GLS loggers (geolocators) on breeding adults and non-breeders, respectively. During the chick-rearing period, breeding adults remain largely in waters south of the Antarctic Polar Front, within 700 km of the colony, and show little overlap with fisheries because of a time-area closure (Phillips *et al.* 2004). In contrast, during incubation, males in particular forage northwest of the colony, mainly in pelagic waters but also on the Patagonian Shelf (Phillips *et al.* 2004), where there is the potential for interaction with pelagic longline and trawl fisheries, respectively. During the non-breeding period, all tracked females spent the core winter months in the Benguela Upwelling Region (Phillips *et al.* 2005, Fig. 2). Most males also over-winter in the Benguela, although a small minority travel to south-eastern Australia, staging around the Crozet or Kerguelen island groups on the outward or return journey, or remain in the southwest Atlantic, mainly on the Patagonian Shelf (Phillips *et al.* 2005). Birds exploit a number of areas on the return migration to the breeding colony, including an extensive region on the Mid-Atlantic ridge around Tristan da Cunha from mid-July to early September. The winter distribution overlaps with major fisheries, including trawlers in coastal waters off South Africa and on the Patagonian Shelf, and longliners throughout much of the South Atlantic, the southern Indian Ocean, and in the Australian Fishing Zone (Klaer & Polacheck 1997, Ryan *et al.* 2002, Favero *et al.* 2003, Tuck *et al.* 2003). In several of these areas, including off Australia and South Africa, very high levels of incidental mortality of Black-browed Albatrosses have been recorded, in the order of hundreds or thousands of birds each year (Brothers 1991, Ryan *et al.* 2002, Anderson *et al.* 2011). Many of the birds killed in South African waters are immature, which remain in the area and are potentially vulnerable to bycatch throughout the year.

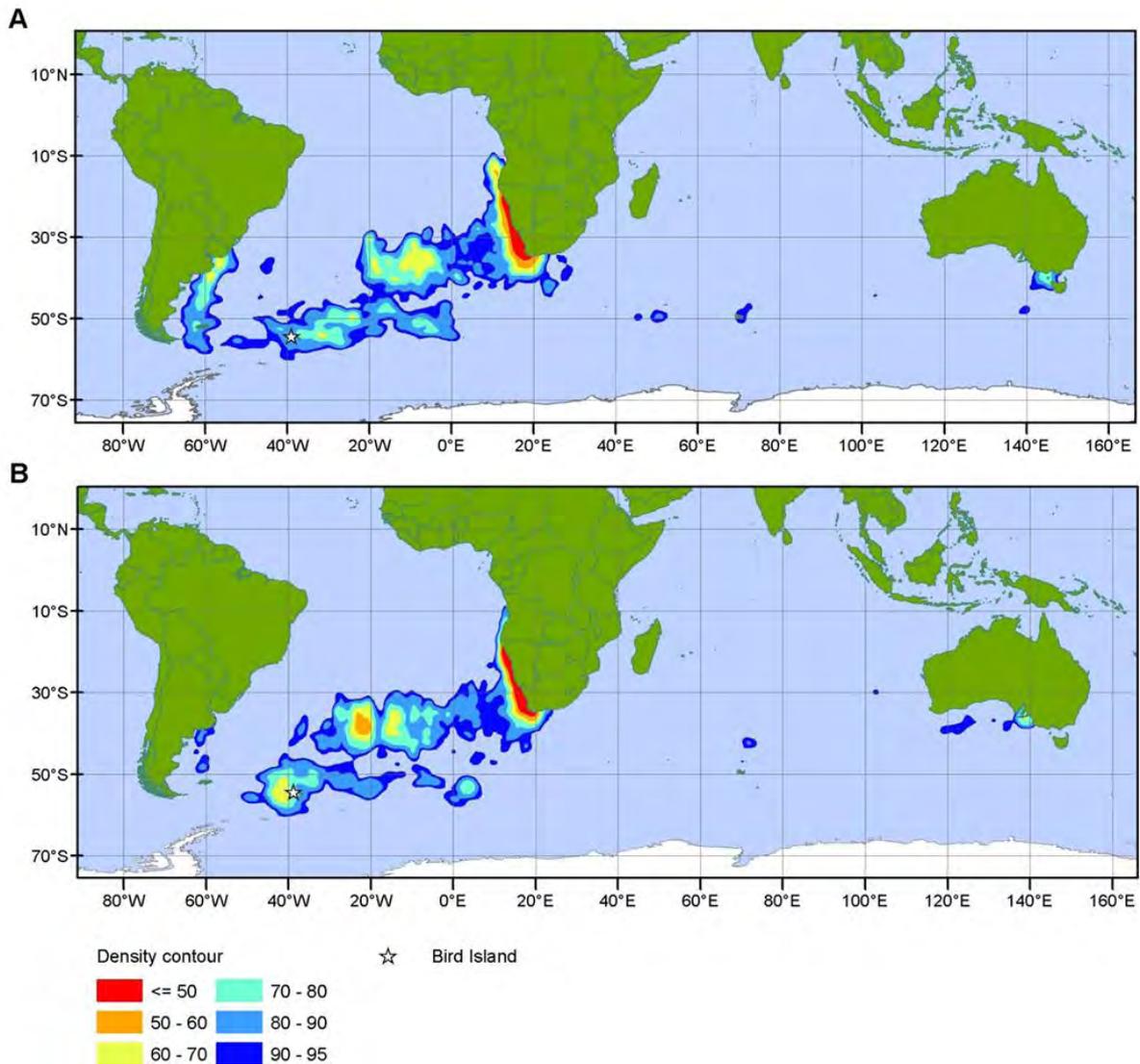


Fig. 2. Density distribution of nonbreeding Black-browed Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ during the winter (May–September) in (A) 2002 (n=25 birds) and (B) 2003 (n=24 birds). Each contour encompasses a specific proportion (50–95%) of the total kernel density surface. Figure from Phillips *et al.* (2005).

Conclusion

Black-browed Albatrosses from South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ show a very substantial overlap with numerous fisheries. Breeding success is variable, but shows no consistent long-term pattern. There is no evidence that land-based threats (human disturbance or introduced species), or disease, are affecting birds. Bearing this in mind, and given the high bycatch rates recorded for this species in many studies, the long-term population decrease seems to be clearly linked with incidental mortality in both long-line and trawl fisheries.

References

- Brothers, N. (1991) Albatross mortality and associated bait loss in the Japanese longline fishery in the Southern Ocean. *Biological Conservation* 55: 255-268.
- Croxall, J.P. et al. (1998) Population changes in albatrosses at South Georgia. In: *Albatross biology and conservation* (Eds) Robertson, G. & Gales, R. Surrey Beatty and Sons: Chipping Norton. pp. 69-83.
- Phillips, R.A. et al. (2004) Seasonal sexual segregation in two *Thalassarche* albatrosses: competitive exclusion, reproductive role specialization or foraging niche divergence? *Proceedings of the Royal Society of London B* 271: 1283-1291.
- Phillips, R.A. et al. (2005) Summer distribution and migration of nonbreeding albatrosses: individual consistencies and implications for conservation. *Ecology* 86: 2386-2396.
- Poncet, S, et al. (2006) Status and distribution of wandering, black-browed and grey-headed albatrosses at South Georgia. *Polar Biology* 29: 772-781.
- Ryan, P.G. et al. (2002) Seabird bycatch by tuna longline fisheries off southern Africa, 1998-2000. *South African Journal of Marine Science* 24: 103-110.
- Favero, M., et al. (2003) Estimates of seabird by-catch along the Patagonian Shelf by Argentine longline fishing vessels, 1999-2001. *Bird Conservation International* 13: 273-281.
- Tuck, G.N. et al. (2003) Spatio-temporal trends of longline fishing effort in the Southern Ocean and implications for seabird bycatch. *Biological Conservation* 114: 1-27.
- Tuck, G.N., et al. (in press) An assessment of seabird-fishery interactions in the Atlantic Ocean. *ICES Journal of Marine Science*.

3: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT – TRISTAN ALBATROSS AT GOUGH ISLAND.

Wolfaardt, A. (UK)

Conservation status and population trend of the Tristan Albatross

The Tristan Albatross bred historically on Tristan da Cunha, Inaccessible and Gough islands, but humans and the presence of invasive species resulted in the extirpation of the species at the main island of Tristan. The Inaccessible Island population has averaged <one chick a year since 1982 (Ryan 2005) and is not considered viable. Consequently, the Tristan Albatross is effectively endemic to Gough Island. The species is currently listed as Critically Endangered due to its highly restricted breeding range and the projected rapid population decline over three generations. This decrease is being driven by low adult survival brought about by incidental mortality associated with longline fisheries and significantly reduced breeding success caused by predation of chicks by the introduced House Mouse *Mus musculus* (Cuthbert *et al.* 2004, Wanless *et al.* 2007, 2009).

The earliest census of Tristan Albatrosses at Gough Island was conducted in 1956, when the numbers of incubating birds at Gonydale, Green Hill and Albatross Plain were counted. Collectively, these areas currently support about 38% of the Gough population. Subsequently, whole-island censuses of incubating Tristan Albatrosses have been conducted at Gough Island in 1999/2000 (Ryan *et al.* 2001), 2001 (Cuthbert *et al.* 2004), 2004, 2005 (near-complete census), 2006, 2007, 2008, 2009 and 2010. Whole-island counts of large chicks have also been carried out in 1999, 2000, 2001, 2003, 2007, 2008, 2009 and 2010, all in September, thus allowing an estimation of breeding success for these breeding seasons. The number of incubating Tristan Albatrosses counted decreased from 2400 in 2001 to 1279 in 2007, 1793 in 2009, and 1698 in 2010. Due to the short period of time over which the population has been systematically monitored, and the biennial nature of breeding, it is difficult to derive population trends from the count data, and it has been necessary to model the data to predict the population trend. The recent whole-island counts suggest that the population on Gough has decreased by 28% over 46 years, whereas population modelling predicts annual decline rates of 2.9-5.3% (Ryan *et al.* 2001, Wanless *et al.* 2009). These data suggest a decline equivalent to a >79% reduction over 70 years from 1955 to 2025 (BirdLife International 2011).

The projected population decline is driven by two main threats: low adult survival and abnormally low breeding success. Annual adult survival, based on 21 years of recapture data from 1985-2007, is estimated to be around 91%, insufficient to maintain a stable population of a *Diomedea* albatross (Cuthbert *et al.* 2004, Wanless *et al.* 2009). The reduced adult survival is attributed to mortality associated with fishery interactions, especially in the pelagic longline fisheries of the South Atlantic (Ryan *et al.* 2001, Cuthbert *et al.* 2005, Neves *et al.* 2006).

Breeding success of Tristan Albatrosses on Gough Island is abnormally low by comparison with congeners, averaging at most $32.6 \pm 7.6\%$ (range 24- 45%), sufficiently low to cause a population decrease of over 50% over three generations (Cuthbert *et al.* 2004, Cuthbert &

Hilton 2004, Wanless *et al.* 2007). Recent studies have confirmed that the low breeding success is due to the widespread predation of Tristan Albatross chicks by mice (Wanless *et al.* 2009). In 2008, 14% of Tristan Albatross nesting pairs succeeded in fledging a chick, only a fifth of the level in a healthy population not subject to chick predation (Royal Society for the Protection of Birds unpublished data).

Tristan Albatross distribution in relation to fisheries

Tracking data are limited, but show that the species is restricted to the South Atlantic Ocean during the breeding season, predominantly between 30–45°S, where there is broad overlap between foraging birds and fishing effort (Cuthbert *et al.* 2005, Fig. 1). Outside the breeding season, it disperses to South Atlantic and South African waters, with numerous recent records from Brazilian waters (Neves *et al.* 2000, Olmos *et al.* 2000) and one from Australia (Ryan *et al.* 2001), suggesting that birds may occasionally disperse into the southern Indian Ocean. Recoveries from banded birds and observations by the BirdLife International Albatross Task Force indicate mortality in longline fisheries operating in Brazilian and Uruguayan waters (ACAP Species Assessment), and this area was also identified as a priority for bycatch in the ICCAT Seabird Assessment. It has been estimated that c. 500 Tristan Albatross individuals are killed every year by longliners (Cuthbert *et al.* 2005).

Conclusions

The Tristan Albatross population on Gough Island is the only viable population of this species in the world. The species will continue its apparent trend towards extinction unless the negative effects of both low fledging success (due to predation of chicks by mice) and reduced adult survival (a consequence of incidental mortality in longline fisheries) are ameliorated.

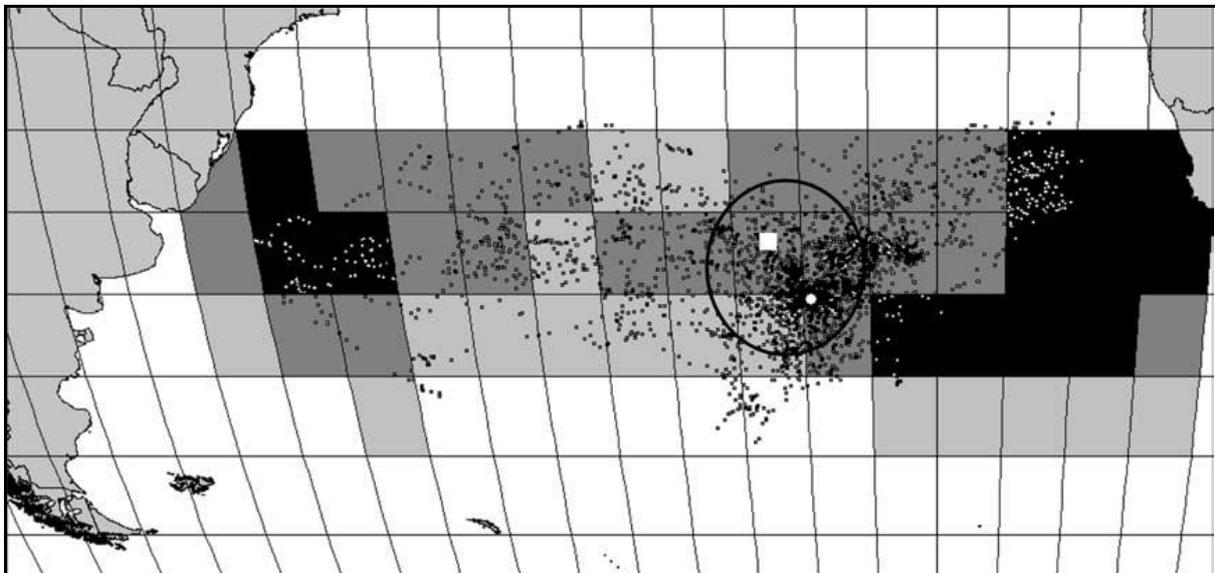


Fig. 1. Average annual reported pelagic fishing effort for the period 1970–1998 within the area of 30–50°S and 60°W to 20°E, grouped into categories of <10,000 hooks (no shading), 10,000–250,000 hooks (light grey), 250,000–1,000,000 hooks (dark grey) and >1,000,000 hooks (black shading) and the distribution of Tristan Albatrosses during the 2001 breeding season. Gough Island (unfilled circle) is located at 40°S 10°W, Tristan da Cunha (unfilled square) is located at 37°S 12°W, and the approximate limits of the Tristan 200 nm EEZ (dashed oval) are indicated. Figure reproduced from Cuthbert *et al.* (2005).

REFERENCES

- BirdLife International (2011) Species factsheet: *Diomedea dabbenena*. Downloaded from <http://www.birdlife.org> on 30/08/2011.
- Cuthbert, R. & Hilton, G. (2004) Introduced House Mice *Mus musculus*: a significant predator of threatened and endemic birds on Gough Island, South Atlantic Ocean? *Biological Conservation* 117: 483-489.
- Cuthbert, R., Sommer, E., Ryan, P., Cooper, J. & Hilton, G. (2004) Demography and conservation of the Tristan Albatross *Diomedea (exulans) dabbenena*. *Biological Conservation* 117: 471-481.
- Cuthbert, R., Hilton, G., Ryan, P. & Tuck, G.N. (2005). At-sea distribution of breeding Tristan albatrosses *Diomedea dabbenena* and potential interactions with pelagic longline fishing in the South Atlantic Ocean. *Biological Conservation* 121: 345-355.
- Neves, T., Vooren, C.M. & Bastos, G. (2000) Proportions of Tristan and Wandering Albatrosses in incidental captures off the Brazilian coast. Second International Conference on the Biology and Conservation of Albatrosses and other Petrels, Honolulu. (abstract p.44).
- Neves, T. Peppes, F. & Mohr, L.V. (2006) National plan of action for the conservation of albatrosses and petrels (NPOA-Seabirds Brazil). In: *Threatened Species Series* No. 2. p. 128.
- Olmos, F., Bastos, G.C.C. & da Silva Neves, T. (2000) Estimating seabird bycatch in Brazil. In Flint, E. & Swift, K. (Eds). Second International Conference on the Biology and Conservation of Albatrosses and other Petrels, Honolulu, Hawaii. *Marine Ornithology*. 28: 127-154.
- Ryan, P.G. (2005) *Inaccessible Island Seabird Monitoring Manual*. RSPB Research Report No. 16. Royal Society for the Protection of Birds: Sandy, Bedfordshire, UK, 32 pp.
- Ryan, P.G., Cooper, J. & Glass, J.P. (2001) Population status, breeding biology and conservation of the Tristan Albatross *Diomedea [exulans] dabbenena*. *Bird Conservation International* 11: 35-48.
- Wanless, R.M., Angel, A., Cuthbert, R.J. Hilton, G.M. & Ryan, P.G. (2007) Can predation by invasive mice drive seabird extinctions? *Biology Letters* 3: 241-244.
- Wanless, R.M., Ryan, P.G., Altwegg, R., Angel, A., Cooper, J., Cuthbert, R. & Hilton, G.M. (2009) From both sides: dire demographic consequences of carnivorous mice and longlining for the Critically Endangered Tristan Albatross. *Biological Conservation* 142: 1710-1718.

4: PRIORITY POPULATION ASSESSMENT R SOOTY ALBATROSS AT CROZET AND PRINCE EDWARD ISLANDS

H. Weimerskirch (France) and R.J.M. Crawford (South Africa)

Conservation status and population trend of the Sooty Albatross

Sooty Albatrosses breed on islands in the Indian and Atlantic Oceans that are administered by France, South Africa and the UK. The species is listed as Endangered, because for all populations monitored steep declines have occurred (ACAP Species Assessment). In the Indian Ocean, declines have been ongoing since the early 1980s, when censuses commenced (Fig. 1).

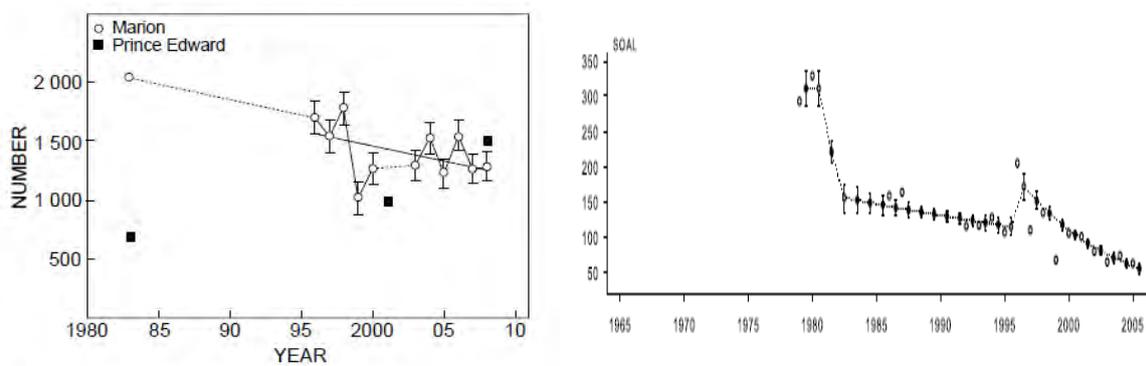


Fig. 1. Change in the number of pairs of Sooty Albatrosses counted on the Prince Edward Islands (left, from Ryan *et al.* 2009) and on Possession Island, Crozet Islands (right, from Delord *et al.* 2008). The increase in numbers counted at Prince Edward Island in the latter group is thought attributable to a better survey coverage and not to reflect a real increase (Ryan *et al.* 2009).

Demographic studies carried out at the Crozet Islands have shown that the decrease of the population was due to a decrease in recruitment rate, caused by low survival of juvenile (and/or immature birds), and poor adult survival (Weimerskirch *et al.* 1986, Rolland *et al.* 2010). Modelling shows that adult survival was very low for a biennially breeding species (0.884 p.a.), decreased significantly over time, and was best explained by tuna longline effort in the foraging zone of the species: tuna fishing effort had a negative impact on survival and explained 33.5% of variation in adult survival (Rolland *et al.* 2010). On the other hand, breeding success was variable between years, with no trend, but on average relatively high (0.678 chicks per pair per year) and was explained by environmental variation, especially sea surface temperatures in the foraging zones (Rolland *et al.* 2010).

Sooty Albatross distribution in relation to fisheries

The strong effect of longline fisheries can be explained by the high overlap of the species' feeding area with tuna fisheries in the region of the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC). Indeed, adult Sooty Albatrosses from Crozet Island during breeding forage in subantarctic/subtropical waters, as do birds from Marion Island (Fig. 2). Crozet adult Sooty Albatrosses during the breeding season overlapped with longline fisheries of the IOTC zone (Fig. 3). Non-breeding birds in their sabbatical year remained in the Indian Ocean and also largely overlapped with the IOTC Convention area, especially in areas where high bycatch rates were reported (Huang & Liu 2010). The at-sea distribution of juvenile Sooty Albatrosses after fledging (during the 3rd quarter of the year) was concentrated into even warmer waters, and showed high overlap with fishing effort (Fig. 4). The overlap varied in time and space, and was mainly concentrated on subtropical and tropical waters between the Crozet Islands and Madagascar. Thus, juveniles tended to be distributed farther north than adults (both breeding and non-breeding) and probably faced a higher risk of bycatch, as revealed by their overlap with the area where high bycatch values were reported. Unfortunately, bycatch estimates were not available for the Korean fleet and for the area 25°S-35°E/35°S-70°E which appeared to be important for juvenile birds during their first month at sea.

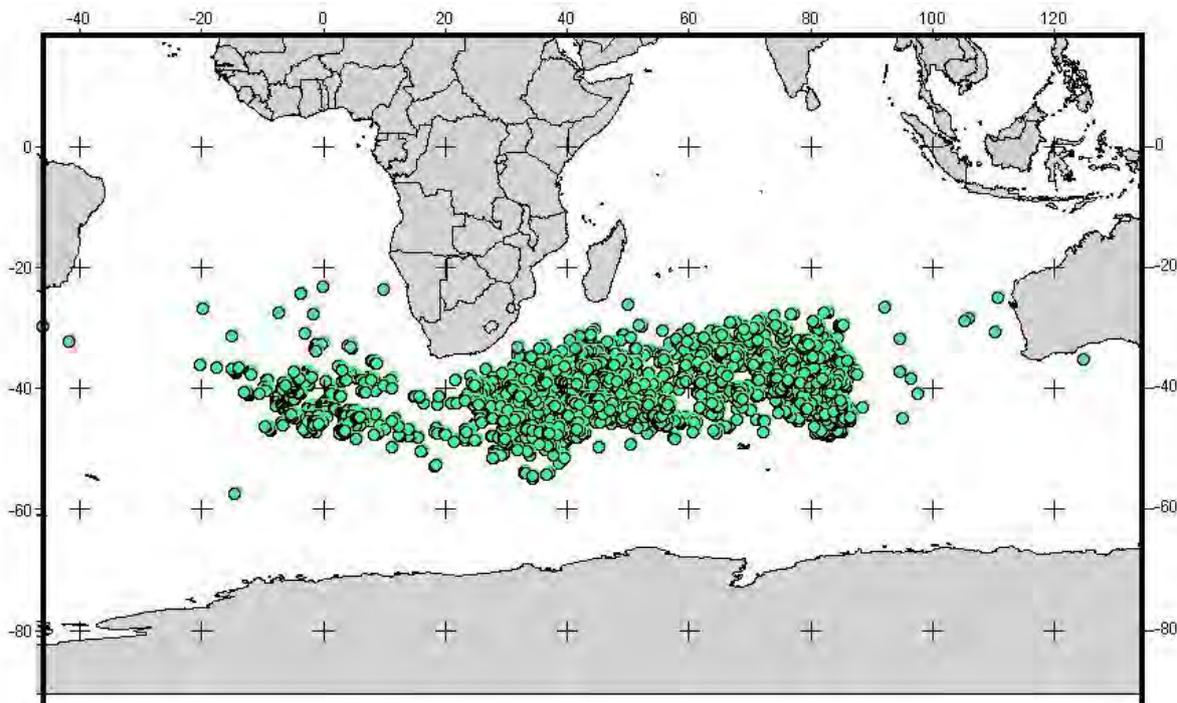


Fig. 2. Foraging distribution of breeding adult Sooty Albatrosses from Marion Island.

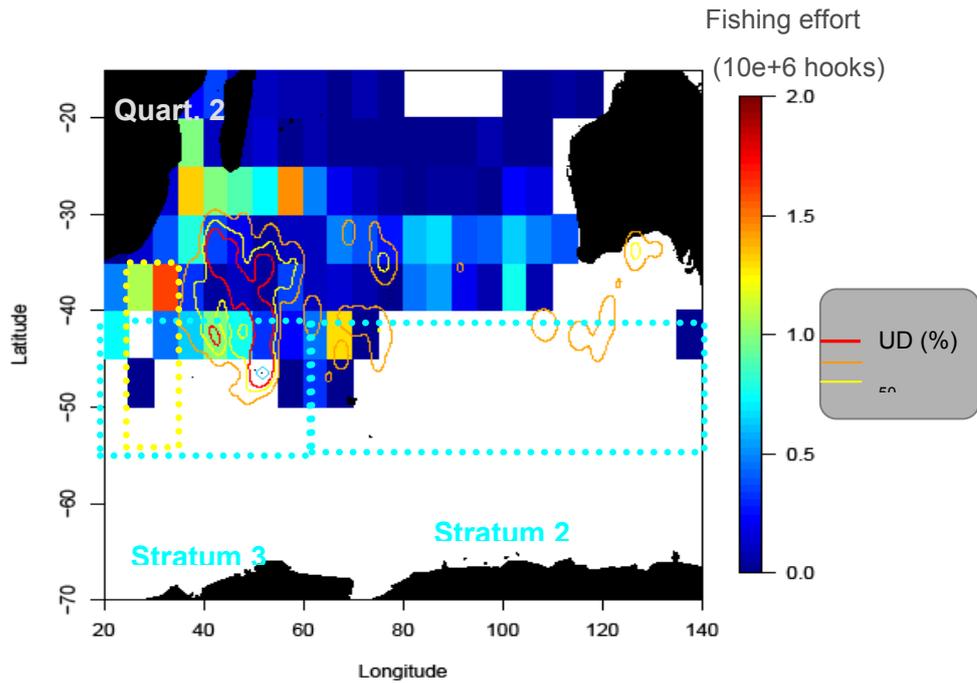


Fig. 3. Overlap of IOTC longline fishing effort (maximum value of fishing effort reported during 2005-08) and utilization (UDs of 50, 75 and 95%) or Kernel density ($h=1$) of satellite locations for adult Sooty Albatrosses during the breeding period from Crozet Island (2nd quarter of the year). The areas of highest estimated bycatch of seabirds are shaded (Chinese Taipei's fleet: yellow; Japanese fleet: blue).

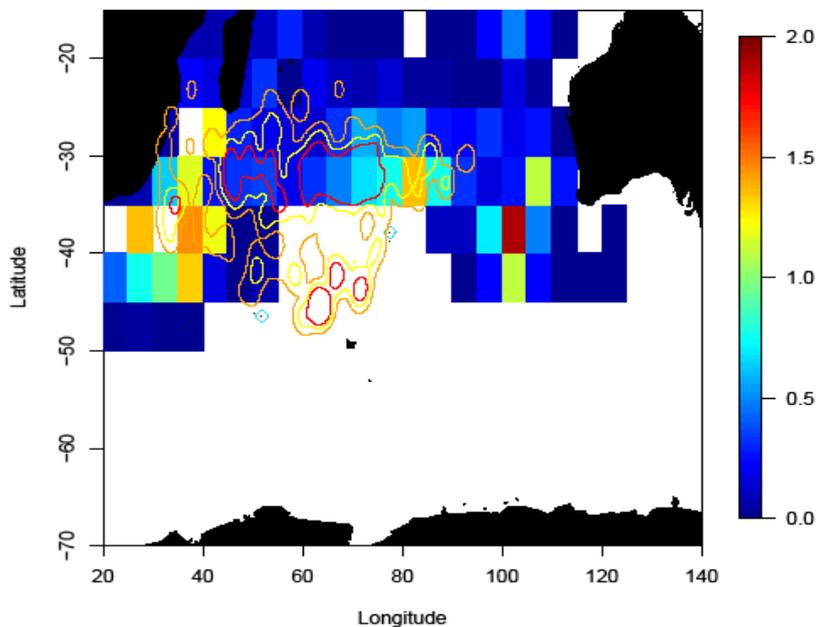


Fig. 4. Overlap of IOTC longline fishing effort (maximum value of fishing effort reported during 2005-2008) and utilization (UDs of 50, 75 and 95%) or Kernel density ($h=1$) of satellite locations for juvenile Sooty Albatrosses after fledging from Crozet Island during the 3rd quarter of the year. The areas of highest estimated bycatch of seabirds are shaded (Chinese Taipei's fleet: yellow; Japanese fleet: blue).

Conclusions

Sooty Albatrosses, especially juveniles, which are often found farther north than breeding birds, experience considerable overlap with pelagic longline fisheries and therefore have a great risk of bycatch. Our results show clearly that in the case of Sooty Albatrosses from the south-western Indian Ocean, all stages in the populations (breeding as well as non-breeding adults and juveniles), and overlap greatly with tuna longline fisheries in the IOTC zone. These results are thus in full agreement with the strong effect of longline effort on adult survival rate, which is the key parameter driving long-term trends in populations of long-lived species. The studies also highlight the crucial need to have access to fishery data of quality and to bycatch estimates (by fleet, by specific areas and with species composition and recovery data) in order better to understand the link between fishery effort and population trends, and ultimately to enable effective management of fisheries and seabird populations.

References

- DE lord, K., Besson, D., Barbraud, C. & Weimerskirch, H. (2008) Population trends in a community of large procellariiforms of the Indian Ocean: potential effects of environment and fisheries interactions. *Biological Conservation* 141: 1840-1856.
- Huang, H.-W. & Liu, K.-M. (2010) Bycatch and discards by Taiwanese large-scale tuna longline fleets in the Indian Ocean. *Fisheries Research* 106: 261-270.
- Rolland, V., Weimerskirch, H. & Barbraud, C. (2010) Relative influence of fisheries and climate on the demography of four albatross species. *Global Change Biology* 16: 1910-1922.
- Ryan, P.G., Jones, M.G.W., Dyer, B.M., Upfold, L. & Crawford, R.J.M. (2009) Recent population estimates and trends in numbers of albatrosses and giant petrels breeding at the sub-Antarctic Prince Edward Islands. *African Journal of Marine Science* 31: 409-417.
- Weimerskirch, H., Jouventin, P. & Stahl, J.-C. (1986) Comparative ecology of the six albatross species breeding on the Crozet Islands. *Ibis* 128 195-213

ANNEXE 11

ANNEXE 11: INDICATORS RELATING TO STATUS & TRENDS

Potential candidate indicators to evaluate in respect of breeding sites and population status and trends.

| Breeding Sites | 2011 | |
|--|------------|-------------|
| | Count | % |
| Islands with alien species | 38 | 15.3 |
| Islands with habitat modifiers (Black (Ship) Rat, Brown (Norwegian) Rat, Cattle, Cotton-tail Rabbit, deer, European Hare , House Mouse, domestic Pig, Polynesian Rat, European Rabbit, Reindeer, domestic Sheep) | 38 | 15.3 |
| Islands with known/potential predators (Black (Ship) Rat, Brown (Norwegian) Rat, Brushtail Possum, feral Cat, Dog, Ferret, House Mouse, Polynesian Rat, Stoat) | 31 | 12.5 |
| Sites with threats \hat{R}Low | 42 | 7.3 |
| Sites with threats \hat{R}Medium | 8 | 1.4 |
| Sites with threats \hat{R}High | 1 | 0.2 |
| Sites with threats - Very High | 0 | 0 |
| Sites with Protected Status (Antarctic Specially Managed Area, Antarctic Specially Protected Area, Antarctic Treaty Area, Area restricted to scientific and technical research, IUCN Protected Area - Category 1a, IUCN Protected Area - Category 1b, IUCN Protected Area - Category II, IUCN Protected Area - Category III, IUCN Protected Area - Category IV, IUCN Protected Area - Category V, Marine National Monument, Marine Park, Marine Reserve, National Heritage List, National Nature Reserve, National Park, National Wildlife Protection Area, National Wildlife Refuge, Natural Area Reserve, Natural Monument, Nature Reserve, Private Sanctuary, Ramsar Wetland, Register of Critical Habitat, Register of National Estate, Scenic Reserve, Special Management Areas, Special Nature Reserve, Specially Protected Area, UNESCO Biosphere Reserve, UNESCO World Heritage Area) | 499 | 87.4 |
| Sites with Management Plans | 504 | 88.3 |
| Sites with Biosecurity Protocol (Biosecurity Plan or Quarantine) | 14 | 2.5 |
| Status and Trends | | |
| Populations (Island Groups) counted within the last five years (at least one site per Island Group) | 67 | 47.5 |
| Populations (Island Groups) counted within the last 10 years (at least one site per Island Group) | 100 | 70.9 |
| Populations (Island Groups) counted within the last 20 years (at least one site per Island Group) | 113 | 80.1 |
| Populations (Island Groups) monitored annually (including part-sites) within the last five years - 5/5 years | 16 | 11.4 |
| Populations (Island Groups) monitored annually (including. part-sites) within the last 10 years - 10/10 years | 9 | 6.4 |
| Populations (Island Groups) monitored annually (including part-sites) within the last 20 years - 20/20 years | 5 | 3.6 |
| Populations (Island Groups) counted within the last five years (all sites per Island Group) | 37 | 26.2 |
| Populations (Island Groups) counted within the last 10 years (all sites per Island Group) | 68 | 48.2 |
| Populations (Island Groups) counted within the last 20 years (all sites per Island Group) | 88 | 62.4 |
| Populations (Island Groups) counted within the last five years (at least 50% of sites per Island Group) | 42 | 29.8 |
| Populations (Island Groups) counted within the last 10 years (at least 50% of sites per Island Group) | 76 | 53.9 |

| | | |
|--|------------|-------------|
| Populations (Island Groups) counted within the last 20 years (at least 50% of sites per Island Group) | 96 | 68.1 |
| Populations (Island Groups) monitored at least 5/10 years (Including part-sites) within the last 10 years | 30 | 21.3 |
| Populations (Island Groups) monitored at least 10/20 years (Including part-sites) within the last 20 years | 9 | 6.4 |
| Sites (or part sites) with ongoing annual monitoring - population | 4 | 0.7 |
| Sites (or part sites) with ongoing annual monitoring - demography | 4 | 0.7 |
| Populations (Island Groups) - Trend increasing over last 10 years | 10 | 7.1 |
| Populations (Island Groups) - Trend stable over last 10 years | 3 | 2.1 |
| Populations (Island Groups) - Trend down last 10 years | 7 | 5.0 |
| Populations (Island Groups) - Trend unknown over last 10 years | 120 | 85.1 |
| Populations (Island Groups) - Trend increasing over last 20 years | 7 | 5.0 |
| Populations (Island Groups) - Trend stable over last 20 years | 1 | 0.7 |
| Populations (Island Groups) - Trend down last 20 years | 3 | 2.1 |
| Populations (Island Groups) - Trend unknown over last 20 years | 130 | 92.2 |
| | | |
| Total Sites = 571, Total Islands = 248 and Total Populations (Island Groups) = 141. | | |
| Within last 5 years = 2006-2010 | | |
| Within last 10 years = 2001-2010 | | |
| Within last 20 years = 1991-2010 | | |

ANNEXE 12: INDICATORS RELATING TO SEABIRD BYCATCH

State (S)

- 1) Availability of data for definition of at-sea ranges of ACAP species
- 2) Availability of bycatch data relevant to ACAP species

Pressure (P)

- 1) Bycatch rates and levels of ACAP species

Response (R)

- 1) Implementation of seabird bycatch mitigation within EEZs
- 2) Engagement with RFMOs on seabird bycatch issues
- 3) Research and development for effective seabird mitigation measures

To develop and implement these indicators further the Working Group proposed the following actions to the extent that resources permit:

S1) ACAP Secretariat, with BirdLife International, to recommend the most appropriate formulation of one or more indicators to reflect the progressive acquisition of at-sea range data and to provide data on values for these indicators both currently and at the inception of ACAP.

S2) ACAP Secretariat to develop indicator[s] of availability of bycatch data, based on the data submitted to ACAP by Parties and collaborating non-Parties.

P1a) ACAP Secretariat to develop indicators of rates and levels of seabird bycatch, based on the data submitted to ACAP by Parties and collaborating non-Parties. This may only apply to a limited number of ACAP species/ populations at present.

P1b) SBWG to consider intersessionally which data in the recent global review of seabird bycatch in longline fisheries (AC6 Doc 30) would be appropriate as baselines for assessing trends in bycatch levels and rates, initially on a fishery-specific basis.

R1-R3) SBWG to consider intersessionally how appropriate indicators for these topics might be formulated and, if possible, to suggest how appropriate baseline values might be derived.

ANNEXE 13: PELAGIC LONGLINE MITIGATION REVIEW

REVIEW OF SEABIRD BYCATCH MITIGATION MEASURES FOR PELAGIC LONGLINE FISHERIES

Weighted branchlines, bird scaring streamer lines and night setting are best practice mitigation in pelagic longline fisheries. ACAP-SBWG has comprehensively reviewed the scientific literature dealing with seabird bycatch mitigation in pelagic fisheries and this document is a distillation of that review.

| BEST PRACTICE MEASURES | |
|-------------------------------|---|
| 1. | Branchline weighting |
| 2. | Night setting |
| 3 | a). Bird scaring streamer lines for vessels > 35m in total length |
| 3 | b). Bird scaring streamer lines for vessels <35m in total length |
| OTHER CONSIDERATIONS | |
| 4. | Side setting with line weighting and bird curtain |
| 5. | Blue dyed bait |
| 6. | Line shooter |
| 7. | Bait caster |
| 8. | Underwater setting chute |
| 9. | Management of offal discharge |
| 10. | Live bait |
| 11. | Bait thaw status |
| 12. | Area closures |

BEST PRACTICE MEASURES

1. Branchline weighting

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Should be used in combination with night setting and bird scaring lines. Brothers 1991; Boggs 2001; Sakai *et al.* 2001; Brothers *et al.* 2001; Anderson & McArdle 2002; Gilman *et al.* 2003a, Hu *et al.* 2005.

Caveats /Notes

Weights will shorten but not eliminate the zone behind the vessel in which birds can be caught. Even in demersal fisheries where weights are much heavier, weights must be combined with other mitigation measures (e.g. CCAMLR Conservation Measure 25-02).

Need for combination

Should be combined with bird scaring lines and night setting

Research needs

Mass and position of weight both affect sink rate. Further research on the effect of a range of weighting regimes on seabird mortality and catch rates of target and non-target fishes is needed (as has been completed for demersal [Spanish system] fisheries). Continued work to identify branchline weighting configurations (mass, placement, shape, number of leads, and materials) that are effective at reducing seabird bycatch with and without other mitigation, and that are safe and practical. Effect of propeller turbulence on baited hook sink rate and seabird mortality need to be quantified.

Minimum standards

Current minimum standards for branchline weighting configurations are:

Greater than 45 g attached within 1 m of the hook or;

Greater than 60 g attached within 3.5 m of the hook or;

Greater than 98 g weight attached within 4 m of the hook.

Positioning weight farther than 4 m from the hook is not recommended.

These regimes have been adopted in the Hawaiian (45 g at 1 m) and Australian (60 g at 3.5 m and 98 g at 4 m) pelagic longline fisheries and latter two regimes have been adopted by the Western and Central Pacific Fishing Commission (the WCPFC provisions also include the option of branchlines being configured with weights of 45 g to 60 g within 1 m of the hook). NB. The 98 g weights specified in the Australian fishery pertain to the line weighting experiment of Robertson *et al.* 2010. The commercially available leaded swivels used in the experiment weighed 98 g (not 100 g).

Implementation monitoring

Coastal state fisheries (vessels <35 m total length): Line weights crimped into branch lines technically very difficult to remove at sea. Inspection before departure from port of all gear bins on vessels considered an acceptable form of implementation monitoring.

Distant water fisheries (vessels >35 m total length): Technically possible to remove and/or re-configure gear at sea. Implementation monitoring by monitoring line sets using appropriate methods (e.g., observer inspection of line setting operations; video surveillance; at-sea compliance checks). Video surveillance conditional on mainline setter being fitted with motion sensors to trigger cameras.

2. Night setting

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Should be used in combination with weighted branch lines and bird scaring lines. Duckworth 1995; Brothers *et al.* 1999; Gales *et al.* 1998; Klaer & Polacheck 1998; Brothers *et al.* 1999; McNamara *et al.* 1999; Gilman *et al.* 2005; Baker & Wise 2005; Jiménez *et al.* 2009.

Caveats /Notes

Less effective during full moon, under intensive deck lighting or in high latitude fisheries in summer. Less effective on nocturnal foragers e.g. White-chinned Petrels (Brothers *et al.* 1999; Cherel *et al.* 1996).

Need for combination

Should be used in combination with bird scaring lines and weighted branch lines

Research needs

Determine effectiveness of bird scaring lines and branchline weighting at night by characterising seabird behaviour at night using thermal or night vision technologies.

Minimum standards

Night defined as between nautical twilight and nautical dawn.

Implementation monitoring

Requires VMS (satellite transmitter) or fishery observers. Vessel speed and direction vary between transiting, line setting, line hauling and when vessels are stationary on fishing grounds. VMS-derived assessment of vessel activity in relation to time of nautical dawn and dusk considered acceptable for implementation monitoring. Alternatively VMS-linked sensors fitted to mainline setting and hauling drum could be used to indicate compliance, as could sensors to trigger video surveillance cameras. This facility is currently unavailable and requires development.

3 a). Bird scaring streamer lines for vessels > 35m in total length

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. For vessels > 35 m in length two streamer lines is considered best practice. Streamer lines with the appropriate aerial extent can be more easily rigged on large vessels. Two streamer lines are considered to provide better protection of baited hooks in crosswinds (Melvin *et al.* 2004; Melvin *et al.* 2011). Hybrid tori lines (with

long and short streamers) were more effective than short tori lines (only short streamers) in deterring diving seabirds (white-chinned petrels) (Melvin *e.al.* 2010; Melvin *et al.* 2011).

Caveats /Notes

Potentially increased likelihood of entanglement, particularly if attachment points on davits (tori poles) are insufficiently outboard of vessels. Development of a towed device to prevent tangling with fishing gear essential to improve adoption and compliance.

Diving species increase vulnerability of surface foragers (albatrosses) due to secondary interactions.

Need for combination

Should be used with appropriate line weighting and night setting.

Research needs

Compare the effectiveness of one versus two bird scaring lines, including with respect to both primary and secondary interactions; develop methods that create drag to maximise aerial extent while minimising entanglements of the in-water portion of bird scaring lines with longline floats; and compare the effectiveness of bird scaring lines with different steamer lengths, configurations, and materials.

Minimum standards

Vessels should deploy bird scaring lines with a minimum aerial extent of 100 m. Streamers should be: brightly coloured, a mix of long and short streamers, placed at intervals of no more than 5 m, and long streamers attached to the line with swivels that prevent streamers from wrapping around the line. All streamers should reach the sea-surface in calm conditions.

If large vessels use only one streamer line it should be set to windward of sinking baits. If baited hooks are set outboard of the wake, the streamer line attachment point to the vessel should be positioned several meters outboard of the side of the vessel that baits are deployed.

Baited hooks shall be deployed within the area bounded by the two streamer lines. Bait-casting machines shall be adjusted so as to land baited hooks within the area bounded by streamer lines

Implementation monitoring

Requires fisheries observers, video surveillance, or at-sea surveillance (e.g. patrol boats or aerial over-flights).

| | |
|----------|--|
| 3 | b). Bird scaring streamer lines for vessels <35m in total length |
|----------|--|

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Imber 1994; Uozomi & Takeuchi 1998; Brothers *et al.* 1999; Klaer & Polacheck 1998; McNamara *et al.* 1999; Boggs 2001; CCAMLR 2002; Minami & Kiyota 2004; Melvin 2003. For vessels < 35 m in length a single BSL in combination with night setting and appropriate line weighting has been found effective for mixed and short streamer bird-scaring lines (ATF 2011; Domingo *et al.*, Gianuca *et al.* 2011).

Caveats /Notes

Development of a towed device to prevent tangling with fishing gear essential to improve adoption and compliance.

Diving species increase vulnerability of surface foragers (albatrosses) due to secondary interactions.

Need for combination

Should be used with appropriate line weighting and night setting.

Minimum standards

Vessels should deploy bird scaring lines with a minimum aerial extent 75 m. Streamers should be brightly coloured. Short streamers (>1 m) should be placed at 1 m intervals along the length of the aerial extent. Two designs have been shown to be effective: a mixed design that includes long streamers placed at 5 m intervals over the first 55 m of the bird scaring line and a design that does not include long streamers. Bird scaring lines should be the lightest practical strong fine line. Lines should be attached to the vessel with a barrel swivel to minimise rotation of the line from torque created as it is dragged behind the vessel.

Towed devices to create drag can tangle with float lines leading to interruptions in vessel operations and in some cases lost fishing gear. Short streamers can be tied into the line to bristle the line and create a bottlebrush like configuration to generate drag while minimising the chance of fouling streamer lines on float lines. Breakaways should be incorporated into the streamer line in-water extent to minimise safety and operational problems should a longline float foul or tangle with the in-water extent of a streamer line.

Implementation monitoring

Requires fisheries observers, video surveillance, or at-sea surveillance (e.g. patrol boats or aerial over-flights).

OTHER CONSIDERATIONS**4. Side setting with line weighting and bird curtain*****Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries*****UNPROVEN AND NOT RECOMMENDED FOR SOUTHERN HEMISPHERE FISHERIES.**

Brothers & Gilman 2006; Yokota & Kiyota 2006.

Caveats /Notes

Only effective if hooks are sufficiently below the surface by the time they reach the stern of the vessel and protected by a bird curtain. In Hawaii, side-setting trials were conducted with bird curtain and 45-60 g weighted swivels placed within 0.5 m of hooks. Japanese research concludes must be used with other measures (Yokota & Kiyota 2006). Not tested in southern hemisphere fisheries and cannot be recommended at this time.

Need for combination

Lines set from the side of vessels must be appropriately weighted and protected by an effective bird curtain. Requires thorough testing in southern hemisphere fisheries.

Research needs

Currently untested in southern hemisphere fisheries against assemblages of diving seabirds (e.g. *Procellaria* sp. Petrels and *Puffinus* sp. Shearwaters) and albatrosses - urgent need for research.

Minimum standards

Clear definition of side setting is required. As noted, side setting trials in Hawaii were conducted in conjunction with a bird curtain and 45-60 g lead swivel < 1 m of the baited hook. Hawaiian definition is a minimum of only 1 m forward of the stern, which is likely to reduce effectiveness. The distance forward of the stern refers to the position from which baits are manually deployed. Baited hooks must be thrown by hand forward of the bait deployment location if they are to be afforded "protection" by being close to the side of the vessel.

Implementation monitoring

Requires fisheries observers or video surveillance.

| |
|--------------------------|
| 5. Blue dyed bait |
|--------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

UNPROVEN AND NOT RECOMMENDED. Boggs 2001; Brothers 1991; Gilman *et al.* 2003a; Minami & Kiyota 2001; Minami & Kiyota 2004; Lydon & Starr 2005. Cocking *et al.* 2008.

Caveats /Notes

New data suggests only effective with squid bait (Cocking *et al.* 2008). Onboard dyeing requires labour and is difficult under stormy conditions. Results inconsistent across studies.

Need for combination

Must be combined with bird scaring lines or night setting.

Research needs

Need for tests in Southern Ocean.

Minimum standards

Mix to standardised colour placard or specify (e.g. use „Brilliant Blue“ food dye (Colour Index 42090, also known as Food Additive number E133) mixed at 0.5% for minimum 20 minutes).

Implementation monitoring

The current practice of dyeing bait on board vessels at sea requires observer presence or video surveillance to monitor implementation. Assessment of implementation in the absence of on-board observers or video surveillance requires baits be dyed on land and monitored through port inspection of all bait on vessels prior to departure on fishing trips.

6. Line shooter

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

UNPROVEN AND NOT RECOMMENDED. Robertson *et al.* 2010.

Caveats /Notes

Mainline set into propeller turbulence with a line shooter without tension astern (e.g. slack) as in deep setting significantly slows the sink rates of hooks (Robertson *et al.* 2010). Use of a line shooter to set gear deep cannot be considered a mitigation measure.

Need for combination

Not Applicable.

Research needs

Not Applicable.

Minimum standards

Use of this measure is not recommended as a mitigation measure.

Implementation monitoring

Not Applicable.

7. Bait caster

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

UNPROVEN AND NOT RECOMMENDED. Duckworth 1995; Klaer & Polacheck 1998.

Caveats /Notes

Not a mitigation measure unless casting machines are available with the capability to control the distance at which baits are cast. This is necessary to allow accurate delivery of baits under a bird scaring line. Current machines (without variable power control) likely to deploy baited hooks well beyond the streaming position of streamer lines, increasing risks to seabirds. Few commercially-available machines have variable power control. Needs more development.

Need for combination

Not recommended as a mitigation measure at this time.

Research needs

Develop (and implement) casting machine with a variable power control.

Minimum standards

Not recommended as a mitigation measure

Implementation monitoring

Not Applicable

| |
|------------------------------------|
| 8. Underwater setting chute |
|------------------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

UNPROVEN AND NOT RECOMMENDED. Brothers 1991; Boggs 2001; Gilman *et al.* 2003a; Gilman *et al.* 2003b; Sakai *et al.* 2004; Lawrence *et al.* 2006.

Caveats /Notes

For pelagic fisheries, existing equipment not yet sturdy enough for large vessels in rough seas. Problems with malfunctions and performance inconsistent (e.g. Gilman *et al.* 2003a and Australian trials cited in Baker & Wise 2005).

Need for combination

Not recommended for general application at this time.

Research needs

Design problems to overcome.

Minimum standards

Not yet established

Implementation monitoring

Not Applicable.

| |
|---|
| 9. Management of offal discharge |
|---|

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

UNPROVEN. McNamara *et al.* 1999; Cherel *et al.* 1996.

Caveats /Notes

Supplementary measure. Definition essential. Offal attracts birds to vessels and where practical should be eliminated or restricted to discharge when not setting or hauling. Strategic discharge during line setting can increase interactions and should be discouraged. Offal retention and/or incineration may be impractical on small vessels.

Need for combination

Must be combined with other measures.

Research needs

Further information needed on opportunities and constraints in pelagic fisheries (long and short term).

Minimum standards

Not yet established for pelagic fisheries. In CCAMLR demersal fisheries, discharge of offal is prohibited during line setting. During line hauling, storage of waste is encouraged, and if discharged must be discharged on the opposite side of the vessel to the hauling bay.

Implementation monitoring

Requires offal discharge practices and events to be monitored by fisheries observers or video surveillance.

10. Live bait**Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries**

LIVE BAIT NOT RECOMMENDED. Trebilco *et al.* 2010; Robertson *et al.* 2010.

Caveats /Notes

Live fish bait sinks significantly slower than dead bait (fish and squid), increasing the exposure of baits to seabirds. Use of live bait is associated with higher seabird bycatch rates.

Need for combination

Use of live bait is not a mitigation measure.

Research needs

Not Applicable.

Minimum standards

Live bait is not a mitigation measure.

Implementation monitoring

Not Applicable.

11. Bait thaw status**Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries**

NOT RECOMMENDED. Brothers 1991; Duckworth 1995; Klaer & Polacheck; Brothers *et al.* 1999; Robertson & van den Hoff 2010.

Caveats /Notes

Baits cannot be separated from others in frozen blocks of bait, and hooks cannot be inserted in baits, unless baits are partially thawed (it is not practical for fishers to use fully frozen baits). Partially thawed baits sink at similar rates to fully thawed baits.

Need for combination

Not a mitigation measure

Research needs

Not Applicable.

Minimum standards

Not recommended as a mitigation measure.

Implementation monitoring

Not Applicable.

| |
|--------------------------|
| 12. Area closures |
|--------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in pelagic fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Avoiding fishing at peak areas and during periods of intense foraging activity has been used effectively to reduce bycatch in longline fisheries.

Caveats /Notes

An important and effective management response, especially for high risk areas, and when other measures prove ineffective. Highly effective for target locations/seasons but may displace fishing effort into adjacent or other areas which may not be as well regulated, thus leading to increased incidental mortality elsewhere.

Need for combination

Must be combined with other measures, both in the specific areas when the fishing season is opened, and also in adjacent areas to ensure displacement of fishing effort does not merely lead to a spatial shift in the incidental mortality.

Research needs

Further information about the seasonal variability in patterns of species abundance around fisheries.

Minimum standards

No work done but highly recommended.

Implementation monitoring

Vessels equipped with VMS and activities monitored by appropriate management authority is considered appropriate monitoring. Areas/seasons should be patrolled to ensure effectiveness if IUU activities are suspected.

REFERENCES

- Anderson, S. and McArdle, B., 2002. Sink rate of baited hooks during deployment of a pelagic longline from a New Zealand fishing vessel. *New Zealand Journal of Marine and Freshwater Research*, 36: 185–195.
- ATF 2011. Developments in experimental mitigation research – Pelagic longline fisheries in Brazil, South Africa and Uruguay. Sixth Meeting of Advisory Committee. *Guayaquil, Ecuador, 29 August – 2 September 2011*.
- Baker, G.B., and Wise, B.S. 2005. The impact of pelagic longline fishing on the flesh-footed shearwater *Puffinus carneipes* in Eastern Australia. *Biological Conservation*, 126: 306–316.
- Boggs, C.H., 2001. Deterring albatrosses from contacting baits during swordfish longline sets. In: Melvin, E., Parrish, J.K. (Eds), *Seabird Bycatch: Trends, Roadblocks and Solutions*. University of Alaska Sea Grant, Fairbanks, Alaska, pp. 79–94.
- Brothers, N. and Gilman, E. 2006. Technical assistance for Hawaii-based pelagic longline vessels to modify deck design and fishing practices to side set. Prepared for the National marine Fisheries Service Pacific Islands Regional Office. Blue Ocean Institute, September 2006.
- Brothers, N.P. 1991. Approaches to reducing albatross mortality and associated bait loss in the Japanese long-line fishery. *Biological Conservation*, 55: 255–268.
- Brothers, N., Gales, R. and Reid, T. 1999. The influence of environmental variables and mitigation measures on seabird catch rates in the Japanese tuna longline fishery within the Australian Fishing Zone 1991-1995. *Biological Conservation*, 88: 85–101.
- Brothers, N., Gales, R., and Reid, T., 2001. The effect of line weighting on the sink rate of pelagic tuna longline hooks, and its potential for minimising seabird mortalities. CCSBT-ERS/0111/53.
- Brouwer, S. and Walker, N. 2008. Use of light streamer lines and line weighting on longline vessels and the implications for seabird bycatch. WCPFC Scientific Committee Fourth Regular Session, 11-22 August 2008 WCPFC-SC4-2008/EB-IP-3.
- CCAMLR, 2002. Report of the working group on fish stock assessment. Report of the twenty-first meeting of the Scientific Committee of the Commission for the Conservation of Marine Living Resources. Commission for the Conservation of Marine Living Resources, Hobart.
- Cherel, Y., Weimerskirch, H. and Duhamel., G 1996. Interactions between longline vessels and seabirds in Kerguelen Waters and a method to reduce seabird mortality. *Biological Conservation*, 75: 63–70.
- Cocking, L.J., Double, M.C., Milburn, P.J. and Brando, V.E. 2008. Seabird bycatch mitigation and blue-dyed bait: A spectral and experimental assessment. *Biological Conservation*, 14: 1354–1364.
- Dimas, G., Peppes, F., César, J., Marques, C., and Neves, T. 2011. The effect of leaded swivel position and light toriline on bird attack rates in Brazilian pelagic longline. Sixth Meeting of Advisory Committee. *Guayaquil, Ecuador, 29 August – 2 September 2011*.

- Domingo, A., Jiménez, S., Abreu, M., Forselledo, R., and Pons, M. 2011. Effectiveness of tori-line use to reduce seabird bycatch in the Uruguayan pelagic longline fleet. Sixth Meeting of Advisory Committee. *Guayaquil, Ecuador, 29 August – 2 September 2011*.
- Duckworth, K., 1995. Analysis of factors which influence seabird bycatch in the Japanese southern bluefin tuna longline fishery in New Zealand waters, 1989–1993. New Zealand Fisheries Assessment Research Document 95/26.
- Gales, R., Brothers, N. and Reid, T. 1998. Seabird mortality in the Japanese tuna longline fishery around Australia, 1988-1995. *Biological Conservation*, 86: 37–56.
- Gilman, E., Brothers, N., Kobayashi, D. R., Martin, S., Cook, J., Ray, J., Ching, G., and Woods, B. 2003a. Performance assessment of underwater setting chutes, side setting, and blue-dyed bait to minimise seabird mortality in Hawaii longline tuna and swordfish fisheries. Final report. Western Pacific Regional Fishery Management Council. Honolulu, Hawaii, USA. 42pp.
- Gilman, E., Boggs, C. and Brothers, N. 2003b. Performance assessment of an underwater setting chute to mitigate seabird bycatch in the Hawaii pelagic longline tuna fishery. *Ocean and Coastal Management*, 46: 985–1010.
- Gilman, E., Brothers, N. and Kobayashi, D. 2005. Principles and approaches to abate seabird bycatch in longline fisheries. *Fish and Fisheries*, 6: 35–49.
- Hu, F., Shiga, M., Yokota, K., Shiode, D., Tokai, T., Sakai, H., and Arimoto, T. 2005. Effects of specifications of branch line on sinking characteristics of hooks in Japanese tuna longline. *Nippon Suisan Gakkaishi* 71: 33–38.
- Imber, M.J., 1994. Report on a tuna long-lining fishing voyage aboard Southern Venture to observe seabird by-catch problems. Science & Research Series 65. Department of Conservation, Wellington, New Zealand.
- Jiménez S, Domingo A, and Brazeiro A. 2009. Seabird bycatch in the Southwest Atlantic: interaction with the Uruguayan pelagic longline fishery. *Polar Biology*, 32: 187–196.
- Klaer, N. and Polacheck, T. 1998. The influence of environmental factors and mitigation measures on by-catch rates of seabirds by Japanese longline fishing vessels in the Australian region. *Emu*, 98: 305–16.
- Lawrence, E., Wise, B., Bromhead, D., Hindmarsh, S., Barry, S., Bensley, N. and Findlay, J. 2006. Analyses of AFMA seabird mitigation trials – 2001 to 2004. Bureau of Rural Sciences. Canberra.
- Lokkeborg, S., 2003. Review and evaluation of three mitigation measures - bird-scaring line, underwater setting and line shooter - to reduce seabird bycatch in the north Atlantic longline fishery. *Fisheries Research*, 60: 11–16.
- Lydon, G. and Starr, P., 2005. Effect of blue dyed bait on incidental seabird mortalities and fish catch rates on a commercial longliner fishing off East Cape, New Zealand. Unpublished Conservation Services Programme Report, Department of Conservation, New Zealand. 12p.
- McNamara B, Torre L, and Kaaialii G. Hawaii longline seabird mortality mitigation project. Honolulu, HI, USA: Western Pacific Regional Fishery Management Council, 1999.

- Melvin, E. F., Guy, T. J. and Reid, L. B. 2010. Shrink and Defend: A Comparison of Two Streamer Line designs in the 2009 South Africa Tuna Fishery. Third Meeting of the Seabird Bycatch Working Group, ACAP, SBWG-3 Doc 13.rev1.
- Melvin, E. F., Sullivan, B., Robertson, G. and Wienecke, B. 2004. A review of the effectiveness of streamer lines as a seabird bycatch mitigation technique in longline fisheries and CCAMLR streamer line requirements. CCAMLR Science, 11: 189–201.
- Melvin, E.F. 2003. Streamer lines to reduce seabird bycatch in longline fisheries. Washington Sea Grant Program, WSG-AS 00-33.
- Melvin, E.F., Parrish, J.K., Dietrich, K.S. and Hamel, O.S. 2001. Solutions to seabird bycatch in Alaska's demersal longline fisheries. Project A/FP-7, WSG-AS 01-01, Washington Sea Grant.
- Minami, H. and Kiyota, M. 2001. Effect of blue-dyed bait on reducing incidental take of seabirds. CCSBT-ERS/0111/61. 7pp.
- Minami, H. and Kiyota, M., 2004 . Effect of blue-dyed bait and tori-pole streamer on reduction of incidental take of seabirds in the Japanese southern bluefin tuna longline fisheries. CCSBT-ERS/0402/08.
- Robertson, G., Candy, S.G. and Wienecke, B. 2010. Effect of line shooter and mainline tension on the sink rates of pelagic longlines and implications for seabird interactions. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems DOI: 10.1002/aqc.1100.
- Robertson, G., and van den Hoff, J. 2010. Static water trials on the sink rates of baited hooks to improve understanding of sink rates estimated at sea. Report to the Third meeting of the Seabird Bycatch Working Group of ACAP.
- Robertson, G., Candy, S. G., Wienecke, B., and Lawton, K. submitted, 2010. Experimental determinations of factors affecting the sink rates of baited hooks to minimise seabird mortality in pelagic longline fisheries.
- Sakai, H., Fuxiang, H., and Arimoto, T., 2004. Underwater setting device for preventing incidental catches of seabirds in tuna longline fishing, CCSBT-ERS/0402/Info06.
- Sakai, H., Hu, F., and Arimoto, T. 2001. Basic study on prevention of incidental catch of seabirds in tuna longline. CCSBT-ERS/0111/62.
- Trebilco, R., Gales, R., Lawrence, E., Alderman, R., Robertson, G. and Baker, G.B. 2010 (in press). Seabird bycatch in the Eastern Australian Tuna and Billfish pelagic longline fishery: temporal, spatial and biological influences. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems.
- Uozumi, Y. and Takeuchi, Y. 1998. Influence of tori pole on incidental catch rate of seabirds by Japanese southern bluefin tuna longline fishery in high seas. CCSBT-WRS/9806/9 revised. 5pp.
- Yokota, K. and Kiyota, M. 2006. Preliminary report of side-setting experiments in a large sized longline vessel. WCPFC-SC2-2006/EB WP-15. Paper submitted to the Second meeting of the WCPFC Ecosystem and Bycatch SWG. Manila, 10th August 2006
- Yokota, K., Minami, H. and Kiyota, M. 2008. Direct comparison of seabird avoidance effect between two types of tori-lines in experimental longline operations. WCPFC Scientific Committee Fourth Regular Session, 11-22 August 2008 WCPFC-SC4-2008/EB-WP-7.

ANNEXE 14: RÉSUMÉ DES CONSEILS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ENGINS DE PÊCHE PALANGRIÈRE PÉLAGIQUE SUR LES OISEAUX DE MER

Objectif: Réduire au niveau le plus bas possible la capture accessoire d'oiseaux de mer.

Résumé

Reconnaissant le fait que la plupart (84 %) des albatros reproducteurs chevauchent les pêcheries palangrières pélagiques du thon et de l'espadon gérées par les cinq ORGP [RFMOs] thonières, l'adoption des meilleures pratiques en matière de conservation d'oiseaux de mer dans ces pêcheries constitue une priorité majeure pour l'ACAP (CC3 Info 18, 2007).

La combinaison d'avançons lestés, de lignes d'effarouchement des oiseaux et de la mise à l'eau nocturne est la meilleure pratique en matière d'atténuation dans les pêcheries palangrières pélagiques. Il convient d'appliquer ces mesures dans les zones à risque élevé comme les hautes latitudes des océans de l'hémisphère sud et les pêcheries situées à des latitudes basses à moyennes dans le nord et le sud-est du Pacifique afin de réduire aux niveaux les plus bas possibles la mortalité accidentelle. D'autres facteurs comme la sécurité, les considérations pratiques et les caractéristiques de la pêche doivent également être pris en compte.

Il n'existe actuellement aucune mesure d'atténuation unique pour empêcher de manière fiable la mortalité accidentelle d'oiseaux de mer dans la plupart des pêcheries palangrières pélagiques. La méthode la plus efficace est d'utiliser les mesures mentionnées plus haut en combinaison.

Introduction

La mortalité accidentelle d'oiseaux de mer, principalement d'albatros et de pétrels, dans les pêcheries palangrières continue d'être une grave préoccupation mondiale et a été la principale raison de la passation de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP). Dans les pêcheries palangrières, les oiseaux de mer sont tués lorsqu'ils sont hameçonnés et noyés en avalant les appâts fixés aux hameçons des palangres lors du déploiement des engins. Ils peuvent également être hameçonnés lorsque les engins sont remontés ; toutefois, bon nombre de ces oiseaux sont relâchés vivants après avoir été « déshameçonnés » précautionneusement. Bien que la plupart des mesures d'atténuation soient largement applicables, l'application et les spécifications de certaines d'entre elles varient selon les méthodes de pêche à la palangre et la configuration des engins utilisées localement. Par exemple, la majeure partie de la littérature scientifique sur l'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêches pélagiques se rapporte aux grands bateaux, et rares sont les études qui portent sur les bateaux plus petits, ou sur la configuration des engins et les méthodes des flottilles artisanales ; des conseils pour atténuer la capture accessoire d'oiseaux de mer sont en cours d'élaboration. L'ACAP a

syst matiquement pass  en revue la litt rature scientifique qui traite de l'att nuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les p cheries p lagiques et le pr sent document est un condens  de cet examen (CC6 Rapport final ANNEXE 13).

Mesures conformes aux meilleures pratiques

1. Lestage des avanons

Les avanons doivent  tre lest s pour que les hameons app t s coulent rapidement hors de la port e de plong e des oiseaux de mer   la recherche de nourriture. Les lignes lest es coulent plus rapidement et plus r guli rement, ce qui entra ne une r duction dramatique des attaques d'hameons app t s et de la mortalit  des oiseaux de mer ; aucun effet n gatif n'a  t  constat  sur le taux de capture des poissons. La continuation de la mise au point des configurations de lestage (masse, nombre et position des poids et des mat riaux) gr ce aux recherches et   l'application contr l e dans les p cheries, est encourag e en vue de trouver les configurations qui sont les plus s res, pratiques et efficaces.

Des  tudes scientifiques ont d montr  que les configurations de lestage des avanons dans lesquelles les poids sont rapproch s des hameons, permettent une immersion plus rapide et, par cons quent, plus efficace pour r duire les interactions et la mortalit  des oiseaux de mer. Les normes minimales actuellement recommand es pour les configurations de lestage des avanons sont les suivantes :

Plus de 45 g – fixation   moins de 1 m de l'hameon, ou

Plus de 60 g – fixation   moins de 3,5 m de l'hameon, ou

Plus de 98 g – fixation   moins de 4 m de l'hameon.

Le placement des poids   plus de 4 m de l'hameon n'est pas recommand .

2. Mise   l'eau nocturne

La mise   l'eau nocturne des palangres, entre le cr puscule nautique et l'aube nautique, est tr s efficace pour r duire la mortalit  accidentelle des oiseaux de mer parce que la plupart des oiseaux de mer vuln rables sont inactifs pendant la nuit.

3. Lignes d'effarouchement des oiseaux

Les lignes d'effarouchement des oiseaux bien conues et d ploy es correctement  loignent les oiseaux des app ts en train de couler, r duisant ainsi consid rablement les attaques d'oiseaux de mer et la mortalit  qui y est associ e. Une ligne d'effarouchement des oiseaux est une ligne qui relie un point sur lev    l'arri re d'un bateau de p che   un dispositif ou un m canisme qui cr e une r sistance   son extr mit . Lorsque le bateau se d place vers l'avant, cette tra n e [drag] fait que la section de ligne la plus proche du bateau est soulev e vers le haut. Des banderoles aux couleurs vives suspendues   la partie  merg e de la ligne dissuadent les oiseaux de voler par-dessus et en dessous de la ligne, les emp chant ainsi d'atteindre les hameons app t s. C'est la section a rienne ( merg e) de la ligne munie de banderoles qui effraie les oiseaux et les  loigne des app ts en train de couler.

Les lignes d'effarouchement des oiseaux doivent  tre aussi r sistantes et fines que possible.

Les lignes doivent être attachées au bateau au moyen d'un émerillon afin de réduire au minimum la rotation de la ligne résultant du couple [torque] créé par la traction du bateau.

Les objets tractés, posés pour augmenter la résistance, et la partie émergée de la ligne effarouchement des oiseaux, ont tendance à s'emmêler avec les lignes de flotteurs, ce qui peut avoir pour résultat la perte des lignes d'effarouchement des oiseaux, des interruptions dans les opérations de pêche et, dans certains cas, la perte des engins de pêche. D'autres solutions, comme l'ajout de banderoles courtes à la partie immergée de la ligne, peuvent augmenter la traînée tout en réduisant au minimum les enchevêtrements avec les lignes de flotteurs. Des liens faibles (points de rupture) doivent être intégrés dans la partie immergée de la ligne pour plus de sûreté et pour éviter des problèmes opérationnels au cas où les lignes s'enchevêtreraient.

Compte tenu des différences opérationnelles dans les pêcheries palangrières pélagiques en raison de la taille des bateaux et des types d'engins, les spécifications des lignes d'effarouchement des oiseaux font une distinction entre les navires de plus de 35 mètres et ceux de moins de 35 mètres.

3. (a) Recommandations pour les bateaux de plus de 35 m de longueur totale

L'utilisation simultanée de deux lignes d'effarouchement des oiseaux, placées une de chaque côté de la palangre immergée, fournit une protection maximale contre les attaques des oiseaux, dans différentes conditions anémométriques, et est recommandée comme meilleure pratique pour les grands bateaux.

Les lignes d'effarouchement des oiseaux doivent être conformes aux spécifications suivantes :

Les lignes d'effarouchement des oiseaux doivent être déployées afin de maximiser la partie émergée. La partie émergée est fonction de la vitesse du bateau, de la hauteur du point de fixation au navire, de la traînée et du poids des matériaux de la ligne d'effarouchement des oiseaux.

Les navires doivent déployer des lignes d'effarouchement des oiseaux dont la partie émergée mesure au moins 100 m.

Les banderoles doivent être : de couleurs vives, avec un mélange de banderoles longues et courtes, placées à des intervalles ne dépassant pas 5 m, et de longues banderoles attachées à la ligne au moyen d'émerillons qui empêchent les banderoles de s'enrouler autour de la ligne. Toutes les banderoles doivent atteindre la surface de la mer par temps calme.

Les hameçons appâtés doit être déployés à l'intérieur de l'espace délimité par les deux lignes d'effarouchement des oiseaux. Les lanceurs d'hameçons appâtés doivent être réglés de telle façon que les hameçons appâtés se posent à l'intérieur de l'espace délimité par les lignes d'effarouchement des oiseaux.

Lorsqu'un grand bateau n'utilise qu'une seule ligne d'effarouchement des oiseaux, celle-ci doit être déployée du côté au vent des appâts en train de couler. Si les hameçons appâtés sont posés hors-bord du sillage, le point d'attache au bateau de la ligne d'effarouchement

des oiseaux doit être positionné hors-bord à plusieurs mètres du côté du bateau où sont déployés les appâts. La meilleure méthode pour positionner le point d'attache est d'utiliser un bossoir (poteau de tori) [tori pole] situé près de la poupe et aussi loin vers l'arrière que possible. Le positionnement correct hors-bord réduit également la possibilité d'enchevêtrement des lignes d'effarouchement des oiseaux et des lignes de flotteurs.

3. (b) Recommandations pour les bateaux de plus de 35 m de longueur totale

Une seule ligne d'effarouchement des oiseaux avec des banderoles longues ou courtes, ou courtes seulement, s'est avérée efficace sur les bateaux plus petits.

Les banderoles doivent être de couleurs vives. Les banderoles courtes (>1 m) doivent être placées à des intervalles de 1 m sur toute la longueur de la partie émergée. Deux modèles se sont avérés efficaces : un modèle mixte qui comporte des banderoles longues placées à des intervalles de 5 m sur les premiers 55 m de la ligne d'effarouchement des oiseaux, et un modèle qui ne comporte pas de banderoles longues.

Les navires doivent déployer des lignes d'effarouchement des oiseaux dont la partie émergée mesure au moins 75 m.

Autres considérations

Zones et fermetures saisonnières: La fermeture temporaire des aires d'alimentation importantes à la pêche (par exemple, les zones adjacentes à des colonies importantes d'oiseaux de mer pendant la saison de reproduction, au cours de laquelle de nombreux oiseaux de mer affamés sont présents) permettra d'éliminer la mortalité accidentelle d'oiseaux de mer dans cette région.

Tension de la ligne-mère : La mise à l'eau de la ligne-mère, des avançons et des hameçons appâtés dans la turbulence de l'hélice (sillage) ralentit la vitesse d'immersion et doit être évitée.

Appâts vivants ou morts : L'utilisation d'appâts vivants doit être évitée. Certains appâts vivants peuvent rester près de la surface de l'eau pendant des périodes prolongées (par exemple, jusqu'à 120 secondes), augmentant ainsi la probabilité de capture d'oiseaux de mer.

Position de l'hameçon sur l'appât : Les appâts fixés soit dans la tête (poisson), ou la queue (poissons et calmar), coulent beaucoup plus rapidement que les appâts fixés dans le milieu du dos ou le manteau (calmars).

Gestion des abats et du déversement des déchets : Les oiseaux de mer sont attirés par les rejets, les abats et les appâts ayant déjà servi. Les appâts déjà utilisés doivent être conservés pendant la remontée des lignes. Pour bien faire, les abats et les appâts ayant déjà servi doivent être déversés du côté du bateau opposé au côté de la remontée de la ligne. Les abats et les déchets ne doivent pas être déversés pendant la mise à l'eau de la ligne. Tous les hameçons doivent être enlevés et conservés à bord avant que les rejets soient déversés du bateau.

Nouvelles Technologies

De nouvelles technologies qui permettent d'appâter et de libérer les hameçons appâtés en profondeur (dispositif de pose sous-marine) ou de retirer les appâts des hameçons à des profondeurs données, qui ont le potentiel d'empêcher l'accès des oiseaux de mer aux appâts, sont en train d'être élaborées et de subir des essais en mer.

Technologies d'atténuation qui ne sont pas recommandées

Lanceurs de ligne : Il n'y a aucune preuve expérimentale que les lanceurs de ligne réduisent la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques ; par conséquent, ils ne doivent pas être considérés comme une option en matière d'atténuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer.

Moyens de dissuasion olfactifs : Il n'a pas été démontré que les moyens de dissuasion olfactifs (huiles de poisson) empêchent ou réduisent la mortalité d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques.

Taille et la conception hameçons : Il est possible que les modifications apportées à la taille et à la conception des hameçons réduisent le risque de mortalité d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières, mais ces modifications n'ont pas été suffisamment étudiées.

Mise à l'eau latérale : Bien que la mise à l'eau latérale (définie comme station de mise à l'eau située à un minimum d'un mètre en avant de la poupe et en combinaison avec des avançons lestés et un rideau anti-oiseaux) soit utilisée dans la pêche palangrière de surface hawaïenne, elle n'a pas fait l'objet d'essais dans d'autres pêcheries, y compris les pêcheries de l'hémisphère sud et, par conséquent, cette méthode ne peut pas être recommandée pour l'instant.

Appâts teints en bleu : Les appâts de calmar teints en bleu n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes et ne peuvent pas être recommandés.

Statut de dégel des appâts : Dans la pratique, le statut de dégel des appâts n'a aucun effet sur la vitesse de descente des hameçons appâtés sur des lignes lestées.

ANNEXE 15: TRAWL MITIGATION REVIEW

REVIEW OF SEABIRD BYCATCH MITIGATION MEASURES FOR TRAWL FISHERIES.

To monitor implementation of all trawl mitigation measures the presence of fisheries observers and/or electronic monitoring is recommended.

1. Nets

1.1. Net binding

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Shown to be a highly effective mitigation measure in CCAMLR icefish trawl fishery, reducing seabird bycatch to minimal levels (Sullivan 2010 submitted).

Caveats /Notes

Sisal string has been used to bind the sections of the net which pose the greatest threat seabirds prior to shooting (Sullivan et al. 2004). Bindings are simply tied onto the net to prevent the net from lofting and the mesh opening as the tension created by the vessel speed of between 1-3 knots is lost due to waves and swell action. Once shot-away the net remains bound on the surface until it sinks. Once the trawl doors are paid away and the net has sunk beyond the diving depth of seabirds the force of the water moving the doors apart is sufficient to break the bindings and the net spreads into its standard operational position.

Need for combination

Recommend combination with net cleaning and net weights to minimise the time the net is on the surface (Sullivan *et al.* 2010 submitted)

Research needs

Not needed.

Minimum standards / Recommendation

Recommended for reducing bycatch when shooting gear in pelagic gear.

3-ply sisal string (typical breaking strength of c.110 kg), or a similar inorganic material should be applied to the net on the deck, at intervals of approximately 5 m to prevent net from spreading and lofting at the surface. Net binding should be applied to mesh ranging from 120–800 mm as these are known to cause the majority of seabird entanglements (Sullivan et al 2010). When applying string, tie an end to the net to prevent string from slipping down the net and ensure it can be removed when net is hauled.

1.2. Net weights

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Evidence suggests net weighting on or near the cod end increases the rate of ascent of the net during hauling operations, thus reducing the time the net is on the water's surface. All attempts should be made to retrieve the net as quickly as possible. Good deck practices to minimise the time that the net is on the water's surface have been the key factors in reducing seabird entanglements during hauling in South Atlantic trawl fisheries (Hooper *et al.* 2003; Sullivan 2010 submitted).

Caveats /Notes

None identified.

Need for combination

Recommend combination with net binding and net cleaning to minimise the time the net is on the water's surface during both setting and hauling (Sullivan 2010 submitted).

Research needs

Development of minimum standards for amount and placement of weight (cod end, wings, footrope, mouth, belly), to build on work to date in CCAMLR trawl fisheries (Sullivan *et al.* 2010 submitted).

Minimum standards / Recommendation

None established.

Recommended for reducing bycatch during both shooting and hauling of gear (Sullivan *et al.* 2010).

Suitable for both pelagic and demersal gear.

1.3. Net cleaning

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Removal from nets of all fish „stickers“ and other material is a critical step to reducing net entanglement during shooting (Hooper *et al.* 2003; Sullivan *et al.* 2010 submitted).

Caveats /Notes

None identified.

Need for combination

Recommend combination with net binding and net weights to minimise the time net is on water's surface during both setting and hauling (Sullivan 2010 submitted).

Research needs

None identified.

Minimum standards / Recommendation

Remove all stickers from net prior to shooting gear.

Recommended for reducing bycatch during both shooting and hauling of gear.

Suitable for both pelagic and demersal gear.

| |
|-------------------------------|
| 1.4. Reduced mesh size |
|-------------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Roe (2005) reported on the use of reduced mesh size from 200 to 140 mm in the pelagic icefish fishery in CCAMLR waters, but did not quantify effectiveness of the measure.

Caveats /Notes

Measure may be impractical. Reduced mesh size was believed to have caused severe damage to the net because of increased water pressure during trawling (Roe 2005), although the use of chain weights in the net may also have been influential.

Need for combination

None identified.

Research needs

Thorough testing in a range of fisheries required if measure is practical.

Minimum standards / Recommendation

None. Insufficient evidence to recommend this measure, although theoretically should be effective in reducing seabird entanglement in nets.

| |
|-------------------------|
| 1.5. Net jackets |
|-------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Free-floating panels of net attached to the most dangerous mesh sizes have been trialled in CCAMLR's icefish trawl fishery, with efficacy uncertain (Sullivan *et al.* 2010 submitted).

Caveats /Notes

Found to cause serious drag and subsequent damage to the net. Drag also slows vessel speed and increases fuel consumption (Sullivan *et al.* 2010 submitted).

Need for combination

None identified.

Research needs

Efficacy of measure not quantified.

Minimum standards / Recommendation

Not recommended.

Currently detrimental to fishing efficiency and mitigation efficacy uncertain.

1.6. Acoustics

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

The use of acoustic „scaring“ devices on nine vessels in CCAMLR trawl fisheries indicated that loud noises (bells and flares/fireworks) had limited effect and birds quickly became habituated to the sound, no longer causing an aversion response (Sullivan *et al.* 2010).

Caveats /Notes

May be a useful back-up measure for circumstances when another measure is needed immediately (Sullivan *et al.* 2010 submitted).

Need for combination

None identified.

Research needs

None identified.

Minimum standards / Recommendation

None. Insufficient evidence to recommend this measure.

2. Cables

2.1. Offal discharge¹ and fish discard management

The most important factor influencing contacts between seabirds and warp cables is the presence of discharge (Wienecke & Robertson 2002; Sullivan *et al.* 2006a). Methods used to reduce the attractiveness of vessels to seabirds through management of offal discharge and fish discards include mealing (the conversion of waste into fish meal waste reducing discharge to sump water), mincing waste to a nominal maximum particle size of 25 mm diameter prior to discharge, batching (storage or controlling release of discards / discharge during fishing operations). Where practicable the full retention of all waste material is recommended.

2.1.1. Mealing

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Mealing resulted in significant reduction in the number of seabirds species feeding behind vessels, relevant to the discharge of unprocessed fish waste (Abraham *et al.* 2009; Wienecke & Robertson 2002; Favero *et al.* 2010) or minced waste (Melvin *et al.* 2010).

¹ Offal discharge refers to the disposal at sea of any fish waste resulting from processing, including heads, guts and frames. Fish discards refers to any unwanted whole fish (and or benthic material)

Caveats /Notes

Good evidence in global fisheries that fish meal processing and reducing discharge to stick / sump water is highly effective in reducing seabird bycatch.

Need for combination

None identified.

Research needs

None.

Minimum standards / Recommendation

Suitable for both pelagic and demersal trawl gear.

2.1.2. Mincing**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

Mincing reduced the number of large albatrosses (*Diomedea* spp) attending vessels but had no effect on other groups of seabirds (Abraham *et al.* 2009; Abraham 2010).

Caveats /Notes

Bottom trawled material, such as rocks, may impact the feasibility of mincing.

Need for combination

Should be used in combination with other mitigation methods.

Research needs

At present only effective against large *Diomedea* spp albatrosses. Efficacy with *Thalassarche* spp albatrosses needs to be proven before measure can be recommended (Abraham *et al.* 2009).

Minimum standards / Recommendation

Insufficient evidence to recommend this as a primary measure at present, although reduced bird abundance should reduce cable impacts and mortality for larger albatross species.

2.1.3. Batching**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

Batching (storage or controlling release of discards / discharge during) has been trialed in New Zealand and was shown to significantly reduce the number of seabirds associated with vessels (Pierre *et al.* 2010; SBWG-4 Doc 14 Rev1).

Caveats /Notes

Effectiveness of batching relies on efficient (fast) dumping of batched material.

Need for combination

Should be used in combination with other mitigation methods.

Research needs

Robust trialling to investigate the extent to which reduced seabird abundance effects seabird interaction rates.

Minimum standards / Recommendation

Recommended when full retention or mealing not possible. Batch waste for at least 2 hours, preferably 4 hours or longer.

2.1.4. Full retention**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

Repeated studies have shown in the absence of offal discharge / fish discards seabirds interactions and mortality levels are negligible (Sullivan *et al.* 2006; Watkins *et al.* 2008; Melvin *et al.* 2010; SBWG-3 Doc 14 Rev 1; Abraham & Thompson 2009). Storage of all fish discard and offal, either for processing or for controlled release when cables are not in the water, resulted in a significant reduction in the attendance of all groups of seabirds (Abraham *et al.* 2009).

Caveats /Notes

None.

Need for combination

None identified.

Research needs

None identified.

Minimum standards / Recommendation

Suitable for both Pelagic and Demersal trawl gear.

2.2. Bird Scaring Lines (BSL or Streamer lines) for warp cables**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

Attachment of a Bird Scaring Line to both the port and starboard sides of a vessel, above and outside of the warp blocks, greatly reduces the access of birds to the danger zone where warps enter the water (Watkins *et al.* 2006; Reid & Edwards 2005; Melvin *et al.* 2010). An off setting towed device has been demonstrated to improve BSL performance (BirdLife 2010).

Caveats /Notes

Effectiveness reduced in strong cross winds and rough seas, when BSLs are deflected away from warps (Sullivan & Reid 2003; Crofts 2006a, 2006b). This can be alleviated in part by

towing a buoy or cone attached to the end of lines to create tension and keep lines straight (Sullivan *et al.* 2006a). Semi rigid streamers have been demonstrated to perform better.

Need for combination

None identified.

Research needs

Further research is required on the effectiveness on the design and performance of an off-setting towed device under operational conditions.

Minimum standards / Recommendation

BSL are recommended even when appropriate offal discharge and fish discard management practices in place (Melvin *et al.* 2010).

Suitable for both pelagic and demersal trawl gear.

2.3. Warp scarers

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Warp scarers (weighted devices attached to each warp with clips or hooks, allowing the device to slide up and down the warp freely and stay aligned with each warp) create a protective area around the warp (see Bull 2009, Fig.2; Sullivan *et al.* 2006a).

Warp scarers have been shown to reduce contact rates but not to significant levels, and were not as effective as BSLs (Sullivan *et al.* 2006b, Abraham *et al.*, cited in Bull 2009).

Caveats /Notes

Attachment to the warp eliminates problems associated with crosswinds as they do not behave independently of warps. Warp scarers cannot be deployed while the warp cable is being set, or remain in place during hauling, leaving periods when warps are not protected.

Concerns have been raised regarding associated practicality and safety issues (Sullivan *et al.* 2006a; Abraham *et al.*, cited in Bull 2009).

Need for combination

None identified.

Research needs

None identified.

Minimum standards / Recommendation

None. Insufficient evidence to recommend this measure.

2.4. Bird bafflers

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Bird bafflers comprise two booms attached to both stern quarters of a vessel. Two of these booms extend out from the sides of the vessel and the other two extend backwards from the stern. Dropper lines are attached to the booms, to create a curtain to deter seabirds from the warp–sea interface zone (see Bull 2009, Fig.3; Sullivan *et al.* 2006a).

Generally bird bafflers are not regarded as providing as much protection to the warp cables as BSLs or warp scarers (Sullivan *et al.* 2006a).

Caveats /Notes

Various designs exist including the Brady Baffler and the Burka.

While bafflers were designed to minimise warp interactions, the Brady Baffler has been used (inappropriately) within CCAMLR Icefish fisheries to mitigate net entanglements where they have been found to be consistently ineffective (Sullivan *et al.* 2010).

The great variability in the design and deployment of bird bafflers may influence their effectiveness.

Need for combination

None identified.

Research needs

The effectiveness of the Burka has not been experimentally tested. Needs to be trialled in a range of fisheries and areas to demonstrate efficacy.

Minimum standards / Recommendation

None. Insufficient evidence to recommend this measure.

2.5. Cones on warp cables

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

A plastic cone attached to each warp cable prevented birds from entering the warp/water interface in Argentine Hake Trawl Fishery by 89% and no seabirds were killed (Gonzalez-Zevallos *et al.* 2007).

Caveats /Notes

Applicable for small vessels.

Need for combination

None identified.

Research needs

Needs to be trialled in a range of fisheries and areas to demonstrate efficacy.

Minimum standards / Recommendation

None. Insufficient evidence to recommend this measure.

2.6. Warp boom**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

A boom with streamers extending to the water forward of the stern can divert birds feeding on offal away from the warps (Melvin *et al.* 2010).

Caveats /Notes

Results did not identify a statistically significant reduction in seabird interactions with the warp.

Need for combination

None identified.

Research needs

Longer-term studies required to identify effectiveness. Work also required to identify configuration and materials.

Minimum standards / Recommendation

None.

2.7. Snatch block**Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries**

A snatch block, placed on stern of a vessel to draw the third-wire close to the water to reduce its aerial extent, reduced seabird strikes, although performance varied by vessel (Melvin *et al.* 2010).

Caveats /Notes

Melvin *et al.* (2010) were confident that third-wires can be pulled closer to the water or submerged at the stern to make this measure highly effective, but noted that, as third-wires are fragile and expensive, any snatch block-like system should aim to minimise cable wear.

Need for combination

Should be used in combination with other mitigation methods.

Research needs

Needs to be trialled in a range of fisheries and areas to further demonstrate efficacy.

Development of technical specification required.

Minimum standards / Recommendation

None.

Recommended on the basis that shortening aerial extent of monitoring cables will, intuitively, reduce seabird strikes.

3. General measures

3.1. Area closures

Scientific evidence for effectiveness in trawl fisheries

Avoiding fishing at peak areas and during periods of intense foraging activity has been used effectively to reduce bycatch in longline fisheries. The principles are directly transferrable to trawl and other net fisheries.

In some studies, longline-associated mortality has been almost exclusively within the breeding season of seabirds. Several studies have also shown that proximity to breeding colonies is an important determinant of seabird bycatch rates (Moreno *et al.* 1996; Nel *et al.* 2002) and temporal closures around breeding areas contributed to a substantial reduction in seabird bycatch (Croxall & Nicol 2004).

Caveats /Notes

An important and effective management response, especially for high risk areas, and when other measures prove ineffective. There is a risk that temporal/spatial closures could displace fishing effort into neighbouring or other areas which may not be as well regulated, thus leading to increased incidental mortality elsewhere.

Need for combination

Must be combined with other measures, both in the specific areas when the fishing season is opened, and also in adjacent areas to ensure displacement of fishing effort does not merely lead to a spatial shift in the incidental mortality.

Research needs

Further information about the seasonal variability in patterns of species abundance around trawl fisheries.

Minimum standards / Recommendation

No work done but highly recommended.

REFERENCES

- Abraham, E.R. 2010: *Mincing offal to reduce the attendance of seabirds at trawlers*. Report prepared by Dragonfly for Department of Conservation, Wellington, New Zealand. 28 p.
- Abraham, E. and Pierre, J. 2007. Mincing, mealing and batching: waste management strategies aimed at reducing seabird interactions with trawl vessels. WG-FSA-07-42, SC-CAMLR XXVII, Hobart, Australia
- Abraham, E.R. Pierre, J.P., Middleton, D.A.J., Cleal, J. Walker, N.A. and Waugh, S.M. 2009. Effectiveness of fish waste management strategies in reducing seabird attendance at a trawl vessel. *Fisheries Research*, 95: 210–219.
- Abraham, E.R.; Thompson, F.N. 2009: Warp strike in New Zealand trawl fisheries, 2004-05 to 2006-07. *New Zealand Aquatic Environment and Biodiversity Report No. 33*. 21 p.
- Bull, L.S. 2009. New mitigation measures reducing seabird bycatch in trawl fisheries. *Fish and Fisheries*, 10: 408–427.
- Crofts, S. 2006a. Environmental effects and practicality of paired tori-line performance: testing buoys vs cones. Falklands Conservation, Stanley, Falkland Islands, 23 pp.
- Crofts, S. 2006b. Seabird interactions in the Falkland Islands Loligo Trawl Fishery 2005/2006. Falklands Conservation, Stanley, Falkland Islands, 22 pp.
- Crofts, S. 2006c. Preliminary assessment: seabird interactions in the Pelagic Southern Blue-whiting (*Micromesistius australis*) Surimi Fishery in the Falkland Waters – December 2006. Falklands Conservation, Stanley, Falkland Islands, 15 pp.
- Croxall, J.P., and Nicol, S. 2004. Management of Southern Ocean fisheries: global forces and future sustainability. *Antarctic Science*, 16: 569–584.
- Favero, M, Blanco, G., Garcia, G., Copello, S., Seco Pon, J. P., Frere, E, Quintana, F., Yorio, P., Rabuffetti, F., Canete, G and Gandini, P. (2010). Seabird mortality associated with ice trawlers in the Patagonian shelf: effect of discards on the occurrence of interactions with fishing gear. *Animal Conservation* 1-9.
- Gonzalez-Zevallos, D., and Yorio, P., 2006. Seabird use of discards and incidental captures at the Argentine hake trawl fishery in the Golfo San Jorge, Argentina. *Marine Ecology Progress Series*, 316: 175–183.
- Gonzalez-Zevallosa, D., Yorio, P. and Caille, G. 2007. Seabird mortality at trawler warp cables and a proposed mitigation measure: A case of study in Golfo San Jorge, Patagonia, Argentina. *Biological Conservation*, 136: 108–116.
- Hooper, J., Agnew, D. and Everson, I. 2003. Incidental mortality of birds on trawl vessels fishing for icefish in Subarea 48.3. WG-FSA-03/79, SC-CAMLR XXII, Hobart, Australia.
- Melvin, E.F., Dietrich, K.S., Fitzgerald, S. and Cordoza, T. 2010. Reducing seabird strikes with trawl cables in the Pollock Catcher-Processor Fleet in the Eastern Bering Sea. Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels, SBWG-3 Doc 14 Rev1, Hobart, Australia, 18 pp.
- Moreno, C.A., Rubilar, P.S. Marschoff, E. and Benzaquen, L. 1996. Factors affecting the incidental mortality of seabirds in the *Dissostichus eleginoides* fishery in the south-west Atlantic (Subarea 48.3, 1995 season). *CCAMLR Science*, 3: 79–91.

- Nel, D. C., Ryan, P.G. and Watkins, B.P. 2002. Seabird mortality in the Patagonian toothfish longline fishery around the Prince Edward Islands, 1996-2000. *Antarctic Science*, 14: 151–161.
- Pierre, J.P., Abraham, E.R, Middleton, D.A.J., Cleal, J., Bird, R., Walker, N.A. and Waugh, S.M. 2010. Reducing interactions between trawl fisheries and seabirds: responses to foraging patches provided by fish waste batches. *Biological Conservation* 143: 2779-2788.
- Reid, T. and Edwards, M. 2005. Consequences of the introduction of Tori lines in relation to seabird mortality in the Falkland Islands trawl fishery, 2004/2005. *Falklands Conservation*, Stanley, Falkland Islands, 41 pp.
- Roe, J.O. 2005. Mitigation trials and recommendations to reduce seabird mortality in the pelagic icefish (*Champsocephalus gunnari*) fishery (Sub-area 48.3). WG-FSA-05/ 59, SC-CAMLR XXIV. CCAMLR, Hobart, Australia, 18 pp.
- Sullivan, B., Clark, J., Reid, K. and Reid, E. 2010. Polar Biology Submitted. Development of effective mitigation to reduce seabird mortality in the icefish (*Champsocephalus gunnari*) trawl fishery in Subarea 48.3.
- Sullivan, B. G.M. Liddle and G.M. Munro (2004). Mitigation trials to reduce seabird mortality in pelagic trawl fisheries (Subarea 48.3). WG-FSA-04/80. CCAMLR, Hobart.
- Sullivan, B.J., Brickle, P., Reid, T.A., Bone, D. and Middleton, D.A.J., 2006b. Mitigation of seabird mortality on factory trawlers: trials of three devices to reduce warp cable strikes. *Polar Biology*, 29: 745–753.
- Sullivan, B.J., and Reid, T.A., 2003. Seabird mortality and Falkland Island trawling fleet 2002/03. WG-FSA-03/91. CCAMLR, Hobart.
- Sullivan, B.J., Reid, T.A., and Bugoni, L. 2006a. Seabird mortality on factory trawlers in the Falkland Islands and beyond. *Biological Conservation*, 131: 495–504.
- Weimerskirch, H., Capdeville, D., and Duhamel, G., 2000. Factors affecting the number and mortality of seabirds attending trawlers and long-liners in the Kerguelen area. *Polar Biology*, 23: 236–249.
- Wienecke, B., Robertson, G., 2002. Seabird and seal-fisheries interactions in the Australian Patagonian toothfish *Dissostichus eleginoides* trawl fishery. *Fisheries Research*, 54: 253–265.

ANNEXE 16: RÉSUMÉ DES CONSEILS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ENGINS DE PÊCHE CHALUTIÈRE PÉLAGIQUE ET DÉMERSALE SUR LES OISEAUX DE MER

Les causes de mortalité dans les pêcheries chalutières sont variées et dépendent de la nature de la pêche (pélagique ou démersale), des espèces ciblées et de la zone de pêche. Les mortalités peuvent être classées en deux grandes catégories : (1) la mortalité liée aux câbles, y compris les collisions avec les câbles de contrôle des filets, les funes et les paravanes ; et (2) la mortalité liée aux filets, qui inclut les morts causées par l'enchevêtrement dans les filets. Il a été démontré que les interactions des oiseaux de mer étaient considérablement réduites par l'utilisation de mesures d'atténuation, notamment la protection des funes, la gestion du déversement des abats et des déchets, et la réduction du temps d'exposition du filet à la surface de l'eau. Les mesures suivantes se sont avérées efficaces pour réduire la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les pêcheries chalutières et sont recommandées :

Collisions avec les funes

1. Déployer des lignes d'effarouchement des oiseaux pendant les opérations de pêche afin d'éloigner les oiseaux des funes et des câbles de contrôle de filet.
2. Installer une poulie coupée [snatch block] à la poupe d'un bateau pour rapprocher de la surface de l'eau le câble de contrôle du filet afin de réduire la longueur de la partie émergée.

Enchevêtrement dans les filets

1. Nettoyer les filets après chaque tir pour enlever les poissons enchevêtrés (« stickers » dans le jargon des pêcheurs anglophones), ainsi que le matériel benthique pour décourager la présence d'oiseaux pendant le lancement de l'engin ;
2. Réduire au minimum le temps que le filet est à la surface de l'eau pendant la remontée en veillant à l'entretien correct des treuils et en appliquant les meilleures pratiques sur le pont ;
3. Pour les engins de chalutage pélagique, resserrer les grandes mailles des ailes (120–800 mm) des filets, pour un poids minimum de 400 kg incorporé dans le ventre des filets avant la mise à l'eau.

Dans tous les cas, la présence d'abats et de déchets est le facteur le plus important qui attire les oiseaux de mer vers l'arrière des chalutiers, où ils courent le risque d'interactions avec les câbles et les filets. Il a été démontré que la gestion du déversement des abats et des déchets pendant le déploiement des engins de pêche réduisait la présence des oiseaux de mer. Les mesures de gestion suivantes sont recommandées:

1. Éviter tout déversement pendant le lancer et la remontée ;
2. Si possible, convertir les abats en farine de poisson et conserver tous les déchets,

en limitant les d versements aux liquides / eaux-vannes afin de r duire au minimum le nombre d'oiseaux attir s ;

3. Lorsque la production de farine   partir des abats et la conservation des d chets ne sont pas possibles, il a  t  d montr  que le traitement des d chets par lots (de pr f rence   des intervalles de deux heures ou davantage) r duisait la pr sence des oiseaux de mer   la poupe des bateaux. Il a  galement  t  d montr  que le broyage des d chets r duisait la pr sence des grandes esp ces d'albatros.

Autres mesures recommand es :  viter les zones et les p riodes de pointe de l'activit  alimentaire des oiseaux de mer. Il convient de constater qu'il n'existe pas de solution unique pour r duire ou  viter la mortalit  accidentelle d'oiseaux de mer dans les p cheries chaluti res, et que la m thode la plus efficace est d'utiliser les mesures  num r es plus haut en combinaison. L'enchev trement dans les filets pendant la remont e reste l'interaction la plus difficile   att nuer.

Contexte

Les lignes directrices pour les PAI/PAN-oiseaux de mer [IPOA/NPOA-Seabirds] de la FAO ont r cemment  t  modifi es pour prendre en compte l'addition des p cheries chaluti res aux p cheries palangri res (FAO 2009), signe de la prise de conscience croissante de la mortalit  des oiseaux de mer dans les p cheries chaluti res mondiales.

L'ACAP a syst matiquement pass  en revue la litt rature scientifique qui traite de l'att nuation de la capture accessoire d'oiseaux de mer dans les p cheries chaluti res et le pr sent document est un condens  de cet examen (CC6 Rapport final Annexe 15).

ANNEXE 17: DEMERSAL LONGLINE MITIGATION REVIEW

REVIEW OF SEABIRD BYCATCH MITIGATION MEASURES FOR DEMERSAL LONGLINE FISHERIES

This Annex summarises the results of studies that have been carried out to develop, test and improve seabird mitigation measures in demersal longline fisheries. A comprehensive range of technical and operational mitigation methods have been designed or adapted for use in demersal and semi-pelagic longline fisheries. These methods aim to reduce incidental mortality of seabirds by avoiding peak areas and periods of seabird foraging activity, reducing the time baited hooks are near the surface and thus available to birds, actively deterring birds from baited hooks, and making the vessel less attractive to birds and minimising the visibility of baited hooks. Apart from being technically effective at reducing seabird bycatch, mitigation methods need to be easy and safe to implement, cost effective, enforceable and should not reduce catch rates of target species. There is no single solution that will eliminate seabird bycatch; the most effective approach is to use a combination of measures. The suite of measures available may vary in their feasibility and effectiveness depending on the area, seabird assemblages involved, fishery and vessel type and gear configuration. Some of the mitigation methods are now well established and explicitly prescribed in longline fisheries. However, other measures are relatively recent and require further testing and refinements, and there is a need to ensure that the collaborative approach to research and monitoring that has characterised field of seabird bycatch mitigation continues.

| BEST PRACTICE GUIDELINES | |
|---------------------------------|---|
| 1. | Night setting |
| 2. | Area and seasonal closures |
| 3. | Externally weighted lines: a) Spanish system |
| 4. | Externally weighted lines: b) Chilean method (drop lines with nets) |
| 5. | Externally weighted lines: c) Autoline |
| 6. | Integrated weighting of lines |
| 7. | Single bird scaring line |
| 8. | Paired or multiple bird scaring lines |
| 9. | Haul bird exclusion devices |
| OTHER CONSIDERATIONS | |
| 10. | Side setting |
| 11. | Underwater setting funnel/chute |
| 12. | Line setter/shooter |
| 13. | Thawing bait |
| 14. | Olfactory deterrents |
| 15. | Strategic management of offal discharge |
| 16. | Blue-dyed bait |
| 17. | Hook size and shape |

BEST PRACTICE GUIDELINES

1. Night setting

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Recommend combination with bird scaring lines and/or weighted lines, especially to reduce incidental mortality of birds that forage at night (Ashford *et al.* 1995; Cherel *et al.* 1996; Moreno *et al.* 1996; Barnes *et al.* 1997; Ashford & Croxall 1998; Klaer & Polacheck 1998; Weimerskirch *et al.* 2000; Belda & Sánchez 2001; Nel *et al.* 2002; Ryan & Watkins 2002; Sánchez & Belda 2003; Reid *et al.* 2004; Gómez Laich *et al.* 2006).

Minimum standards

Night defined as the period between the times of nautical twilight (nautical dark to nautical dawn).

Caveats /Notes

Bright moonlight and deck lights reduce the effectiveness of this mitigation measure. Not as effective for crepuscular/nocturnal foragers such as the white-chinned petrel but even for these species night setting is more effective than setting during the day. In order to maximise effectiveness of this mitigation measure, deck lights should be off or kept to an absolute minimum, and used in combination with additional mitigation measures, especially when setting in bright moonlight conditions. Night setting is not a practical option for fisheries operating at high latitudes during summer. Setting should be completed at least 3 hours before sunrise to avoid the predawn activity of white-chinned petrels

Research needs

Effect of night setting on catch rates of target species for different fisheries.

Implementation monitoring

Via VMS and fishery observers.

2. Area and seasonal closures

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Must be combined with other measures, both in the specific areas when the fishing season is opened, and also in adjacent areas to ensure displacement of fishing effort does not merely lead to a spatial shift in the incidental mortality. A number of studies have reported marked seasonality in seabird bycatch rates, with the majority of deaths taking place during the breeding season (Moreno *et al.* 1996; Ryan *et al.* 1997; Ashford & Croxall 1998; Ryan & Purves 1998; Ryan & Watkins 1999; Ryan & Watkins 2000; Weimerskirch *et al.* 2000; Kock 2001; Nel *et al.* 2002; Ryan & Watkins 2002; Croxall & Nicol 2004; Reid *et al.* 2004; Delord *et al.* 2005). In some studies, mortality has been almost exclusively within the breeding season. Several studies have also shown that proximity to breeding colonies is an important determinant of seabird bycatch rates (Moreno *et al.* 1996; Nel *et al.* 2002). The much higher rate of seabird bycatch during the breeding period led to

the temporal closure of the fishery in CCAMLR sub-area 48.3 from 1998, which contributed to a ten-fold reduction in seabird bycatch (Croxall & Nicol 2004). Movement of fishing effort away from the Prince Edward Islands coincided with a reduction in seabird bycatch in the sanctioned Prince Edward Island fishery.

Caveats /Notes

It's difficult to separate the temporal closure from the increased uptake/implementation of other mitigation measures, but it is clearly an important and effective management response, especially for high risk areas, and when other measures prove ineffective. There is a risk that temporal/spatial closures could displace fishing effort into neighbouring or other areas which may not be as well regulated, thus leading to increased incidental mortality elsewhere.

Research needs

Further information about the seasonal variability in patterns of species abundance, and particularly how these interact with the spatial and temporal characteristics of fishing effort, especially for high risk areas (e.g. adjacent to important breeding colonies). In some studies, incidental mortality has been greatest during the chick-rearing period (Nel et al. 2002; Delord et al. 2005), whereas others have reported highest mortality during the incubation period (Reid et al. 2004). This difference likely relates to where the birds are foraging in relation to fishing effort at the time, and highlights the importance of understanding this interaction. Research is also required to determine the regional impact of closures on catches of target species.

Minimum standards

Currently, the area around South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹ (CCAMLR Subarea 48.3) is open from May 1st. to Aug. 31st or till established catch limit is reached, as provided for by CCAMLR Conservation Measures in force. (41-02/2007).

Implementation monitoring

Via VMS or fishery observers within national economic zones, and via aerial and at-sea surveillance if IUU fishing is suspected.

3. Externally weighted lines:

a) Spanish system

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Must be combined with other measures, especially effective bird scaring lines, judicious offal management and/or night setting (Agnew *et al.* 2000; Robertson 2000; Robertson *et. al.* 2008a; 2008b; Melvin *et al.* 2001; Moreno *et al.* 2006; Moreno *et al.* 2008).

¹ "A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas".

Caveats /Notes

Spanish system longlines are buoyant and weights must be attached to sink gear to fishing depth. Longlines with externally added weights sink unevenly, faster at the weights than at the midpoint between weights. Although gear configuration and setting speed influence the sink profiles of the hook lines (Seco Pon *et al.* 2007), the principle determinants of sink rates are the mass of the weights and the distance between weights (Robertson *et al.* 2008a). It is critical that tension astern is eliminated to ensure the smooth flow of hooks from gear baskets. This can be done by ensuring the correct packing of lines and snoods in baskets, preventing hooks snagging on snood baskets and by ensuring that weights are released from the vessel before line tension occurs (Robertson *et al.* 2008a,b). Weights must be attached and removed for each set-haul cycle, which is onerous and potentially hazardous for crew members. Weights comprised of rocks enclosed in netting bags and concrete blocks deteriorate and require ongoing maintenance/replacement and monitoring to ensure weights are the required mass (Otley 2005); weights made of solid steel are preferred, in terms of mass consistency, handling, minimal-to-no maintenance and compliance (Robertson *et al.* 2008b).

Research needs

Sink rates and profiles of line weighting regimes may vary according to vessel type, setting speed and deployment position in relation to propeller turbulence. It is important that the sink rate relationships of different line weighting regimes are understood for a particular fishery (or fishery method) and that the effectiveness of the line weighting regime and the sink profile in reducing seabird mortality is tested.

Minimum standards

Global minimum standards not established. Requirements vary by fishery and vessel type. For example, CCAMLR minimum requirements for vessels using the Spanish method of longline fishing are 8.5kg mass at 40m intervals (if rocks are used), 6kg mass at 20m intervals for traditional (concrete) weights, and 5kg weights at 40m intervals for solid steel weights.

Implementation monitoring

Fishing gear is deployed manually. Weights are attached by hand during line setting and removed during line hauling. Distance between weights and the mass of the weight used may vary in accordance with fishing strategy and for operational reasons. Observer presence on vessel is required to assess implementation.

4. Externally weighted lines:

b) Chilean method (drop lines with nets)

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Prudent to use in combination with a single bird scaring streamer line. This recently developed method (first tested on large longline vessels in 2005) is a variant of the traditional Spanish method of longlining and was developed to minimise tooth whale depredation of toothfish. This system makes use of net sleeves or „cachaloteras“ which envelop captured fish during hauling. Hooks are clustered on “droppers” to which weights are attached, resulting in very fast sink rates in the first 15-20 m (the length of the

droppers) of water column. Has the capacity to reduce seabird mortality to negligible levels (Moreno *et al.* 2006; Moreno *et al.* 2008; Robertson *et al.* 2008b). Because of its effectiveness in reducing impacts of toothed whales, this method is currently used in many longline fleets operating in South American waters (Moreno *et al.* 2008), as well as in the south west Atlantic.

Caveats /Notes

This is a new system and should be monitored and possibly refined further. Concern has been raised about the excessive discarding of fish bycatch (e.g. grenadiers) with embedded hooks and the ingestion of these hooks by albatrosses following vessels (Phillips *et al.* 2010). The solution to this problem is to stop hooks from being discarded in the first place. This is best achieved by banning the discarding of hooks as part of the licence conditions, as is already done in many fisheries, and also increasing awareness amongst fishers, observers and operators to facilitate compliance with such a ban. Another concern is that vessels can switch between Spanish method and Chilean method within fishing trips and even within sets of the longline.

Research needs

Effective as a solitary measure against albatrosses and most likely effective against *Procellaria* sp petrels due to the very rapid sink rates to depths beyond the known dive range of this group of seabirds. Research is required to determine effectiveness against *Puffinus* sp shearwaters.

This is a relatively new fishing method and may be in the process of refinement. It is important to monitor changes to gear design, especially those likely to affect the sink rates of baited hooks.

Minimum standards

No global standards yet.

Implementation monitoring

Hook-bearing droppers require weights be attached in order to sink. However, alternating between this fishing method and the traditional Spanish method within fishing trips is problematic. While this capacity exists the requirements for the Spanish system should apply (see “a”, above).

5. Externally weighted lines:

c) Autoline

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Must be used in combination with an effective bird scaring streamer line. In the Southern Hemisphere evidence pertains to effect of added external weights on longline sink rates, not effectiveness in deterring seabirds. Attachment of 5 kg weights at no more than 40 m intervals increased mean sink rate from 0.1 m/s (unweighted gear) to 0.3 m/s on the section of longline mid-way between line weights (Robertson 2000). This rate exceeds that of integrated with longlines, which have been thoroughly tested against seabirds (see below). Attachment of external weights necessary in Antarctic toothfish

fisheries to comply with the minimum sink rate (0.3 m/s) required by CCAMLR operating in high latitude areas in summer, where it was not possible to set lines at night.

Caveats /Notes

As for the Spanish system it is important that external weights be released from vessels in a manner that avoids tension astern (tension astern may lift sections of the longline already deployed out of the water).

Research needs

Likely to be effective in deterring albatrosses and *Procellaria* sp seabirds. Evidence is lacking for effectiveness against *Puffinus* sp shearwaters.

Minimum standards

CCAMLR requires as a minimum 5kg mass at intervals no more than 40m. It is also required that weights be released before line tension occurs. In the New Zealand fisheries, a minimum of 4kg (metal weight) or 5kg (non-metal weight) be attached every 60m if the hook bearing line is 3.5mm or greater in diameter, and a minimum of 0.7kg of weight every 60m when the line is less than 3.5mm diameter. The New Zealand minimum standards also include requirements relating to the use of floats.

Implementation monitoring

Weights are attached to longlines manually. Observer presence on-board vessel is required to assess implementation.

6. Integrated weighting of lines

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Should be used in combination with bird scaring lines, judicious offal management and/or night setting. Apart from the practical advantages of integrated weight (IW) longlines – superior handling qualities and practically inviolable – the IW longlines sink more quickly and uniformly out of reach of most seabirds compared with externally weighted lines. IW longlines have been shown to reduce substantially mortality rates of surface foragers and diving seabirds, while not affecting catch rates of target species (Robertson *et al.* 2002; Robertson *et al.* 2003; Robertson *et al.* 2006; Dietrich *et al.* 2008).

Caveats /Notes

Restricted to autoline vessels. The sink rate of IW longlines can vary depending on vessel type, setting speed and deployment of line relative to propeller wash (Melvin & Wainstein 2006; Dietrich *et al.* 2008). Setting speed influences the extent of the seabird access window – the area in which most seabirds are still able to access the baited hooks in the absence of bird scaring lines (Dietrich *et al.* 2008). Use of IW lines is likely to increase the portion of the line on the seafloor, and may lead to increases in the bycatch of vulnerable fish, shark and ray species. This may be mitigated by placing a weight and a float on a 10m line at the point of the dropper line attachment, thus ensuring the line sinks rapidly to 10m, out of reach of vulnerable seabirds, but remains off the seabed (Petersen 2008).

Research needs

The relationship between line-weighting regime, setting speed, sink rates/profiles and the seabird access window should be investigated for other fisheries (i.e. those that haven't already been tested –Bering Sea, Alaska, and New Zealand ling fishery) including with additional mitigation measures (particularly bird scaring lines); these investigations would be useful in determining the necessary aerial extent of the bird scaring lines.

Minimum standards

Global minimum standards not in place. CCAMLR currently require as a minimum IW lines with a lead core of 50g/m, which is also required in the New Zealand demersal longline fishery.

Implementation monitoring

Weight (lead core) integrated into fabric of longline, so compliance is intrinsic in this measure. It is expensive and time consuming to alter longline when at sea, including for vessels with long transit times to fishing grounds (e.g. Antarctic and sub Antarctic fisheries). Port inspection of all longline on board prior to embarkation on fishing trips considered adequate for assessment of compliance.

7. Single bird scaring line

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED. Effectiveness is increased when using multiple bird scaring lines and when used in combination with other measures – e.g. night setting, appropriate weighting of line and judicious offal management. The use of a single bird scaring line has been shown to be an effective mitigation measure in a range of demersal longline fisheries, especially when used properly (Moreno *et al.* 1996; Løkkeborg 1998, 2001; Melvin *et al.* 2001; Smith 2001; Løkkeborg & Robertson 2002; Løkkeborg 2003).

Caveats /Notes

Effective only when streamers are positioned over sinking hooks. Single bird scaring lines can be less effective in strong crosswinds (Løkkeborg 1998; Brothers *et al.* 1999; Agnew *et al.* 2000; Melvin *et al.* 2001; Melvin *et al.* 2004). In the event of strong crosswinds, bird scaring lines should be deployed from the windward side. This problem can also be overcome by using paired bird scaring lines (see below). The effectiveness of the bird scaring lines is also dependent on the design, the aerial coverage of the bird scaring line, seabird species present during line setting (proficient divers being more difficult to deter from baits than surface feeding birds) and the proper use of the bird scaring line. The aerial coverage and the position of the bird scaring line relative to the sinking hooks are the most important factors influencing their performance. There have been a few incidents of birds becoming entangled in bird scaring lines (Otley *et al.* 2007). However it must be stressed that the numbers are minuscule, especially when compared with the number of mortalities recorded in the absence of bird scaring lines. Bird scaring lines remain a highly effective mitigation measure, and efforts should be directed to improving further their design and use so that their effectiveness can be improved further.

Research needs

The use and specifications/performance standards are fairly well established in demersal longline fisheries. However, there is scope to improve further the effectiveness and practical use of bird scaring lines on individual vessels or vessel type.

Minimum standards

Current minimum standards vary. CCAMLR was the first conservation body that required all longline vessels in its area of application to use bird scaring lines (Conservation Measure 29/X adopted in 1991). The bird scaring line has gone on to become the most commonly applied mitigation measure in longline fisheries worldwide (Melvin *et al.* 2004). CCAMLR currently prescribes a range of specifications relating to the design and use of bird scaring lines. These include the minimum length of the line (150m), the height of the attachment point on the vessel (7m above the water), and details about streamer lengths and intervals between streamers. Other fisheries have adapted these measures. Some, such as those in New Zealand and Alaska have set explicit standards for the aerial coverage of the bird scaring lines, which varies according to the size of the vessel.

Implementation monitoring

Bird scaring lines are usually deployed and retrieved on a set-by-set basis (they are not a fixed part of fishing gear/operations). Requires fisheries observers, video surveillance or at-sea surveillance (e.g. patrol boats or aerial over-flights).

8. Paired or multiple bird scaring lines**Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries**

PROVEN AND RECOMMENDED. Effectiveness is increased when used in combination with other measures – e.g. night setting, appropriate weighting of line and judicious offal management. Several studies have shown that the use of two or more streamer lines is more effective at deterring birds from baited hooks than streamer line (Melvin *et al.* 2001; Sullivan & Reid 2002; Melvin 2003; Melvin *et al.* 2004; Reid *et al.* 2004). The combination of paired streamer lines and IW longlines is considered the most effective mitigation measure in demersal longline fisheries using autoline systems (Dietrich *et al.* 2008).

Caveats /Notes

Potentially increased likelihood of entanglement with other gear. Use of an effective towed device that keeps lines from crossing surface gear essential to improve adoption and compliance. See also above comment about bird entanglements in bird scaring lines. Manually attached and operated paired or multiple bird scaring lines requires some effort to operate (a 150m double line takes about 8-10 men to retrieve). One way of overcoming this is to make use of electronic winches.

Research needs

Further trialling in fisheries which currently only use single streamer lines.

Minimum standards

Paired streamer lines required in Alaskan fisheries and encouraged/recommended by CCAMLR, except in the French exclusive economic zone (CCAMLR Subarea 58.6 and Division 58.5.1), where paired streamer lines have been compulsory since 2005. Paired streamer lines have also been required in the Australian longline fisheries off Heard Island since 2003 (Dietrich *et al.* 2008)

Implementation monitoring

Bird scaring lines are usually deployed and retrieved on a set-by-set basis (they are not a fixed part of fishing gear/operations). Requires fisheries observers, video surveillance or at-sea surveillance (e.g. patrol boats or aerial over-flights).

| |
|---------------------------------------|
| 9. Haul bird exclusion devices |
|---------------------------------------|

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

PROVEN AND RECOMMENDED AS A HAUL MITIGATION MEASURE. Must be used in combination with other mitigation measures – bird scaring lines at setting, line weighting, night setting and judicious offal management. The use of a bird exclusion device such as a Brickle curtain can effectively reduce the incidence of birds becoming foul hooked when the line is being hauled (Brothers *et al.* 1999; Sullivan 2004; Otley *et al.* 2007; Reid *et al.* 2010, Snell *et al.* in prep.).

Caveats /Notes

Some species, such as the black-browed albatross and cape petrel, can become habituated to the curtain, so it is important to use it strategically – when there are high densities of birds around the hauling bay (Sullivan 2004).

Minimum standards

A device designed to discourage birds from accessing baits during hauling operations is required in high risk CCAMLR areas (exact design not specified, but it is required that they fulfil two operational characteristics: 1) deter birds from flying into the area where the line is being hauled, and 2) prevents birds that are sitting on the surface from swimming into the hauling bay area). Also required in the Falkland Islands¹ (Islas Malvinas) longline fishery, where the Brickle Curtain is recommended (Snell *et al.* in prep).

Implementation monitoring

Bird exclusion devices are usually deployed and retrieved on a haul-by-haul basis (they are not a fixed part of fishing gear/operations). Requires fisheries observers, video surveillance or at-sea surveillance.

OTHER CONSIDERATIONS

10. Side setting

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AT THIS TIME. Must be used in combination with other mitigation measures, especially the use of a bird curtain (Gilman *et al.* 2007), and bird scaring lines. Has not been widely tested in demersal longline fisheries. In trials in the New Zealand ling fishery, side setting appeared to reduce seabird bycatch; however, the results were not convincing and there were practical/operational difficulties, with the line becoming entangled in the propeller (Bull 2007). Sullivan (2004) reported that side setting has been used in some demersal fisheries (e.g. shark fisheries) which have experienced negligible incidental mortality.

Caveats /Notes

Practical difficulties, especially in difficult weather/sea conditions. In many cases it may be difficult and expensive converting the vessel's deck design to employ a side setting system.

Research needs

Largely untested in the demersal fisheries, especially in the Southern Ocean, where the seabird assemblages include proficient diving seabirds. Research urgently needed.

Minimum standards

Only in Hawaii for the pelagic longline fisheries, where it is used in conjunction with a bird curtain and weighted branch lines (45g within 1m of hook); side setting is defined as a minimum of 1m forward of the stern.

Implementation monitoring

Requires longline be set with the aid of a device(s) (e.g., autobaiter; line shooter) from a fixed position on vessels that is crucial to the operational effectiveness of line setting. Port inspection of line deployment set-up considered to be adequate to assess implementation.

11. Underwater setting funnel/chute

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AT THIS TIME. Must be used in conjunction with other mitigation measures – bird scaring lines, weighted lines, night setting and judicious offal management. An underwater setting funnel has been tested in demersal longline fisheries in Alaska, Norway and South Africa, with all studies showing a reduction in the mortality rate, although the extent of the reduction varied between studies (Løkkeborg 1998, 2001; Melvin *et al.* 2001; Ryan & Watkins 2002).

Caveats /Notes

Present design is mainly for a single line system. Results from studies to date have been inconsistent, likely due to the depth at which the device delivers the baited hooks and the diving ability of the seabirds in the fishing area studied. The pitch angles of the vessel, which

are influenced by the loading of weight and sea conditions, affect the performance of the funnel (Løkkeborg 2001).

Research needs

Need to investigate improvements to the current design to increase the depth at which the line is set, especially during rough seas. Should also be tested with integrated weight lines to determine whether this improves bycatch reduction. Also need to investigate optimal use of device together with other mitigation measures (bird scaring lines and weighted lines).

Minimum standards

Not yet established.

Implementation monitoring

On-board monitoring, such as full-time observer coverage, video surveillance or at-sea inspection is recommended to monitor implementation.

12. Line setter/shooter

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AT THIS TIME. Must be combined with other measures, such as bird scaring lines, night setting, weighted lines and judicious offal management. Less used in demersal long-line fisheries; variation in the precise method of operation is cause of variation in efficacy. In Norway, no statistical differences were detected in catch rates of northern fulmars between sets with and without a line shooter (Løkkeborg & Robertson 2002; Løkkeborg 2003). In Alaska, use of a line shooter increased seabird bycatch (Melvin *et al.* 2001). However, the reasons for this finding are unclear.

Caveats /Notes

Robertson *et al.* (2008c) found no significant difference between the sink rates of integrated weight longlines of autoline vessels that were set with and without a line setter in the Ross Sea, and were doubtful that the use of line setters would lead to substantial reductions in interactions between seabirds and longlines. Unequivocal evidence of effectiveness in reducing seabird bycatch is lacking. In need of further refinement.

Research needs

Need to investigate whether refinement/modification of the device will be able to overcome the problem of propeller wash and ensure consistently rapid sink rates and significantly reduced seabird mortality. Not considered a mitigation measure at this time.

Minimum standards

Not considered a mitigation measure at this time.

13. Thawing bait

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AS A PRIMARY MITIGATION MEASURE. Not as much of an issue compared with pelagic longlining. For autoliners, the bait must be at least partially thawed before they can be sliced by the automated baiting system; in the Spanish system, the interval between manually baiting the hooks and setting the lines is sufficiently long to allow for thawing (except in very low ambient temperatures); and the line weighting regime overcomes most of the problems with frozen bait (Brothers *et al.* 1999).

Caveats /Notes

Effect is likely to be very minor. Not a primary measure.

Research needs

No priority research needs.

14. Olfactory deterrents

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AS A MITIGATION MEASURE AT THIS TIME. Must be used in combination with other mitigation measures – bird scaring lines at setting, line weighting, night setting and judicious offal management – especially until further testing has been conducted. Dripping shark liver oil on the sea surface behind vessels has been shown to effectively reduce the number of seabirds (restricted to burrow-nesting birds) attending vessels and diving for bait in New Zealand (Pierre & Norden 2006; Norden & Pierre 2007).

Caveats /Notes

The shark liver oil did not deter albatrosses, giant petrels, or Cape petrels from boats (Norden & Pierre 2007). The potential impact of releasing large amounts of concentrated fish oil into the marine environment is unknown, as is the potential for contaminating seabirds attending vessels and the potential of seabirds to become habituated to the deterrent (Pierre & Norden 2006).

Research needs

Testing should be extended to candidate/suitable species of conservation concern, such as white-chinned petrels and sooty shearwaters. Research is also required to identify the key ingredients in the shark oil that are responsible for deterring seabirds, and the mechanism by which the birds are deterred. The potential “pollution” effects also need to be investigated.

Minimum standards

None yet.

Implementation monitoring

Monitoring of line setting operations by observer placement or video surveillance is required to assess implementation.

15. Strategic management of offal discharge

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AS A PRIMARY MITIGATION MEASURE. Must be used in combination with other mitigation measures – bird scaring lines, line weighting, and night setting. Some studies have shown that dumping homogenised offal (which is generally more easily available and thus attractive to seabirds than bait) during setting attracts birds away from the baited line to the side of the vessel where the offal is being discharged, and thus reduces bycatch of seabirds on the baited hooks (Cherel *et al.* 1996; Weimerskirch *et al.* 2000).

Caveats /Notes

Although strategic offal discharge has been shown to be effective at reducing seabird bycatch around Kerguelen Island, there are many risks associated with the practice. Offal discharge needs to be continued throughout the setting operation so as to ensure the birds do not move on to the baited hooks. This will only be possible in fisheries where line setting is short, and there is sufficient offal to sustain the line-setting period. This measure also has the potential to foul hook birds if offal is discharged with hooks. It is crucial, then, that all offal is checked for hooks before being discharged. Given these risks, and the fact that the presence of offal is a critical factor affecting seabird numbers attending vessels, most fisheries management regimes require that no offal can be discharged during line setting, and that if discarding is necessary at other times it should take place on the side of the vessel opposite to where the lines are being hauled.

Research needs

Further information needed on opportunities to manage offal more effectively – considering both practical aspects and seabird bycatch mitigation – in the short and long term.

Minimum standards

In CCAMLR demersal fisheries, discharge of offal is prohibited during line setting. During line hauling, storage of waste is encouraged, and if discharged must be discharged on the opposite side of the vessel to the hauling bay. A system to remove fish hooks from offal and fish heads prior to discharge is required. Similar requirements are prescribed by other demersal longline fisheries (e.g. Falkland Islands¹ (Islas Malvinas), South Africa and New Zealand).

Implementation monitoring

Requires offal discharge practices and events to be monitored by fisheries observers or video surveillance.

16. Blue-dyed bait

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AS A PRIMARY MEASURE AT THIS TIME. Must be used in combination with other mitigation measures – bird scaring lines, line weighting, night setting and judicious offal management. The performance of this measure has only been tested in

the pelagic longline fishery (Boggs 2001; Minami & Kiyota 2004; Gilman *et al.* 2007; Cocking *et al.* 2008), and with mixed success.

Caveats /Notes

New data suggests that this measure is only effective with squid bait (Cocking *et al.* 2008). It has not been tested in demersal fisheries, possibly due to larger number of hooks deployed and thus the need for considerably more bait (Bull 2007). There is no commercially available dye. Onboard dyeing is practically onerous, especially in inclement weather. In the long-term birds may become habituated to blue-dyed bait.

Research needs

Need for tests of efficacy and practical feasibility in demersal longline fisheries, especially in the Southern Ocean to determine its effectiveness as a long-term mitigation measure. Research would also need to determine the effect of dyed bait on catches of target species.

Minimum standards

Mix to standardized colour placard or specify (e.g. use „Brilliant Blue“ food dye (Colour Index 42090, also known as food additive number E133) mixed at 0.5% for a minimum of 20 minutes).

Implementation monitoring

The current practice of dyeing bait on board vessels at sea requires observer presence or video surveillance to assess monitor implementation. Assessment of implementation in the absence of on-board observers or video surveillance requires baits to be dyed on land and monitored through port inspection of all bait on vessels prior to departure on fishing trips.

17. Hook size and shape

Scientific evidence for effectiveness in demersal fisheries

NOT RECOMMENDED AS A PRIMARY MITIGATION MEASURE. Must be used in combination with other mitigation measures – bird scaring lines. line weighting, night setting and judicious offal management Hook size was found to be an important determinant in seabird bycatch rates of Argentinean and Chilean longline vessels fishing in Subarea 48.3 in the 1995 season, with smaller hooks killing significantly more seabirds than larger hooks (Moreno *et al.* 1996).

Caveats /Notes

Other than the finding in Moreno *et al.* (1996), little or no work has been conducted to investigate the impact of hood design and shape on seabird bycatch levels.

Research needs

Determine impact on seabird bycatch and on catch of target species.

Minimum standards

No global standard

Implementation monitoring

Port inspection of all hooks on board considered adequate for monitoring implementation.

REFERENCES

- Agnew, D. J., A. D. Black, J. P. Croxall, and G. B. Parkes. 2000. Experimental evaluation of the effectiveness of weighting regimes in reducing seabird by-catch in the longline toothfish fishery around South Georgia. *CCAMLR Science* 7:119-131.
- Ashford, J. R., and J. P. Croxall. 1998. An assessment of CCAMLR measures employed to mitigate seabird mortality in longline operations for *Dissostichus eleginoides* around South Georgia. *CCAMLR Science* 5:217-230.
- Ashford, J. R., J. P. Croxall, P. S. Rubilar, and C. A. Moreno. 1995. Seabird interactions with longlining operations for *Dissostichus eleginoides* around South Georgia, April to May 1994. *CCAMLR Science* 2:111-121.
- Barnes, K. N., P. G. Ryan, and C. Boix-Hinzen. 1997. The impact of the Hake *Merluccius* spp. longline fishery off South Africa on procellariiform seabirds. *Biological Conservation* 82:227-234.
- Belda, E. J., and A. Sánchez. 2001. Seabird mortality on longline fisheries in the western Mediterranean: factors affecting bycatch and proposed mitigating measures. *Biological Conservation* 98:357-363.
- Boggs, C. H. 2001. Detering albatrosses from contacting baits during swordfish longline sets. Pages 79-94 in E. F. Melvin, and J. K. Parrish, editors. *Seabird Bycatch: Trends, Roadblocks and Solutions*. University of Alaska Sea Grant, AK-SG-01, Fairbanks, AK.
- Brothers, N. P., J. Cooper, and S. Løkkeborg. 1999. The incidental catch of seabirds by longline fisheries: worldwide review and technical guidelines for mitigation. *FAO Fisheries Circular* 937.
- Bull, L. S. 2007. Reducing seabird bycatch in longline, trawl and gillnet fisheries. *Fish and Fisheries* 8:31-56.
- Cherel, Y., H. Weimerskirch, and G. Duhamel. 1996. Interactions between longline vessels and seabirds in Kerguelen waters and a method to reduce seabird mortality. *Biological Conservation* 75:63 - 70.
- Cocking, L. J., M. C. Double, P. J. Milburn, and V. E. Brando. 2008. Seabird bycatch mitigation and blue-dyed bait: A spectral and experimental assessment. *Biological Conservation* 141:1354-1364.
- Croxall, J. P., and S. Nicol. 2004. Management of Southern Ocean fisheries: global forces and future sustainability. *Antarctic Science* 16:569-584.
- Delord, K., N. Gasco, H. Weimerskirch, C. Barbraud, and T. Micol. 2005. Seabird mortality in the Patagonian Toothfish longline fishery around Crozet and Kerguelen Islands, 2001-2003. *CCAMLR Science* 12:53-80.
- Dietrich, K. S., E. F. Melvin, and L. Conquest. 2008. Integrated weight longlines with paired streamer lines - best practice to prevent seabird bycatch in demersal longline fisheries. *Biological Conservation* 141: 1793-1805.

- Gilman, E., N. Brothers, and D. R. Kobayashi. 2007. Comparison of three seabird bycatch avoidance methods in Hawaii-based pelagic longline fisheries. *Fisheries Science* 73:208-210.
- Gilman, E., N. Brothers, and R. Kobayashi. 2005. Principles and approaches to abate seabird by-catch in longline fisheries. *Fish and Fisheries* 6:35-49.
- Gómez Laich A, M Favero, R Mariano-Jelicich, G Blanco, G Cañete, A Arias, MP Silva Rodriguez, H Brachetta. 2006. Environmental and operational variability affecting the mortality of Black-Browed Albatrosses associated to long-liners in Argentina. *Emu* 106: 21-28.
- Klaer, N., and T. Polacheck. 1998. The influence of environmental factors and mitigation measures on bycatch rates of seabirds by Japanese longline vessels in the Australian region. *Emu* 98: 305-306.
- Kock, K.-H. 2001. The direct influence of fishing and fishery-related activities on non-target species in the Southern Ocean with particular emphasis on longline fishing and its impact on albatrosses and petrels - a review. *Reviews in Fish Biology and Fisheries* 11:31-56.
- Løkkeborg, S. 1998. Seabird by-catch and bait loss in long-lining using different setting methods. *ICES Journal of Marine Science* 55:145-149.
- Løkkeborg, S. 2001. Reducing seabird bycatch in longline fisheries by means of bird-scaring and underwater setting. Pages 33-41 in E. F. Melvin, and J. K. Parrish, editors. *Seabird Bycatch: Trends, Roadblocks and Solutions*. University of Alaska Sea Grant, Fairbanks, AK.
- Løkkeborg, S. 2003. Review and evaluation of three mitigation measures-bird-scaring line, underwater setting and line shooter--to reduce seabird bycatch in the north Atlantic longline fishery. *Fisheries Research* 60:11-16.
- Løkkeborg, S., and G. Robertson. 2002. Seabird and longline interactions: effects of a bird-scaring streamer line and line shooter on the incidental capture of northern fulmars *Fulmarus glacialis*. *Biological Conservation* 106:359-364.
- Melvin, E. F. 2003. Streamer lines to reduce seabird bycatch in longline fisheries. Washington Sea Grant Program WSG-AS 00-33.
- Melvin, E. F., and J. K. Parrish, editors. 2001. *Seabird bycatch: trends, roadblocks and solutions*. University of Alaska Sea Grant, AK-SG-01-01, Fairbanks, AK.
- Melvin, E. F., J. K. Parrish, K. S. Dietrich, and O. S. Hamel. 2001. Solutions to seabird bycatch in Alaska's demersal longline fisheries. Washington Sea Grant Program. Project A/FP-7. WSG-AS 01-01. University of Washington, Seattle WA.
- Melvin, E. F., and G. Robertson. 2001. Seabird mitigation research in long-line fisheries: Status and priorities for future research and actions. *Marine Ornithology* 28:178-181.
- Melvin, E. F., B. Sullivan, G. Robertson, and B. Wienecke. 2004. A review of the effectiveness of streamer lines as a seabird by-catch mitigation technique in longline fisheries and CCAMLR streamer line requirements. *CCAMLR Science* 11:189-201.
- Melvin, E. F., and M. D. Wainstein. 2006. Seabird avoidance measures for small Alaskan longline vessels. Project A/FP-7. Washington Sea Grant Program.

- Minami, H., and M. Kiyota. 2004. Effect of Blue-Dyed Bait and Tori-Pole Streamer on Reduction of Incidental Take of Seabirds in the Japanese Southern Bluefin Tuna longline fisheries. CCSBT-ERS/0402/08. CCSBT, Canberra.
- Moreno, C. A., J. A. Arata, P. Rubilar, R. Hucke-Gaete, and G. Robertson. 2006. Artisanal longline fisheries in Southern Chile: Lessons to be learned to avoid incidental seabird mortality. *Biological Conservation*. 127:27-37.
- Moreno C.A., R. Castro, L.J. Mujica & P. Reyes. 2008. Significant conservation benefits obtained from the use of a new fishing gear in the Chilean Patagonian Toothfish Fishery. *CCAMLR Science* 15: 79-91.
- Moreno, C. A., P. S. Rubilar, E. Marschoff, and L. Benzaquen. 1996. Factors affecting the incidental mortality of seabirds in the *Dissostichus eleginoides* fishery in the south-west Atlantic (Subarea 48.3, 1995 season). *CCAMLR Science* 3:79-91.
- Nel, D. C., P. G. Ryan, and B. P. Watkins. 2002. Seabird mortality in the Patagonian toothfish longline fishery around the Prince Edward Islands, 1996-2000. *Antarctic Science* 14:151-161.
- Norden, W. S., and J. P. Pierre. 2007. Exploiting sensory ecology to reduce seabird by-catch. *Emu* 107:38-43.
- Otley, H. 2005. Seabird mortality associated with Patagonian toothfish longliners in Falkland Island waters during 2002/03 & 2003/04. Falkland Islands Fisheries Department, Stanley, Falkland Islands.
- Otley, H. M., T. A. Reid, and J. Pompert. 2007. Trends in seabird and Patagonian toothfish *Dissostichus eleginoides* longliner interactions in Falkland Island waters, 2002/03 and 2003/04. *Marine Ornithology* 35:47-55.
- Petersen, S.L. 2008. Understanding and mitigating vulnerable bycatch in longline and trawl fisheries off southern Africa. Unpublished PhD thesis, University of Cape Town, Cape Town, South Africa.
- Phillips, R.A, C. Ridley, K. Reid, P. J. A Pugh, G. N. Tuck, N. Harrison. 2010. Ingestion of fishing gear and entanglements of seabirds: monitoring and implications for management. *Biological Conservation* 143: 501-512.
- Pierre, J. P., and W. S. Norden. 2006. Reducing seabird bycatch in longline fisheries using a natural olfactory deterrent. *Biological Conservation* 130:406-415.
- Reid, E., B. Sullivan and J. Clark. 2010. Mitigation of seabird captures during hauling in CCAMLR longline fisheries. *CCAMLR Science* 17: 155-162..
- Reid, T. A., B. J. Sullivan, J. Pompert, J. W. Enticott, and A. D. Black. 2004. Seabird mortality associated with Patagonian Toothfish (*Dissostichus eleginoides*) longliners in Falkland Islands waters. *Emu* 104:317-325.
- Robertson, G., M. McNeill, B. King, and R. Kristensen. 2002. Demersal longlines with integrated weight: a preliminary assessment of sink rates, fish catch success and operational effects. *CCAMLR-WG-FSA-02/22*. CCAMLR, Hobart.
- Robertson, G., M. McNeill, N. Smith, B. Wienecke, S. Candy, and F. Olivier. 2006. Fast sinking (integrated weight) longlines reduce mortality of white-chinned petrels (*Procellaria aequinoctialis*) and sooty shearwaters (*Puffinus griseus*) in demersal longline fisheries. *Biological Conservation* 132:458-471.

- Robertson, G., E. Moe, R. Haugen, and B. Wienecke. 2003. How fast do demersal longlines sink? *Fisheries Research* 62:385-388.
- Robertson, G., C. A. Moreno, J. Crujeiras, B. Wienecke, P. A. Gandini, G. McPherson, and J. P. Seco Pon. 2008a. An experimental assessment of factors affecting the sink rates of Spanish-rig longlines to minimize impacts on seabirds. *Aquatic conservation: marine and freshwater ecosystems* 17:S102-S121.
- Robertson, G., C. A. Moreno, E. Gutiérrez, S. G. Candy, E. G. Melvin, and J. P. Seco Pon. 2008b. Line weights of constant mass (and sink rates) for Spanish-rig Patagonian toothfish longline vessels. *CCAMLR Science* 15: 93-106.
- Robertson, G., J. Williamson, M. McNeill, S. G. Candy, and N. Smith. 2008c. Autoliners and seabird by-catch: do line setters increase the sink rate of integrated weight longlines? *CCAMLR Science* 15: 107-114.
- Robertson, G. G. 2000. Effect of line sink rate on albatross mortality in the Patagonian toothfish longline mortality. *CCAMLR Science* 7:133-150.
- Ryan, P., and B. Watkins. 2000. Seabird by-catch in the Patagonian toothfish longline fishery at the Prince Edward Islands: 1999 - 2000. *CCAMLR-WG-FSA 00/30*. CCAMLR, Hobart.
- Ryan, P. G., C. Boix-Hinzen, J. W. Enticott, D. C. Nel, R. Wanless, and M. Purves. 1997. Seabird mortality in the longline fishery for Patagonian Toothfish at the Prince Edward Islands: 1996 - 1997. *CCAMLR-WG-FSA 97/51*. CCAMLR, Hobart.
- Ryan, P. G., and M. Purves. 1998. Seabird bycatch in the Patagonian toothfish fishery at Prince Edward Islands: 1997-1998. *CCAMLR-WG-FSA 98/36*. CCAMLR, Hobart.
- Ryan, P. G., and B. P. Watkins. 1999. Seabird by-catch in the Patagonian toothfish longline fishery at the Prince Edward Islands: 1998-1999. *CCAMLR-WG-FSA 99/22*. CCAMLR, Hobart.
- Ryan, P. G., and B. P. Watkins. 2002. Reducing incidental mortality of seabirds with an underwater longline setting funnel. *Biological Conservation* 104:127-131.
- Sánchez, A., and E. J. Belda. 2003. Bait loss caused by seabirds on longline fisheries in the northwestern Mediterranean: is night setting an effective mitigation measure? *Fisheries Research* 60:99-106.
- Seco Pon, J. P., P. A. Gandini, and M. Favero. 2007. Effect of longline configuration on seabird mortality in the Argentine semi-pelagic Kingclip *Genypterus blacodes* fishery. *Fisheries Research* 85:101-105.
- Smith, N. W. M. 2001. Longline sink rates of an autoline vessel, and notes on seabird interactions. *Science for Conservation* 183. Department of Conservation, Wellington.
- Snell, K. R. S., P. Brickle, and A. C. Wolfaardt. In prep. Quantifying the effectiveness of the Brickle Curtain at preventing foul hooking of seabirds associated with demersal longliners in the Falkland Islands.
- Sullivan, B. 2004. Falkland Islands FAO National Plan of Action for Reducing Incidental catch of seabirds in Longline Fisheries. Royal Society for the Protection of Birds.
- Sullivan, B., and T. A. Reid. 2002. Seabird interactions/mortality with longliners and trawlers in Falkland Island waters 2001/02. Falklands Conservation, Stanley, Falkland Islands.

Weimerskirch, H., D. Capdeville, and G. Duhamel. 2000. Factors affecting the number and mortality of seabirds attending trawlers and long-liners in the Kerguelen area. *Polar Biology* 23:236-249

Other references and resources

Løkkeborg S. 2008. Review and assessment of mitigation measures to reduce incidental catch of seabirds in longline, trawl and gillnet fisheries. *FAO Fisheries and Aquaculture Circular*, No. 1040. Rome.

BirdLife International and ACAP. 2010. Bycatch mitigation fact-sheets. <http://www.acap.aq/mitigation-fact-sheets>

ANNEXE 18: R SUM  SOMMAIRE DES OBSERVATIONS SUR LA R DUCTION DE L'IMPACT DES ENJNS PALANGRIERS D MERSAUX SUR LES OISEAUX DE MER

RESUME

Les mesures les plus efficaces pour r duire les prises accidentelles d'oiseaux de mer dans les p cheries palangri res d mersales sont les suivantes :

- l'utilisation d'un syst me appropri  de lestage des lignes pour r duire la dur e de l'exposition des hame ons app t s   proximit  de la surface ou   la surface, c'est- -dire lorsqu'ils sont accessibles aux oiseaux,
- la dissuasion active des oiseaux des hame ons app t s au moyen de lignes d'effarouchement des oiseaux, et
- la pose nocturne.

Parmi les autres mesures disponibles, il convient de citer les rideaux dissuasifs autour de la baie de halage, la gestion responsable des abats et l' vitement des zones et des p riodes d'activit  de recherche de nourriture des oiseaux de mer. Il est important de noter qu'il n'existe pas de solution unique pour r duire ou  viter la mortalit  accidentelle d'oiseaux de mer dans les p cheries palangri res d mersales, et que la m thode la plus efficace est d'utiliser les mesures mentionn es plus haut en combinaison.

INTRODUCTION

La mortalit  accidentelle d'oiseaux de mer, des albatros et des p trels pour la plupart, dans les p cheries palangri res a suscit  des pr occupations de plus en plus vives au niveau mondial. Ce fut une des principales raisons de la conclusion de l'Accord sur la conservation des albatros et des p trels (ACAP). De nombreuses m thodes d'att nuation pour r duire et  liminer les captures accessoires d'oiseaux de mer ont  t   labor es et test es au cours de ces 10   15 derni res ann es, en particulier pour les p cheries palangri res d mersales. Dans la p che palangri re d mersale, il existe diff rents syst mes – le syst me de palangre   filage automatique [autoline], le syst me espagnol de la ligne double, et plus r cemment le syst me chilien. Bien que la plupart des mesures d'att nuation soient largement applicables, la faisabilit , la conception et l'efficacit  de certaines mesures d pendront de la m thode de p che palangri re et de la configuration des engins utilis es. Il convient de noter en particulier que la litt rature scientifique se rapporte en grande partie aux flottilles de grands navires et que l'utilisation de la palangre par les flottilles artisanales re oit moins d'attention. Certaines des observations qui suivent devront peut- tre  tre modifi es pour les navires plus petits. L'ACAP a examin  en d tail la litt rature scientifique portant sur l'att nuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les p cheries d mersales – le pr sent document est un condens  de cet examen (CC6 Rapport final ANNEXE 17).

Les meilleures pratiques en mati re d'att nuation des captures accessoires dans les p cheries palangri res d mersales sont  num r es ci-dessous ; la premi re recommandation est une mesure g n rale suivie de mesures concernant la pose des lignes et le halage des lignes.

1. LES MEILLEURES PRATIQUES   EN G N RAL

1.1 Fermetures de zones et fermetures saisonni res

La fermeture temporaire d'importantes zones d'alimentation (par exemple, les zones adjacentes   d'importantes colonies d'oiseaux de mer pendant la saison de reproduction, durant laquelle de grands nombres d'oiseaux de mer sont pr sents) a  t  tr s efficace pour r duire la mortalit  accidentelle d'oiseaux de mer dans les p cheries de ces zones.

2. LES MEILLEURES PRATIQUES   POSE DES LIGNES

2.1 Lestage des lignes

Les lignes doivent  tre lest es de fa on   mettre rapidement les hame ons app t s hors de la port e des oiseaux de mer en qu te de nourriture. Les poids doivent  tre d ploy s avant que la ligne soit tendue de fa on   ce que la ligne s'enfonce rapidement hors de la port e des oiseaux.

2.2 Lignes lest es pour les engins espagnols

Les poids en acier sont consid r s comme les meilleurs. La masse doit  tre d'au moins 5 kg a des intervalles de 40 m.

Lorsque le poids en acier ne sont pas utilis s, les palangres doivent  tre pos es avec au moins 8,5 kg   intervalles de 40m s'il l'on utilise des roches comme lest, et au moins 6 kg   des intervalles de 20m si l'on utilise des poids en b ton.

2.3 Lignes lest es pour engins   palangre automatique

La conception des palangres   lest int gr  [integrated weight longlines ou IWL] comporte une  me de plomb de 50 g/m. Leur caract ristique principale est qu'ils s' loignent de la surface de fa on quasi-lin aire (mont e en chandelle minimale dans la turbulence de l'h lice) et s'enfoncent rapidement hors de la port e des oiseaux de mer en qu te de nourriture. La palangre   lest int gr  doit faire $\geq 0,24$ m/s en moyenne   une profondeur de 10 m.

Lorsqu'il est pratique d'utiliser une palangre   lest int gr  dans une p cherie, celle-ci sont pr f rables   des palangres   lest externe en raison de son profil d'immersion lin aire depuis la surface et sa capacit  constante d'atteindre la vitesse d'immersion minimale.

Lorsqu'on utilise des poids externes sur des engins non munis d'une palangre   lest int gr , la vitesse d'immersion moyenne minimale doit  tre de 0,3 m/s   10 m de profondeur. Une vitesse d'immersion plus rapide est n cessaire avec cette configuration afin de minimiser la mont e en chandelle des sections de la palangre situ es entre les poids dans les remous cr s par l'h lice. Il est possible d'atteindre la vitesse d'immersion avec un minimum de 5 kg des intervalles de moins de 40 m.

2.4 Pose nocturne

La pose nocturne des palangres, (entre la fin du cr puscule nautique et avant l'aube nautique) est efficace pour r duire la mortalit  accidentelle des oiseaux de mer parce que la majorit  des oiseaux de mer vuln rables se nourrissent pendant le jour.

2.5 Lignes d'effarouchement des oiseaux

Les lignes d'effarouchement des oiseaux sont destin es   fournir un moyen de dissuasion mat riel au-dessus de la zone d'immersion des hame ons app t s.

Il convient d'utiliser deux lignes d'effarouchement.

La conception des lignes d'effarouchement doit inclure les caract ristiques suivantes :

La hauteur de fixation doit  tre au moins 7 m au-dessus du niveau de la mer.

Les lignes doivent  tre avoir au moins 150 m de long pour assurer une extension a rienne maximale.

Les banderoles doivent  tre de couleur vive et atteindre la surface de la mer dans des conditions calmes, et  tre espac es de 5 m au maximum.

Un dispositif remorqu  appropri  doit  tre utilis  pour cr er une force de tra n e, maximiser l'extension a rienne et maintenir la ligne juste derri re le navire par vents de travers.

2.6 Gestion de l' vacuation des abats et des rejets

Les oiseaux de mer sont attir s par les abats  vacu s par les navires. Pour bien faire, les abats doivent  tre conserv s   bord, mais si cela n'est pas possible, les abats et les rejets ne doivent pas  tre  vacu s lors de la pose des lignes.

3. LES MESURES CONFORMES AUX MEILLEURES PRATIQUES   HALAGE DES LIGNES

3.1 Dispositif d'exclusion des oiseaux [bird exclusion device ou DEB] / rideau de Brickle

Pendant les op rations de remont e, des oiseaux peuvent  tre pris accidentellement aux hame ons lors de la r cup ration des engins. Un dispositif d'exclusion des oiseaux comporte un support horizontal, mont    plusieurs m tres au-dessus de l'eau, qui entoure la totalit  de la baie de halage. Des banderoles verticales sont positionn es entre le support et la surface de l'eau. Il est possible d'augmenter l'efficacit  dissuasive de cette configuration de lignes de banderoles pour les oiseaux de mer en d ployant une ligne de flotteurs   la surface de l'eau et en raccordant cette ligne de flotteurs au support au moyen de c bles. Cette configuration est la m thode la plus efficace pour emp cher les oiseaux de p n trer dans la zone situ e autour de la baie de halage, soit en nageant soit en volant.

3.2 Gestion de l' vacuation des abats et des rejets

Pour bien faire, les abats doivent  tre conserv s   bord, mais si cela n'est pas possible, les abats et les rejets doivent  tre conserv s   bord pendant la remont e ou  vacu s du c t  du navire oppos    la baie de halage.

Tous les hameons doivent  tre enlev s et conserv s   bord avant d' vacuer les rejets du navire.

4. AUTRES CONSIDERATIONS

4.1 M thode chilienne

La m thode chilienne de p che   la palangre a  t  conue pour emp cher la d pr dation des poissons captur s exerc e par les baleines   dents. Comme les poids sont d ploy s directement sous les hameons et que les lignes munies d'hameons s'enfoncent   la verticale dans les profondeurs de recherche de nourriture des oiseaux de mer (et non pas   l'horizontale, comme dans la m thode espagnole traditionnelle), les lignes s'immergent rapidement, ce qui en fait une m thode efficace pour emp cher les captures accessoires d'oiseaux de mer en qu te de nourriture.

Pour  liminer l'ingestion d'hameons par les oiseaux de mer pendant les op rations de halage, il faut prendre soin de conserver tous les hameons   bord et de ne pas les jeter   la mer, soit comme hameons superflus soit comme hameons implant s dans les poissons rejet s.

5. PAS RECOMMANDEES

Les m thodes d'att nuation suivantes ne sont **PAS** recommand es comme  tant conformes aux meilleures pratiques :

La **conception des hameons** - n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes.

Les **moyens de dissuasion olfactifs** - n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes.

Les **goulottes de pose sous-marine** - n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes.

La **pose lat rale** - n'a pas fait l'objet de recherches suffisantes et a caus  des difficult s op rationnelles.

Les **app ts teints en bleu**, les **app ts d congel s** - ne sont pas pertinents pour les engins palangriers d mersaux

L'**utilisation d'un lanceur de ligne** – n'est pas pertinente pour les engins palangriers d mersaux.

ANNEXE 19: CONSERVATION PRIORITIES

The Advisory Committee adopted the following recommendations for conservation priorities:

Conservation Priorities for At Sea Threats

Agreed to support intersessional work to complete the prioritisation framework for at-sea threats.

Agreed that the Secretariat and, where appropriate, the relevant Working Groups, be tasked with completing those aspects of the framework that are not finished or require refinement, which include:

- identifying a suitable scoring and weighting regime for the at-sea framework;
- agree upon a scheme to present the results of the prioritisation process using a simple categorical system; and
- providing recommendations for the use and maintenance of the prioritisation framework

Agreed to fund as a matter of urgency those aspects of the framework that are not finished such that funds are available immediately to complete the framework

Agreed to consider the outputs from a completed at-sea framework intersessionally, in order to report to MoP4 on those high priority conservation actions that are necessary to ensure the effective implementation of the Agreement

Noted that the Seabird Bycatch Working Group and its members have agreed to support and contribute to intersessional work, both to complete the framework and to provide advice to the Advisory Committee on its adoption and appropriate use prior to MoP4

Interim priorities for at-sea threats

Agreed that the bycatch of Wandering and Black-browed albatrosses at South Georgia (Islas Georgias del Sur)¹, Tristan Albatrosses at Gough Island, and Sooty Albatrosses at the Crozet and Prince Edward Islands be considered as high priority threats requiring urgent and coordinated international action (ANNEX 10);

Agreed that the urgent action should include:

- ACAP Parties to immediately submit to ACAP any existing bycatch data, in order to improve assessment of bycatch of these albatross populations;
- ACAP Parties which authorise fishing in the range of these species/populations to commence gathering bycatch data in relevant fisheries if they have not already done so and to submit those data to ACAP; and

¹ "A dispute exists between the Governments of Argentina and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland concerning sovereignty over the Falkland Islands (Islas Malvinas), South Georgia and the South Sandwich Islands (Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) and the surrounding maritime areas".

- ACAP specifically highlighting the conservation threat to these species/populations in its engagement with RFMOs with responsibility for managing fisheries within its foraging distribution, and to request that those RFMOs implement best practice seabird bycatch mitigation measures recommended by ACAP, gather seabird bycatch data at a species level and promptly provide ACAP with any existing seabird bycatch data.

Conservation priorities for land-based threats

Agreed that the task of prioritising land-based threats has been completed,

Agreed to report to MoP4 on those high priority conservation actions that are necessary to ensure the effective implementation of the Agreement.

Agreed that conservation priorities should be reviewed at the last Advisory Committee meeting prior to every Meeting of Parties

Recommended to Parties that they address the High Priority threats identified in the land-based prioritisation process, including Avian Cholera at Ile Amsterdam, increased competition from Australasian Gannet at Pedra Branca, habitat loss or destruction, or predation, by introduced Rabbits and Black Rats at Macquarie Island, Pigs at Auckland Island, and House Mouse at Gough Island, and advance programmes to mitigate those threats, including eradication campaigns

Requested that Parties provide updates on these and other actions to address on-land threats, or reasons why no management response is in place through annual reports and at AC7

Recognised the potential benefits of collaborations or capacity building initiatives that may assist in the transfer of technical or practical expertise, and the securing of funding, to progress high priority management actions.

ANNEXE 20: PROJET D'ORDRE DU JOUR RRdP4**DRAFT AGENDA
FOURTH SESSION OF THE MEETING OF THE PARTIES TO ACAP**

| |
|---|
| <p>1. Official Opening</p> <p>1.1 Official Opening and Opening Statements</p> |
| <p>2. Procedural Issues</p> <p>2.1 Adoption of Agenda</p> <p>2.2 Establishment of Credentials Committee</p> |
| <p>3. Reports</p> <p>3.1 Report of Credentials Committee</p> <p>3.2 Report of the Depository</p> <p>3.3 Reports of Observers</p> |
| <p>4. Operation of the Secretariat</p> <p>4.1 Report of the Secretariat</p> <p>4.2 Secretariat Work Programme 2013-15</p> <p>4.3 Review of Staff Regulations – appointment process for Executive Secretary</p> |
| <p>5. Operation of the Meeting of the Parties</p> <p>5.1 Amendments to the MoP Rules of Procedure</p> |
| <p>6. Operation of the Advisory Committee</p> <p>6.1 Report of the Advisory Committee</p> <p>6.2 Advisory Committee Work Programme 2013-2015</p> |
| <p>7. Operation of the Agreement</p> <p>7.1 Report on Implementation of the Agreement</p> <p>7.2 Amendment to Reporting Format for the Report on the Implementation of the Agreement</p> <p>7.3 Proposed Amendment to Annex 1 - listing of Balearic shearwater</p> <p>7.4 Identification of Priority Actions for Conservation Measures</p> <p>7.5 Proposed Indicators to Measure the Success of the Agreement</p> <p>7.6 Capacity Building</p> <p>7.7 Development of Arrangements with Other International Organisations</p> <p>7.8 Financial and Auditor's Reports</p> <p>7.9 Agreement Budget 2013-2015</p> <p>7.10 Scale of Contributions</p> <p>7.11 National Plans of Action</p> <p>7.12 Accession of non-Party Range States to the Agreement</p> |

| |
|---|
| 8. Provisional Date and Venue of the Fifth Meeting |
| 9. Other Business 9.1 Media Release 9.2 Participation at 5 th International Albatross and Petrel Conference |
| 10. Closing Remarks |
| 11. Adoption of MoP4 Report |
| 12. Close of Meeting |

ANNEXE 21: PROJET D'ORDRE DU JOUR - CC7**Project d'ordre du jour, Septième réunion du Comité consultatif**

| PROJET D'ORDRE DU JOUR - CC7 |
|---|
| 1. Observations préliminaires |
| 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 3. Règlement intérieur |
| 4. Rapport du Dépositaire |
| 5. Secrétariat de l'ACAP 5.1 5.1. Activités entreprises pendant la période intersessions 2012/13 |
| 6. Questions financières de l'Accord 6.1 Rapport financier |
| 7. Rapports d'observateur 7.1 Rapports d'observateurs de l'ACAP présents à des réunions internationales 7.2 Rapports d'observateurs présents à CC7 |
| 8. Rapport sur la Quatrième Réunion des Parties |
| 9. Statut des populations et de la conservation des albatros et des pétrels 9.1 Rapport du Groupe de travail 9.2 Programme des futurs travaux |
| 10. Taxonomie des albatros et des pétrels 10.1 Rapport du Groupe de travail 10.2 Programme des futurs travaux |
| 11. Captures accessoires d'oiseaux de mer 11.1 Rapport du Groupe de travail 11.2 Programme des futurs travaux |
| 12. Programme de travail du Comité consultatif 12.1 Programme de travail du Comité consultatif 2013-2015 12.2 Processus d'affectation de fonds du Comité consultatif |
| 13. Indicateurs pour mesurer le succès de l'ACAP |

| |
|--|
| 14. Inscription de nouvelles esp ces |
| 15. Plans d'action pour des esp ces sp cifiques 15.1 Plan d'action pour l'albatros des Galapagos |
| 16. Incidences des changements climatiques mondiaux |
| 17.  lection et nomination d'agents du CC |
| 18. Huiti me R union du Comit  consultatif 18.1 Date et lieu de r union 18.2 Projet d'ordre du jour |
| 19. Questions diverses |
| 20. Observations finales |
| 21. Adoption du rapport |

ANNEXE 22: OPENING & OTHER STATEMENTS

BRAZIL

“Brazil reaffirms commitment with ACAP, visible not only through the fulfillment of its financial obligations, but especially through the monitoring and improvement of its National Plan of Action for the Conservation of albatrosses and petrels, following ACAP recommendations.

For instance, in April 2011 Brazil passed a regulation that requires all long line vessels fishing south of 20°S latitude to use Toriline and adequate line weighting regimes, as suggested by the Best Practice Technical Guidelines developed by the Seabird Bycatch Working Group last year.

These measures, in conjunction with relevant research and environmental education for fishermen, show that conservation of these endangered species has been a matter of concern for Brazil.”

UNITED STATES OF AMERICA

“The USA thanks the Secretariat for organising this meeting and thanks Ecuador for hosting this 6th Meeting of the Advisory Committee of ACAP. The USA supports and encourages ACAP’s role as the international expert body on the conservation needs of imperiled albatrosses and petrels. We are pleased to be able to support the work of ACAP through many of our seabird conservation activities and participation in the Advisory Committee Working Groups as an observer and as invited experts. We would like to highlight two major events that happened this year related to ACAP species in the United States:

First, two severe winter storms occurred in January and February 2011 and a tsunami in March, generated by a powerful earthquake off the coast of Japan, affected nesting albatrosses on Midway Atoll National Wildlife Refuge. Surveys of the Refuge revealed that more than 252,000 Laysan and 30,000 black-footed albatross chicks (about 42% and 56% respectively of this year’s total production) were lost by these events. At least 2000 adults were also killed.

The second event was the first successful fledging of a Short-tailed albatross chick on a Pacific island outside of Asia. This occurred in the United States on Midway Atoll National Wildlife Refuge. After a successful courtship over the past four years on Midway, the chick’s parents, an eight-year old female and a 24-year old male, successfully bred in 2011. The Short-tailed albatross nest was washed over several times during the winter storms and tsunami, but the chick and parents survived these events to result in a successful fledging on June 17. If successful nesting continues, the United States should be included within the breeding range for the species.

As many of you are aware, the United States continues to actively consider accession to ACAP. Although progress has been significant, we are not able to predict the outcome of these efforts. In the meantime, the United States looks forward to continuing to work with the ACAP Parties and other key participants in efforts to conserve albatross and petrel species.”

ANTARCTIC AND SOUTHERN OCEAN COALITION

“The Antarctic and Southern Ocean Coalition (ASOC) commends ACAP for the progress made during the last year, especially in relation to cooperation with RFMOs. ASOC looks forward to working increasingly and in close cooperation with ACAP and the NGOs deeply involved in the conservation of albatrosses and petrels with regard to the effective implementation of seabird bycatch mitigation measures by RFMOs to further the objectives of the Agreement.”

HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL AUSTRALIA

“Humane Society International (HSI) Australia would like to thank the ACAP Parties for the opportunity to participate as an observer. In Australia, HSI has been instrumental and highly effective at the political and legislative level to ensure fisheries address a range of bycatch issues and in particular that of seabird mortalities in longlining and trawling.

On this occasion HSI is here in Ecuador for two reasons. Firstly to participate in the ACAP process to emphasise again, as it did in ACAP 5 the necessity for a focus on the issue of line weighting to be recognised as the essential mandatory backbone of mitigating seabird bycatch in longline fisheries. Identifying how this will be achieved needs to be a priority goal of the ACAP and its Parties. HSI is also here on this occasion to collaborate with ABC and local NGO, Equilibrio Azul in assessing artisanal fisheries to avoid seabird mortalities by developing better and cost effective fishing gear and methods. This work is progressing very well.

HSI urges the ACAP Parties to ensure that line weighting is prescribed in their NPOA (Seabirds), as a number have done so already and by so doing become influential on non-Party members as well as in all international fisheries to adopt this same measure as soon as possible. For trawl fisheries in which incidental seabird mortality occurs HSI urges that further work be undertaken to identify better solutions. For longline fisheries and in particular that for high sea seas tuna controlled by the five tuna RFMOs the SBWG much attention on line weighting mitigation. The necessity for this was highlighted by the plight of the South Georgia (Georgias del Sur)¹ Wandering albatross population decline and the proposal that this species become the “flagship” species of the ACAP. Currently we seem still far away from truly effective mitigation measure uptake to halt the decline of this and many other species with the tuna RFMOs continuing to allow for the choice of ineffective measures which, in reality are seldom used anyway.

Tuna RFMOs must be persuaded to cease allowing for ineffective uptake of measures under the Two Column approach. If the columns of choice approach is to be retained then column A must contain only one mitigation measure, line weighting and the weighting options specified. Column B then contains the other proven effective measures, one of which is chosen to combine with Column A which is not optional. A third column, column C then contains two measures, night setting and BSL (and alternate designs of BSL specified) which must be combined with Column A for identified high risk seasons and or areas to generate what is currently considered best practice mitigation. Acceptance of and agreement to such a strategy is just the first step as the issue of uptake and compliance will require consideration.

HSI acknowledges the commitment of Parties to conservation of albatrosses and petrels by their participation as members of ACAP.”

WWF

“WWF appreciates the opportunity to formally observe the Sixth Advisory Committee meeting to ACAP. WWF wishes to congratulate Parties and non-parties engaged in the Agreement on achievements to date to improve the conservation status of ACAP species and indeed to meet the objective of the Agreement.

The importance of critical information, formal advice and sound technical knowledge imparted by ACAP cannot be underestimated. In addition, the development and implementation of effective NPOAs that are compliant with FAO IPOA Technical Guidelines are critical to achieving the objective of the Agreement. As progress on implementation of the Agreement is to be reported to the Meeting of Parties in 2012, we urge those Countries who are not yet Party to the Agreement to join and ratify as a matter of priority.

WWF is committed to supporting the Agreement to help further its role in the conservation of Albatrosses and Petrels on a global scale. Finally we note the next Albatross and Petrel Conference which is of particular relevance to this Agreement is to be held in New Zealand in August 2012. WWF-New Zealand looks forward to welcoming all ACAP delegates who may be attending.”

JOINT NGO STATEMENT R

NEW ZEALAND GOVERNMENT’S DRAFT SEABIRD POLICY

“As NGO Observers to the Sixth Meeting of the Advisory Committee on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP) the following organisations; ASOC, Humane Society International, BirdLife International and WWF, collectively express their concern at the recent release for public consultation by the New Zealand Government of a draft seabird policy, not a National Plan of Action-Seabirds (NPOA-Seabirds). We believe this draft policy is fundamentally flawed and most importantly, will not lead to a reduction in the high levels of seabird bycatch that are currently recorded and those modeled for the future. This draft policy is proposed to replace New Zealand’s existing NPOA-Seabirds released in 2004.

We have serious concerns about the draft policy both in terms of the lack of regard paid to multi-stakeholder input and advice in developing the revised-NPOA-Seabirds and, more fundamentally, the failure of New Zealand to meet its international obligations to develop and implement a NPOA-Seabirds through this revision process.

As a signatory to the United Nations Law of the Sea and an active member of the UN Food and Agriculture Organisation (FAO), and a Party to the Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP), New Zealand has an international responsibility to develop and implement a robust NPOA-Seabirds to reduce seabird bycatch in its fisheries. Further, Article 3 1(h) of the ACAP Agreement calls for Parties to: support the implementation of the actions elaborated in the FAO International Plan of Action for Reducing Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries which complement the objectives of this Agreement. The critical importance of New Zealand taking action is emphasised by the fact that of the 29 ACAP-listed species, 16 breed in New Zealand and 10 of these breed only in New Zealand.

The risk assessment the policy is based upon estimates that the potential average annual bycatch levels across all commercial fisheries is between 22,200 and 40,900 seabirds, including between 10,800 and 19,200 albatrosses, and that current fisheries practices will

exceed sustainable bycatch levels for up to 25 species. These data raise serious questions about the effectiveness of the current New Zealand NPOA-Seabirds, which was adopted in 2004, and its associated voluntary codes of conduct, and clearly demonstrate that a new more robust approach is required.

We strongly believe that with the recent publication of the FAO Technical Guidelines: Best practice to reduce the incidental catch of seabirds in capture fisheries (FAO 2009), progress made in mitigation research in the last few years and best practice mitigation advice developed by ACAP, the New Zealand Government is in a unique position to show the strong leadership that is required to ensure the adoption of a comprehensive and robust revised NPOA-Seabirds. It is important to also note that in their foraging areas throughout the Southern Ocean many New Zealand seabird species interact with fisheries from a number of States, some of which have developed and implemented NPOA-Seabirds.

We urge the New Zealand Government to take the steps required to achieve this goal. New Zealand should develop, adopt and implement a NPOA-Seabirds that meets and exceeds the global standard for managing fisheries and seabird interactions outlined in the FAO Technical Guidelines. A fundamental inclusion would be clear bycatch reduction objectives, and the prescription of mitigation measures in all fleets, particularly in the inshore fleets, which are responsible for the highest levels of bycatch.

Indeed, it is imperative that all Parties and Range States commit to producing effective NPOA-Seabirds that achieve the objective of the Agreement, and that closely follow the FAO Technical Guidelines and that are underpinned by clear time-bound bycatch reduction objectives and implementation plans.”

ANNEXE 23 : DÉCLARATION DE L'ARGENTINE

« La délégation argentine à la Sixième Réunion du Comité consultatif de l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels (ACAP) présente ses compliments au Comité susmentionné et, se référant aux documents CC6 Inf 15, GTCA-4 Doc 55 et GTSR4/GTST6 Doc 6 présentés par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, rappelle que, lors de sa ratification de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels, l'Argentine a rejeté la prétendue extension territoriale du Royaume-Uni de l'Accord aux îles Malouines, à la Géorgie du Sud et aux îles Sandwich du Sud, étant donné que ces archipels et les zones maritimes environnantes font partie intégrante du territoire national argentin.

Le gouvernement argentin rejette les références faites aux autorités illégitimes des îles Malouines, de la Géorgie du Sud et aux îles Sandwich du Sud et la présentation de ces archipels comme détenant un statut international qu'ils n'ont pas.

La présence britannique dans ces archipels et les zones maritimes environnantes constitue une occupation illégitime, qui est rejetée par la République argentine, comme le sont les actes unilatéraux émanant de l'occupant.

La République Argentine réaffirme ses droits souverains sur les îles Malouines, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, et les zones maritimes environnantes qui font partie intégrante du territoire national argentin et qui, étant occupées illégalement par le Royaume-Uni, font l'objet d'un conflit de souveraineté reconnu par les Nations Unies.

La délégation argentine à la Sixième Réunion du Comité consultatif de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels profite de cette occasion pour renouveler au Comité susmentionné l'expression de sa considération la plus distinguée. »

ANNEXE 24 : D CLARATION DU ROYAUME-UNI

« D claration du Royaume-Uni -  les Falkland et G orgie du Sud »

"La d l gation du Royaume-Uni regrette profond ment la n cessit  de faire des interventions suite aux d clarations du distingu  repr sentant de la R publique Argentine et   la d claration du distingu  repr sentant du Chili.

La d l gation britannique ne consid re pas que la r union est un cadre appropri  pour soulever des questions de souverainet  de quelque nature que ce soit, ces questions ne relevant ni du champ d'action ni de l'objectif de l'Accord sur la conservation des albatros et les p trels.

« Le Royaume-Uni n'a aucun doute quant   sa souverainet  sur les  les Falkland, la G orgie du Sud et les  les Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes.

Le principe de l'autod termination, consacr  par l'article 1.2 de la Charte des Nations Unies et l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques sous-tend notre position sur la souverainet  des  les Falkland. » Il ne peut y avoir de n gociations sur la souverainet  des  les Falkland que si les habitants des  les Falkland le souhaitent. Les habitants de ces  les manifestent r guli rement leur volont  que les  les Falkland restent sous la souverainet  britannique.

Le Royaume-Uni r it re fr quemment sa position sur les  les Falkland, au sein de la communaut  internationale, y compris aux Nations Unies. »